



## Le conflit des routiers

■ Jean-Claude Gayssot veut désamorcer rapidement le mouvement des camionneurs

■ Il propose une aide de 10 000 francs par camion pour compenser la hausse du gazole

■ Des mesures de rationnement ont été prises dans quelques départements

Lire page 19

## Sans-papiers sans liberté

■ PLUSIEURS centaines de sans-papiers, condamnés pour une infraction à la loi sur l'immigration, sont incarcérés en France. Les parlementaires, qui ont récemment enquêté sur les prisons, dénoncent ces incarcérations uniquement motivées par un délit d'entrée ou de séjour irrégulier. Reportage à la prison des Baumettes, à Marseille, où des dizaines de ces clandestins sont concentrés dans un même bâtiment, dans les cellules les plus sales. Effectuant « un travail de clando », considérés comme le sous-prolétariat de la prison, ils témoignent des violences subies et de leur incompréhension devant une peine qui débouche, en principe, sur l'expulsion.

Lire page 10

## Pour un CNRS plus audacieux



GENEVIÈVE BERGER

NOMMÉE à la tête du premier organisme de recherche français, la biologiste Geneviève Berger, 45 ans, invite le CNRS à prendre des risques et à développer son interdisciplinarité. Deux secteurs seront renforcés : les sciences de la vie et les technologies de l'information.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 906 - 7,50 F



# Corse : ce que voulait Chevènement

● « Le Monde » publie le plan pour la Corse élaboré par l'ancien ministre de l'intérieur  
● Son projet est détaillé dans une lettre et un document qu'il avait adressés le 8 juin à Lionel Jospin ● « Il va à l'extrême limite de ce qui me paraît acceptable », écrivait son auteur

LE MONDE publie les documents sur la Corse remis à Lionel Jospin par Jean-Pierre Chevènement, le 8 juin, alors qu'il était ministre de l'intérieur. Il s'agit d'une note signée par

M. Chevènement, accompagnée d'un « document d'orientation », qualifié de « secret », qui se présente comme le plan pour la Corse du ministre de l'intérieur de l'époque.

Dans sa lettre, M. Chevènement précède son projet de « statut rénové » de l'île, qui « comporte de larges délégations de compétences et le transfert d'une part du pouvoir régle-

mentaire », se situe « à l'extrême limite de ce qui [lui] paraît acceptable du point de vue de l'Etat républicain ». Destiné à « offrir une perspective nouvelle et raisonnable », il est considéré par son auteur comme « un point d'arrivée » dans la négociation alors en cours, et non comme « un point de départ ». Il n'est évidemment pas question, dans ce texte, d'ouvrir la voie à un transfert de pouvoirs législatifs, contrairement à ce qui sera admis dans les « conclusions du gouvernement », remises aux élus de Corse le 20 juillet, qui ont provoqué la fracture entre le premier ministre et le ministre de l'intérieur. En revanche, le document du 20 juillet a repris les propositions de M. Chevènement sur le principe d'une loi programmant quinze ans d'investissements publics, destinés à combler les retards d'équipement de la Corse, et sur le niveau de 70 % de ces investissements à la charge de l'Etat.

Lire pages 6 et 7 et l'intégralité des documents sur Internet (www.lemonde.fr)



## Aux officiers israéliens : « Faites la guerre, pas l'amour ! »

JÉRUSALEM de notre correspondant

Les poursuites menées contre Itzhak Mordechai, général de réserve et ancien ministre de la défense, semblent avoir agi comme un signal : depuis son inculpation pour harcèlement et violences sexuelles, il ne se passe guère de semaine sans l'annonce de plaintes et de poursuites similaires lancées contre de hauts fonctionnaires par des jeunes femmes qui servent sous leurs ordres. Quelquefois, les plaignantes sont d'anciennes subordonnées qui, apprenant par les journaux qu'un dossier vient d'être ouvert, se décident à venir raconter à la police ce qu'elles ont elles-mêmes enduré, il y a parfois plusieurs années. Itzhak Mordechai, dont le procès devrait s'ouvrir dans quelques semaines, doit ainsi son inculpation à une plainte déposée immédiatement après les faits qui ont déclenché l'enquête judiciaire, en janvier, mais aussi à deux autres plaintes, pour des faits antérieurs, déposées ensuite par d'autres plaignantes.

Le ministère de la défense semble être une cible privilégiée des enquêteurs. En quelques

mois, les journaux ont révélé que son porte-parole, son directeur des biens immobiliers, son directeur des communications, son directeur des exportations spéciales, comme son ancien responsable de la production des publications, tous militaires ou civils issus de l'armée, faisaient l'objet de poursuites ou venaient d'être discrètement condamnés pour harcèlement sexuel. Les dossiers sont si fréquents que la presse souligne désormais ouvertement le « cas » que constitue le ministère, où travaillent des centaines de jeunes soldats de dix-huit à vingt ans placés sous les ordres de supérieurs à la mentalité machiste particulièrement bien trempée. « Faites la guerre, pas l'amour ! », leur suggérait récemment un commentateur du journal Haaretz, en inversant le célèbre slogan hippie des années 60.

« Pendant les deux années de mon service militaire, témoigne R., mère de famille, l'un de mes supérieurs au ministère n'a pas arrêté de me poursuivre de ses assiduités. J'étais jeune et je n'ai rien dit. Il n'a cessé que lorsqu'il a appris que j'allais épouser un officier comme lui. » Des témoignages similaires sont imprimés dans les

journaux, mettant en cause non seulement des bureaucrates de ministère, mais aussi des commandants d'unité. Les associations féministes se plaignent de la solidarité, parfois au plus haut niveau, dont bénéficient souvent les officiers poursuivis. Lors des auditions devant les commissions de discipline, les témoins de moralité, tous plus galonnés les uns que les autres, affluent pour décrire la dette que doit le pays à l'homme aujourd'hui « injustement » poursuivi ; parfois la plaignante est la cible de pressions, voire de menaces, pour lui faire retirer son témoignage.

Devant l'émotion suscitée par ces récentes affaires, le directeur général du ministère de la défense, Amos Yaron, vient de procéder à une autocritique. « Nous avons compris la leçon et on va agir fermement, a-t-il déclaré au micro de Galeï Tsahal, la très populaire station de radio de l'armée. Désormais, on ne soutiendra plus ceux qui sont coupables d'actes de cette nature. Et cette politique est valable du haut en bas de l'échelle hiérarchique. »

Georges Marion

## A l'ONU, une révolution tranquille

SIX MOIS après son arrivée à la tête de l'ONU, en 1997, Kofi Annan écrivait aux Etats membres, qui attendaient de lui une révision rapide et spectaculaire de l'organisation que, à son sens, « la réforme est une évolution et non pas une révolution ». Il décrivait sa vision pour les Nations unies du XXI<sup>e</sup> siècle : l'organisation devait être « un pont

entre la société civile et les gouvernements ». Les Etats membres sont restés indifférents. S'inspirant de la première phrase de la Charte, il parlait de son intention d'« ouvrir les portes de l'organisation aux peuples des Nations unies », aux organisations non gouvernementales et, surtout, au secteur privé. Les Etats membres ne l'ont pas pris au

sérieux. Calmement, à sa manière, le Ghanéen a persisté. Prêchant, tel un pape séculier, sa vision morale du monde où « l'individu est au centre de tout » et où la société civile joue un rôle « désormais incontournable ». Ce message, il l'a inlassablement porté de par le monde. Il l'a adressé aux politiques, aux ONG, aux hommes d'affaires, à

Hollywood. Les Etats membres n'ont pas réagi.

Alors, sans leur demander leur avis, le secrétaire général a forgé son « partenariat » avec le secteur privé. Mettant les gouvernements devant un fait accompli, il a dévoilé, le 3 avril 2000, son plan d'action pour la « pleine participation » du secteur privé à l'œuvre des Nations unies. Il a annoncé trois initiatives majeures : la création d'un réseau de 10 000 sites Internet, dit WebMD, pour permettre aux hôpitaux et dispensaires des pays en développement d'accéder aux informations et aux ressources en matière de santé ; la formation d'un consortium de volontaires chargé d'initier les pays en voie de développement aux technologies de l'information ; et enfin, la mise en place d'un programme dit « les premiers sur place » qui, sous la direction d'une grande société de communication, Ericsson, mettra des téléphones portables et des satellites à la disposition du personnel humanitaire pour assurer des communications sans interruption dans les régions frappées par des catastrophes naturelles. Des initiatives difficilement critiquables pour les Etats membres, en général peu généreux dans leurs contributions financières à l'organisation.

Afsané Bassir Pour

Lire la suite page 18

## La retraite de Russie



LAURENT REBOURS / AP

LIBAN

## Le retour de M. Hariri

Au lendemain d'élections législatives qui ont vu triompher l'opposition, le milliardaire Rafic Hariri (photo, sur l'affiche) était en bonne place pour reprendre la tête du gouvernement à Selim El Hoss, qui l'en avait chassé en 1998. M. Hariri a triomphé à Beyrouth, dimanche 3 septembre, lors d'un scrutin qui, quelques mois après le départ des troupes israéliennes, a marqué la volonté des Libanais d'entretenir une relation plus distante à l'égard de la Syrie. p. 2 et notre éditorial p. 18



HO / AP

CINÉMA

## Bataille navale

Rentrée cinématographique des plus variées : après le tour dans l'espace proposé par Clint Eastwood et ses Space Cowboys, pourquoi pas une plongée avec U-571, du nom d'un sous-marin allemand convoité par les Alliés pendant la deuxième guerre mondiale ? Par une audacieuse falsification de l'histoire, le film de Jonathan Mostow (photo) attribue aux Etats-Unis la victoire dans cette bataille de l'Atlantique remportée par les Britanniques. p. 31 à 33



ABBAS / MAGNUM

PHOTOJOURNALISME

## Les robinets à images

Finis les « coups », les images rapportées du bout du monde (photo : en Afghanistan, en 1992) par des photojournalistes libres, indomptables et parfois célèbres. De l'avis des professionnels, la révolution technologique et une concentration industrielle sans précédent ont « tué » la photo de presse. Les « robinets à images inondent le marché », déplore Raymond Depardon. Plus le robinet est ouvert, moins le regard peut s'imposer ». p. 15

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	27
Société.....	10	Météorologie/Jeux.....	30
Régions.....	13	Culture.....	31
Carnet.....	14	Guide culturel.....	33
Horizons.....	15	Kiosque.....	34
Entreprises.....	19	Abonnements.....	34
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

**PROCHE-ORIENT** L'ancien premier ministre, Rafic Hariri, a fait un grand pas vers son retour au pouvoir. Il est le principal bénéficiaire de la seconde étape des élections législatives,

dimanche 3 septembre. ● DIX-HUIT des 19 sièges de Beyrouth ont été dévolus à M. Hariri et ses amis, d'après les résultats officiels rendus publics lundi. ● LE PREMIER MINISTRE Selim

El Hoss y a été largement battu par une candidate de la formation de M. Hariri, Ghounwa Jalloul. Le dernier siège revient à Mohamad Berjaoui, un musulman chiite, qui a annoncé son

ralliement à Hariri. ● LA PREMIERE PHASE du scrutin, le 27 août, s'était déjà soldée par un très bon score des candidats de M. Hariri. Sa coalition compte désormais 43 députés (sur

128 sièges au parlement). ● CE SUCÈS n'entraînera pas nécessairement un dégellement de la tutelle syrienne, mais pourrait en modifier les règles (lire aussi notre éditorial page 18).

# La victoire de M. Hariri pourrait forcer Damas à redéfinir son attitude au Liban

Le président de la République, Emile Lahoud, procédera le 17 octobre aux consultations parlementaires pour la formation d'un nouveau gouvernement. M. Hariri est en principe le mieux placé pour le diriger. Mais beaucoup dépendra des options retenues par la Syrie

## BEYROUTH

de notre correspondant

L'ancien premier ministre Rafic Hariri n'est pas homme à avoir la victoire modeste : feux d'artifice, danses et chants ont ponctué les nuits de Beyrouth, dimanche 3 septembre, à l'annonce des résultats officiels des législatives, et lundi, après qu'ils furent officiellement confirmés. Il est vrai qu'il y avait de quoi pavoiser. Rafic Hariri, l'homme le plus riche du Liban, a lancé et réussi une OPA hostile sur Beyrouth à l'occasion des élections parlementaires. Cela lui a coûté beaucoup d'efforts et encore plus d'argent, mais il est parvenu à ses fins en éliminant ses deux adversaires principaux à la présidence du gouvernement. Le premier, Selim El Hoss, n'a plus aucun espoir de retour, et le second, Tammam Salam, devra prendre son mal en patience jusqu'aux futures législatives, en 2005.

Le reste du leadership sunnite, la communauté qui, en vertu de la Constitution, donne au Liban ses chefs de gouvernement est considérablement affaiblie dans le reste du pays, avec un Omar Karamé élu mais sous perfusion à Tripoli dans le nord, et personne à Saïda, au sud, dont M. Hariri est originaire et où il a fait élire sa propre sœur. Dans la mesure où l'autre bénéficiaire du scrutin, le dirigeant druze Walid Joublatt, est son allié, l'ambitieux milliardaire est manifestement désormais maître du terrain.

Son retour au pouvoir, qu'il a exercé durant six ans, de 1992 à 1998, n'est toutefois pas certain.

## RAZ-DE-MARÉE

Beyrouth avait été découpée en trois circonscriptions, au bistouri, par un ministre de l'intérieur, Michel El Murr, orfèvre en la matière, afin d'empêcher précisément un succès écrasant de M. Hariri. La manœuvre était notoire, mais rien n'y fit : dans les trois circonscriptions, celle où il se présentait lui-même et dans les deux autres, les listes de M. Hariri ont obtenu deux à trois fois plus de voix que les listes adverses. Ce fut un raz-de-marée, illustrant un impérieux besoin de changement de la part d'une population qui vit très mal la crise socio-économique, aggravée par l'immobilisme du gouvernement sortant.

Le premier ministre, Selim El Hoss, a annoncé qu'il se soumettait au verdict des urnes, non sans dénoncer le « pouvoir de l'argent ». Tammam Salam a reconnu, lui, que d'autres facteurs conjoncturels avaient joué. Les gens ont la mémoire courte, à Beyrouth comme ailleurs. En votant pour M. Hariri, ils ont, malgré l'expérience précédente qui avait débouché sur un ras-le-bol, voulu de nouveau voir en lui un symbole d'espoir. La gestion calamiteuse de son successeur a fortement contribué à ce retour de flamme. M. Hoss et ses trois colistiers ministres en ont payé le

prix. Six autres ministres ont beau avoir été élus, leur victoire ne fait pas le poids face à la défaite du premier d'entre eux, d'autant que deux s'étaient désolidarisés de lui.

Comment, dans ces conditions, la présidence du conseil pourrait-

la République doit procéder à une consultation parlementaire, chaque député lui indiquant la personnalité qu'il choisit pour sa fonction. Cette consultation, liée au début de la session du Parlement, est prévue le 17 octobre. Le président est tenu de

## Damas n'interviendra pas dans le choix du premier ministre

La Syrie n'interviendra pas dans le choix du premier ministre libanais et souhaite un Liban fort et souverain, a affirmé le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk El Chareh, dans des déclarations publiées, lundi 4 septembre, par le quotidien libanais *El Mostaqbal*.

« C'est une affaire interne libanaise », a déclaré M. Chareh au quotidien, qui est la propriété de l'ancien premier ministre, Rafic Hariri. « Le président [syrien], Bachar El Assad, a clairement exprimé cette position devant les personnalités politiques libanaises qu'il a récemment reçues à Damas. Il estime que le déroulement d'élections démocratiques au Liban est un facteur de tranquillité pour la Syrie », a-t-il ajouté. « Tous ceux qui croient que la Syrie veut un Liban faible se trompent. La Syrie veut un Liban fort et souverain qui ne peut être que son allié. » Selon lui, le Liban est le premier pays que M. El Assad visitera dans le cadre d'une prochaine tournée arabe. - (AFP)

elle échapper à M. Hariri ? L'ancien premier ministre n'est assuré de disposer au Parlement que de 43 sièges sur 128. Les alliés aléatoires, plus ou moins sincères, peuvent encore, eux, être orientés par la Syrie selon son bon plaisir. Et l'on ignore quelles sont les intentions de Damas. La Constitution libanaise prévoit que, pour nommer le premier ministre, le président de

se plier aux vœux de la majorité. Il était d'usage, avant la révision constitutionnelle dite de Taëf - du nom de la ville saoudienne où elle a été décidée en 1989 - qui mit fin à quinze années de guerre, que les députés s'en remettent au choix du chef de l'Etat. Rafic Hariri en recusa en 1998 le principe, lorsque le nouveau président de la république, Emile Lahoud l'a choisi pour for-

## Une « e-candidate » a fait chuter le chef du gouvernement

### BEYROUTH

de notre correspondant

Son prénom, Ghounwa, rarissime, signifie « chanson » en arabe, son père, qui aimait la poésie et ses

### PORTRAIT

Ghounwa Jalloul, de la Cité de l'informatique au Parlement

joutes rythmées et chantées « jazal » le lui a donné. Ghounwa, malgré quelques penchants artistiques pour la peinture et la poterie, avait la bosse des maths ; ce qui l'a menée droit à l'informatique. Elle a également acquis la passion des gens, les petites gens de sa ville de Beyrouth, et la conviction que le Liban possède les ressources de sa renaissance : les Libanais. Cela l'a conduite au Parlement. Assurément, la plus atypique des députés libanais de l'étonnant cru 2000.

Elle est la tombeuse du premier ministre Selim El Hoss, vieux routier de la politique. Elle et Rafic Hariri qui l'a adoptée, bien sûr. Jeune et belle femme, âgée de trente-huit ans, mère de trois garçons, Ghounwa Jalloul sera l'une des trois femmes du Parlement libanais. Mais alors que les deux autres sont, l'une la veuve d'un président de la République assassiné et l'autre, la sœur d'un ancien premier ministre... Rafic Hariri, elle est la fille d'un simple fonctionnaire de la municipalité de Beyrouth devenue à la force du poignet professeur à la prestigieuse université américaine de Beyrouth (AUB).

Ghounwa est allée à l'école du Makassed, une association caritative musulmane. Au Liban où l'on se targue de payer une scolarité valable à ses enfants, c'est-à-dire dans des écoles privées, cela classe immédiatement quelqu'un de sortit de l'école dite de « bienfaisance ».

Le minuscule jardin de la maison de sa mère du vieux Beyrouth n'est qu'à quelques encablures de la somptueuse résidence de son chef de file. Elle assume les deux conditions et ne cherche pas à tempérer son adhésion à la méthode de M. Hariri, lui-même parti du bas de l'échelle sociale. La petite histoire veut qu'elle ait été une des boursières de la fondation qui est assurément la plus louable des entreprises du milliardaire.

Très jeune, elle épouse son cousin, petit employé de banque, en y mettant une seule condition : poursuivre ses études. Elle se fait institutrice et enseigne en même temps qu'elle suit des cours à l'université. Le jour où elle reçoit son diplôme, son premier bébé a vingt jours. Sa carrière universitaire la conduit aux Etats-Unis et en Australie. Puis elle rentre au pays et à l'AUB. La vie paraît alors toute tracée lorsque des missions dans le domaine public et parapublic lui donnent l'idée de devenir députée.

Quand elle se présente devant Rafic Hariri, elle lui brosse un tableau de ses projets, dont le principal est la création d'une « Cité de l'informatique » au Liban, il lève un sourcil broussailleux et lui demande quel poste elle vise. Car pour lui il est évident qu'elle cherche un emploi lucratif. « Je veux être députée (...) sur votre liste. » Députée ? L'audace lui plaît. Six mois plus tard, Ghounwa Jalloul est élue. Ce projet de « Cité de l'informatique », elle est décidée à le défendre, convaincue que le Liban dispose d'un énorme capital humain, dont une partie ronge son frein dans un pays en crise et l'autre enrichit des entreprises et universités à l'étranger.

En faisant ce pari osé Rafic Hariri a eu la main heureuse. Plus qu'un bol d'air frais dans le club fermé des politiciens, Ghounwa Jalloul est l'image d'un espoir.

Lucien George

## Après des années de résignation, les Libanais ont enfin rejeté l'ordre préétabli

LA CAUSE est entendue : c'est l'opposition qui a remporté les élections législatives au Liban, jetant aux orties les habits sur mesure, cousus à l'avance, par le gouvernement et

### ANALYSE

Il reste toutefois hasardeux de prévoir la fin de la mainmise syrienne

son tuteur syrien. Plus qu'un succès, c'est une victoire pour les deux principales têtes de l'opposition, l'ancien premier ministre Rafic Hariri (musulman sunnite) et le chef du Parti socialiste progressiste et leader druze Walid Joublatt, sans doute eux-mêmes surpris par l'ampleur de cette victoire. Mise en place il y a deux ans avec une aura de probité, de technicité, de modernisme et de volonté de changement, l'équipe ministérielle de Selim El Hoss et nombre de candidats qui s'en réclamaient ont été remerciés par les électeurs. Leur piètre prestation des affaires publiques et les scores de leurs adversaires les condamnent à une sortie sans panache.

Qu'on ne s'y trompe cependant pas. Au Liban, les opposants ne sont porteurs d'aucune idée ou projet originaux. Les Libanais connaissent leurs personnalités politiques : à quelques individualités près, ce sont toujours les mêmes, les fils succédant aux pères dans les grandes familles politiques, les nouveaux venus ayant le choix entre s'arrimer à eux, se faire élire par la volonté de la Syrie et/ou s'imposer par la force de l'argent. De vision du monde, point. La campagne électorale qui a opposé des personnes et non des programmes a été d'une rare médiocrité, même pour un pays où elle n'a jamais volé bien haut.

Des alliances se sont nouées entre personnalités et forces marginalisées par le tandem formé par le président de la République, Emile Lahoud, et le premier ministre Hoss : telle celle qui a rapproché M. Hariri et M. Joublatt qui, il y a deux ans encore, et alors même que le second faisait partie du gouvernement du premier, étaient rarement sur la même longueur d'onde ; ou celle,

plus singulière encore, qui s'est faite, au moins tacitement, entre Walid Joublatt et des personnalités chrétiennes que le dirigeant druze vouait aux gémonies il y a quelques années encore. L'adversité, ou, au mieux, l'indifférence témoignée à leur égard par le gouvernement sortant, a largement contribué à leur rapprochement.

### PAS DE TRUCAGE

Quelques thèmes et intonations relatifs à la présence syrienne et à la participation populaire à la vie active ont bien été entendus au cours des dernières semaines, mais il est prématuré d'y voir une hirondelle annonciatrice du printemps. Prévoir la fin de la mainmise syrienne sur le Liban ne serait pas moins hasardeux. Aussi, ce qu'il faut retenir des résultats du scrutin, c'est d'abord qu'en dépit des intimidations et pressions en tout genre exercées lors de la campagne électorale, les Libanais ont pu choisir librement leurs représentants. Il n'y a donc pas eu - ou alors bien peu - de trucage ou de manipulation des résultats. Le second enseignement - incontestablement le plus intéressant - est le sursaut des Libanais, qui, après des années de résignation à leur exclusion du champ politique, à la tutelle syrienne et au diktat de leurs gouvernants, ont enfin osé exprimer leur ras-le-bol, dire « non » à l'ordre préétabli.

Deux facteurs ont favorisé ce réveil : le retrait total, en mai, des forces israéliennes du sud du pays et l'accession de Bachar El Assad à la présidence de la République syrienne, après le décès de son père le 10 juin. Le retrait de Tsahal a réveillé le désir sourd de la majorité des Libanais de dégarer leur pays de la tutelle syrienne ou, pour tout le moins, de fonder sur des bases moins léonines la relation avec le grand pays voisin. Les langues se sont déliées. Pour la première fois, le thème a été très clairement évoqué, en particulier au sein de la communauté chrétienne, dès le départ du dernier soldat israélien, et a fait bouler de neige à mesure qu'approchait l'échéance électorale. Même des personnalités traditionnellement proches de la Syrie, tel M. Joublatt, ont évoqué la néces-

mer un nouveau gouvernement. M. Hariri ne voulait pas lui devoir son poste. Le président syrien de l'époque, Hafez El Assad, arbitra en faveur du président Lahoud et ce fut pour M. Hariri le début d'une traversée du désert qui a duré deux ans.

### SOUS INFLUENCE

Le Parlement libanais compte, en dehors du bloc Hariri-Joublatt, un groupe sous la férule du président de l'Assemblée, Nabih Berri, chef du parti chiite Amal (une dizaine de députés), le bloc du Hezbollah (même effectif) et le bloc de Soleiman Frangié au nord (14 députés). Le reste est morcelé : il n'y a donc ni majorité ni opposition, rien que des alliances opportunistes. Et tout le monde, pratiquement, y compris M. Hariri, est sous influence syrienne. Il reste donc aisé, malgré les résultats des élections, pour Damas de lui barrer la route. Par exemple en lui suggérant de faire lui-même l'impasse sur le premier gouvernement de la nouvelle législature. Dans quel sens arbitrera cette fois le président Bachar El Assad ? La Syrie a un intérêt vital à ce que le Liban sorte de la crise économique, ne serait-ce que pour se remettre à utiliser la main-d'œuvre syrienne. Le mieux n'est pas acquis mais le pire n'est pas certain. Pas plus que son père, « Bachar », comme on l'appelle ici, n'est disert. Mais dans les milieux libanais mieux connectés que

d'autres avec lui, on lui prête l'intention de remodeler la mainmise syrienne sur le Liban sans la remettre en cause.

Le scrutin sera-t-il aussi le point de départ d'une meilleure insertion des chrétiens dans la vie politique ? Perdu entre des consignes de boycottage et des comportements confus de la part de ses chefs de file, l'électorat chrétien est resté hésitant, au moment où les musulmans s'engageaient massivement. Cela a été sensible surtout à Beyrouth, où la participation chrétienne (20-30 %) a été deux ou trois fois moindre que la participation musulmane (60-65 %).

L'éventuel retour de M. Hariri au pouvoir, bien que les chrétiens fourmillent dans son entourage, pourrait se traduire par un nouveau bras-de-fer avec le président de la République. Sur les prérogatives du premier ministre, il est plus probable qu'une entente en douceur pourra être aménagée, précisément par la Syrie, durant le mois et demi que les délais constitutionnels imposent jusqu'à la formation du nouveau gouvernement. Soit que M. Hariri revienne au pouvoir en tempérant ses ardeurs, soit qu'il agrée à un intermède qui pourrait avoir nom Najib Mikati, unique survivant de l'hécatombe des dirigeants sunnites, d'ailleurs lui-même proche de M. Hariri, qu'il a appuyé aux élections.

L. Ge.

## Une économie exsangue

LA LIVRE libanaise a salué, lundi 4 septembre, la victoire électorale du milliardaire Rafic Hariri. La forte demande sur le dollar qui avait obligé la banque centrale à intervenir pendant la campagne électorale pour soutenir la monnaie nationale s'est en effet relâchée dès l'annonce des premières estimations de résultats. De même, l'action de la société Solidere, chargée de reconstruire le centre de Beyrouth et dont M. Hariri est le principal promoteur, a progressé de plus de 10 % au cours de la séance de lundi.

Evincé du poste de premier ministre en 1998, le milliardaire était régulièrement accusé par l'équipe actuelle d'avoir lourdement endetté le pays en l'engageant dans un lourd programme de reconstruction. Le départ de M. Hariri a cependant coïncidé avec un net ralentissement de l'économie nationale. La croissance annuelle, qui était encore de 3 % en 1997, est tombée à 1 % en 1999. Un taux zéro était même redouté pour 2000. Pour réduire le déficit public et le déficit budgétaire, le gouvernement de Selim El Hoss tablait sur une réforme fiscale et surtout sur un vaste programme de privatisation. Ce dernier chantier, qui devait attirer à nouveau les investisseurs vers le Liban et créer des emplois, s'est rapidement enlisé en l'absence d'un consensus politique.

Durement frappé par quinze ans de guerre civile et par l'occupation du sud du pays par Israël, qui s'en est retiré en mai en laissant une région économiquement exsangue, le Liban traîne comme un fardeau une dette extérieure estimée à 20 milliards de dollars, soit environ 140 % du produit intérieur brut. En dépit du règlement de la question de la zone occupée sous l'égide des Nations unies, le blocage persistant entre la Syrie, mentor politique de Beyrouth, et Israël sur la rétrocession du plateau syrien du Golan, conquis en 1967 par l'armée israélienne, continue de dissuader d'éventuels investisseurs. Le taux de chômage avoisine actuellement 20 % de la population active alors que 28 % des Libanais vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Mouna Naïm

le cycle du CNAM

**MARKETING INDUSTRIEL**

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11h MARDI 26 SEPT 18h 30 Limite d'inscription : 5 OCT

# Le cardinal Ratzinger conteste la qualité d'Eglises aux confessions protestantes

Une vigoureuse réaffirmation de la supériorité de la doctrine catholique

La foi chrétienne est « exclusive, absolue, définitive ». Les Eglises protestantes ne sont pas des Eglises « au sens propre ». Dans un vigoureux document d'une trentaine de pages, publié mardi 5 septembre au Vatican, le cardinal Ratzinger réaffirme que seule l'Eglise catholique possède la totalité des voies du salut de l'homme.

LE JUBILÉ de l'an 2000 ne pouvait s'achever sans une ferme mise au point d'ordre doctrinal. Elle est venue, mardi 5 septembre au Vatican, sous la forme d'un document, intitulé *Dominus Jesus*, signé par le cardinal allemand Josef Ratzinger, inamovible préfet (depuis 1981) de la Congrégation pour la doctrine de la foi, approuvé par le pape. Réaffirmant la supériorité de la religion catholique, ce document risque d'être accueilli comme une douche froide par tous ceux qui font profession d'œcuménisme – le rapprochement entre les confessions chrétiennes séparées – et de dialogue avec les religions non chrétiennes.

La répartition des tâches entre le pape et le cardinal Ratzinger est établie depuis longtemps. Au premier appartiennent les gestes symboliques, les baisers de paix avec les « frères séparés » protestants, anglicans ou orthodoxes, les visites dans les synagogues ou mosquées, les poignées de main aux bouddhistes ou hindouistes. Au cardinal Ratzinger, « gardien » de la doctrine, le devoir de « défendre » la foi catholique, selon lui menacée par trois dangers: le relativisme, selon lequel « toutes les religions se valent »; le subjectivisme, qui permet à chaque individu de « zapper » dans le « marché » des croyances; et, enfin, une fausse conception du pluralisme qui met sur un pied d'égalité toutes les religions, au lieu de dialoguer avec la certitude de ses convictions.

Première idée fautive qu'il entend combattre: croire que le christianisme est une révélation historiquement limitée, imparfaite et peut se compléter avec les autres révélations. Le cardinal Ratzinger réaffirme la plénitude de la révélation chrétienne: « Les mots, les œuvres et l'existence historique de Jésus (...) portent en eux le caractère complet et définitif des voies du salut de Dieu. » Il ajoute que seuls l'Ancien

et le Nouveau Testament sont « des textes inspirés ». Seul le christianisme mérite d'être qualifié de « foi », les autres confessions étant de simples « croyances » qui, si elles peuvent être des trésors de sagesse, ne relèvent que de la seule « expérience religieuse ».

Deuxième idée fautive, selon le cardinal Ratzinger: Jésus-Christ n'est pas « une figure historique particulière », à l'image d'un Bouddha, d'un Socrate ou d'un autre grand « sage » de l'humanité. Il est « l'unique médiateur entre Dieu et les hommes et le sauveur universel ». Il n'y a pas d'autre voie de salut que le christianisme. C'est une vérité « définitive »: « La volonté salvifique de Dieu est manifestée et accomplie, une fois pour toutes, dans le mystère de l'Incarnation, de la mort et de la Résurrection du Fils de Dieu. » Toutes les autres expériences du divin « ne peuvent tirer leur sens et leur valeur que de celle du Christ. Elles ne peuvent pas être considérées comme parallèles et complémentaires ».

## LOURDES CONSÉQUENCES

Jamais le gardien de la doctrine romaine n'avait été aussi loin dans la dénonciation des interprétations « erronées et réductrices » qu'il croit deviner dans les écrits de théologiens, asiatiques ou africains, qui cherchent à donner du christianisme un visage capable de se concilier avec des cultures locales et des sagesse aussi anciennes et vénérables que l'hindouisme, le bouddhisme ou les religions traditionnelles africaines. La foi chrétienne doit rester « exclusive, universelle, absolue ».

Troisième idée fautive: au nom d'un œcuménisme mal compris, mettre toutes les Eglises au même niveau. L'Eglise est « unique », souligne le cardinal Ratzinger, et, « malgré les divisions entre chrétiens, l'Eglise du Christ continue à exister,

en plénitude, dans la seule Eglise catholique ». La clé de cette « continuité historique » est la « succession apostolique » (les évêques sont nommés par le pape comme les apôtres l'ont été par le Christ). Les Eglises de la Réforme protestante (anglicanisme, luthéranisme, calvinisme, méthodisme, etc.) ont rompu la succession apostolique: leur épiscopat n'est pas « valide » et leur célébration du mystère eucharistique n'est ni « authentique ni intégrale ». Elles ne sont donc pas « des Eglises au sens propre ». Quant aux Eglises orthodoxes, si elles ne sont pas « en communion parfaite » avec l'Eglise catholique (le désaccord porte sur la « primauté » du pape, évêque de Rome), elles n'ont pas rompu « la succession apostolique et l'Eucharistie valide » et sont donc de véritables « Eglises particulières ».

Sans doute ces points de doctrine ne sont-ils pas nouveaux. Rome n'a jamais reconnu les ministères (épiscopat, sacerdoce) anglicans ou protestants. Mais les conséquences d'un tel document sur le dialogue œcuménique et interreligieux peuvent être lourdes. Dans sa conclusion, le préfet de la doctrine de la foi se défend de porter atteinte « à la considération respectueuse et sincère de l'Eglise pour les religions du monde ». Il n'en ajoute pas moins que les adeptes des autres religions se trouvent « dans une situation de grave indigence par rapport à ceux qui, dans l'Eglise, ont la plénitude des moyens de salut ».

H. T.

# Des banques suisses accusées d'avoir accepté des fonds détournés au Nigeria

La Commission fédérale dénonce le « comportement défaillant » de plusieurs établissements financiers dans une affaire mettant en cause l'ancien dictateur Sani Abacha et son clan

## BERNE

de notre correspondant

La place financière helvétique avait déjà été éclaboussée par les scandales liés aux fonds d'origine douteuse déposés dans les coffres de ses banques par les anciens présidents Ferdinand Marcos des Philippines et Mobutu Sese Seko du Zaïre. Malgré les garde-fous érigés depuis lors pour se prémunir d'éventuels désagréments avec « l'argent des potentats », elle se retrouve une nouvelle fois montrée du doigt dans l'affaire de sommes considérables détournées par l'ancien dictateur nigérian Sani Abacha, aujourd'hui décédé, et son clan. Plusieurs établissements, et non des moindres, sont directement mis en cause dans un rapport de la Commission fédérale des banques (CFB) rendu public lundi 4 septembre à Berne.

L'enquête de l'organe de surveillance avait été ouverte en novembre 1999, à la suite d'une demande d'entraide judiciaire des nouvelles autorités de Lagos. Selon l'actuel président nigérian, Olusegun Obasanjo, l'ancien dictateur et son entourage sont soupçonnés d'avoir détourné quelque 3 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros) des caisses de l'Etat entre 1993 et 1998, année de la mort de Sani Abacha.

Au total, 650 millions de dollars (730 millions d'euros) ont été retrouvés et bloqués dans des banques suisses tandis que, entre-temps, 115 millions de dollars (129 millions d'euros) étaient restitués au Nigeria. Au cours de ses in-

vestigations auprès de dix-neuf banques ayant accepté des fonds provenant de l'entourage du général Abacha, la CFB a constaté que douze d'entre elles avaient eu « un comportement défaillant ». Parmi ces dernières, six, dont trois établissements faisant partie du groupe Crédit suisse, se voient reprocher de « graves manquements ». Dans la même catégorie se retrouvent également le Crédit agricole Indosuez et l'Union bancaire privée. Ces banques auraient failli à leurs « obligations de diligence » en ouvrant, en toute connaissance de cause, des comptes à des proches du général Abacha. Les trois filiales incriminées du groupe Crédit suisse auraient ainsi accepté, fin 1999, des dépôts de l'ordre de 214 millions de dollars (240 millions d'euros) de la part de deux fils de l'ancien dictateur par l'intermédiaire d'un de leurs clients.

## RÉVISION INTERNE

L'organe de surveillance n'étant en mesure d'imposer ni sanctions ni amendes, les banques ainsi montrées du doigt ont tout au plus été sommées de mener des procédures de révision interne qui ont abouti, dans certains cas, à des licenciements ou à des mutations de responsables. D'autres établissements mentionnés pour « défaillances au plan de l'organisation » s'en tirent avec une admonestation écrite. Rappelant que les fonds litigieux ne provenaient pas seulement du Nigeria mais également de divers pays tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Autriche, la CFB relève que « d'autres places financières sont également concernées » par l'affaire Abacha.

L'enquête a également permis de montrer que des fonds ont été transférés de Suisse vers des établissements bancaires aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, au Luxembourg et au Liech-

tenstein. D'ailleurs, des comptes du clan Abacha ont aussi été bloqués au Luxembourg et, en juillet, dans trois banques de la principauté du Liechtenstein où 100 millions de dollars (112 millions d'euros) auraient été transférés, à en croire les estimations des avocats du gouvernement nigérian.

Parallèlement à l'entraide judiciaire accordée par Berne, le parquet de Genève a ouvert sa propre enquête. En avril, le juge chargé de l'instruction, Georges Zecchin, a inculpé d'abord un intermédiaire indien pour « faux dans les titres », puis un homme d'affaires nigérian résidant à Londres et associé de Mohammed Abacha, le fils de l'ancien dictateur. Détenu à Lagos pour l'assassinat en 1996 de la femme d'un opposant, celui-ci a été à son tour inculpé par le juge genevois de « blanchiment, participation à une organisation criminelle, escroquerie et gestion déloyale des intérêts publics ». Mohammed Abacha est soupçonné d'avoir détourné des sommes importantes lors de contrats conclus par l'Etat nigérian avec des sociétés étrangères.

Au Nigeria, le clan Abacha s'active pour entraver l'action de la justice. En juillet, la Haute cour fédérale de Lagos a approuvé une requête demandant l'arrêt des enquêtes sur les fonds détournés. Fin août, un tribunal a jugé illégale l'inculpation d'un citoyen nigérian par un magistrat étranger. Mais le gouvernement de Lagos se montre déterminé à récupérer les fonds publics détournés par les proches de l'ancien dictateur. En Suisse, le ministre des finances, Kaspar Villiger, a salué le sérieux du rapport de la CFB tout en soulignant que « ce genre d'affaire ne pouvait que nuire à la réputation de la place financière helvétique ».

Jean-Claude Buhner

# Le président iranien Khatami a rencontré des expatriés aux Etats-Unis

## NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Pour la deuxième fois en trois ans, le président iranien Mohammad Khatami a reçu, lundi 4 septembre, quelques centaines d'Iraniens expatriés aux Etats-Unis. Cependant, l'accueil réservé au président iranien a été nettement moins triomphal que lors de sa dernière visite à New York, en septembre 1998. Les quelque 800 participants, pourtant minutieusement choisis par la délégation iranienne à l'ONU, ont poliment écouté le président, l'applaudissant sans grand enthousiasme.

La réunion, organisée dans une grande salle de conférence de l'ONU, a duré trois heures, dont la moitié consacrée à l'allocation du président Khatami et l'autre moitié aux interventions de cinq Iraniens. Parlant sans notes en farsi, M. Khatami a exhorté ses compatriotes à faire preuve de patience face aux lenteurs des réformes en cours en Iran. « De toute façon, nous n'avons pas le choix, a-t-il dit. Il faut être patient pour que l'on puisse bâtir une société basée sur le droit et les lois, sinon nous serions obligés soit de retourner à la dictature, soit de faire face au chaos. » Comme en 1998, il a encore insisté sur la nécessité de diversifier l'économie iranienne: « Notre économie ne devrait plus

être basée uniquement sur le pétrole mais sur notre industrie », a indiqué le président, qui n'a guère fait allusion à la lutte de pouvoir qui se déroule actuellement en Iran.

En réponse, un industriel iranien n'a pas mâché ses mots. Parlant de la réussite des Iraniens expatriés aux Etats-Unis, Jahangir Ghaznavi a expliqué que les revenus des cent Iraniens les plus riches des Etats-Unis dépassent 1 milliard de dollars, et que leurs investissements s'élèvent à plus 50 milliards. Pour que ces industriels puissent investir en Iran, a dit M. Ghaznavi, le régime devrait « faciliter l'aller et retour des Iraniens expatriés », « ouvrir l'économie iranienne », ou encore « faire en sorte que les investisseurs iraniens ou étrangers soient sûrs que leur argent et leurs investissements seront en sécurité ».

Le président Khatami, arrivé dimanche à New York, devait coprésider, avec le directeur de l'Unesco, mardi 5 septembre, une conférence sur le « dialogue des civilisations », une initiative iranienne lancée pour rapprocher les peuples. La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a avancé son arrivée à l'ONU pour pouvoir assister à l'intervention de M. Khatami.

Afsané Bassir Pour

## TROIS QUESTIONS AU...

### PASTEUR JEAN-ARNOLD DE CLERMONT

1 **Président de la Fédération protestante de France, comment réagissez-vous à cette mise en cause du cardinal Ratzinger ?**

Je suis stupéfait de lire un tel texte aujourd'hui, précisément au cours de cette année du Jubilé, c'est-à-dire de commémoration par tous les chrétiens de la naissance du Christ, dont nous attendions de Rome autre chose au plan œcuménique. Qu'est-ce qui pousse à la publication à ce jour d'un tel texte ? Y a-t-il des tensions telles entre les différents courants du catholicisme qu'il faille donner des gages aux uns contre les autres ? Ou est-on à la veille d'échéances importantes qui nécessitent que certains soient en train de « resserrer les boulons » de la doctrine ?

2 **Votre qualité d'Eglises est contestée dans ce document du Vatican. Que répondez-vous au cardinal Ratzinger ?**

Nous avons toujours dit que les Eglises protestantes, dès lors

qu'elles recherchent le salut en Jésus-Christ, annoncent l'Evangile et partagent les sacrements sont pleinement des Eglises. En lisant un tel document, je crois assister à un retour en arrière de l'Eglise catholique qui voudrait, une fois encore, nous faire croire qu'elle est la seule à posséder la Vérité et accaparer le salut des hommes. Car cette manière de dire que les Eglises de la Réforme ne sont pas des Eglises comme les autres est un accaparement du salut en Jésus-Christ.

3 **Une telle déclaration peut-elle remettre en cause la marche en avant de l'œcuménisme ?**

Notre volonté œcuménique est intacte. Protestants, nous ne pouvons pas écarter la parole de Dieu, la recevoir, nous engager avec elle dans la vie concrète sans la partager avec nos « frères » et « sœurs » chrétiens de toute confession. En même temps, il faut dire fermement que, pour avancer, nous avons besoin d'entendre exprimer la même conviction du côté catholique.

Propos recueillis par Henri Tincq

# Le naufrage du « Koursk » donne des cauchemars aux amiraux

DEPUIS le naufrage du *Koursk*, les amiraux du monde entier font des cauchemars. Aucune marine n'est à l'abri de ce qui est arrivé, à la mi-août, en mer de Barents, au sous-marin russe de la flotte du Nord. Il existe quelque 450 sous-marins au sein d'une trentaine de marines dans le monde. Sur le lot, un peu moins de 160, lance-missiles stratégiques ou lance-torpilles, sont à propulsion nucléaire. Et, si les amiraux se disent inquiets, c'est parce que l'état de ces bateaux pourrait laisser à désirer dans de nombreux pays, à l'instar de ces « navires poubelles » de la marine marchande hors d'âge, délabrés ou insuffisamment entretenus.

L'effondrement de la marine russe, depuis l'implosion de l'ex-URSS, a souvent été décrit. Mais, ailleurs, la situation n'est peut-être pas plus brillante. Même s'ils n'en ont pas réellement les moyens, nombre d'Etats justifient leur achat de sous-marins par le besoin de disposer d'un outil militaire aux multiples missions, qui

offre l'atout de la discrétion et qui est, aux aguets, un efficace chasseur de sous-marins stratégiques.

Selon des experts de la construction navale militaire en France, sur un marché global de 90 milliards de francs (14 milliards d'euros) de bateaux de toutes catégories à l'exportation, dans le monde, le seul secteur des sous-marins représente un investissement probable de 40 milliards de francs (un peu plus de 6 milliards d'euros) durant la décennie à venir.

Or, la part du marché d'occasion a tendance à croître, c'est-à-dire celle des sous-marins acquis de seconde main et modernisés par le pays vendeur ou, sur place, par le pays client avec l'assistance du premier. La Russie est passée maître dans l'art de négocier de tels contrats, avec notamment des sous-marins d'attaque à propulsion classique, de la classe *Kilo*, *Romeo* et *Fox-Trot* (noms de code de l'OTAN), dont la technologie date d'avant les années 80. Moscou les propose à l'exportation, d'occasion ou

dans des versions spécialement aménagées à cette fin, en Asie, au Proche et Moyen-Orient, en Amérique latine, voire au Maghreb.

Le cauchemar des amiraux tient souvent au fait que, sur ces bateaux à risques, les coques, l'armement et les équipages ne sont ni entretenus ni entraînés autant qu'il est nécessaire, faute de crédits.

De ce point de vue, le cas de la Chine, à laquelle on attribue pas moins de 93 sous-marins, dont 87 à propulsion classique, suscite des doutes. Beaucoup de ces sous-marins sont militairement dépassés. Les spécialistes se rassurent en notant que les sous-marins chinois sortent rarement en mer ou qu'ils évitent de s'éloigner des côtes. La Chine s'est lancée dans le chantier d'un nouveau sous-marin stratégique et celui d'un nouveau sous-marin nucléaire d'attaque. Avec l'assistance de la Russie...

Jacques Isnard



# Clonage humain. Ce n'est pas pour demain.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## Tony Blair perd la plus populaire de ses ministres

Mo Mowlan, qui avait piloté, en 1998, l'accord de paix en Irlande du Nord, annonce son retrait du gouvernement

LONDRES

de notre correspondant

Sympathique bouille ronde, verbe agile, langue directe et parfois verte, Marjorie Mowlan, le plus iconoclaste, le plus « nature » et donc le plus populaire de tous les ministres de Tony Blair a annoncé lundi 4 septembre à Londres qu'elle ne briguerait plus de mandat électif. A quelques jours de son 51<sup>e</sup> anniversaire, en pleine possession de ses moyens, le « visage humain » de la « troisième voie », la star incontestée des congrès travaillistes, politicienne sagace et blairiste de la première heure, tire sa révérence. Et toute la planète médiatique locale de dénoncer le climat d'intrigues qui sévit « à la cour du roi Tony » et dont Mo, comme on nomme ici M<sup>me</sup> Mowlan, serait en quelque sorte la victime expiatoire. « Mo s'est avérée trop populaire pour Tony », avançait mardi le tabloïd des travailleurs, *The Mirror*.

### CRIME DE LÈSE-POPULARITÉ

L'histoire de la jalousie supposée du premier ministre remonte au congrès travailliste de 1998. Quinze mois de pouvoir. Tony Blair arpente le podium et cite chacun de ses ministres à l'admiration des foules. Arrive le nom de « notre chère et unique Mo », qui pilote alors avec courage et brio le difficile ministère des affaires nord-irlandaises, et c'est une interminable explosion de vivats. Les délégués acclament debout le nom de celle qui est alors créditée des fameux accords de paix d'avril 1998. Longuement interrompu dans son discours, Tony Blair prendra cette standing ovation qui s'adresse « à une autre personne que celle qui parle » avec humour. Ce ne sera pas le cas de tous les membres de son entourage, semble-t-il. Mo Mowlan confiera à un ami que l'espèce de crime de lèse-popularité qui vient d'être perpétré à l'encontre de King Tony

risque de lui coûter cher. « Ils ne me le pardonneront jamais », dit-elle. Députée depuis 1987, habituée des hautes sphères travaillistes où elle joua un rôle important dans l'avènement du blairisme, la dame connaît son monde...

Loyale à l'égard de ce parti qu'elle continuera, jure-t-elle, de servir, et à l'endroit de ce premier ministre qui reste « un bon ami » et dont elle est « sûre » qu'il ne fut jamais pour rien dans la discrète et efficace campagne de dénigrement menée contre elle, Mo Mowlan met fin, avec une certaine élégance, à des mois de spéculations. Depuis que Tony Blair, sur l'insistance des unionistes nord-irlandais, qui la trouvaient trop proche de leurs adversaires républicains, lui avait retiré au printemps le ministère de son cœur pour le confier à son ancien rival Peter Mandelson et lui donner, à elle, un ministère sans portefeuille vaguement destiné à coordonner la politique gouvernementale, en réalité véritable cimetièr des carrières politiques, on savait la ronde et joviale Mo déprimée et amère.

Elle ne quittera pas le gouvernement avant que soit fixée la date des prochaines élections : probablement dans quelques mois. Mais déjà, dans la presse comme dans la classe politique, y compris dans les rangs conservateurs, on regrette les bons mots et les fausses gaffes d'un ministre qui, il y a quelques semaines, proposait candidement que la famille royale et ses affidés soient délogés des palais afin que ceux-ci, « propriétés nationales », puissent être reconvertis dans des activités moins frivoles. La chose déclencha un beau tollé. « Monarchiste sincère », Tony Blair fit sèchement savoir qu'il ne partageait pas l'opinion de sa ministre. Pour elle, les jeux étaient faits.

Patrice Claude

## Aux Etats-Unis, le plein-emploi a un effet bénéfique sur les bas salaires

Un institut économique américain a étudié les effets paradoxaux de la nouvelle économie

L'étude publiée lundi par un institut économique de Washington se penche sur les effets de la nouvelle économie sur les salaires et les

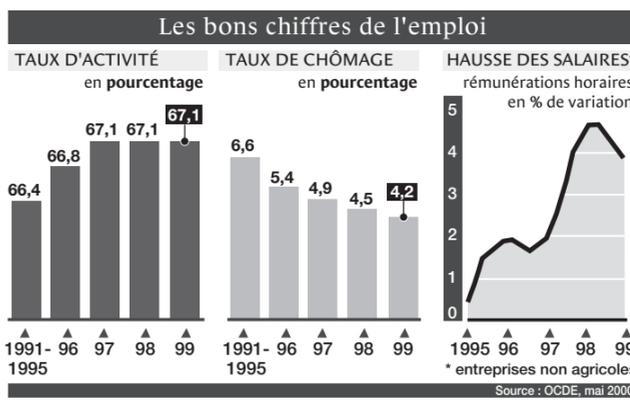
revenus aux Etats-Unis. Ses conclusions sont paradoxales : si l'ensemble des rémunérations augmente à nouveau depuis 1995 et si la part

des emplois stables s'accroît, les inégalités de revenus n'ont jamais été aussi fortes outre-Atlantique.

AUX ÉTATS-UNIS, la nouvelle économie semble commencer à profiter au plus grand nombre. Depuis 1995, tous les salariés voient leur fiche de paie augmenter après vingt ans de stagnation, voire de déclin. « Le bas niveau de chômage persistant des années 90 a eu un effet bénéfique, en particulier sur les salaires du bas de l'échelle », peut-on lire dans un volumineux rapport publié lundi 4 septembre à Washington par l'Economic Policy Institute (EPI), un organisme de recherche codirigé par Robert Reich et Lester Thurow et spécialisé dans l'étude des revenus des classes moyennes américaines.

Cette amélioration des salaires les plus bas s'inscrit dans une tendance générale à la hausse des rémunérations : entre 1995 et 1998, les salaires réels (après calcul de l'inflation) ont augmenté de 2,6 % par an, contre 0,6 % par an entre 1989 et 1995. Cependant, en raison de la baisse des contributions patronales aux assurances santé et retraite, la progression moyenne de la fiche de paie aux Etats-Unis depuis cinq ans a été d'un peu moins de 2 % par an.

Les économistes de l'EPI constatent un certain nombre d'autres effets positifs : la part des emplois stables à plein-temps augmente depuis 1995 (de 73,6 % à 75,1 % de l'ensemble des emplois, selon l'étude) et la part du travail à temps partiel « non-choisi » diminue (de 3,7 % à 2,6 % du total des emplois). La part des emplois précaires serait passée de 26,4 % à 24,8 % de l'ensemble des emplois au cours des cinq années qui viennent de s'écouler, selon les auteurs du rapport. De plus, même si les contributions patronales aux assurances sociales diminuent, la part des emplois couverts par une protection sociale augmente. Par ailleurs, on observe un rapprochement dans la progression des salaires de la majorité blanche et



Contrairement à l'opinion largement répandue selon laquelle les créations d'emplois concerneraient essentiellement des emplois médiocres, ce sont les occupations relativement bien rémunérées qui ont connu la croissance la plus soutenue.

des minorités ethniques (noire et hispanique).

Mais, si les effets de la nouvelle économie sont positifs, ce n'est pas grâce aux emplois fournis par le secteur des nouvelles technologies de l'information, dont la part demeure modeste (2 % de l'ensemble des emplois en 1999). C'est la progression rapide de la productivité, elle-même permise par les nouvelles technologies – et le recul du chômage qui l'accompagne –, qui permet d'aboutir à de tels résultats.

### « PIÈTRE MODÈLE »

« Grâce au bas niveau de chômage, les salariés ont été capables de trouver des emplois qui correspondent mieux à ce qu'ils re-

cherchent », concluent Lawrence Mishel, Jared Bernstein et John Schmitt, les trois auteurs du rapport.

Ces analyses signifient-elles que les Etats-Unis ont trouvé la clé d'une prospérité partagée ? Ce n'est pas l'avis des auteurs du rapport, qui déclarent que l'Amérique est un « piètre modèle » pour le reste du monde. Ils soulignent que l'inégalité dans la distribution des revenus est plus importante aux Etats-Unis que partout ailleurs. Même si les salaires du bas de l'échelle se rapprochent de la moyenne, les salaires les plus élevés continuent à progresser beaucoup plus vite que les autres.

Par ailleurs, les revenus tirés du capital ne profitent pas à tous, loin

de là. Moins de la moitié des foyers possèdent des actions. 1 % des foyers contrôlent 38 % de la richesse nationale, alors que 80 % des foyers en contrôlent seulement 17 %. « Le boom du marché des actions a profité à un petit nombre d'individus fortunés, mais n'a fourni que peu de gains financiers à la vaste majorité des foyers américains », soulignent les auteurs du rapport. Ces trois économistes ajoutent que « des dizaines de millions de salariés ne disposent pas d'assurance santé ou retraite ni de congés payés ». Si les familles les moins favorisées voient leur niveau de vie progresser, c'est au prix d'une progression constante des horaires de travail et d'un endettement qui prend des dimensions parfois vertigineuses.

En termes de revenus (et non exclusivement de salaires), les Etats-Unis présentent un profil hautement inégalitaire. Par ailleurs, la progression du revenu par tête n'y est pas exceptionnelle : « Entre 1989 et 1998, le revenu moyen par tête a augmenté de 1,6 % par an, plus que la France, l'Allemagne et le Japon mais moins que la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas ou l'Australie. » En outre, contrairement aux idées reçues, les Etats-Unis connaissent une faible mobilité entre les différents niveaux de salaires : un salarié du bas de l'échelle a peu de chances de progresser vers des échelons supérieurs, autrement dit de sortir d'un niveau de revenu qui s'apparente à une « trappe de pauvreté ».

Lucas Delattre

## L'Europe lance un ultimatum à Washington concernant ses aides déguisées à l'exportation

LE COMMISSAIRE européen au commerce, Pascal Lamy, ne s'en laisse pas conter. Début septembre, il a pris sa plus belle plume pour avertir son collègue américain, Stuart Eizenstat, que l'Union européenne (UE) était prête à déposer un recours auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si Washington ne faisait pas plus d'efforts pour éliminer les cadeaux fiscaux qu'elle consent à ses entreprises exportatrices. Pour les Quinze, le projet de loi déposé devant le Congrès américain et censé modifier, à la demande de l'OMC, la législation en vigueur, n'est qu'une opération cosmétique. Malgré des modifications de façade, le dispositif américain constituera, demain comme hier, des subventions déguisées.

Un avertissement sans frais (pour l'instant), mais qui risque bien d'attiser la guerre de tranchées que se livrent l'Europe et les Etats-Unis. D'autant que l'affaire touche un des maillons essentiels du dispositif législatif américain, mis en place sous diverses formes depuis les années 70 pour favoriser les ventes à l'étranger, dans un contexte où le déficit commercial des Etats-Unis ne cesse de se creuser. En cause, le régime des Foreign Sales Corporations (FSC) qui permet aux entreprises américaines d'alléger leur charge fiscale. Il s'agit de filiales étrangères fantômes, généralement basées dans des paradis fiscaux (95 % sont établies à la Barbade ou dans les îles Vierges) et par lesquelles transitent fictivement les opérations à l'exportation. Un quart des exportations américaines bénéficieraient de ces aides.

L'UE estime à 4 milliards de dollars le montant de ces subventions déguisées pour 1999. Car si, dans un premier temps, ces pratiques bénéficiaient essentiellement aux constructeurs aéronautiques, elles couvrent désormais un champ très large d'activités industrielles et de services : Kodak, General Motors, Caterpillar, Chrysler, Union Carbide ou Boeing, Procter & Gamble, ExxonMobil et d'autres en profitent largement. Une grande partie des exportations de céréales et de soja passent également par ce canal. L'agriculture américaine est même la deuxième utilisateur de FSC, selon un expert. Depuis 1997, les sociétés de logiciels informatiques

sont venues grossir les rangs des entreprises autorisées à y faire appel.

Sommés par l'OMC de se mettre en conformité avec les règles du commerce international d'ici le 1<sup>er</sup> octobre, les Etats-Unis proposent de modifier la réglementation sur les FSC, en limitant l'accès à des exonérations d'impôts aux entreprises dont les exportations auront un contenu local de plus de 50 %. Le nouveau dispositif bénéficierait même désormais aux entreprises produisant hors de leurs frontières. Seule différence avec les FSC : il ne serait plus nécessaire de créer une société-écran dans un paradis fiscal pour jouir de ces avantages fiscaux.

dossier des FSC. La meilleure défense étant l'attaque, ils pourraient ressortir un certain nombre de dossiers contre l'Union de manière calmer les ardeurs européennes. En dénonçant les différents mécanismes de soutien européens, notamment à l'agriculture ; en revenant sur certaines dispositions fiscales des Quinze, notamment françaises, qui concèdent aux entreprises un report d'impôt sur les bénéfices de leurs filiales à l'étranger dans leurs premières années d'exercice ; en saisissant l'OMC sur les subventions européennes au constructeur Airbus, dont le projet est directement concurrent du B 747.

### Minicrise à la direction de la concurrence à Bruxelles

La démission de l'Irlandais John Temple-Lang, haut fonctionnaire de la direction de la concurrence à la Commission européenne (la DG IV), annoncée lundi 4 septembre à la « une » du *Financial Times*, est un signe des difficultés que connaît cette direction dans sa volonté de mieux réguler les fusions-acquisitions en Europe. Ce responsable aurait critiqué l'absence de volonté de réforme de la DG IV dans un sens qui, selon le *FT*, « garantit aux entreprises une écoute plus équitable » dans l'étude de leurs dossiers.

Le commissaire Mario Monti avait annoncé en juillet sa volonté de procéder à une vaste réforme des règles de la concurrence, qui lui permette d'élargir et de renforcer son contrôle sur les concentrations en Europe – une réforme qui suscite l'inquiétude de nombre de sociétés. Récemment, la DG IV a refusé plusieurs grandes fusions, en particulier celles de Pechiney et Alcan, et de WorldCom et Sprint. Une enquête est en cours sur la fusion Vivendi-Universal.

Les Etats-Unis se laisseront-ils impressionner par les menaces européennes ? L'époque ne s'y prête pas. Les entreprises américaines sont de précieux alliés en période électorale et on voit mal l'administration américaine leur retirer des avantages fiscaux qui dopent leurs activités.

### SANCTIONS COMMERCIALES

Déjà Washington a cédé à la pression du puissant conglomérat Chiquita, en faisant voter par le Congrès un système de sanctions commerciales tournantes – dit carrousel – révisables tous les six mois. Dans le cas du contentieux sur la banane, il permettrait de frapper à 100 % les importations de roquefort, puis le camembert, puis un autre produit, etc., désorganisant totalement les entreprises productrices. Tout porte à croire que les Américains ne désarmeront pas sur le

Ils ne sont pourtant pas dans une position extrêmement confortable vis-à-vis de l'OMC. L'Organisation mondiale du commerce ne cache plus ses réticences à l'égard des pratiques américaines en matière d'exportations et le fait savoir bruyamment. La semaine dernière, elle a carrément accusé les Etats-Unis de protectionnisme et leur a demandé de modifier leur loi anti-dumping en vigueur depuis... 1916. Cette loi vise à protéger les industries américaines victimes, selon Washington, de la concurrence déloyale de produits importés par des firmes étrangères à des prix inférieurs à leurs coûts de production. Il y a un an, les Etats-Unis ont utilisé ce texte pour doubler les droits de douane appliqués aux importations d'acier en provenance du Brésil.

Babette Stern

## CAMEROUN : PROJET DE PARTENARIAT ENTRE LES SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS. CR 3559-CM

APPEL D'EXPRESSION D'INTÉRÊT POUR DES SERVICES DE CONSULTATION

Dans le cadre du programme d'ajustement, le Gouvernement du Cameroun s'est engagé dans une réforme en profondeur du système de protection sociale au pays. Dans ce contexte, une stratégie de réforme a été adoptée par le Gouvernement. Les autorités recherchent des Consultants (individus ou cabinets) pour effectuer des études complémentaires pour faciliter la mise en œuvre de cette stratégie.

A cette fin le gouvernement a reçu l'Association Internationale pour le Développement (AID) un crédit, dont une partie sera utilisée pour financer les contrats relatifs à ces études. Les études qui se poursuivront sur une période d'environ six mois à partir de fin septembre 2000 sont les suivantes :

- Etudes actuarielles de la sécurité sociale
- Etude sur l'architecture juridique et institutionnelle à mettre en place pour assurer la gestion séparée des branches (pensions, allocations familiales, risques professionnels) à moindre coût
- Etude sur l'action sanitaire et sociale
- Evaluation du patrimoine de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
- Etude sur le financement des branches et sur les mécanismes de résorption des problèmes de trésorerie
- Etude sur les méthodes d'extension de la sécurité sociale au secteur informel et aux autres couches de la population
- Etude sur le rôle de l'Etat dans le domaine de la sécurité sociale
- Etude sur la détermination des modifications à apporter au cadre législatif pour tenir compte des axes et objectifs de la réforme

Le Comité de Pilotage de la réforme de la Sécurité Sociale agissant au nom du Gouvernement invite les Consultants éligibles à indiquer leur intérêt à fournir une partie ou toutes les prestations sus mentionnées. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour fournir ces prestations (brochures ou plaquettes, Curriculum Vitae, études précédemment réalisées dans des domaines similaires...)

Les expressions d'intérêt doivent être soumises au plus tard le 27 septembre 2000 à midi, heure locale à l'adresse suivante en indiquant les études visées :

Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic

B.P.: 13854, Yaoundé - Cameroun

Immeuble CNR

Tél.: (237) 23 21 43 / 22 38 16

Fax : (237) 22 38 50

Des demandes d'information peuvent également être adressées à cette adresse.

## M. Poutine rejette la revendication du Japon sur les îles Kouriles

TOKYO. Le président russe Vladimir Poutine a opposé, lundi 4 septembre à Tokyo, une fin de non-recevoir à la demande du Japon de récupérer les quatre petites îles des Kouriles du Sud, un refus qui devrait encore repousser la signature d'un traité de paix entre la Russie et le Japon. Commentant une proposition du premier ministre japonais, Yoshino Mori, selon lequel les frontières de son pays pourraient être étendues afin d'inclure les îles disputées, M. Poutine a déclaré : c'est « une idée courageuse et bien étudiée mais elle ne correspond pas exactement à celle de la Russie ».

Les deux dirigeants ont cependant convenu de poursuivre les négociations. « Le résultat des entretiens est que la date-butoir de l'an 2000 pour la signature [d'un traité de paix] a été effacée », a indiqué une source russe citée par l'agence Interfax. Les dirigeants russe et japonais s'étaient engagés, il y a trois ans, à conclure un traité de paix avant la fin de l'an 2000. Tandis que Moscou espère obtenir des investissements japonais dans l'Extrême-Orient russe, le différend territorial des Kouriles, annexées par l'URSS à la fin de la seconde guerre mondiale, bloque la normalisation des relations entre les deux pays. — (AFP)

## Russie : trois morts dans l'explosion d'une bombe sur un marché de Riazan

MOSCOU. L'explosion d'une bombe, lundi 4 septembre, sur un marché de la ville de Riazan, à 200 kilomètres à l'est de Moscou, a fait trois morts et dix blessés, selon un bilan établi mardi par la télévision ORT. Le ministre de l'intérieur, Vladimir Rouchaïlo, a exclu lundi la thèse d'un acte terroriste, estimant que l'explosion était le résultat d'« un conflit local » entre commerçants caucasiens et afghans pour le contrôle du marché. La bombe, d'une puissance d'environ 300 grammes de TNT, a tué sur le coup deux vendeuses, un ressortissant afghan décédant quelques heures plus tard de ses blessures.

Cette explosion survient moins d'un mois après l'attentat qui a fait 12 morts et une centaine de blessés, le 8 août, dans un passage souterrain au centre de Moscou. La police avait alors indiqué privilégier la piste des indépendantistes tchéchènes, sans toutefois produire d'élément concret. — (AFP)

## Le général Pinochet s'est adressé aux Chiliens

LE GÉNÉRAL Augusto Pinochet a exprimé l'espoir que les Chiliens surmontent « leurs divisions et leurs douleurs » dans un bref communiqué diffusé, lundi 4 septembre, à Santiago, à l'occasion du jour de l'Unité nationale. Dans ce message, le premier depuis son retour au Chili, l'ancien dictateur n'a fait aucune allusion à sa situation juridique et au fait qu'il a été privé de son immunité parlementaire le 8 août. Le vieux caudillo de 84 ans, qui fait l'objet de 170 plaintes au Chili pour des crimes commis sous son régime militaire (1973-1990) ayant entraîné la mort ou la disparition de plus de 3 000 personnes, devra répondre aux questions du juge Juan Guzman le 9 octobre. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : le candidat républicain à la Maison Blanche, George W. Bush, a publiquement regretté, lundi 4 septembre au soir, des propos tenus dans la journée insultant un journaliste américain. « Je regrette que ces propos aient été diffusés sur la place publique », a déclaré le gouverneur du Texas, en s'exprimant devant la presse à son arrivée à Allentown, Pennsylvanie (est). « Tu vois, là-bas, il y a Adam Clymer [un journaliste], du New York Times : c'est un salopard de première », avait déclaré, quelques heures auparavant, en aparté, à Dick Cheney, candidat à la vice-présidence, le gouverneur du Texas lors d'un déplacement à Naperville (Illinois), sans savoir qu'il parlait devant un microphone ouvert. Ces propos ont aussitôt créé un début de panique dans le camp Bush, qui s'est ensuite attaché à en minimiser la portée. — (AFP)

■ **CHINE** : un évêque de l'Eglise catholique clandestine, M<sup>re</sup> Joseph Jiang Ming Yuan, a été arrêté par la police le 26 août, selon l'agence Fides du Vatican. Evêque auxiliaire de Zhao Xian (Hebei), il avait été sacré, sans l'autorisation du gouvernement, le 8 août par l'évêque de ce même diocèse, M<sup>re</sup> Raymond Wang Chong Ling. Selon Fides, « l'arrestation de M<sup>re</sup> Jiang Ming Yuan est un nouveau chapitre de la campagne lancée par le gouvernement de Pékin pour éliminer l'Eglise catholique souterraine ». — (AFP)

■ **ISRAËL** : quelque 15 000 enfants palestiniens du secteur oriental annexé de Jérusalem sont privés d'école en raison d'une politique discriminatoire des autorités israéliennes, a indiqué, lundi 4 septembre une organisation palestinienne pour le respect des droits de l'homme. « Les infrastructures scolaires sont clairement insuffisantes à Jérusalem-Est », a affirmé, dans un rapport, cette organisation. « En moyenne, quelque 15 000 enfants palestiniens ne sont pas scolarisés, d'une part faute de classes et d'autre part parce que leurs parents ignorent leurs droits à l'éducation gratuite des enfants », a-t-il ajouté, rappelant à Israël que « les habitants arabes de Jérusalem contribuent pour 26 % aux revenus de la municipalité, et ne bénéficient que de 5 % de ses services ». — (AFP)

■ **ITALIE** : un navire transportant 430 immigrants clandestins a été intercepté, lundi 4 septembre, par les garde-côtes italiens au large de la Calabre et amené dans le port de Roccella Jonica. Il s'agit essentiellement de Kurdes et de Pakistanais, dont une cinquantaine de femmes et 70 enfants. Le navire, sans pavillon ni nom, serait parti de Turquie il y a quatre jours. — (AFP)

■ **SAHARA OCCIDENTAL** : le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz a déploré, dimanche 3 septembre devant les responsables de son mouvement, le retard pris dans les négociations, « Il est nécessaire de se préparer à un retour imminent aux armes si le Maroc persiste dans sa politique de blocage du plan de paix de l'ONU », a déclaré le dirigeant sahraoui. — (AFP)

## L'Inde achète dix Mirage 2000 à la France

NEW DELHI. Le gouvernement indien a donné son feu vert, lundi 4 septembre, à l'achat par l'armée de l'air de 10 Mirage 2000-H pour une somme estimée à environ 2,4 milliards de francs (378 millions d'euros). En négociation depuis plusieurs années, ce contrat est un complément à la vente, en 1986, de 40 premiers Mirage 2000-H, une version dite multirôles capable de missions air-air et air-sol. L'armée de l'air indienne a perdu trois de ses appareils à l'entraînement, et elle a souhaité en acheter dix autres pour, à la fois, reconstituer ses deux escadrons et disposer de pièces de rechange pour les avions en ligne. Ce contrat pourrait ouvrir la voie à de futures discussions sur l'adoption par l'Inde du dernier-né, le Mirage 2000-5. Les Indiens sont intéressés mais, pour l'instant, le prix des appareils est un frein. Les 10 Mirage 2000-H devraient être livrés dans les trois ans à venir. — (Corresp.)

# Rapprochement entre syndicats et gouvernement allemands sur la retraite par capitalisation

Les salariés pourraient y consacrer jusqu'à 4 % de leur revenu

En acceptant de réindexer les pensions sur la hausse des salaires dès 2001, le chancelier Gerhard Schröder a conclu un accord avec les syndi-

cats qui ouvre la réforme des retraites, son deuxième grand chantier après la réforme de la fiscalité. La retraite par répartition est sauvegar-

dée, mais le montant des pensions passera de 70 % à environ 64 % du salaire d'ici à l'an 2030. La capitalisation viendra s'y ajouter.

**BERLIN**  
de notre correspondant

Les syndicats allemands avaient promis un « automne chaud ». Celui-ci n'aura pas lieu. Les syndicats et le Parti social-démocrate du chancelier Gerhard Schröder ont sensiblement rapproché, lundi 4 septembre, leurs positions sur la réforme des retraites. M. Schröder a fait une concession de taille, annonçant que les pensions seraient de nouveau indexées sur la hausse des salaires net dès 2001. Ce principe allemand, qui permet aux retraités de profiter de la croissance de l'économie, avait été suspendu en 1999 pour deux ans par le ministre des finances, Hans Eichel, pour financer son plan d'économies. Les pensions 2000 et 2001 devaient être indexées sur l'inflation et les syndicats craignaient que ce provisoire ne devienne définitif.

Le retour avec un an d'avance à l'ancienne formule permet de « briser la glace » entre syndicats et gouvernement et ouvre la voie à l'adoption à l'automne de la réforme des retraites, deuxième grand projet de Gerhard Schröder

après la réforme de la fiscalité. Celui-ci a besoin de l'approbation de l'opposition chrétienne-démocrate qui domine le Bundesrat, la chambre représentative des Länder. La tactique du chancelier est de céder suffisamment aux exigences de l'opposition pour qu'elle soit dans l'impossibilité de refuser sa réforme.

### FONCTIONNAIRES EXCEPTÉS

Le gouvernement Schröder prévoit de baisser le montant des retraites par répartition de 70 % à environ 64 % du salaire d'ici à l'an 2030. Le but de la manœuvre est de stabiliser autour de 20 % les cotisations retraites des salariés et des employeurs, pour ne pas renchérir le coût du travail et donc favoriser l'emploi. Lors de son arrivée au pouvoir, le gouvernement Schröder avait aboli l'impopulaire réforme adoptée juste avant les élections par le chancelier Helmut Kohl, qui procédait du même esprit. A une différence près, le gouvernement Schröder prévoit, en même temps, l'introduction de retraite par capitalisation, pour

compenser la moindre progression annoncée du montant des retraites par répartition. Chaque salarié pourrait d'ici à 2008 investir jusqu'à 4 % de son salaire pour sa retraite (jusqu'au plafond de la Sécurité sociale, soit environ 4 000 deutschemarks par an pour un célibataire, 8 000 deutschemarks pour un couple). Les montants épargnés seraient déductibles de l'impôt sur le revenu. Pour les salaires plus faibles, pour lesquels la déductibilité fiscale est moins intéressante, l'impôt sur le revenu resterait dû, mais l'Etat abonderait les sommes épargnées, selon une formule qui reste à établir.

L'ensemble du dispositif devrait coûter une vingtaine de milliards de marks par an à compter de 2008. Les fonctionnaires en sont exclus. Un projet de loi doit être présenté courant septembre.

Les sommes épargnées ne seraient pas seulement être investies en assurance-vie, mais aussi, à la demande des banques, dans des fonds d'investissement, à condition qu'ils soient reversés sous

forme de rente ou sur période longue, mais pas en un seul versement. A l'issue de la réunion avec M. Schröder, les syndicats n'ont pas réitéré leur revendication de voir les employeurs participer financièrement à la création des fonds de pension.

Tout n'est pas réglé et gouvernement et syndicats ont formé un groupe de travail pour régler leurs différends. Le gouvernement doit trouver un moyen de relancer les plans d'épargne entreprise, qui permettent aux salariés de devenir actionnaires de leur entreprise et dont le succès est mitigé. Enfin, le ministre du travail, Walter Riester, veut pour sa part mettre en place une retraite de base, accordée à tous, qui serait financée par l'impôt et non pas les cotisations sociales. Un projet vivement contesté par l'opposition qui y voit le début du démantement du lien entre cotisations et retraite. Il n'empêche, mardi 5 septembre dans la matinée, la voie vers un règlement du dossier des retraites s'est ouverte.

Arnaud Leparmentier

LOCATION  
LONGUE DUREE ET  
GESTION DE PARC  
AUTOMOBILE

# MIEUX ANTICIPER

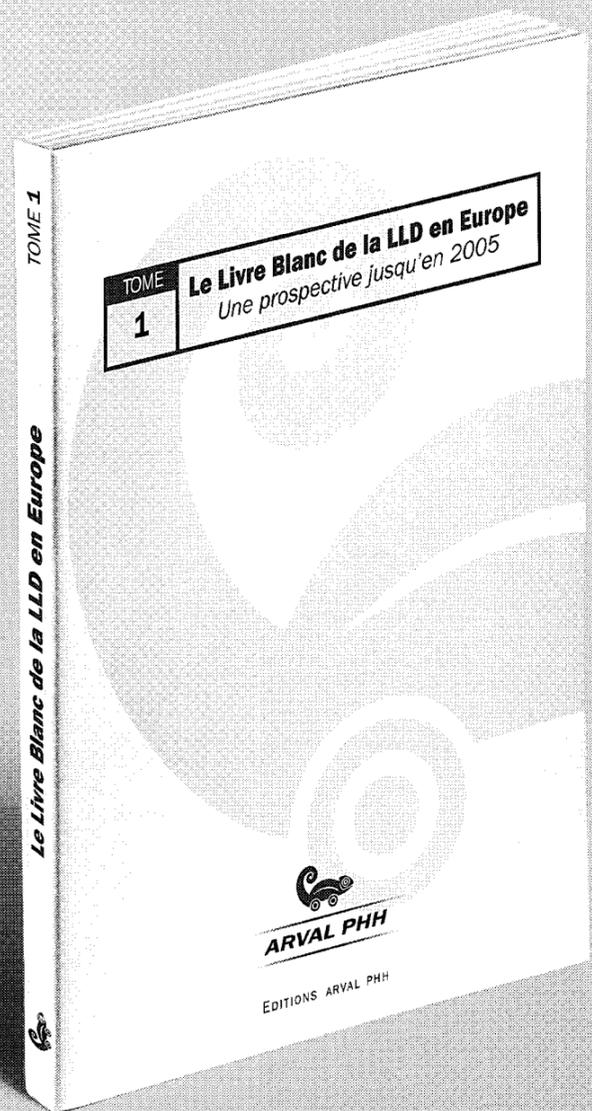
### Une prospective jusqu'en 2005

Quelles sont les nouvelles opportunités en matière de gestion de parc pour les entreprises ?

Quelle incidence a la taille de l'entreprise dans le choix des nouvelles solutions ?

En quoi les nouvelles technologies vont-elles changer la relation Opérateur-Entreprise-Conducteur ?

Des analyses, des exemples, et des données qui vont aider les décideurs à définir leur "Car Policy" et surtout à anticiper.



Pour recevoir gratuitement votre exemplaire

Vous pouvez le commander en retournant ce coupon à Arval PHH à l'attention de Barbara Martin, 119/121 Grande Rue 92318 Sèvres Cedex. Ou en téléphonant au 01 41 14 84 48 ou encore par e-mail : [barbara.martin@arval.fr](mailto:barbara.martin@arval.fr)

Nom.....Prénom.....

Société.....Adresse.....



ARVAL PHH



Rien ne doit vous empêcher d'avancer

**CORSE** Le Monde publie deux documents qui éclairent la rupture entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement au sujet de la Corse. Le 8 juin, en effet, dans une « note » et

un « document d'orientation », l'ancien ministre de l'intérieur avait consigné ses propositions pour l'avenir de la Corse en précisant qu'elles allaient « à l'extrême limite de ce qui

[lui] paraît acceptable du point de vue de l'Etat républicain ». Cette limite allait néanmoins être outrepassée par M. Jospin dans les conclusions remises aux élus de Corse le

20 juillet. ● LE STATUT proposé par M. Chevènement excluait tout transfert de compétences législatives et prévoyait un mode de scrutin défavorable aux nationalistes. ● LES DÉ-

PUTÉS socialistes estiment qu'un effort de pédagogie s'impose sur la démarche du gouvernement, au-delà des explications données par M. Jospin à La Rochelle (lire page 7).

# Dès le 8 juin, Jean-Pierre Chevènement mettait en garde Lionel Jospin

Dans une « note à l'attention de monsieur le premier ministre », signée de sa main et tenue secrète, le ministre de l'intérieur de l'époque avait indiqué « l'extrême limite » de ce qui lui paraissait « acceptable » pour définir un nouveau statut de la Corse

C'EST L'HISTOIRE d'un divorce, d'une succession d'incompréhensions, de méfiances sourdes, d'avertissements sous-estimés de part et d'autre : l'histoire qui, entre le début du mois de juin et la fin du mois d'août, conduit à la démission de Jean-Pierre Chevènement du gouvernement.

Cette histoire se noue, en réalité, il y a plusieurs mois. Lorsque, le 30 novembre 1999, devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin invite l'ensemble des élus de l'Assemblée de Corse, nationalistes compris, à venir discuter avec lui, à l'Hôtel Matignon, pour réfléchir à l'avenir de l'île, le ministre de l'intérieur est stupéfait : « Quatre jours avant, Jospin m'avait dit : "On ne bouge pas" », assure-t-il aujourd'hui. Six mois durant, pourtant, M. Chevènement va, bon gré, mal gré, jouer le jeu du « processus de Matignon ». Régulièrement, certes, il grommelle sa différence, mais, soucieux d'éviter des « dérives » qu'il pressent, il croit possible de peser « de l'intérieur » sur les discussions engagées avec les élus au printemps.

Lors des « lundis de Matignon », le directeur de son cabinet, Jean-Paul Proust, participe – vigilant – aux discussions menées par le conseiller du premier ministre en charge du dossier, Alain Christnacht.

Le 8 juin, donc, le ministre de l'intérieur estime le moment venu de tirer les conclusions de ces discussions. Dans une « note à l'attention de monsieur le premier ministre » (lire ci-dessous), il estime que le groupe de travail avec les élus va arriver rapidement au terme de ses travaux et qu'il importe « d'examiner maintenant les suites à donner pour offrir une perspective à la fois nouvelle et raisonnable ». Il joint à cette note un « document d'orientation » qui vise à doter la Corse « d'un statut rénové » et qui prévoit « de larges délégations de compétences et le transfert d'une part du pouvoir réglementaire ». Et il met très nettement en garde le premier ministre : ce projet, écrit M. Chevènement, « va à l'extrême limite de ce qui me paraît acceptable du point de vue de l'Etat répu-

blicain. (...) Dans mon esprit, il s'agit d'un point d'arrivée et non d'un point de départ. »

Lorsque, le 18 juillet – veille du jour où le gouvernement arrête ses propositions définitives –, le ministre de l'intérieur déclare, dans nos colonnes (*Le Monde* du 19 juillet) : « Concéder le pouvoir législatif, c'est concéder la souveraineté. (...) J'ai mes convictions. Lionel Jospin les connaît. Il sait jusqu'où je ne peux pas aller », c'est à cette note écrite du 8 juin qu'il fait référence. Comme gage de la clarté de sa démarche et de sa « loyauté » à l'égard du premier ministre. Et parce qu'il croit encore possible, au dernier moment, de faire partager ses « convictions » à M. Jospin.

## INQUIÉTUDES PARTAGÉES

En réalité, les jeux sont faits. En signifiant par écrit, dès le 8 juin, le point extrême de ce qui lui paraît acceptable, M. Chevènement a cru possible de verrouiller la suite des discussions avec les élus au moment même où, dans l'esprit du premier ministre, s'engageait véri-

tablement la négociation politique avec eux. Les deux verrous qu'il propose sont, en effet, très dissuasifs : d'une part il écarte tout transfert à l'Assemblée de Corse de pouvoirs législatifs, sauf à appliquer le pouvoir d'« adaptation » déjà prévu par l'article 26 de l'actuel statut de la Corse, adopté en 1991 ; d'autre part, il recommande une réorganisation institutionnelle de l'île maintenant deux collectivités – un département et une collectivité territoriale –, assortie d'un mode de scrutin mixte, à la fois proportionnel et cantonal, dont l'objectif tacite est d'empêcher que les nationalistes ne puissent y détenir un jour le pouvoir.

Or, ce sont précisément les deux points sur lesquels le premier ministre ne veut pas fermer la discussion. Dès le 3 juillet, M. Christnacht prend l'initiative d'évoquer l'« hypothèse » d'un pouvoir législatif « partagé », en plus de transferts de compétences réglementaires. Lors d'une réunion du gouvernement, présidée par M. Jospin, le 6 juillet, à l'Hôtel Ma-

tignon, M. Chevènement dénonce vigoureusement cette ouverture, dont il n'a pas été informé ; il voit ses inquiétudes partagées, à des degrés variés, par bon nombre des ministres présents.

Néanmoins, c'est bien l'hypothèse d'un transfert de pouvoir législatif qui est proposée aux élus de Corse le lundi 10 juillet. Même si elle est encadrée d'un luxe de précautions et assortie, dans une première étape allant jusqu'à 2004, de la validation, en amont et en aval, par le Parlement. Quant à la simplification institutionnelle, le premier ministre arbitra, finalement, en faveur de la collectivité unique, réclamée par les présidents des groupes de l'Assemblée de Corse le 12 juillet à Ajaccio.

## ERREURS D'APPRECIATION

En s'arc-boutant, dès le 8 juin, sur ses positions, M. Chevènement a donc mis en place la mécanique qui ne pouvait conduire qu'à son départ du gouvernement. Sauf à se renier. Dès la mi-juillet, lors d'une réunion de ses plus proches conseillers, il en soupèse l'hypo-

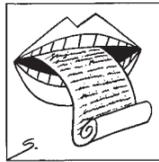
thèse. La suite n'aura été qu'affaire d'opportunité, avec – là encore – quelques erreurs d'appréciation de l'ancien ministre de l'intérieur. Lorsqu'il rencontre M. Jospin, le 29 juillet, au lendemain du vote des élus corses approuvant les propositions du gouvernement, il lui fait savoir sans ambiguïté qu'il ne saurait être le ministre qui défendrait un projet de loi avec lequel il est en désaccord radical. Il le lui confirme ensuite, par écrit. Mais les deux hommes conviennent, selon la formule du premier ministre, de se donner « le temps de la réflexion ».

M. Chevènement n'exclut pas, à ce moment, d'envisager un départ en douceur, « à l'automne », en même temps que Martine Aubry, voire « vers Noël », prenant prétexte des municipales. Il aura, une dernière fois, surestimé sa position. Le 28 août, lors de leur ultime entretien sur le dossier corse, M. Jospin ne lui a pas laissé d'autre choix que de partir. Tout de suite.

Gérard Courtois

## « L'extrême limite de ce qui me paraît acceptable... »

VOICI LE TEXTE de la « Note à l'attention de monsieur le premier ministre », signée par Jean-Pierre Chevènement, en date du 8 juin 2000 :



VERBATIM

« Le groupe de travail que vous avez mis en place avec les élus corses a permis d'échanger sur tous les thèmes, sans provoquer à ce stade de rupture. Ce groupe de travail achèvera son tour d'horizon le 15 juin sur les transferts de compétences et le lundi 19 juin sur le projet de loi-programme. Il n'aura plus guère de matière et donnera l'impression de s'essouffler dès le 26 juin. Il convient donc d'examiner maintenant la suite à donner pour offrir une perspective à la fois nouvelle et raisonnable.

» Vous trouverez ci-joint un document d'orientation préparé par mes services qui s'inscrit dans la perspective que vous avez ouverte le 13 décembre 1999 et tient compte de la « plage commune » entre les deux motions votées, le 10 mars 2000, par l'Assemblée de Corse. A ce stade, il doit impérativement rester secret.

» Ce projet, qui vise à doter la Corse d'un statut rénové, comporte de larges délégations de compétences et le transfert d'une part du pouvoir réglementaire. Il va à l'extrême limite de ce qui me paraît ac-

ceptable du point de vue de l'Etat républicain. Il risque en effet de comporter de graves effets de pollution sur l'ensemble de l'organisation de l'Etat en métropole et outre-

mer. » Ce projet constitue un pari fait sur la responsabilité des élus corses dans des domaines très sensibles, comme l'urbanisme et l'environnement. Il importe au plus haut point que l'Assemblée de Corse soit gouvernable. Le mode de scrutin mixte, conforme aux exigences du Conseil constitutionnel, le permet. L'intérêt de l'Etat est d'avoir en face de lui un interlocuteur stable et non pas un exécutif faible, à la merci de majorités de rencontre.

» Bien entendu dans mon esprit il s'agit d'un point d'arrivée et non d'un point de départ. Le but de ce document qui vous est destiné personnellement est de « cadrer » le travail interministériel et de servir en quelque sorte de « feuille de route » pour la conduite des débats internes au gouvernement. Pour des raisons évidentes, il devrait être fractionné par sujets. En aucun cas il ne doit être diffusé tel quel.

» Une fois les grands choix arbitrés par vous-même, les grandes lignes d'un rapport d'étape pourraient être présentées au groupe mixte Etat-élus de Corse et faire l'objet de deux séances de travail les lundis 3 et 10 juillet prochain. Vous pourriez alors présenter un projet engageant le gouvernement au début de septembre. »

## DANS UN « DOCUMENT

d'orientation sur la Corse », joint à la note adressée à Lionel Jospin, le ministère de l'intérieur précisait, le 8 juin, les points sur lesquels il lui paraissait possible et souhaitable d'aboutir à un accord avec les élus corses. En préambule, ce document, d'une huitaine de feuillets denses, rappelle que « le gouvernement propose d'engager en Corse une politique de soutien vigoureux au développement du territoire insulaire, dans le respect de la méthode de dialogue et de transparence, telle qu'elle a été proposée par le premier ministre le 13 décembre 1999 ». « Pour parvenir à cet objectif, est-il ajouté, le gouvernement propose trois orientations qui renforcent et consolident les acquis déjà très significatifs des lois de 1982 et 1991 sur la Corse. »

● Une loi de programme. En premier lieu, le ministère de l'intérieur proposait l'élaboration d'« une loi de programme, tendant à favoriser le développement économique, social et culturel de l'île par le financement d'un plan de développement sur quinze ans, en complément des contrats de plan ». Il estimait, en effet, que le contrat de plan 2000-2006, s'il « traduit une augmentation très significative des moyens consacrés au développement de la Corse (...), ne peut, à lui seul et sur sept ans seulement, prétendre satisfaire la totalité des besoins, notamment pour ce qui concerne la remise à niveau des équipements collectifs majeurs ». Il ajoutait que « cet effort exception-

nel doit se centrer sur les seules réalisations structurantes dont la contribution au développement durable de la Corse est garantie parce que procédant d'un diagnostic partagé et d'une stratégie commune à l'ensemble des acteurs de l'île ».

Le document faisait ensuite l'inventaire des priorités retenues : mise à niveau du réseau routier ; modernisation du réseau ferroviaire (« notamment de la ligne entre Ajaccio et Bastia ») ; efforts en faveur des investissements collectifs liés à l'eau, l'assainissement et l'élimination des déchets ; renforcement du réseau de télécommunications « permettant de compenser les contraintes de l'insularité et des cloisonnements géographiques de l'île » ; enfin requalification de l'offre touristique, par des « outils adaptés » mis à disposition de la collectivité territoriale. Au total, le ministère de l'intérieur évalue à « environ 9 milliards de francs » l'enveloppe de crédits publics qui pourraient être engagés sur quinze ans, dont 6,5 milliards par l'Etat.

● La simplification des institutions. C'est la deuxième orientation proposée par le ministère de l'intérieur, le 8 juin : « Il s'agit de modifier l'organisation administrative de l'île afin de renforcer les pouvoirs des élus ». La principale proposition est la suivante : « Après fusion des départements, une assemblée délibérante, commune au département et à la région de Corse, exercerait des compétences étendues, ressortissant à ces deux niveaux de collecti-

vités territoriales. Ainsi l'Assemblée de Corse réglerait, par ses délibérations, les affaires de la collectivité territoriale comme les affaires du département de la Corse, comme cela a été constitutionnellement admis pour le Conseil de Paris. » En outre, « le renforcement des pouvoirs réglementaires de la collectivité territoriale s'appuierait sur un conseil juridique (...) qui aurait pour mission de donner à l'Assemblée de Corse des avis juridiques sur les principales questions d'application des lois sur lesquelles l'Assemblée serait appelée à statuer ». Et le document précise que « la création de ce conseil devrait faciliter l'émission, par l'Assemblée, de propositions au gouvernement, d'adaptations législatives ou réglementaires ».

Enfin, « le régime électoral serait revu, pour tenir compte des modifications institutionnelles ». Le document propose que l'Assemblée territoriale compte soixante-dix membres (contre cinquante et un aujourd'hui), élus pour cinq ans. « Le mode d'élection combinerait le scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire, déjà prévu pour l'élection des conseillers régionaux, et le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, applicable à l'élection des conseillers généraux. Le premier serait utilisé pour pourvoir la moitié des sièges dans le cadre d'une circonscription unique formée par la Corse, tandis que le second permettrait d'attribuer l'autre moitié des sièges, dans le cadre de 35 secteurs électoraux à définir, qui se substitueront aux 52 cantons actuels. A cet effet, chaque électeur disposerait de deux voix. » Il est également proposé que « compétence pleine et entière » soit confiée à la collectivité territoriale ou au département « dans tous les domaines d'intervention jusque-là réservés à des offices ou agences », notamment dans le domaine de l'environnement.

● Des blocs de compétences cohérents. Le document souligne la « complexité des procédures » et « l'enchevêtrement des responsabi-

lités », en matière de développement et d'aménagement. Dans ce domaine, il propose d'accorder à la collectivité territoriale une « compétence générale », de nature réglementaire, grâce à la création d'un « document unique, intitulé "Plan de développement et d'aménagement de la Corse", conçu comme une simplification, mais plus encore comme une approche globale du développement ». Ce plan de développement « se substituerait aux textes réglementaires d'application des lois montagne et littoral en Corse ».

Dans les domaines éducatif et culturel, le ministère de l'intérieur proposait que la collectivité territoriale de Corse prenne en charge « la construction et l'entretien des bâtiments universitaires », ainsi que le personnel non enseignant ; il propose de lui donner « pleine compétence pour l'ensemble de la formation professionnelle » ; de même, la collectivité territoriale « assurerait la promotion de la langue corse » et « pourrait décider des modalités de l'enseignement, dans l'ensemble du cycle scolaire, de la langue corse » ; en outre, la Corse serait érigée en « bassin hydrographique » et la collectivité territoriale serait dotée de « l'ensemble des attributions » en matière de planification dans ce domaine ; enfin, il est proposé que « des compétences exigeant une plus grande proximité » soient confiées à l'échelon départemental, en particulier le réseau routier, les transports, ou la valorisation des ressources énergétiques.

En dernier lieu, le document évoque les moyens fiscaux (« un statut fiscal rénové et durable ») et financiers liés à ces compétences nouvelles. Il suggère « l'élargissement du périmètre de la dotation générale de décentralisation, ressource libre d'emploi pour la collectivité territoriale de Corse ».

★ Notre site Internet publie l'intégralité de ce document à l'adresse <http://www.lemonde.fr>

## De la note du 8 juin à l'accord du 20 juillet

LE « DOCUMENT » d'orientation sur la Corse », établi le 8 juin par le ministère de l'intérieur, permet de mesurer le chemin parcouru par le gouvernement pour parvenir aux propositions largement approuvées, le 28 juillet, par l'Assemblée de Corse. En résumé, Lionel Jospin a conservé, parmi les propositions de Jean-Pierre Chevènement, celles qui faisaient l'objet d'un large consensus ; il a écarté celles qui se heurtaient à l'hostilité des élus ; il n'a pas tenu compte des recommandations du ministre sur les deux points les plus controversés : les institutions de l'île et les compétences de l'Assemblée de Corse.

L'accord du 20 juillet reprend le principe d'une loi prévoyant une « programmation sur quinze ans » d'investissements publics destinés à combler les retards d'équipement de la Corse et le niveau de 70 % de ces investissements à la

charge de l'Etat (6,5 milliards de francs sur un total de 9 milliards, indiquait le ministère de l'intérieur). Est également retenu le principe d'une décentralisation de nouvelles compétences au profit de la collectivité territoriale de Corse. Comme le recommandait le ministère de l'intérieur, il est prévu que ces transferts soient opérés « avec le souci de favoriser la constitution de "blocs de compétences" cohérents ». Toutefois, les découpages précis proposés par le ministère ne sont pas formellement validés ; le texte du 20 juillet renvoie à des « discussions ultérieures entre le gouvernement et les élus de Corse » le soin de préciser les contenus. En outre, le gouvernement ne retient pas, finalement, la proposition de redonner à l'Assemblée de Corse « pleine compétence » dans des domaines d'intervention actuellement confiés à des offices ou des

agences, notamment en matière d'environnement. Or, Place Beauvau, on jugeait que les délégations de pouvoirs en cascade contribuent à l'opacité de la gestion de ces dossiers.

## SCRUTIN COMBINÉ

Sur la simplification des institutions, la proposition faite par le ministère de l'intérieur – deux collectivités, soit un département et une collectivité territoriale, avec une Assemblée commune – a longtemps eu les faveurs de Matignon, car elle se heurtait à moins d'obstacles constitutionnels et pouvait être mise en œuvre rapidement. Ce n'est que dans la dernière phase des négociations, à la mi-juillet, que le gouvernement a accordé à José Rossi (DL), président de l'Assemblée territoriale, la collectivité unique qu'il préférait. Ce problème étant renvoyé à la

deuxième étape du processus, à partir de 2004, la question du mode d'élection de l'Assemblée est donc évacuée, alors que le ministère de l'intérieur en faisait un verrou politique important, combinant scrutin proportionnel – a priori plus favorable aux nationalistes – et scrutin uninominal de type cantonal.

Enfin, sur la question essentielle des nouvelles compétences, le fossé est patent : le ministère de l'intérieur prône « le renforcement des pouvoirs réglementaires » de la collectivité et se borne à évoquer un pouvoir d'« adaptation législative », déjà inscrit dans l'actuel statut de la Corse. Au contraire, l'accord du 20 juillet ouvre la voie à un transfert de pouvoir législatif, d'abord encadré par le Parlement, puis délégué par lui à partir de 2004.

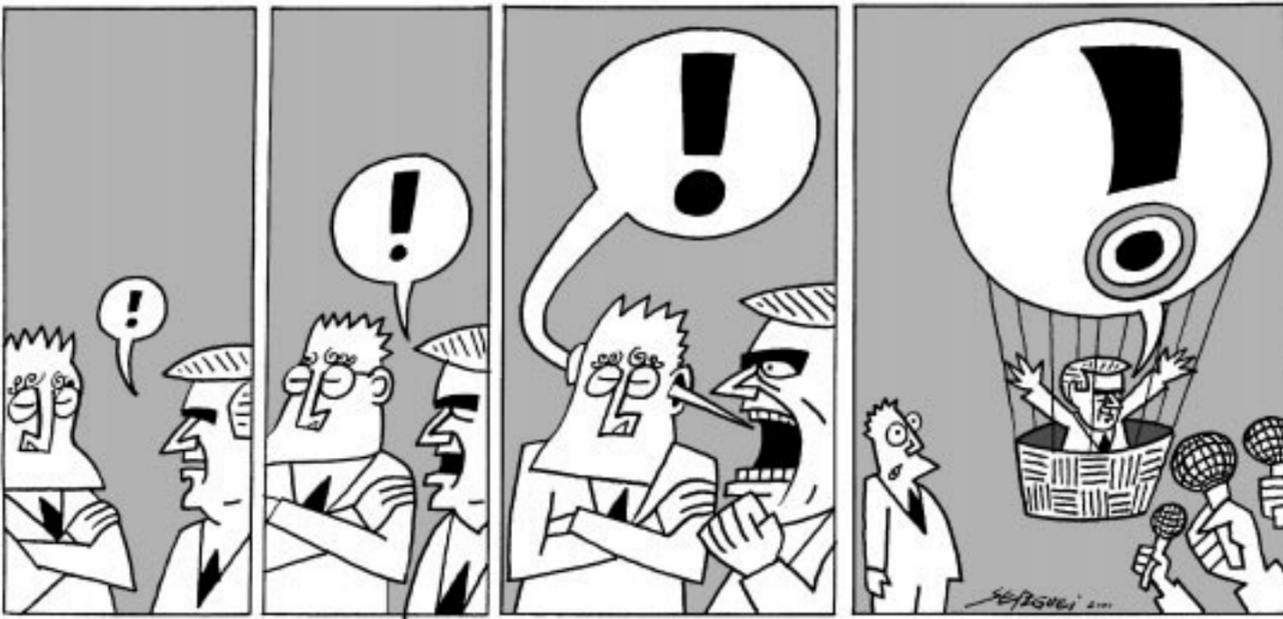
G. C.

**ÉT V DES** SEPTEMBRE 2000

Dignité et fin de vie Xavier THÉVENOT

Le référendum a-t-il un avenir en France ? Hugues PORTELLI

60 F - 144 pages - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48 <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>



## Les députés socialistes demandent davantage de pédagogie

**TOUS** les députés socialistes ne parlent pas le corse, mais ils comprennent mieux le « Jospin » depuis le discours prononcé par le premier ministre à La Rochelle, le 3 septembre. Ils manquaient d'informations sur le processus de Matignon, approuvé par la quasi-unanimité des élus de l'île, le 28 juillet. Dans quelle mesure exactement s'agit-il d'accorder un pouvoir législatif à l'Assemblée territoriale, de rendre obligatoire la langue corse ? On entendait tout et son contraire.

« Le service après-vente de l'accord n'a pas été suffisant », reconnaissait Christian Paul, le nouveau secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, samedi soir, en marge de l'université d'été du PS, à La Rochelle. Au cœur de l'été, les médias se sont chargés de décrypter et, pour la plupart, de critiquer le plan Jospin, tandis que Jean-Pierre Chevènement occupait le terrain de la défense de la République, analysait-il. « Pendant des mois, des discussions ont eu lieu entre le gouvernement et les élus corses. Les parlementaires, en métropole, n'y ont pas participé. Et puis, un beau jour, un texte est sorti, fruit du compromis, sans amendement possible », rappelle, de son côté, Bernard Poingnant (PS), ancien député, maire de Quimper et proche de Lionel Jospin.

Les députés, en vacances, se sont donc fait leur opinion « dans leur coin ». Pas de réunion du groupe socialiste pour mettre un peu les idées en place ! Un certain nombre d'entre eux ont adhéré d'emblée à l'accord, comme Bernard Roman, président de la commission des lois

de l'Assemblée nationale, Philippe Nauche (Corrèze) ou encore Nicole Bricq (Seine-et-Marne). Pendant ce temps, d'autres gambergeaient. « J'ai pris connaissance de l'accord dans la presse. Je m'en suis plaint à Matignon », raconte Laurence Dumont (Calvados), qui ajoute : « Il fallait préciser le préalable du renoncement à la violence et la dévolution de pouvoir législatif. Le discours du premier ministre m'a éclairé. »

### Les communistes de Haute-Corse critiquent M. Hue

En marge du lancement de la campagne du Parti communiste pour une abstention « active et critique » lors du « référendum bidoon » sur le quinquennat, Robert Hue a indiqué, lundi 4 septembre, qu'il ne souhaitait « pas polémiquer » avec Jean-Pierre Chevènement, après les attaques du Mouvement des citoyens (MDC) contre le PCF (*Le Monde* du 2 septembre). « A quelques mois des municipales, il est important de ne pas affaiblir la majorité », a estimé le secrétaire national du parti. Le MDC reproche au PCF d'être devenu « une succursale du PS ». Ange Rovere, l'un des secrétaires du Parti communiste en Haute-Corse et premier adjoint au maire de Bastia, a, pour sa part, écrit, mercredi 30 août, à M. Hue, pour lui reprocher son « escroquerie politique » en raison du soutien du PCF au processus de Matignon. « Vous avez commis un déni de démocratie », écrit M. Rovere, en ne tenant « pas compte de la position des communistes de Haute-Corse » opposés aux accords de Matignon.

Dimanche, M. Jospin s'est attardé sur les points sensibles, soigneusement relevés par son conseiller parlementaire, Pierre Guelman, qui avait mené l'enquête auprès des députés socialistes. « Le processus, pour se poursuivre, suppose la condamnation de la violence politique, puis sa disparition (...). Il n'est pas question de transférer un pouvoir législatif qui n'appartient qu'au Par-

lement », a donc précisé M. Jospin. « Jospin met en mouvement sans casser la baraque », se félicitait, lundi soir, M. Poingnant.

### « TAIS-TOI SUR LA CORSE »

Le premier ministre a été moins convaincant au chapitre de l'enseignement de la langue corse, qui sera « inscrit dans l'horaire normal des cours, mais sans obligation ». « Je préférerais que l'apprentissage ré-

continuent de parler off ou se mettent aux abonnés absents. Dimanche, après le discours de M. Jospin, ni Jean-Luc Mélenchon, chef de file de la Gauche socialiste, qui avait déclaré, dans *Marianne* (daté 28 août-3 septembre), qu'il « vaudrait mieux perdre la Corse que la République » (*Le Monde* du 28 août), ni son compère Julien Dray (Essonne), n'ont souhaité réagir. Lundi, aucun parlementaire socialiste ne s'est davantage exprimé.

Le feuilleton n'est donc pas fini. « Lionel Jospin devra encore faire de la pédagogie lors des journées parlementaires du PS, fin septembre », pronostique M. Poingnant. Matignon fait le pari que, d'ici là, les choses seront rentrées dans l'ordre, notamment à l'occasion d'une réunion du groupe socialiste, le 12 septembre. « L'indigence des non-propositions » de la droite, la « pathétique » pétition de Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR (*Le Monde* du 5 septembre), ou encore les déclarations de M. Chevènement sur les Corses « antifrançais » feront le reste, se convainc-t-on rue de Varenne. Puis les élus socialistes ont d'autres chats à fouetter : la colère des pêcheurs et la hausse du prix des carburants ont pour l'instant volé la vedette à la question corse. « Exprime-toi sur la fiscalité, sur l'emploi, mais tais-toi sur la Corse ! Il faut choisir ton camp », a conseillé une ministre à un jeune député prometteur... Etre contre le processus de Matignon, c'est un peu, être contre Lionel Jospin.

Clarisse Fabre

## Jean Baggioni (RPR) critique les chefs de file de la droite

### AJACCIO

de notre correspondant  
« Il y a bien d'autres méthodes qu'une pétition pour exprimer l'attachement de la Corse à la République ! », estime Jean Baggioni, interrogé par *Le Monde*, lundi 4 septembre, au sujet de l'initiative annoncée par Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR (*Le Monde* du 5 septembre). Hospitalisé en Provence, où il se remet d'un double pontage cardio-vasculaire, le président du conseil exécutif de Corse et délégué régional du RPR déclare : « Je ne voudrais pas que la rentrée fût un prétexte pour se livrer à une exploitation politique du problème insulaire. La Corse n'acceptera pas d'être ainsi prise en otage. Le souci de l'unité de la République est un sentiment honorable s'il est dicté par une inquiétude, mais il ne l'est en aucun cas s'il est dicté par des arrière-pensées politiques. »

M. Baggioni se déclare « parfois surpris ou choqué, voire déçu » par les propos d'« un certain nombre de leaders nationaux - ou qui croient l'être - qui, aujourd'hui, se réveillent et dissertent facilement sur

la Corse ». « Pour se donner bonne conscience, dit-il, les muets ont retrouvé la parole, les sourds entendent les moindres bruissements, et les aveugles découvrent l'éclatante lumière. A certains d'entre eux, j'ai envie de demander : "Qu'avez-vous fait, pendant de longues années au pouvoir ou dans l'opposition ? Rien ou pas grand-chose, vous soucieux peu de nos difficultés, de nos drames, de nos tentatives. Vous êtes-vous jamais préoccupés de réfléchir à une solution, voire à une ébauche d'évolution positive ? Vous préféreriez souvent le silence qui ne compromet pas le confort et qui protège l'apparente innocence. A votre silence assourdissant d'hier succède aujourd'hui un brouhaha insupportable. »

Le président de l'exécutif dénonce sans aménité « ceux qui prétendent que l'unité de la République serait en danger, oubliant qu'ils n'ont pas l'apanage de l'attachement à ce principe, auquel nous tenons tout autant qu'eux ». Il affirme qu'« à les entendre, on pourrait avoir la désagréable impression que certains s'accommodaient hier plus

facilement de nos drames qu'ils n'appréhendent aujourd'hui une évolution des institutions justifiée par une indispensable adaptation de nos structures politico-administratives aux réalités économiques et sociales et aux évolutions européennes, qu'on ne peut ignorer. Je crois très profondément que c'est en prenant en compte les aspirations légitimes de la Corse qu'un gouvernement renforce les liens qui nous unissent à la République, tandis que l'ignorance, le manque de considération ou la condescendance à son égard l'en éloignent plus sûrement ».

« Le silence qui ne compromet pas le confort et qui protège l'apparente innocence »

Au propos de M. Baggioni fait écho celui de Jean-Claude Guazzelli, également RPR, qui « approuve les déclarations faites par Lionel Jospin à La Rochelle ». « Il a recadré le sujet, estime le vice-président du conseil exécutif, montrant qu'il s'agit d'un parcours par étapes. Son message montre qu'il tient la ligne. Le RPR aurait été mieux inspiré de s'en préoccuper au départ. Son devoir était de soutenir et non de tenter de ralentir ou de paralyser le processus. »

Les divergences entre l'appareil parisien et les élus territoriaux du RPR s'aggravant, Roland Francisci, député de Corse-du-Sud et secrétaire départemental du RPR, a annoncé que Patrick Ollier, François Fillon et Eric Raoult viendront à

Ajaccio le 7 septembre pour participer aux travaux du comité de Corse-du-Sud de leur parti et donneront une conférence de presse.

Dans les autres formations politiques, on estime que rien de nouveau n'a été dit pendant le week-end. Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, estime que les propos du premier ministre sont destinés à l'opinion continentale plutôt que corse. « L'idée du référendum au niveau français exprimée par Lionel Jospin, c'est aussi une façon de dire qu'à un moment donné les Français seront consultés, a-t-il dit sur France-Info, mais ce qui est important, c'est que, dans quatre ans, le processus ait été non seulement consolidé, mais pratiquement mené jusqu'à son terme. A ce moment, il sera temps de déterminer la voie à choisir au terme procédural, à savoir la voie du Congrès ou la voie du référendum. » M. Talamoni s'en est pris, en revanche, à Jean-Pierre Chevènement, en déclarant que « comparer les nationalistes corses à M. Le Pen est une insulte extrêmement grave ». « Les idées racistes et d'extrême droite nous révoltent », a-t-il affirmé.

Paul Silvani

Faire une carte statistique avec vos données ou plus encore...

[www.MakeYourMap.com](http://www.MakeYourMap.com)

Service gratuit

[www.arlicque.com](http://www.arlicque.com)

Tél. : (33) 02 47 49 90 49

# LE MONDE diplomatique

SEPTEMBRE 2000

«Un nouveau modèle économique»

## La liberté des femmes, atout du développement

par AMARTYA SEN  
Prix Nobel d'économie

## Clonage, Vache folle, OGM :

le principe de précaution et la responsabilité des experts

par JACQUES TESTART

## « Ma rencontre avec Sartre »

par EDWARD SAÏD

Comment le philosophe voyait Israël, les Arabes et les Palestiniens

## DOSSIER

FMI,  
Banque mondiale  
enquête à l'intérieur  
des institutions  
qui pensent et dirigent  
la mondialisation

Egalement au sommaire :

« Le nouvel ordre stratégique », par Paul-Marie de la Gorce ; De l'aide au FLN à l'insoumission, il y a 40 ans, l'appel des 121 ; Ce pouvoir si pesant des militaires turcs, une enquête d'Eric Rouleau sur la «république des Pachas» ; «Comment la gauche a perdu Bologne », une leçon pour l'Europe, par Rudi Ghedini. Lettre ouverte à Raymond Barre sur les prisons, par John Berger etc.

# Le Rassemblement pour la France exclut de se rapprocher de Jean-Pierre Chevènement

William Abitbol, député européen, plaide néanmoins pour un candidat souverainiste unique en 2002

Les responsables du RPF sont bien décidés à relayer le message de Charles Pasqua, qui, le 3 septembre, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », avait

exclu tout rapprochement entre « républicains » de droite et de gauche. Député des Hauts-de-Seine et secrétaire général du mouvement, Jean-Jacques

Guillet recommande de ne tirer « aucune conclusion illusoire » de la volonté de Jean-Pierre Chevènement de constituer un pôle républicain.

**FERMEZ** le ban ! Une semaine après la démission de Jean-Pierre Chevènement, le temps des éloges est passé. Les élus du RPF mettent leurs troupes en garde contre la tentation du pôle républicain que fait miroiter l'ancien ministre de l'intérieur. Député des Yvelines et membre du bureau national du RPF, Jacques Myard s'est chargé de mettre les choses au point, en accord, précise-t-il, avec le secrétaire général du mouvement, Jean-Jacques Guillet. « Que Jean-Pierre Chevènement partage nos analyses sur un certain nombre de sujets essentiels, c'est sympathique. Que nous ayons des positions convergentes sur la place de la langue française ou sur la réforme des institutions européennes, c'est bien. Mais notre objectif est de reconstruire la droite républicaine sur notre projet – souverainiste –, avec nos alliés naturels que sont les gaullistes qui restent au RPR et avec les républicains de l'UDF et de Démocratie libérale », a affirmé au Monde M. Myard.

Cette mise en garde intervient après que Charles Pasqua, le

3 septembre, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », a lui-même exclu tout « rapprochement entre les républicains de droite et les républicains de gauche » (Le Monde du 5 septembre). « Il est à gauche et je ne suis pas à gauche », avait précisé le président du RPF, sans pour autant condamner ceux de ses proches qui rêvent toujours de passerelles entre « les républicains des deux rives ». Parmi ceux-ci, l'essayiste Paul-Marie Coûteaux, député européen et ancien chargé de mission au cabinet de M. Chevènement, dont la présence à l'université d'été du Mouvement des citoyens, réunie à Grasse le même jour, a fait sensation, notamment chez les rares parlementaires du RPF.

## DANS LE CAMP DE JOSPIN

M. Myard est précisément l'un de ceux-ci. Bien que responsable du RPF, il appartient toujours au groupe RPR de l'Assemblée nationale. Le député des Yvelines minimise ainsi la portée de la venue à Grasse de M. Coûteaux : « C'est un essayiste brillant, dit-il, un agitateur

d'idées dont nous avons besoin, mais le ni-gauche ni-droite, c'est faire de la politique sur Mars ! » M. Myard rappelle par ailleurs que « Chevènement soutient toujours Lionel Jospin » et énumère les sujets sur lesquels des divergences subsistent entre M. Chevènement et les amis de M. Pasqua : la ratification du traité d'Amsterdam, le pacs, l'immigration, le statut de la Nouvelle-Calédonie.

Dans une note aux militants du RPF, en date du 31 août, le secrétaire général du mouvement, M. Guillet, député des Hauts-de-Seine, avait été encore plus net : « Le départ de M. Chevènement est un événement pour la gauche, il ne l'est pas pour nous qui voulons rassembler les Français et pas seulement aiguillonner notre camp. Le pôle républicain qu'il entend créer n'est-il d'ailleurs pas un bon moyen d'aider Lionel Jospin ? » Dans la même note, M. Guillet recommandait à ses compagnons de ne tirer « aucune conclusion illusoire » de l'attitude de M. Chevènement, en soulignant qu'« un quelconque front républicain ne se-

rait qu'une opération politicienne ».

Partisan de longue date d'un rapprochement entre les « républicains des deux rives », William Abitbol reconnaît que « rien ne sera possible jusqu'aux élections municipales » ; mais, ajoute le député européen, conseiller de M. Pasqua, « au-delà, la porte peut s'ouvrir ». « Pour la première fois depuis 1992 [année du référendum sur le traité de Maasticht], Pasqua et Chevènement sont tous les deux dans une opposition interne à leur propre camp. Si les souverainistes restent prisonniers du clivage droite-gauche, ils n'auront aucune chance de devancer Chirac ou Jospin au premier tour de l'élection présidentielle. Il faut créer les conditions pour qu'ils n'aient qu'un candidat », estime M. Abitbol. Un premier rendez-vous est proposé, le 11 septembre, au palais de la Mutualité, à Paris, par l'association Combats souverainistes, que viennent de créer MM. Abitbol et Coûteaux avec une autre députée européenne, Florence Kuntz.

Jean-Louis Saux

## Congrès PS : une soixantaine de contributions

UNE SOIXANTAINÉ de contributions, générales et thématiques, ont été déposées lundi 4 septembre à minuit pour le congrès du Parti socialiste à Grenoble, du 24 au 26 novembre. La contribution de François Hollande, « pour une société plus humaine », est signée par la majorité des secrétaires nationaux, jospinistes, rocardiens et fabiusiens. Des jospinistes et des rocardiens se retrouvent sur plusieurs textes : Pierre Moscovici et Alain Richard signent une contribution sur la démocratie tandis que Michel Sapin a rejoint Elisabeth Guigou sur son texte « des droits renforcés pour de nouvelles sécurités ». Un texte d'Henri Nallet sur l'Europe est signé par M<sup>me</sup> Guigou, M. Moscovici et Pascal Lamy. Des proches de Martine Aubry ont déposé un texte. Jean-Pierre Masseret devait signer l'appel à la jeunesse de Jean Glavany. Outre quatre contributions fabiusiennes – de Gilles Savary, Alain Barrau, Géraud Guibert et Cyril Benoît –, l'aile gauche devait être présente à travers quatre textes : de la Gauche socialiste, d'Alain Vidalies et des ex-popérenistes, « le socialisme un combat d'avenir », de Louis Mermaz et d'André Laignel et d'Henri Emmanuelli, sur « l'aspiration égalitaire ». M. Emmanuelli souhaite réunir son texte avec ceux de la Gauche socialiste, de M. Vidalies et de M. Mermaz pour déposer une motion commune au congrès.

## M<sup>me</sup> Voynet veut rester ministre jusqu'à l'automne 2001

INVITÉE de l'émission *Nulle part ailleurs* sur Canal+, lundi 4 septembre, Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a indiqué que, si elle était élue maire de Dole, « ce qui n'est pas acquis », elle souhaite quitter le gouvernement seulement après le deuxième trimestre 2001, contrairement à ce qu'impose la règle du non-cumul. « J'ai un projet qui me tient très à cœur, a-t-elle expliqué, que je ne pourrai présenter qu'après les municipales, c'est la présentation de la réforme de la loi sur l'eau ». Ce texte, dont l'objectif est de « mettre de la transparence dans le système de fixation du prix de l'eau et à mettre en place un système pollueur-payeur », ne pourra être présenté qu'au cours du deuxième trimestre 2001, a précisé la ministre. « A l'issue de la première lecture (...) je quitterai le gouvernement pour assumer mes responsabilités de maire de Dole, si les électeurs choisissent de me confier cette responsabilité », a-t-elle conclu.

## M. Hue lance la campagne pour l'abstention

ROBERT HUE a donné, lundi 4 septembre, le coup d'envoi de la campagne du Parti communiste français pour une abstention « active et critique » lors du référendum du 24 septembre sur le quinquennat. Le secrétaire national du PCF a présenté l'affiche de son parti, qui proclame : « Référendum bidon sans moi ! Le 24 septembre abstention ».

## DÉPÊCHES

■ **QUINQUENNAT** : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, qui commençait, lundi 4 septembre, à Nancy, en Meurthe-et-Moselle, un tour de France en faveur du « non » au quinquennat, a qualifié le référendum d'« opération poudre aux yeux ». Selon M. Le Pen, « ce référendum vise, à travers un problème constitutionnel, à écarter tous les autres problèmes sur lesquels les Français devraient se prononcer ».

■ **PARIS** : le candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, a annoncé, lundi 4 septembre, qu'il ne donnera pas avant la fin du mois « le coup d'envoi » de sa campagne pour les municipales de mars 2001. M. Delanoë a déclaré qu'il avait « pris acte de la volonté absolue des Verts d'aller de manière autonome au premier tour ». « Je ne vais pas aller jouer de la mandoline sous leur balcon tous les soirs », a ajouté le sénateur parisien.

■ **GAUCHE** : le Parti socialiste et le Parti communiste se rencontreront mercredi 6 septembre. La rencontre devrait porter, a indiqué, lundi 4 septembre, Alain Bergougnoux, chargé de la communication au secrétariat national du PS, sur « ce que pourraient être les lignes de force d'un contrat de législature pour la période qui s'ouvrira après 2002 ». Le PS poursuivra, dans les semaines suivantes, ces rencontres à caractère programmatique.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE** : les militants et les responsables du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (anti-indépendantiste) ont demandé à Jacques Lafleur (RPCR) de revenir sur sa décision de démissionner de l'Assemblée nationale, lundi 4 septembre, lors d'un congrès extraordinaire qui a réuni environ 3 000 personnes à Nouméa. M. Lafleur avait annoncé le 23 août sa décision de démissionner de son mandat de député, après un arrêt de la cour d'appel de Nouméa alourdissant sa peine pour injures publiques envers un responsable d'une association de riverains (Le Monde du 24 août). Le député de Nouvelle-Calédonie va s'accorder « 48 heures de réflexion ».

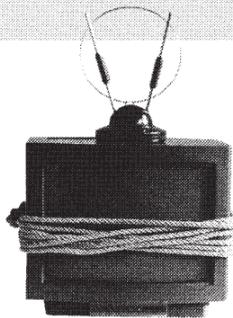
■ **RPR** : Edouard Balladur est favorable à un parti unique de l'opposition « le plus tôt possible » et, « en tout cas, avant les prochaines échéances électorales de 2002 ». Invité sur Europe 1, mardi 5 septembre, l'ancien premier ministre a souhaité la « fusion de la droite et du centre au sein d'un parti commun ».

■ **SALAIRES** : le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault annonce une campagne nationale sur les salaires dans un entretien publié, lundi 4 septembre, dans le quotidien *Le Parisien*. « Nous avons bien l'intention de prendre des initiatives, avec d'autres organisations syndicales, pour poser avec force les revendications salariales, sans oublier la fonction publique », déclare M. Thibault, en jugeant « inadmissible » que 80 % des grilles de salaires débutent à un niveau inférieur au SMIC.

■ **IMPÔTS** : l'entrée en vigueur de la déclaration d'impôt sur le revenu pré-remplie, prévue en 2001, pourrait être repoussée en raison de certaines difficultés techniques observées lors des tests menés cet été. Il semblerait effectivement qu'ils « aient mis en évidence de sérieuses difficultés techniques. Aussi est-il vraisemblable que la date de mise en œuvre initialement envisagée ne puisse être tenue », indique FO Finances dans un communiqué, lundi 4 septembre. La déclaration pré-imprimée doit, en principe, mentionner le montant des salaires et pensions perçus par le contribuable, comme c'est le cas déjà pour son nom et son adresse. Le contribuable pourra, si nécessaire, apporter des rectifications.

■ **CMU** : la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a appelé, lundi 4 septembre, les quelque trois millions de personnes qui s'étaient vues attribuer automatiquement la couverture maladie universelle (CMU), en décembre 1999, à « faire renouveler leurs droits dès maintenant ». Dès son instauration, la CMU, permettant une prise en charge à 100 % des soins de santé, avait été accordée, sans vérification de leurs ressources, aux anciens bénéficiaires de l'aide médicale gratuite (AMG) des départements et aux allocataires du RMI. D'abord prévu pour six mois, ce « basculement » provisoire a été ensuite prolongé jusqu'au 31 octobre.

# À LA QUESTION POURQUOI LES SITES INTERNET DE LA PRESSE, DE L'ÉDITION, DE LA DISTRIBUTION ET DU CINÉMA SONT-ILS INTERDITS DE PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION ? IL SEMBLE QUE LA RÉPONSE SOIT PARCE QUE !



« Pourquoi ? Parce que !... »

Aujourd'hui, quatre acteurs majeurs de l'activité économique sont empêchés de participer à la formidable bataille qui s'engage sur le plan mondial : les sites Internet français de la presse, de l'édition, de la

distribution et du cinéma sont encore interdits de publicité à la télévision.

Pourquoi retarder une confrontation inévitable avec la concurrence internationale dans la course de la nouvelle économie, alors même qu'il faudrait multiplier nos efforts pour ne pas creuser davantage le fossé qui nous sépare chaque jour des compétiteurs étrangers ?

Comment peut-on nous faire croire que cette décision vise à protéger bon nombre de PME/PMI françaises, alors même que l'on auto-

rise et favorise les sites concurrents étrangers à communiquer sur les chaînes françaises ?

Derrière quelle exception culturelle française tente-t-on de se draper pour s'éloigner des directives européennes actuelles et se donner un statut spécifique ?

Plus simplement, et c'est peut-être là l'essentiel, peut-on priver le grand public de découvrir les sites Internet français de la presse, de l'édition, de la distribution et du cinéma, en pensant simplement que

les Français peuvent très bien s'en passer ?

Mais ce sont là des questions que sans doute on ne pose pas.

Aurions-nous la candeur de croire que quelqu'un finira par nous répondre ?



**IMMIGRATION** Plusieurs centaines de sans-papiers, condamnés uniquement pour une infraction à la loi sur l'immigration, sont incarcérés en France, alourdissant la surpopu-

lation pénitentiaire. ● **À LA PRISON** des Baumettes, à Marseille, des dizaines de ces clandestins sont concentrés dans un même bâtiment, occupant les cellules les plus sales de

l'établissement et considérés comme sous-prolétariat. ● **DES DÉTENU** S ÉTRANGERS témoignent des violences dont ils sont victimes en prison et de leur incompréhension

devant une peine qui débouche, en principe, sur l'expulsion. ● **LES PARLEMENTAIRES** qui ont récemment enquêté sur les prisons ont dénoncé l'incarcération des étrangers en si-

tuation irrégulière. ● **UN DÉTENU** SUR QUATRE, dans les prisons françaises, est un étranger. Parmi ces derniers, un sur quatre serait sans papiers.

## Aux Baumettes, avec le sous-prolétariat des sans-papiers

Plusieurs centaines d'étrangers sont incarcérés en France uniquement pour défaut de titre de séjour, en attendant leur expulsion. A Marseille, ils témoignent des violences subies : celles qu'ils ont fuies en quittant leur pays, et celles de la prison

### MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Le hangar, au bout d'une des cours de la prison des Baumettes, à Marseille, ne laisse rien deviner.

### REPORTAGE

« Je ne suis ni voleur ni criminel. Je suis ici juste pour les papiers », s'insurge Chamsdin

Autour, les promenades alignent leurs grillages sur lesquels de pauvres guirlandes de sacs plastiques s'agitent sous les rafales du mistral. Au pied des bâtiments de détention, les goélands se disputent avec de gros chats les restes des gamelles que les détenus déversent par les fenêtres. Ce n'est qu'une fois le verrou de la porte en tôle ouvert qu'on découvre l'atelier où travaillent tous les jours les « clandestins » du bâtiment B.

Ce matin de juillet, ils sont trente et un, condamnés ou prévenus, appuyés sur de longues tables rouillées, à mettre en boîte des filtres pour aspirateur ou à monter des chasses d'eau. D'ordinaire, ils sont une grosse centaine. Tous étrangers, presque tous sans-papiers. Parmi eux, beaucoup ont été arrêtés pour défaut de présentation de titre de séjour, faux documents ou pour un délit mineur (vol à la tire ou bagarre) et incarcérés, après une audience en comparution immédiate, pour infraction à la législation sur les étrangers (ILE).

Ces sans-papiers déjà condamnés étaient ainsi 80 sur les 1 552 détenus incarcérés aux Baumettes au 31 décembre 1999. On estime que le nombre de prévenus est à peu près équivalent. Mais combien sont-ils précisément ? Personne ne le sait, assure la direction de la prison. Les chiffres sont flous, tant l'administration pénitentiaire considère ces prisonniers comme étant à part.

Accueillis dans cette vieille prison pour des séjours de six mois en moyenne, ces jeunes, originaires principalement des pays du Maghreb, échappent à tout suivi. Le rapport annuel du centre pénitentiaire précise seulement que la prison a hébergé 27 % d'étrangers et que 9 % des condamnés le sont pour « ILE ». « Il n'y a aucune traçabilité

les concernant, ni avant ni après. Un étranger en situation irrégulière est un détenu comme les autres ici », justifie Georges Vin, directeur du centre pénitentiaire de Marseille. Une affirmation que dément pourtant le quotidien de l'incarcération de ces détenus.

Regroupés majoritairement dans le bâtiment B, le plus vétuste de cette prison construite en 1939, ils vivent à deux ou trois dans des cellules de 9 m<sup>2</sup>. Des lits superposés en vilaine ferraille, une cuvette de WC avec un robinet au-dessus, sans cloison ni rideau, deux anti-chaises d'école, une tablette pour poser sa gamelle, et une corde faite de lambeaux de tissu pour accrocher le linge. Dans les couloirs, l'odeur, prenante, oscille entre la litière pour chat, la sueur et la vieille ferraille. « C'est vrai qu'on les met dans des cellules si sales qu'aucun Français n'accepterait de les occuper. Ils ne se plaignent pas : leur vie dehors est souvent plus dure », admet Jean Chorbadian, chef du service arrivants.

La plupart du temps sans famille ni proches, les « clandestins » arrivent totalement démunis. A titre exceptionnel, ils ont droit, au moment de l'entrée, à un « trousseau d'indigent » (nécessaire de toilette) et quelques vêtements fournis par l'association caritative Emmaüs. Mais cela ne suffit guère pour « cantiner » : acheter du tabac, d'autres denrées ou objets proposés dans la prison, afin d'améliorer l'ordinaire. Alors, ces détenus demandent à travailler à l'« usine » – les ateliers – ou dans les services généraux (cuisine, nettoyage, lingerie, magasin, distribution des repas...).

### UN TRAVAIL DE « CLANDO »

L'« usine », c'est six heures par jour, cinq jours sur sept, d'un travail pénible, répétitif, dans des locaux bruyants et sales, pour un salaire de 800 francs par mois. Un travail de « clando », comme disent les taulards. « Les autres détenus fuient les ateliers, ils ne veulent pas être mêlés aux irréguliers », explique Alain Gillet, directeur du bâtiment A. Le travail y est tellement pénible que les ateliers commencent à manquer de candidats, même parmi les étrangers. « Pour encourager les demandes de



travail, explique M. Gillet, on vient de repeindre quelques-unes des cellules des détenus sans-papiers en bleu canard.

Le reste de leur vie carcérale n'est guère plus enviable. « C'est le sous-prolétariat des Baumettes. La solidarité existante entre détenus ne marche jamais pour eux. Ce sont eux qui font le sale boulot pour les caïds, qui se font racketter dans la cour... quand ce n'est pas pire », assure Mathieu Fieulaine, responsable de l'Observatoire internatio-

nal des prisons (OIP) de Marseille.

Tous les témoignages convergent. Comme celui de Chamsdin, jeune Algérien arrivé en 1995 à Naples (Italie). A vingt-trois ans, il en est à son deuxième séjour aux Baumettes. Avec sa jeune sœur, il a fui vers la France, via l'Italie, la violence des maquis de l'est de son pays, à la suite de la mort de sa mère et de son beau-père, arrêtés par un faux barrage. Mais sans papiers, il se fait inter-

premier fois alors qu'il se rend chez le coiffeur : deux mois de prison ferme. Sa deuxième condamnation lui vaut cette fois-ci une peine de quatre mois et deux ans d'interdiction du territoire. Il partage sa cellule avec un autre détenu français, condamné à quinze ans de réclusion pour trafic de stupéfiants.

La violence en prison, il n'en parle qu'à demi-mots : « L'autre ne fait rien, c'est moi qui dois nettoyer tous les jours. Il ne parle que de l'argent qu'il a dehors et m'a proposé plusieurs fois de travailler pour lui », raconte Chamsdin, qui ne descend jamais en promenade par peur des « embrouilles ». La peur de la cour, Assani la connaît aussi. Jeune Comorien de trente ans, né à Mayotte, il a pris six mois pour usage de faux papiers alors qu'il se dit français. « J'ai peur en prison. J'ai jamais fait de bagarre et la cour est pleine de criminels qui nous cherchent », assure le jeune homme. Comme tant d'autres détenus sans papiers, il a dû prendre des médicaments pour calmer ses « angoisses et cauchemars ».

Etat d'abattement, troubles du sommeil, étourdissements ou tentatives d'automutilation sont le lot commun des ces embastillés. « Une incarcération est toujours traumatisante. Mais, pour eux, elle l'est d'autant plus qu'ils ne comprennent pas pourquoi ils sont là », note Catherine Paulet, psychiatre. Une incompréhension palpable lors de

tous les entretiens. « Je ne suis ni voleur ni criminel. Je suis ici juste pour les papiers, c'est pas une affaire pour aller en prison ! J'ai cassé tous mes rêves dans ce bâtiment », s'insurge Chamsdin. Les symptômes s'accroissent, témoigne M<sup>me</sup> Paulet, à mesure que leur incarcération touche à sa fin : « Pour eux, il y a en plus l'incertitude de la sortie. »

### SORTIE SYNONYME D'EXPULSION

Une fois leur peine accomplie, en effet, ces détenus ne sont pas quittes. Leur sortie est le plus souvent synonyme d'expulsion directe vers leur pays d'origine ou d'un passage par le centre de rétention d'Arenc, sur le port de Marseille, en attendant que les autorités trouvent un bateau ou un vol disponible.

Pourtant, tous les personnels pénitentiaires sont formels : ils reviendront. « S'ils ne savent pas ce qu'ils vont devenir à la sortie, une seule certitude les habite : ils feront tout pour revenir en France », souligne Solange Derderian, conseillère d'insertion et de probation. Un prochain séjour irrégulier avec, sans doute, une probable nouvelle halte aux Baumettes : « On en voit beaucoup qui reviennent à intervalles réguliers », confirme un surveillant-chef. Mais à chaque condamnation, la peine s'alourdit.

Sylvia Zappi

## Députés et sénateurs dénoncent l'incarcération des clandestins

**DANS LE JARGON JUDICIAIRE**, on les appelle « article 19 », par référence à une disposition de la loi sur l'immigration. Ce sont les quelques centaines d'étrangers seulement incarcérés pour un délit d'entrée ou de séjour irrégulier. Longtemps ignorés, ces clandestins mis en prison sont sortis de l'ombre lors du lancement d'une pétition demandant la grâce présidentielle en leur faveur, le 14 juillet 1999.

La loi Bonnet de 1980 a, pour la première fois depuis la Libération, permis aux préfets d'enfermer les étrangers en situation irrégulière dans des centres de rétention avant de les expulser. Soucieuse de mettre fin à cette pratique, la gauche, à son arrivée au pouvoir en 1981, s'est empressée de donner au seul juge le pouvoir de décider la reconduite à la frontière. Le séjour irrégulier devient alors un délit passible d'une peine d'un mois à un an d'emprisonnement. Mais le débat sur l'immigration s'exacerbe dans les années 80, aboutissant à des condamnations de plus en plus lourdes, alimentant la surpopulation carcérale.

Les politiques ne vont ensuite cesser d'osciller entre répression accrue et clémence. Ainsi Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, rétablit, en 1986, une procédure administrative de reconduite à la frontière, qui va multiplier les mesures d'éloignement. Soucieux de trouver une solution à l'engorgement des prisons, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice en 1993, adresse une circulaire aux parquets les enjoignant de ne prononcer des peines d'emprisonnement pour simple infraction au séjour

qu'« à titre exceptionnel ». En 1995, son successeur, Jacques Toubon, donna des consignes inverses.

La loi sur l'immigration de mai 1998 a reconduit les mesures existantes, tant pénales qu'administratives. Les policiers interpellant un étranger en situation irrégulière ont le choix entre deux procédures : soit la voie judiciaire, qui aboutit à une condamnation par le tribunal correctionnel à une peine d'emprisonnement maximum d'un an et à une amende de 25 000 francs pour les infractions au séjour mais jusqu'à trois ans de prison et dix ans d'interdiction du territoire dans les cas où l'étranger aurait tenté de dissimuler son identité ou refusé d'embarquer ; soit la voie administrative, où la préfecture enjoint le clandestin à quitter le territoire avant de le reconduire à la frontière. Il est alors maintenu en centre de rétention en attendant une place disponible dans un avion.

### « À TITRE EXCEPTIONNEL »

Depuis son arrivée au pouvoir, Lionel Jospin s'est bien gardé de rouvrir le dossier. Avant l'adoption de la loi Chevènement, Patrick Weil, chargé en juillet 1997 par le premier ministre de préparer la réforme de la législation sur l'immigration, avait proposé de ne plus emprisonner les étrangers pour une simple infraction au séjour, sauf « à titre exceptionnel ». Comme alternative à la prison, M. Weil proposait d'augmenter de cinq jours la durée de la rétention administrative qui ne peut aujourd'hui excéder

douze jours. Une proposition similaire d'allongement de la rétention, prévue par la loi Pasqua de 1993, avait déjà été annulée par le Conseil constitutionnel, qui avait estimé alors qu'elle « portait atteinte à la liberté individuelle garantie par la Constitution ».

### DISSUADER LES CANDIDATS

La question a été relancée ces dernières semaines par les deux commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale sur les prisons. Dans leur rapport, les sénateurs estimaient qu'ils « distinguaient mal l'intérêt d'incarcérer » des étrangers en situation irrégulière, « sauf à dissuader – bien peu – les candidats à l'immigration ». Les députés, de leur côté, soulignaient que l'incarcération des détenus sans papiers « ne correspond pas actuellement aux missions qui devraient être assignées à la prison ».

Devant ces demandes de « dépenalisation » des infractions au séjour, relayées par le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et l'Observatoire international des prisons, le ministère de la justice ne semble pas pressé. « Ce sujet ne fait pas partie des pistes immédiates de réflexion », explique-t-on au cabinet d'Elisabeth Guigou. « La législation continue à considérer l'étranger sans papiers comme un délinquant ordinaire », constate Nathalie Ferré, présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

S. Z.

## La répression de l'immigration illégale alourdit la population carcérale

**EN JANVIER 1999**, les étrangers incarcérés en France représentaient un quart de la population détenue en métropole. Depuis 1980, leur nombre a doublé. Ces chiffres, loin de mesurer une hausse de l'activité délinquante des étrangers en France, traduisent la part croissante accordée depuis quelques années à la répression de l'immigration clandestine. Ainsi, entre 1984 et 1997, le nombre des étrangers incarcérés pour infraction à la législation sur les étrangers a augmenté de 330 %, tandis que le nombre d'étrangers incarcérés pour d'autres infractions a, lui, progressé de 30 %, dans la même proportion que celui des Français. Depuis 1997, le nombre d'étrangers incarcérés baisse d'ailleurs progressivement.

Au cours de l'année 1998, parmi les 17 191 étrangers incarcérés, 3 967 l'étaient pour infractions à la police des étrangers, soit 23,1 % de l'ensemble des étrangers détenus.

Mais les statistiques du ministère de la justice ne permettent pas de distinguer avec précision les étrangers détenus uniquement pour une infraction liée à l'entrée ou au séjour de ceux à qui une autre infraction de droit commun est reprochée. Selon le ministère, en 1998, 5 % des détenus étrangers (soit 632) n'étaient incarcérés que pour une infraction à l'article 19 de l'ordonnance de 1945 sur l'immigration, qui punit l'entrée et le séjour irréguliers. Ce taux, qui atteignait 9 % en 1993, est tombé à 2,8 % au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Mais d'autres infractions spécifiques aux étrangers (falsification de passeport, refus de déclarer son identité) ne sont pas identifiées dans les statistiques.

Ces prisonniers sans papiers, qui peuplent les maisons d'arrêt, se singularisent de l'ensemble des étrangers entrant en prison. Parmi eux figurent moins de mineurs (0,7 %, contre 3,8 % pour l'ensemble des étrangers) et moins de

femmes (3,2 %, contre 5,2 %). Ils sont également plus souvent célibataires que les autres étrangers et plus souvent illettrés (21,5 %, contre 14 % pour l'ensemble des étrangers).

Il n'existe pas de chiffres spécifiques sur la nationalité des détenus sans papiers. Il faut donc se référer, à ce titre, aux statistiques relatives à l'ensemble des étrangers incarcérés. Ainsi, en janvier 1999, 46,7 % des détenus étrangers étaient originaires du Maghreb et 15,2 % d'Afrique noire. 25,2 % étaient européens, 8,9 % asiatiques et 3,5 % venaient d'Amérique.

### COMPARUTION IMMÉDIATE

La grande majorité des détenus sans papiers ont été écroués à l'issue d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel, qui leur a valu, pour la plupart, plusieurs jours de détention provisoire. Ce cheminement pénal se retrouve pour la majorité des

étrangers incarcérés, toutes infractions confondues. « A infraction principale égale, les étrangers sont en détention provisoire en proportion plus élevée et sont incarcérés plus souvent par comparution immédiate. Ceci serait lié au fait qu'ils donneraient moins de garantie de représentation que les Français », note une étude statistique du ministère de la justice (*Détenus étrangers, Cahiers de démographie pénitentiaire*, mars 1999).

Les détenus pour infractions à la police des étrangers passent cependant moins de temps en prison, puisque leur durée moyenne d'incarcération est de 4,7 mois, contre 9,4 mois pour l'ensemble des étrangers et 8,3 mois pour les Français. En revanche, ils sont plus souvent reconduits à la frontière à leur sortie de prison : 30 % subissent ce sort, contre 10 % pour l'ensemble des étrangers.

Cécile Prieur

**CAHIERS DU CINÉMA**

IL ÉTAIT UNE FOIS EASTWOOD  
entretien exclusif

Kippour d'Amos Gitai :  
les sentiers de la guerre

Yi Yi d'Edward Yang :  
l'alchimie des sentiments

549  
SEPTEMBRE 2000

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 35 F

# A Montrouge, les enseignants font leur rentrée entre petites nouveautés et grande routine

Le proviseur dévoile les emplois du temps et écoute les premières doléances

A la cité scolaire Maurice-Genevoix, de Montrouge, les grèves et manifestations anti-Allègre du printemps dernier semblent bien loin, lundi

4 septembre, pour la rentrée des enseignants. Distribution des emplois du temps, présentation des nouveautés des réformes, dernières

consignes pratiques de la chef d'établissement aux professeurs : premier volet de notre plongée dans le quotidien de la rentrée scolaire.

CAFÉ, croissants et bonne humeur. Autour d'un buffet petit déjeuner, les quelque cent dix professeurs du collège et du lycée Maurice-Genevoix à Montrouge évoquent des souvenirs de vacances, chacun dans leur établissement. La grève anti-Allègre du printemps dernier est bien loin. En ce lundi 4 septembre, l'heure de la rentrée a sonné et Josiane Guyetan joue la femme-orchestre.

A la tête, depuis onze ans, de cette cité scolaire de près de 1 400 élèves, cette chef d'établissement connaît bien son équipe. En ce jour de pré-rentrée, l'essentiel est que « les gens soient contents de se revoir ». Au programme : présentation des grandes lignes de la rentrée, paëlla au déjeuner, rencontre avec les partenaires de l'établissement (service médico-social, entreprises, théâtre), réunion des professeurs principaux et discussion tous azimuts. Son bureau sera « ouvert jusqu'à 20 heures ».

## SUEURS FROIDES

Au milieu des anciens, à Montrouge depuis parfois plus de vingt ans, les nouveaux venus – remplaçants, stagiaires – semblent un peu perdus. « Ça a l'air sympa. Le cadre est agréable », se rassure Régis, qui a obtenu en juillet son Capes d'es-

pagnot. « De toute façon, le jour J sera lundi prochain, lorsque je me retrouverai devant mes premiers élèves. »

Titulaire sur zone de remplacement (TZR) depuis huit ans, Eric, enseignant de mathématiques, est rompu à ce sentiment d'isolement. Chaque année, il change d'affectation. « En début de carrière, c'est très formateur, mais le côté négatif c'est qu'on ne choisit ni ses classes ni son emploi du temps. »

L'emploi du temps, la grande affaire de la pré-rentrée. Le sujet donne des sueurs froides aux principaux et proviseurs adjoints. Ils ont planché une partie de l'été pour satisfaire profs et élèves. Aujourd'hui, c'est l'examen de passage. « Les emplois du temps des élèves ne doivent pas avoir de trous, c'est la règle de base », explique la proviseur-adjointe. Mais il faut aussi tenir compte des vœux des enseignants. Certains ne veulent pas de cours le samedi matin, d'autres ne souhaitent pas commencer à 8 h 30, d'autres encore ont choisi le temps partiel et regretteraient d'avoir des horaires éclatés sur plusieurs jours. Et, en prime, il faut caser les nouveautés des réformes (aide individualisée, TPE, ECJS), les options et les ateliers artistiques. Une alchimie colossale mais primordiale. « Les emplois du temps, c'est la colonne vertébrale du fonctionnement de l'établissement », résume le principal-adjoint.

Pour lui comme pour sa collègue du lycée, remettre les emplois du temps aux enseignants est aussi important que la première heure de cours pour un prof. « J'ai remis ma copie, je ne me suis pas fait étripier », constate, soulagée et réjouie, la proviseur-adjointe.

## RÉSULTATS DU BAC

Auparavant, la chef d'établissement a réuni tout le personnel du lycée. Professeurs, surveillants, emplois-jeunes, agents de service ont pris la place des élèves. Sur l'estrade, la proviseur, son adjointe, la conseillère principale d'éducation, l'agent comptable et la secrétaire de direction présentent les nouveaux, annoncent l'acquisition de deux photocopies, rappellent les règles de gestion des absences, l'interdiction pour les élèves de fumer et d'abuser du téléphone portable. Josiane Guyetan souligne que « beaucoup de bulletins officiels sont arrivés cet été » sur le règlement intérieur, la discipline et les sanctions, ou encore les nou-

veaux programmes de seconde et de première. Les enseignants sont invités à en prendre connaissance. Mais ils devront aussi « analyser les résultats du bac », en dessous de la moyenne académique et nationale. « C'est l'un de nos grands chantiers », annonce la proviseur. Il faut être plus exigeants avec les élèves en matière de travail et d'assiduité. »

Le détail de l'application de la réforme des lycées ne suscite que la réaction du responsable de la section du SNES. « Je tiens à rappeler la position des collègues, l'année dernière, qui étaient majoritairement opposés à la mise en place des TPE », lance-t-il. Personne ne renchérit. Les TPE seront expérimentés pendant le premier trimestre et inscrits dans le service des profs. Allègre est parti. Les profs sont « soulagés », comme le dit l'un d'entre eux, car ils « ne le supportaient plus ». Pour le reste, on verra plus tard. A l'usage. Demain, il faut accueillir les élèves.

Sandrine Blanchard

# Des salariés de la MNEF ont séquestré les administrateurs provisoires

Ils dénoncent la mort « programmée » de la mutuelle

LES SALARIÉS de la MNEF ont séquestré, lundi 4 septembre, les deux administrateurs provisoires de l'ancienne mutuelle étudiante. Retenus dans leurs bureaux à la mi-journée, Philippe Borgat et Georges Merlhe ont dû passer la nuit au siège de la MNEF à Gentilly (Val-de-Marne). L'intersyndicale CGT, CFDT, FO, UNSA-MNEF, CFTC et CGC entendait ainsi alerter Lionel Jospin et Martine Aubry sur le devenir de certains des 684 employés de la MNEF. Les syndicats devaient être reçus, mardi, par le président de la commission de contrôle des mutuelles, Jean Fourré.

Quatre-vingt-seize salariés ne souhaitent pas être transférés dans la nouvelle Mutuelle des étudiants (ME), constituée le 12 avril. Ils contestent le refus des administrateurs d'engager pour eux un plan de licenciement collectif et dénoncent les réponses « contradictoires » de MM. Borgat et Merlhe sur leur avenir (Le Monde du 2 septembre). Ils accusent aussi la procédure qui a présidé au retrait d'approbation de la MNEF, sur la

foi d'une note juridique adressée à ce sujet par l'IGAS à la commission de contrôle des mutuelles le 23 mars 2000. Douze jours après le rapport des administrateurs sur la situation de la MNEF, la note propose plusieurs solutions pour faire disparaître cette dernière. Pour les salariés, « elle signifie que la fin de la MNEF a été programmée ».

L'UNEF-ID, membre de l'ancienne direction étudiante de la MNEF, accuse les pouvoirs publics et le monde mutualiste de « double langage ». Selon elle, les engagements, pris lors de la constitution de la ME, de reprendre les activités mutualistes de la MNEF (dont les maisons des jeunes et de la santé) et tous ses emplois « ne sont pas respectés », tandis qu'« aucune transparence » n'est faite sur la situation financière actuelle de la mutuelle. Pour Carine Seiler, présidente de l'UNEF-ID, « il y a eu un tour de passe-passe permettant de supprimer la MNEF et de se débarrasser d'une gestion étudiante à peu de frais ».

Nathalie Guibert

## Les syndicats soulignent les silences de Jack Lang

Les syndicats enseignants ont souligné lundi 4 septembre les silences de Jack Lang sur certains sujets. Aucune annonce sur « le contenu du plan pluriannuel », regrette le SNES-FSU ; « un empilement » auquel manqueraient « des décisions en matière de formation des enseignants ou de transformation du fonctionnement de l'école » pour le SNUipp-FSU ; une absence de « positions claires » sur « la consolidation du collège pour tous » pour le SE-FEN ; « un catalogue fourre-tout », pour le SGEN-CFDT.

Le Snalc, de son côté, a regretté que la rentrée 2000 se résume « à un duel médiatique entre Jack Lang et Claude Allègre ».

## Un squat de soixante familles défie la mairie d'Aubervilliers

À AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis), soixante-quatre enfants n'ont pas pu effectuer leur rentrée et manifestaient avec leurs parents, mardi 5 septembre, devant l'hôtel de ville. La mairie a refusé leur inscription. Leur tort ? Appartenir aux soixante familles d'origine africaine qui se sont installées illégalement, en avril, dans des logements sociaux de la ville. Vingt d'entre elles ont déjà été expulsées et vivent depuis sur un campement provisoire installé devant la mairie, sous la bannière de l'association Droit au logement (DAL).

Tous les soirs, Touré Goré y rejoint sa femme. Et repart travailler la journée. Parce qu'il ne supportait plus de vivre dans l'appartement exigü de ses beaux-parents à Bobigny, ce jeune Malien s'est installé, le 21 avril, dans un appartement de l'OPHLM d'Aubervilliers, au 126 de la rue Casanova. En toute illégalité. « J'avais entendu dire qu'il y avait des logements vides ici. C'était la seule solution. Mais j'ai toujours demandé à payer un loyer. » En l'espace d'un mois, soixante familles, de Seine-Saint-Denis et d'ailleurs, sont arrivées pour squatter des logements de la ville, principalement ceux de la cité de la Maladrerie.

Au-delà de l'occupation illégale, la ville dénonce l'existence de réseaux « mafieux », rackettant les familles pour les faire entrer dans les appartements. Soutenant le maire d'Aubervilliers, Jack Ralite (PCF), le MRAP, habituel compagnon de lutte du DAL, se désolidarise de l'association, lui reprochant de cautionner « une entreprise inacceptable (...) qui vise à faire passer ces gens devant les autres au motif qu'ils ont forcé la légalité en squattant des appartements ».

Le DAL reconnaît le trafic mais n'en demande pas moins un relogement des familles. Seuls les squatteurs semblent plus réticents à en parler. Foufana, un des porte-pa-

role des familles expulsées, est arrivé du Val-d'Oise avec sa famille. Il reconnaît que « quelqu'un qui s'est fait passer pour un gardien m'a demandé 5 000 francs pour avoir accès à l'appartement. Je lui en ai donné 3 000 et je ne l'ai jamais revu ». Depuis, l'office HLM d'Aubervilliers a déposé une plainte contre X... pour « dégradation de bien privé ».

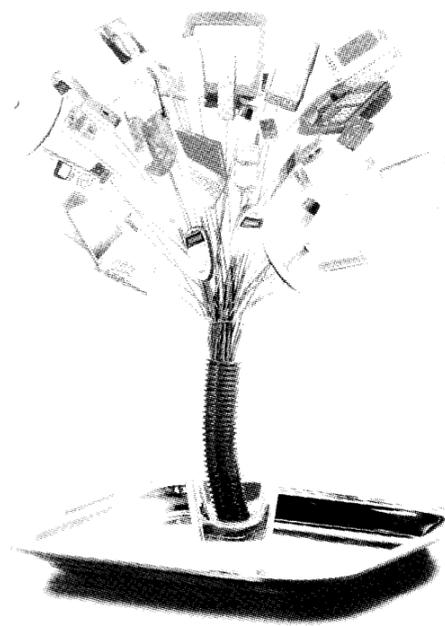
## FAMILLES RACKETTÉES

Ces trafics de squat n'existent pas qu'à Aubervilliers et se multiplient dans toute la Seine-Saint-Denis. A La Courneuve, dimanche 27 août, un jeune originaire de la cité a été interpellé pour avoir forcé l'entrée d'un appartement vacant de la cité des 4 000-Sud. Depuis le début du mois d'août, c'est au total une trentaine de logements qui ont ainsi été squattés et autant de familles rackettées. « C'est une véritable organisation », témoigne François Nivet, président de l'office HLM de La Courneuve. Les plus petits repèrent les logements vacants. Une fois au courant, les plus grands cassent les protections et y font rentrer, en échange de quelques milliers de francs, des familles. »

En juin 1999, de la même manière, cinquante-huit familles d'origine africaine étaient arrivées dans la cité du Franc-Moisin à Saint-Denis. Là aussi, les autorités avaient dénoncé le trafic, mais sans avoir recours à l'expulsion des familles, dont les trois quarts squattent encore la cité, et 25 % ont été relogées.

La préfecture de Seine-Saint-Denis assure être entrée en contact avec d'autres départements pour discuter des relogements. Dans le courant du mois, le préfet de région devrait organiser une réunion avec les maires des communes concernées pour discuter du problème des squats en Ile-de-France.

Stéphanie Pichon



30% de vos clients vous procurent 75% de vos bénéfices  
Vous donnez-vous à 100% pour eux ?

# La pièce à l'origine de la catastrophe du Concorde proviendrait d'un DC 10 d'une compagnie américaine

Continental Airlines a reconnu l'absence d'une lamelle identique sur l'un de ses appareils

La compagnie Continental Airlines a annoncé, lundi 4 septembre, qu'une lamelle métallique « identique » à celle retrouvée sur la piste em-

pruntée par le Concorde, le 25 juillet, était manquante sur un de ses avions. Ce DC 10 avait décollé de Roissy quelques minutes avant le

supersonique qui s'est écrasé à Gonesse, tuant 113 personnes. C'est cette pièce qui aurait provoqué l'éclatement d'un pneu à l'origine du drame.

L'ENQUÊTE sur les causes de l'accident du Concorde d'Air France qui s'est écrasé, le 25 juillet, à Gonesse (Val-d'Oise) a franchi une étape importante, lundi 4 septembre. La compagnie américaine Continental Airlines a indiqué, dans un communiqué, qu'une pièce similaire à la lamelle métallique à l'origine de l'éclatement d'un pneu du supersonique manquait sur un DC 10 de sa flotte ayant transité par l'aéroport parisien de Roissy peu avant l'accident. « On n'a pas encore déterminé de façon définitive que la lamelle métallique retrouvée sur la piste est bien la même pièce qui manque sur le DC 10 », précise cependant Continental Airlines dans son communiqué. Les responsables du Bureau enquêtes-accidents (BEA) avaient, vendredi 1<sup>er</sup> septembre, averti la compagnie qu'ils voulaient inspecter ce DC 10 qui a décollé de la piste 26 de l'aéroport de Roissy quelques minutes seulement avant le Concorde.

Aucune irrégularité liée à la pièce manquante n'a été signalée

par l'équipage pendant le vol du 25 juillet entre Paris et Newark, ni depuis, indique Continental Airlines. La pièce en question avait été remplacée le 9 juillet, lors d'une inspection de routine du moteur, précise-t-elle. La compagnie certifie que l'absence d'une telle pièce « n'affecte pas la sûreté d'un appareil ».

## LA PISTE 26

Depuis plusieurs semaines, les experts du BEA avaient entrepris des démarches auprès de la plupart des grandes compagnies internationales dont un appareil avait emprunté la piste 26 le jour de l'accident. Ils avaient acquis la conviction que la lamelle métallique de 43 centimètres ayant fait éclater un pneu du Concorde, déclenchant une réaction en chaîne menant à la catastrophe, provenait d'un autre avion, qu'il restait à identifier. C'est désormais chose faite, semble-t-il. Samedi 2 septembre à Houston (Texas), des représentants de Continental Airlines, du BEA, de l'aviation civile américaine et du National

Transportation Safety Board (NTSB), l'équivalent américain du BEA, ont inspecté le DC 10. Un enquêteur du BEA a constaté « l'absence d'une pièce sur un capot d'un des inverseurs de poussée du DC 10 immatriculé N 067 », a confirmé, lundi 4 septembre, le BEA. « Les caractéristiques de la pièce manquante paraissent identiques à celles de la pièce métallique qui avait été retrouvée sur la piste après l'accident », ajoute le bureau chargé, au ministère des transports, de l'enquête administrative, qui précise que le DC 10 avait bien décollé quelques minutes avant le Concorde, pour effectuer le vol COA 55 entre Paris et l'aéroport de Newark, dans le New Jersey.

Ce nouvel élément va orienter les investigations, menées conjointement par le BEA et la gendarmerie des transports aériens, dans une nouvelle direction. Les enquêteurs vont désormais devoir déterminer dans quelles conditions le DC 10 a perdu cette pièce métallique. La tâche s'annonce délicate puisque

l'appareil est pour le moment entre les mains des autorités américaines. Interrogé par *Le Monde*, M<sup>re</sup> Karim Ouchikh, représentant le collectif des familles victimes au sol, partie civile dans la procédure, s'est dit « très surpris que le BEA et Continental Airlines aient révélé si tardivement une information de cette importance ». M<sup>re</sup> Ouchikh se dit convaincu que « l'implication du DC 10 était connue depuis longtemps. Dès le début du mois d'août, on a su que la lamelle métallique provenait sans doute d'un autre appareil ». L'avocat, qui espère que les autorités américaines « accepteront que des officiers de police judiciaire français viennent examiner le DC 10 de la Continental Airlines », voit dans ce dernier rebondissement « la preuve qu'il faut rechercher des responsabilités plurielles pour éclairer cette catastrophe : de Concorde à Continental Airlines en passant par le fabricant de pneus, Goodyear ».

Fabrice Lhomme

# « Vache folle » : l'épidémie ne devrait pas s'éteindre en France avant 2002

Un rapport recense les failles de la surveillance

TROIS NOUVEAUX CAS d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») ont, ces derniers jours, été diagnostiqués en France, dans les départements de l'Aveyron, de l'Aube et de l'Ille-et-Vilaine. Au total quarante-trois cas d'ESB ont été recensés dans le pays depuis le début de l'année dont huit grâce aux tests de dépistage mis en œuvre depuis le début du mois de juin. En 1999, trente cas avaient été diagnostiqués. Il apparaît d'autre part aujourd'hui, contrairement aux espérances officiellement formulées dans les années 90, que la France est encore bien loin d'en avoir fini avec l'épidémie d'ESB qui, selon un « rapport de surveillance » signé d'un groupe de spécialistes de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et de la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et sanitaires (BNEVS) du ministère de l'agriculture, ne devrait pas s'éteindre avant l'année 2002.

Ce document est publié dans un numéro spécial consacré à cette maladie bovine et à sa version humaine (volume 5, n° 9) de la revue *Eurosurveillance*, bulletin mensuel financé par la direction générale de la santé et de la protection des consommateurs de la Commission européenne. Il recense notamment les failles du système de prévention organisé, à l'échelon européen et français, après que les enquêtes épidémiologiques britanniques eurent permis - dès 1988 - de mettre en évidence le rôle-clé des farines de viandes et d'os (FVO) dans l'émergence et la dissémination de l'agent de l'ESB. Ces aliments pour animaux (ruminants, porcs, volailles et poissons) sont préparés à partir de « sous-produits animaux » recueillis dans les abattoirs et les établissements d'équarrissage. L'Union européenne n'a pris conscience que bien tardivement du risque d'extension de l'épidémie animale britannique vers les pays du continent via les FVO. En France, où le premier cas d'ESB a officiellement été diagnostiqué en février 1991, la réglementation interdit depuis août 1989 l'importation de farines en provenance du Royaume-Uni en vue de l'alimentation des ruminants et, depuis juillet 1990, l'emploi des farines de mammifères dans l'alimentation des bovins.

« Malgré ces mesures de contrôle de la diffusion de la maladie, des animaux ont été contaminés puisque, à partir de mai 1996, sont apparus les premiers cas de bovins dits « NAIFS » (Nés après l'interdiction des farines), soulignent les auteurs du rapport. Par la suite, la dé-

monstration de la transmission de l'agent de l'ESB à l'espèce humaine devait conduire le ministère français de l'agriculture à prendre de nouvelles mesures préventives. C'est ainsi que l'interdiction des FVO a été étendue à l'ensemble des ruminants en juillet 1996 et que certains abats bovins et cadavres ont, la même année, été exclus de leur fabrication. De nouvelles mesures contraignantes ont, enfin, été imposées en 1998 pour tenter d'éliminer la présence de l'agent de l'ESB dans ces mêmes farines.

## « CONTAMINATION CROISÉE »

En dépit de toutes ces mesures de prévention, le nombre des cas d'ESB « NAIF » ne cesse, en France, d'augmenter. Les investigations conduites par la BNEVS permettent, dans la majorité des cas, d'exclure la contamination dite « verticale » de la mère au veau. « En revanche, dans l'état d'avancement actuel des enquêtes, il n'existe aucun cas pour lequel on peut exclure avec certitude tout risque de contamination liée à l'aliment, peut-on lire dans ce rapport. En effet, le recours à des aliments complémentaires (...) est généralisé, au moins dans la première année d'élevage de l'animal, et il a dans tous les cas été montré la plausibilité d'une contamination croisée d'un aliment vraisemblablement consommé par l'animal atteint, par des produits susceptibles de provenir, pour tout ou partie, de déchets à haut risque de ruminants soit au cours de la fabrication de l'aliment, soit au cours de son transport, soit au cours de sa distribution. »

Les auteurs soulignent que le bilan des diverses investigations conduites sur ce thème conforte une hypothèse avancée à la fin des années 90 : la contamination croisée entre des aliments pour animaux monogastriques (porcs, volailles, poissons) et d'autres destinés aux ruminants. « En 1993 et 1994, les tissus animaux les plus à risque, l'encéphale et la moelle épinière d'une part, les cadavres d'autre part, n'étaient pas exclus de la fabrication des FVO, écrivent-ils. Durant ces années, parallèlement à une contamination possible des farines animales par des tissus provenant de bovins français contaminés morts en fin d'incubation ou malades non détectés, il y a eu des importations de FVO en provenance de différents pays de l'Union européenne et d'un tonnage important de carcasses de bovins en provenance du Royaume-Uni, qui ont pu aussi être à l'origine de contamination de farines animales utilisées dans les fabrications pour animaux monogastriques. »

Jean-Yves Nau

# Des peines de prison avec sursis pour le carambolage de l'A 13

LE TRIBUNAL de Bernay (Eure) a prononcé, lundi 4 septembre, des peines de deux à dix-huit mois de prison avec sursis à l'encontre de quatre des vingt-cinq conducteurs poursuivis après le carambolage de l'A 13, qui fit douze morts et quatre-vingt-quatorze blessés, le 29 septembre 1997, près de Bourg-Achard. L'un des prévenus a été relaxé et les 20 autres condamnés à des amendes allant de 800 à 3 000 francs.

Le tribunal n'a pas suivi le procureur, Philippe Stelmach, qui avait requis contre les prévenus des peines allant jusqu'à douze mois de prison ferme. Celui-ci avait estimé que ce drame ne découlait pas de la « fatalité » mais de « fautes humaines cumulées », en insistant sur la vitesse « excessive » des conducteurs.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : des peines de prison ferme ont été prononcées** contre trois jeunes gens du quartier de l'Argonne, à Orléans (Loiret), par le tribunal correctionnel d'Orléans, lundi 4 septembre. Ils ont été condamnés respectivement à deux ans, quinze mois et dix mois de prison. Un quatrième a été relaxé. Ils étaient jugés en comparution immédiate à la suite d'incidents survenus dans ce quartier dans la soirée du 31 août. Quatre policiers avaient été blessés au cours de l'échauffourée. - (Corresp. rég.)

■ **Le tribunal correctionnel de Chambéry a condamné**, lundi 4 septembre, un homme de vingt-deux ans, Michel Grosjean, organisateur d'une « rave party » le 28 mai à Aillon-le-Jeune (Savoie), à un mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende.

■ **FAIT DIVERS : un adolescent de seize ans, grièvement blessé par balles le 25 août à Ris-Orangis (Essonne), est décédé**, dimanche 3 septembre, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. L'auteur du coup de feu, un riverain de vingt-sept ans, qui se plaignait du bruit provoqué par le jeune et ses amis, avait été interpellé le lendemain et mis en examen pour « tentative d'homicide ».



avec LesEchos

# L'électricité respectera le parc naturel régional du Verdon

Après de longs débats, EDF renonce à implanter une nouvelle ligne à très haute tension à travers la « cathédrale de Provence ». Les installations d'une ligne déjà existante seront utilisées pour sécuriser l'alimentation de la région. Les associations environnementales restent méfiantes

## TOULON

de notre correspondant

Le parc naturel régional du Verdon sera traversé par une ligne électrique à très haute tension (THT) de 400 000 volts, longue de 93 km, entre Boutre (Var) et Carros (Alpes-Maritimes), comme le projetait EDF. Mais l'entreprise utilisera les installations d'une autre ligne de 225 000 volts déjà en place. C'est l'annonce faite, vendredi 1<sup>er</sup> septembre (*Le Monde* daté 3-4 septembre), par Yvon Ollivier, préfet de région, lors de la présentation de la proposition retenue par un comité interministériel du 5 juillet, après le débat public organisé sur ce sujet très... électrique.

## La commission organise la concertation

La Commission nationale du débat public (CNDP) a pour mission d'organiser la concertation sur les grandes opérations d'aménagement (autoroutes, lignes de chemin de fer, aéroport, canal, port, tunnel, viaduc, barrages, installations nucléaires...). Elle peut être saisie par des ministères, par vingt sénateurs ou vingt députés, par les conseils régionaux intéressés ou des associations agréées. La commission nomme ensuite quatre ou cinq membres, qui consulteront la population, les associations et les élus concernés par les projets d'infrastructures. Le débat aboutit à un rapport, rendu public avant le démarrage de la procédure administrative d'enquête publique. Cette commission est consultative : elle ne peut infléchir les décisions. L'instance, prévue dans la loi Barnier du 2 février 1995, n'a été effectivement installée qu'en 1997, après une longue bataille des associations de défense de l'environnement, qui réclamaient que les grands projets d'infrastructures soient portés à la connaissance du public.

Cette décision ne fait pas l'unanimité parmi les membres des 200 associations et les élus des 44 communes intéressées, mobilisés depuis quatre ans contre la ligne à très haute tension.

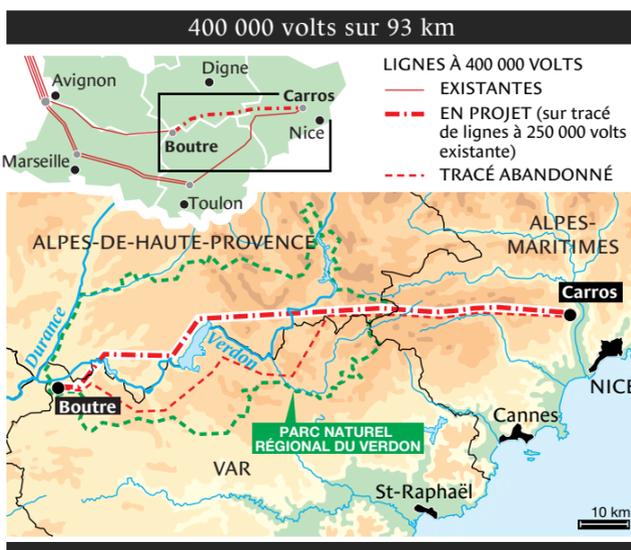
Sept projets de tracés avaient été rendus publics en mars 1997, quelques semaines à peine après la signature du décret de création du parc naturel régional du Verdon (*Le Monde* du 5 mai 1998). La ligne à très haute tension a immédiatement été jugée surdimensionnée par ses nombreux détracteurs et de nature à altérer définitivement la zone, qualifiée de « cathédrale de Provence » du fait de ses gisements naturels, de sa faune et sa flore exception-

nels. EDF opposait alors une argumentation dont elle ne dévia pas : « L'électricité manquant à la région arrive par des lignes à 400 000 volts qui ne sont pas relayées en boucle ; si l'une d'elles est hors service à la suite d'un incident ou d'un incendie, l'électricité venue de la vallée du Rhône ne pourra pas emprunter l'autre comme voie de communication. Elle est reportée sur des lignes à 225 000 volts existantes qui n'ont pas la même capacité de transit et risquent d'être saturées. En cas de succession d'incidents, cela pourrait entraîner une panne de réseau électrique régional. »

Face à la montée de la tension, une large consultation a été organisée entre le 15 mars et le 17 septembre 1998, dans le cadre de la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle portait « à la fois sur l'opportunité de construire cette liaison électrique et, si la décision était prise, de la conduire sur le choix de la meilleure solution à retenir ». C'est cette dernière que vient de présenter le préfet de région, avec une huitième variante du tracé. Elle nécessitera toutefois des modifications de pylônes sur la ligne existante. Un tiers des pylônes seront conservés à l'identique c'est-à-dire 26,40 m de haut, les deux tiers restants seront portés à 28 et 32 mètres selon les nécessités topographiques ; ce qui reste très inférieur aux 70 mètres initialement prévus.

## « PAYSAGE CONSTANT »

Daniel Canepa, préfet du Var, qui vient de mettre en place un comité de pilotage pour le suivi du dossier, est satisfait, « l'enjeu national consistant à assurer une garantie d'approvisionnement des Alpes-Maritimes semblant acquis, [ainsi que] la solution permettant d'avoir peu d'impact écologique sur le paysage ». Le préfet met l'accent sur la notion de « paysage constant », évoquée lors de la présentation du tracé alternatif, qui a suscité des réserves de la part de Gérard Piel, conseiller régional et président de la commission politique décentralisée des transports et de l'énergie de la région. Le conseiller estime qu'il « s'agit d'une réelle avancée ». « Mais ce concept de paysage constant n'est en soi pas recevable, ajoute-t-il, surtout dans une zone aussi sensible qui requiert une approche prenant en compte la dimension de développement durable [...] ; nous tenons à ce que la plus grande vigilance soit exercée dans la mise en œuvre technique de cette réalisation et nous considérons que devrait être programmé et financé un effort exceptionnel d'enfouissement du réseau moyenne et basse tension dans la zone traversée. » Plus nuancée, Michèle Gastaldi, maire (PCF) de La Palud (Alpes-de-Haute-Provence) et vice-présidente du parc régional, voit dans cette proposition « un moindre mal, le paysage étant déjà balafé par deux lignes



électriques ». Elle ajoute : « Néanmoins, nous restons vigilants et nous ne nous positionnerons définitivement que sur un projet clair et très précis. » Charles-Antoine Mordelet, maire (RPR) d'Aiguines (Var), à la pointe de la contestation, reste

sur une position de principe : « Faire passer une ligne électrique dans un parc naturel est totalement inadmissible. Le paysage va en faire les frais et nous monterons au créneau avec d'autres contre ce diktat inacceptable d'EDF. »

Du côté des associations, les propositions du gouvernement – qui doivent faire l'objet d'une étude d'impact puis d'une enquête publique –, sont accueillies avec beaucoup de scepticisme. « EDF propose cette solution alors que ses spécialistes nous ont répété tout au long du débat qu'elle était techniquement impossible », s'étonne Jean Crilloux, président de l'Association varoise pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement. Pour Robert Ferrato, responsable de l'Association interdépartementale pour la protection des lacs et sites du Verdon, les « populations concernées ont été bernées sous couvert d'un débat démocratique dont on se soucie peu des conclusions. Nous restons hostiles à cette construction et nous allons initier un référendum dans chaque commune dans laquelle doit passer la ligne. Si les maires ne veulent pas l'organiser, nous le ferons nous-mêmes ».

## LES SOLUTIONS ALTERNATIVES ?

Les craintes sont d'autant plus fortes que le préfet de région a précisé que ce tracé « permettrait de répondre au problème posé pour

une durée de trente-cinq ans environ », sans pour autant « résoudre le problème posé par l'alimentation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Ce qui laisse dubitatif Daniel Colombo, responsable de la coordination des associations : il s'interroge sur l'abandon pur et simple des « solutions alternatives » qui figurent dans un rapport d'expertise complémentaire, commandé en mai 1998 par la CNDP. En effet, ces solutions alternatives « réévaluent à la baisse les prévisions réalisées par EDF sur l'augmentation de la demande d'électricité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur » et concluent à l'« existence de solutions techniquement et économiquement viables : la réalisation d'unités de production de forte puissance dans les Alpes-Maritimes et le Var et le développement d'unités décentralisées de production [cogénération, énergies renouvelables] combinées à une action de maîtrise de la demande d'énergie ». A l'époque du débat public, 12 000 signatures avaient été recueillies en faveur de cette option.

José Lenzini

## Lyon inaugure sa dernière ligne de métro avant l'arrivée du tramway

### LYON

de notre correspondante

Ce sera sans doute la dernière ligne de métro à Lyon, puisque la municipalité a fait le choix du tramway, qui sera mis en service en décembre. Raymond Barre (app. UDF), le maire, et Jean-Jack Queyranne, le ministre des relations avec le Parlement, vice-président (PS) de la Communauté urbaine de Lyon, ont inauguré, lundi 4 septembre, trois nouvelles stations de la ligne B du métro vers le quartier scientifique de Gerland, au sud de la ville.

Le terminus dessert le stade de Gerland, la Halle Tony-Garnier ainsi que les futurs bâtiments de l'université Lyon-I et l'École normale supérieure lettres (ENS), qui doit accueillir ses premiers étudiants dans quelques jours. Cette section de 2,4 km s'ajoute à un réseau de 29,7 km et permettra aux 15 000 ou 20 000 voyageurs quotidiens attendus de gagner la place Bellecour,

au centre de la presqu'île, en douze minutes.

M. Barre et Christian Phillip, son premier adjoint (UDF), président du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), se sont félicités des économies réalisées sur le budget prévu (870 millions de francs au lieu de 1,125 milliard). Contrairement au métro parisien, ce sont les collectivités locales qui ont supporté le coût des travaux, l'Etat n'intervenant qu'à hauteur de 120 millions de francs.

Mais ce projet a connu une histoire cahotante. Voté par le Sytral en 1994, Michel Noir étant alors maire de Lyon, dans la perspective d'être livré pour la Coupe du monde de football de 1998, il avait sommeillé quelques mois, avant d'être relancé en 1995 par M. Barre, qui a fait de la restructuration de Gerland le projet majeur de sa mandature.

Sophie Landrin



## DISPARITIONS

■ **PIERRE MEUTEY**, journaliste financier, ancien éditorialiste économique à Europe 1, ancien maire de Vendrest (Seine-et-Marne), ancien conseiller général (UDF-rad.) de Seine-et-Marne et ancien conseiller régional (UDF) d'Ile-de-France, est mort mercredi 30 août. Né le 10 février 1930 à Villiers-sur-Marne, licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures de sociologie, Pierre Meutey a d'abord été correspondant de *Monde* en Scandinavie, en 1952, avant de rejoindre l'Agefi (Agence économique et financière) l'année suivante. Il a notamment occupé ensuite les fonctions de rédacteur en chef adjoint de *Fortune française*, rédacteur en chef de *La Vie française*, éditorialiste, puis rédacteur en chef adjoint d'Europe 1. Pierre Meutey a également collaboré au *Point* et à RMC, avant de devenir directeur délégué de *La Vie française-L'Opinion*, de 1974 à 1978, puis chroniqueur économique au *Figaro Magazine*.

■ **LE CARDINAL AUGUSTO VARGAS ALZAMORA**, ancien archevêque de Lima, est mort lundi 4 septembre dans la capitale péruvienne à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né le 9 novembre 1922, ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus en 1955, Augusto Vargas Alzamora est devenu évêque en 1978 et a été promu archevêque de Lima en 1989. Créé cardinal par Jean Paul II en 1994, il s'est distingué par son opposition au président péruvien Alberto Fujimori. Il avait donné sa démission pour raison d'âge en janvier 1999. La mort du cardinal Vargas Alzamora réduit à 99 le nombre des membres du Sacré Collège âgés de moins de quatre-vingts ans et donc électeurs du pape en cas de conclave.

■ **MICHEL DE PONTBRIAND**, ancien sénateur (Indépendant, puis UNR) de la Loire-Atlantique, est mort lundi 28 août. Né le 30 mars 1911 à Erbray (Loire-Atlantique), Michel de Pontbriand a été maire d'Erbray de 1942 à 1983, conseiller général du canton de Châteaubriand de 1945 à 1964 et sénateur de la Loire-Atlantique de 1948 à 1965.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– Sceaux.

**Pascal et Grégoire OLIVIER** partagent avec **Hortense, Charles, Théophile, Clarisse, Ulysse et Sixtine** la joie d'annoncer la naissance de

**Hippolyte,**

le 24 août 2000.

**Isabelle et Christophe CHABRY** sont heureux d'annoncer la naissance de

**Marie-Amandine,**

le 31 août 2000.

## Anniversaires de naissance

– Aix. Bangui.

Dix-huit ans ce 6 septembre 2000, pour un dur au cœur tendre.

Bon anniversaire au grand garçon préféré,

**Nicolas.**

De la part de Papounet, Mamounette, Corinne et bien sûr Papou.

– Rennes. Windsor. Paris.

6 septembre 1930 - 6 septembre 2000.

**PAPA ! PHILIPPE ! PO !**

HEUREUX ANNIVERSAIRE !

Martine, Julien, Maelle, François, Laetitia, Thomas, Julia, Lionel.

## Mariages

– Lyon. Saint-Etienne. Seattle (Washington).

**M. et M<sup>me</sup> Jean-François ARRUE,**  
**M<sup>me</sup> Monique ARRUE,**  
**née BATTANDIER,**

**M. et M<sup>me</sup> Arthur PASETTE** ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

**Julie et Daniel,**

célébré le 2 septembre 2000, à la Petite Verrière (Saône-et-Loire).

**Victoire BIDEGAIN**

et **Hervé DI ROSA**

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 28 août 2000, à Viodos-Abense-de-Bas (Pays basque).

## Anniversaires de mariage

– Villeurbanne, 6 septembre 1975.  
Annecy, 6 septembre 2000.

De Paris à Annecy, en passant par Toulouse, Jazeneuil, Veigné, Chaponnay.

A l'homme de ma vie.  
Mille mercis.

Martine.

## Décès

– Le président de l'université Toulouse-Le Mirail.  
La directrice de l'UFR lettres, philosophie, musique.  
La directrice du département de lettres modernes.  
Ses collègues, élèves et amis, ont la tristesse de faire part du décès, le 31 août 2000, de

**Jacques ALLIÈRES,**  
professeur émérite.

Eminent romaniste et basquisant, Jacques Allières a enseigné à l'université de Toulouse de 1956 à 1997.

– Nous sommes priés d'annoncer le rappel à Dieu du

**prince AMILAKVARI,**

survenu à Paris le 31 août 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 septembre, à 14 h 30, en l'église géorgienne Sainte-Nino, 6-8, rue de la Rosière, Paris-15<sup>e</sup>. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

De la part de la princesse Amilakvari, son épouse,  
le comte et la comtesse Radslav Kinsky,  
sa sœur et son beau-frère,  
Constantin, Marie et Jan Kinsky,  
Nicolas et Marie Kinsky, Bruno, Cyrille et Pauline,  
ses neveux et petits-neveux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

79, quai André-Citroën,  
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

**Béatrice BERSTEL,**

clavéciniste,  
professeur  
au Conservatoire national supérieur  
de musique de Paris.

survenu le 15 août 2000 dans le massif du Mont-Blanc.

La crémation a eu lieu à Annecy en présence de ses deux familles.

– Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour.  
Les vice-présidents de l'université.  
Le directeur de l'UFR lettres, langues et sciences humaines,  
Et l'ensemble des personnels,  
ont le regret de faire part du décès de

**Maurice DESCOTES,**  
président honoraire de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,  
officier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,  
commandeur des Palmes académiques.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 5 septembre 2000, en l'église Sainte-Bernadette de Pau.

**M<sup>me</sup> Mireille  
DORE-MANTIENNE**

s'est éteinte dans sa soixante-dix-huitième année, le samedi 2 septembre 2000.

M. Robert Mantiennne,  
son époux,  
M. Georges Dore,  
son frère,

Frédéric et Serge,  
ses fils, et leurs enfants,

vous informent que l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière des Sablons, à Massy (Essonne), le mardi 5 septembre.

– Patrick, Philippe et Stéphane Landry  
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

**Marie-Thérèse GONDOUIN,**

survenu le 3 septembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Louveciennes.

– Amage. Luxeuil-les-Bains. Villers-lès-Luxeuil. Sèvres. Bonifacio. Avon.

On nous prie d'annoncer le décès, dans sa cinquante-septième année, de

**Bernard GRANDHAYE,**

maire d'Amage à partir de 1983,  
kinésithérapeute,

survenu le 21 août 2000, après une douloureuse maladie.

Lors de ses trois mandats, il dynamisa sa commune en rénovant et créant de nombreuses opérations.

Son dernier grand projet aura été la réalisation d'une salle polyvalente qu'il n'aura pas le plaisir d'inaugurer.

Homme de forte conviction, il était un ardent défenseur de la laïcité et œuvra beaucoup pour le maintien des regroupements pédagogiques.

Un hommage lui a été rendu en mairie d'Amage, par les différentes personnalités de la région, le mercredi 23 août, avant l'inhumation civile au cimetière de Villers-lès-Luxeuil (Haute-Saône).

De la part de  
**M. et M<sup>me</sup> Raymond Grandhaye,**  
**Jocelyne Grandhaye,**  
**M<sup>me</sup> Ninon Grandhaye**  
et **M. Vivet-Gros**  
et leur fille **Astrid,**  
**M<sup>me</sup> Soline Grandhaye**  
et **Stéphane Mercier,**  
**M<sup>me</sup> le docteur Nicole Grandhaye**  
et **Pierre-Philippe,**  
Et toute la famille, très touchée.

– M<sup>me</sup> Brigitte Grosso, née Arnould,  
son épouse,  
Benoit et Aurélie,  
ses enfants,  
Parents et alliés,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean Pierre GROSSO,**  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national  
du Mérite,

survenu à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 6 septembre 2000, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Une messe en sa mémoire sera dite le mardi 12 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Etienne, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

**M<sup>me</sup> Brigitte Grosso,**  
34, rue du Moulin-de-Pierre,  
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Toul. Saint-Maurice (Val-de-Marne).  
Roinville-sous-Dourdan (Essonne).

**M<sup>me</sup> Thérèse Hollier,**  
son épouse,  
Hervé Hollier,  
Serge et Anne-Marie Hollier  
et leurs enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René HOLLIER,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le mardi 5 septembre 2000, en l'église Saint-Gengoul, à Toul.

– Viviane Le Fleurier,  
Neguib et Hamid  
et leurs épouses,  
Leïla, Aminah, Shebana et Ismaël,  
Alma Le Fleurier,  
Ninette Bray,  
Sa famille et ses amis,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**David LE FLEURIER,**

survenu le 14 août 2000.

Une messe sera célébrée le 7 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13<sup>e</sup>.

– Le docteur Lazare Kaplan,  
son époux,

Olivier et Valentine Kaplan,  
Charlotte,  
Laurence et Roland Chiche,  
Antoine et Marianne,  
François Kaplan,  
Yaniv,  
ses enfants et petits-enfants,

Le docteur Pierre Simon,  
son beau-frère,  
Perrine et Nicolas Nahum,  
Joachim et Anais,  
ses neveux et nièces,

Sa fidèle Ana Cabaleira Castelo,

Les familles Kaplan, Naggar, Smouha,  
Askienzy, Moog, Adda, Mosseri  
et Setton,

ont la douleur de faire part du décès brutal de

**M<sup>me</sup> Mary Evelyn KAPLAN,**  
née NAGGAR,

survenu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2000,  
dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 5 septembre, à 16 h 30, au cimetière israélite de Versailles, 3, avenue Pershing, à Versailles.

19, avenue Bugeaud,  
75116 Paris.

– Le grand rabbin de Paris, le président,  
Et les membres du consistoire de Paris,  
ont l'immense tristesse de faire part du décès brutal de

**M<sup>me</sup> Mary Evelyn KAPLAN,**

survenu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2000.

Les obsèques ont eu lieu ce jour,  
à 16 h 30, au cimetière israélite de Versailles.

3, avenue Pershing,  
78000 Versailles.

– M<sup>me</sup> Philippe Loiseau,  
son épouse,  
Ses enfants et ses petits-enfants  
ont la douleur de faire part du décès brutal de

**M. Philippe LOISEAU,**

préfet de région honoraire,  
officier de la Légion d'honneur,  
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu le 1<sup>er</sup> septembre 2000, à son domicile des Hauts-Fossés.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean de Lamballe.

Les Hauts-Fossés,  
22400 Maroué.

– L'Eternel a rappelé le 30 août 2000  
son turbulent mais finalement respectueux  
serviteur

**Pierre MEUTEY,**

ancien journaliste,  
ancien élu local.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

De la part de  
**Marguerite Meutey,**  
son épouse,  
Corinne et Véronique,  
ses filles,  
François et Maria-Pia,  
son fils et sa belle-fille,  
Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La ferme des Sept-Sceaux,  
hameau de Chaton,  
77440 Vendrest.

(Lire ci-contre.)

– Pierre Moreau,  
son époux,  
Jean-Pierre et Françoise Moreau,  
Marie-Françoise et Daniel  
Vergonzeanne,  
ses enfants,  
Ses petits-enfants et arrière-petits-  
enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Andrée MOREAU,**  
née RABIER,  
officier dans l'ordre  
des Palmes académiques,

endormie dans l'attente de la résurrection  
le 25 août 2000, dans sa quatre-vingt-  
huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité,  
à La Couarde-sur-Mer.

**CARNET DU MONDE**  
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS,  
AVIS DE MESSE,  
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
140 F TTC - 21,34 €  
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,  
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES  
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €  
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €  
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

**Nous consulter**

☎ 01.42.17.39.80

+ 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Entre mots et trompette,

**Serge ROSENBERG**

nous a quittés le 2 septembre 2000.

Nous l'accompagnerons au crématorium du Père-Lachaise, mercredi 6 septembre, à 9 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la recherche contre le cancer.

– Jean-Marie Cavada, président-directeur général de Radio-France,  
René Koering, directeur de la musique à Radio France,  
L'Orchestre national de France,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean ROSSI,**  
deuxième contrebasse solo  
à l'Orchestre national de France,

survenu le 31 août 2000, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Germain d'Orly, place du Maréchal-Leclerc, Orly-Ville (Val-de-Marne).

Radio France,  
116, avenue du Président-Kennedy,  
75220 Paris Cedex 16.

## Anniversaires de décès

– le 11 septembre 1997,

**Michel CABRILLAC**

était enlevé à l'affection de ses parents et amis.

Ceux-ci se retrouveront en communion de prières et de pensées en l'église de Le Buge (Dordogne), à 18 heures, le 9 septembre 2000.

– Le 9 août 2000,

**Gilles FREDJ**

était arraché à notre affection.

Sa mère et ses frères vous prient de se joindre à eux pour les prières qui seront dites à sa mémoire, le jeudi 7 septembre, à 19 heures, en la synagogue de Massy.

## Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

**Jacques-François SIMON**

sera célébrée le mardi 12 septembre 2000, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14<sup>e</sup>.

Elisabeth Simon,  
Frank et Julien,  
ses fils,  
Et leur famille,  
remercient infiniment tous leurs amis des marques d'affection et de sympathie qu'ils leur ont témoignées au moment de la disparition de Jacques-François.

## Conférences

Si vous avez entendu parler de la **KABBALE**

sans savoir de quoi il s'agit ni comment cela peut vous aider dans votre vie, si vous connaissez la Kabbale depuis toujours mais ne savez pas ni où ni comment l'étudier. Ou bien si vous cherchez un véritable enseignement spirituel, pertinent, concret et utilisable au quotidien, venez assister à une conférence sur la Kabbale les mardis 5 et 12 septembre, à 20 h 30. Entrée libre.

La session de 10 cours débutera le mardi 19 septembre, à 20 h 30, au centre d'étude de la Kabbale, 66, rue Nicolo, 75116 Paris 01-45-03-50-30. www.kabbalah.com

## Cours

DÉCOUVREZ  
L'INFORMATIQUE  
À DOMICILE

ALDISA, premier organisme  
de formation à domicile

- Configure votre ordinateur,
- Vous aide dans sa prise en main,
- Vous forme sur les principaux logiciels,
- Vous initie à l'Internet.

**Aldisa**  
Bureautique & Internet  
300 formateurs en Ile-de-France

Pour recevoir notre brochure  
Contactez vite le

**01-46-10-50-32**

Nos abonnés et nos actionnaires,  
bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde »,  
sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

SOUTENANCES DE THÈSE  
**85 F TTC - 12,96 €** la ligne  
Tarif Etudiants An 2000

MUSARM PRODUCTIONS PRÉSENTE EN ACCORD AVEC LÉVON SAYAN  
**AU PALAIS DES CONGRÈS  
DU 24 OCTOBRE AU 17 DÉCEMBRE 2000**

**TFI**

*Charles AZNAVOUR*

avec  
**RTL**

la dernière tournée



© 2000 Frimmo - RPP 748 5403 - D'après un tableau de Muret

**RÉSERVATIONS : 01 40 68 00 05**

**PALAIS DES CONGRÈS, VIRGIN MÉGASTORE, FNAC, 3615 PALAIS.**

**MUSARM**

**EMI**



Mercedes-Benz

Photoreporters  
en Afghanistan,  
en avril 1992.

**I**L faut les avoir entendus raconter leurs aventures folles des années 80, leurs « coups », les images ramenées du bout du monde pour comprendre leurs illusions perdues. Le photoreporter était un prince sûr de lui, libre, individualiste même, indomptable, respecté. Il faisait « le plus beau métier du monde ». Aujourd'hui, à l'heure où la profession est réunie au festival Visa pour l'image de Perpignan, la belle assurance est brisée. « Notre profession est attaquée, démoralisée, meurtrie, résume Alain Noguès, l'un des derniers guépards du photojournalisme avec ses trente-cinq ans d'images. Le métier est en train de mourir. »

Cela fait dix ans que l'on annonce la mort du photojournalisme. Parce que, et Visa le montre, la plupart des reportages difficiles - guerres, sujets sociaux, faits de société - ne trouvent plus leur place dans la presse. Mais cette fois la menace vient de l'intérieur : des agences rachetées à tour de bras, le photographe menacé dans son statut et son droit d'auteur, Internet qui bouscule tout.

Ecoutez des confrères de Noguès. Jacques Langevin : « Nous résistons pour conserver notre liberté. On le paie cher. Combien de temps allons-nous tenir ? » Reza : « Les photographes doivent subir leur révolution industrielle. » Christian Ducasse, photographe et représentant de l'Association nationale des journalistes reporters photographes et cinéastes (ANJRPC) : « Le désarroi est total. » Frédéric Neema : « Nous sommes à la fin d'une époque. »

Pour comprendre ce désarroi, il faut revenir à la fin des années 60, à l'époque où les photographes sont des « O.S. de l'image », salariés anonymes de petites agences. Ils ne choisissent pas leurs reportages, ne sont pas propriétaires de leurs images, ne savent pas ce qu'elles rapportent. Plus les photos sont bonnes, plus les frustrations s'accumulent. « On me pressait le citron », explique Raymond Depardon, alors photographe de Dalmas.

Ce dernier, avec d'autres photographes, crée l'agence Gamma en 1967. Le basculement est vertigineux : le photographe dirige désormais une machine qui libère son sens journalistique et sa créativité graphique. Il trouve ses reportages qu'il coproduit avec l'agence, partageant gains et pertes. Ses photos sont signées dans les journaux. Surtout, elles lui appartiennent. Il gagne son indépendance. Le système Gamma devient une règle d'or, déclinée notamment par les deux autres agences en « A » qui se créent dans la foulée, Sygma et Sipa. Paris devient rapidement la capitale mondiale du photojournalisme. Pendant plus de vingt ans, information et commerce font bon ménage.

Survient la guerre du Golfe, en 1991, et patatras ! La récession économique qui suit va frapper durement la profession. Les photos d'actualité chaude se vendent moins et moins cher. La concurrence des agences télégraphiques - AFP, Reuters, Associated Press -, dont les reportages photos s'améliorent, est rude. Et cela tombe très mal. Au moment même où l'industrie de la photo de presse, pour survivre, doit opérer sa révolution technologique : passer de la diapositive argentique à l'image numérique ; informatiser la photo, depuis la prise de vue jusqu'à sa publication dans le journal. Cette mutation coûte très cher. Qui est armé ? Quasiment personne.

La révolution technologique se double, depuis deux ans à peine, d'une concentration industrielle sans précédent. Il ne se passe pas trois mois sans qu'on apprenne qu'une agence généraliste ou spécialisée dans l'actualité, les animaux, le show-business ou le sport soit rachetée. Sygma, Gamma, Saba, Rapho, The Image Bank, pour ne citer qu'elles, changent de mains.

Trois groupes émergent dont aucun n'était actif dans le secteur il y a dix ans à peine. Les deux principaux qui dominent le marché, Getty Images et Corbis, sont américains et détiennent chacun une vingtaine d'agences et collections, soit 70 millions d'images. Ils sont



# Photoreporters, les illusions perdues

**Ils furent des seigneurs, libres et parfois célèbres, l'œil sans cesse collé aux soubresauts du monde. Trois grandes agences - dont deux installées à Seattle - dominant désormais un marché prompt à museler les photographes, sous couvert de révolution technologique**

basés à Seattle. Ce déplacement de *leadership*, de Paris vers la patrie de Bill Gates, n'est pas anodin. Il fait passer la photo d'une culture pointue de l'information à une culture de communication de masse.

Les patrons de Getty, Mark Getty, et de Corbis, Steve Davis, ne sont en effet pas des journalistes mais deux quadragénaires imprégnés d'Internet. Surtout, leurs groupes sont dominés par des images d'archives anciennes, des stocks achetés par millions, des photos d'illustrations léchées ou mises en scène - plages, cocotiers, mannequins suaves. C'est la raison pour laquelle, le troisième larron arrivé fraîchement sur le marché, le groupe de presse Hachette Filipacchi Médias, qui a racheté Gamma en 1999, a vite été présenté comme « le gentil français qui vient sauver le photojournalisme de qualité des griffes américaines ».

Le paysage s'est épuré. « Il restera trois groupes et de petits artisans », affirme Jean-François Leroy, directeur de Visa pour l'image. La justice américaine, selon des sites Internet, étudierait la position de Corbis par rapport à la loi antitrust. Car quels poids lourds sont encore indépendants ? Sipa, belle école d'un photojournalisme percutant, et Magnum, agence la plus prestigieuse au monde.

L'enjeu a été cerné par des experts économiques : la consommation culturelle - et notamment celle des images - sera dans les prochaines années la locomotive de la croissance mondiale. Rien de moins. Cette domination sera facilitée par la « société en réseaux » liée à Internet, pour reprendre l'expression du sociologue Manuel Castel-

ls, et à la technique numérique. Tout est en place pour obtenir une fluidité mondiale des images. Comme nous le confiait le philosophe Bernard Stiegler, « le numérique, c'est l'ère de l'hyperproductibilité et de l'hyperindustrialisation de la culture ».

Cette fluidité induit une première menace pour le photojournalisme, indirectement mais froidement cernée par Mark Getty dans *The Economist* de mars : « La propriété intellectuelle est le pétrole du XXI<sup>e</sup> siècle. » Le contrôle des images n'est rien si on ne contrôle pas le droit d'auteur. Comme pour la musique, une sévère bataille juridique se joue donc, aux Etats-Unis et en Europe, entre les agences et les journaux qui cherchent à s'emparer de ces droits, et les photographes qui veulent les conserver.

**E**N France, Gökşin Sipahioglu, patron de Sipa, a réussi à préserver son agence de ce débat périlleux : « Parce que nous sommes indépendants. » En revanche, les dirigeants de Sygma (Corbis) et de Gamma (Hachette) sont en train de proposer à leurs photographes de nouveaux contrats, motivés par la diffusion électronique, mais qui vont bien au-delà : statut du photographe, financement de ses reportages, propriété du travail, rémunération de la production et des archives - ces dernières peuvent représenter 50 % et plus du chiffre d'affaires des agences.

Les photojournalistes français, à la différence des américains, ont un atout de poids : la loi, très protectrice à leur égard. « Peu de patrons d'agences ont compris, explique un photographe concerné, que les pho-

tos coproduites par les photographes ne leur appartiennent pas, que même dans le cas où l'agence prend tout en charge, le photographe peut interdire l'utilisation d'une de ses images en invoquant son droit moral. »

Pour l'instant, c'est Chez Corbis-Sygma que la bataille est la plus dure. Le 29 mars, la cinquantaine de photographes réguliers ont reçu un premier contrat, jugé si « scandaleux et illégal » qu'une Association des photographes de Sygma fut créée le lendemain - une première. Dans ce contrat, le photographe est assimilé à un « fournisseur de contenus visuels », appellation qui nie leur raison d'être de journaliste. Le 10 avril, Frédéric Neema, photographe de Los Angeles lié à Corbis-Sygma, invite par mail les reporters du monde entier à envoyer des cartes postales de soutien à l'Association. 700 cartes sont arrivées à l'agence.

Ces premiers contrats ont été abandonnés mais l'effet est désastreux dans la profession. Et d'abord chez Corbis, qui fait l'objet de plusieurs démissions, notamment de trois photographes américains : Les Stone, Andrew Lichtenstein et Allan Tannenbaum. Ce dernier a résumé le sentiment général dans une lettre : « Corbis veut vos images mais Corbis ne veut pas de vous. »

« Nous avons fait des erreurs », reconnaît Steve Davis, patron de Corbis. François Hébel, directeur de la photo éditoriale de Corbis-Sygma pour l'Europe, dit qu'il va proposer « de nouveaux contrats qui ne remettront plus en cause le droit d'auteur ». Les photographes attendent de voir. Brigitte Richard, l'avocate des photographes de Sygma, est également perplexe : « Il y a un mouvement général dans les agences qui vise à réduire le photographe à un presse-bouton et non plus à un auteur indépendant. » Raymond Depardon, un des artisans de l'indépendance du photographe, voit son bébé mal vieillir : « C'est une déception de voir le photographe rentrer dans le rang et devenir le salarié d'Internet. »

Ce débat est à rapprocher d'un procès qui devrait intervenir avant la fin de l'année. Francis Apeste-guy, vingt ans de métier à Gamma, veut récupérer les milliers de photos qu'il a coproduites avec l'agence. D'autres avant lui, Depardon et Salgado par exemple, l'ont fait. Pour Apeste-guy, Gamma refuse alors que la loi semble du côté du photographe.

En toute logique du Net, des magazines qui passent des commandes aux photographes veulent à leur tour rogner les droits des photographes - pratique devenue courante en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Au printemps, Marie-Claire ou *Geo* ont envoyé des contrats à leurs photographes réguliers qui prévoient la cession des droits électroniques au journal. « C'est du vol !, s'indigne un photographe qui préfère conserver l'anonymat. Certains ont reçu des menaces : vous ne signez pas le contrat, vous ne travaillez plus ! »

Mais déjà une autre menace poignante. Comment la production d'images d'actualités pourra-t-elle trouver sa place dans les groupes américains dominés par une culture de la photo d'illustration ? Raymond Depardon est pessimiste. « Ces grosses structures ressemblent à des robinets d'images qui inondent le mar-

qui est en jeu ». Ainsi, des photographes de Sygma voient dans la production de l'agence durant la guerre au Kosovo une conséquence directe de l'Internet : « Très peu de photographes de l'agence y sont allés. Il y a quinze ans, toute l'équipe aurait été mobilisée. L'agence s'est contentée de récupérer sur le Net des bouts d'histoire envoyées par des photographes locaux. »

Jean-François Leroy donne l'exemple de la secte en Ouganda dont plus de 1 000 des membres ont été massacrés le 17 mars. « Il y a dix ans, j'aurais reçu trente propositions d'expositions sur le sujet. Aujourd'hui, quasiment rien ! C'est la faute aux magazines mais aussi aux agences qui sont tenues par des analystes financiers qui n'écourent plus le photographe. »

Steve Davis, là encore, cherche à rassurer : « Je veux des photographes heureux et une production de quali-

**« Ces grosses structures ressemblent à des robinets d'images qui inondent le marché. Plus le robinet est ouvert, moins le regard peut s'imposer. La contradiction va devenir intenable entre le regard de l'auteur et l'efficacité de l'agence »**

**Raymond Depardon**

ché. Plus le robinet est ouvert, moins le regard peut s'imposer. La contradiction va devenir intenable entre le regard de l'auteur et l'efficacité de l'agence. »

Tom Haley, de Sipa, va plus loin : « Nous avons à mener un combat proche de celui de José Bové : lutter contre l'information standardisée mise en place par les MacDo de la communication. » Là encore, les photographes de Sygma sont les premiers inquiets. D'abord parce que la direction du groupe a décidé, à la différence de Hachette ou de Getty, de fondre les agences achetées dans l'entité Corbis. « Les clients veulent un accès unique aux images depuis leur ordinateur », explique Steve Davis. En démissionnant, le photographe Allan Tannenbaum lui a répondu à sa façon : « Corbis a détruit Sygma, dégradé le photojournalisme, dévalué nos archives. »

Frédéric Neema est persuadé que « c'est l'histoire du monde en images

te. Mais Sygma perdait de l'argent et nous l'avons sauvé. Les photographes doivent donc changer leur façon de travailler. Trop de photographes couvrent le même événement de la même façon. On continuera d'envoyer un photographe en Thaïlande, mais nous devons aussi avoir un Thaïlandais sur place pour offrir deux sensibilités. » François Hébel a également concocté un plan rédactionnel - produire plus mais réduire mieux - qui vise à rassurer les photographes. Car, menace Steve Davis : « Je ne pourrai plus travailler avec les photographes qui n'ont pas confiance. »

Menace entendue. Une de plus. D'où un sale climat et une certitude : le photographe n'est plus le prince mais un maillon - convoité - d'une chaîne qui le dépasse. D'où le dépit d'Alain Noguès : « J'ai l'impression de revenir trente ans en arrière. »

**Michel Guerrin**

# N'oublions pas la société civile de Serbie

par Antoine Garapon

Il y a quelques années, j'écrivais dans ces colonnes (*Le Monde* du 17 novembre 1994) un article intitulé « N'oublions pas le Kosovo ». Aujourd'hui, le même appel doit être lancé en faveur de la société civile en Serbie. L'approche des élections en Serbie concentre notre attention sur les candidats en lice. Au risque d'oublier ce qui se passe dans la société civile serbe, à bien des égards plus prometteuse que l'opposition parlementaire divisée et, pour la plupart de ses composantes, décevante. La société civile, c'est d'abord le jeune et bouillonnant mouvement Otpor, sympathique mais peu organisé et fédérant des sensibilités politiques divergentes dont on ne sait si elles arriveront à s'accorder le moment venu. Mais ce sont aussi bien d'autres personnalités et mouvements qu'une initiative conjointe – serbe et britannique – réunie de manière informelle dans *The New Serbia Forum* (<http://www.newserbiaforum.org>).

C'est dans ce cadre que j'ai pu rencontrer, il y a quelques jours, des représentants du mouvement des juges contestataires de Serbie. Ce mouvement, né au cours des grandes manifestations de protestation du début 1996, a regroupé jusqu'à 800 juges autour de la simple revendication d'une justice indépendante. On ne sera pas étonné d'apprendre que l'association ne put obtenir son enregistrement officiel et fut déclarée illégale par une décision de la Cour suprême de Serbie (qui ne s'émeut pas par ailleurs qu'une grande majorité des juges soit membres d'un parti politique). Pis : la simple appartenance à ce mouvement fut assimilée par les autorités à la participation à une action « terroriste ». Ce mot revêt un sens particulier dans la Serbie d'aujourd'hui. « *Aliéné de son peuple et des citoyens de Serbie*, écrivait récemment le sociologue serbe Dragan Radulovic, *entièrement coupé de la communauté internationale, le régime serbe a développé une métaphore du terrorisme qui lui permet de justifier toutes ses décisions politiques désastreuses, toutes ses défaites historiques. Pour le régime de Serbie, la désillusion qui frappe la société, la ruine de l'économie, la mort des institutions sociales, la monotonie de la vie politi-*

*que, la transformation des valeurs sociales fondamentales en aberrations, l'augmentation dramatique de la violence, de la criminalité, de l'utilisation abusive de drogues et d'alcool, sont des fléaux dont la cause est à rechercher exclusivement dans l'influence de personnes que l'on peut naturellement qualifier de terroristes – ce qui est bien pratique »* (*Le Courrier des Balkans* du 4 août).

Milosevic, auquel est systématiquement associé l'ultra-nationaliste Seselj, a corrompu toutes les institutions du pays. Elles sont effondrées et donc à repenser : il est urgent de doter le pays d'une Constitution libérale qui garantisse l'indépendance de la magistrature et de prévoir un contrôle de la constitutionnalité

## Une partie de plus en plus grande de la population est lassée par dix années d'isolement, dues autant à la guerre qu'à la dictature, et fatiguée par un discours nationaliste irréel et stérile

des lois. Comme au temps du communisme, le juge est considéré comme un simple serviteur du pouvoir. Les juges sont nommés et surtout révoqués par lui, au gré de ses intérêts politiques. D'ailleurs, la majorité des juges est membre d'un parti politique (inutile de préciser lequel), et les dossiers sont attribués de manière arbitraire au magistrat « le plus sûr » de chaque juridiction. D'où la plate-forme de ce mouvement dont le premier objectif est de dépolitiser la justice, et notamment d'instituer le principe du « *juge naturel* » interdisant au pouvoir d'interférer dans la désignation des juges pour un dossier particulier.

Ces juges destitués discutent déjà aussi des différentes mesures à prendre, le moment venu, pour débarrasser la magistrature de ses éléments les plus compromis avec le régime actuel : examen au cas par cas de tous les juges ou seulement des plus marqués de la hiérarchie, à la Cour suprême par exemple ? Ne vont-ils pas encourir le reproche d'adopter la même attitude que cel-

le qu'ils dénoncent aujourd'hui ? Il est impensable – voire inopportun – de renouveler complètement le corps... Après avoir dépolitisé la magistrature, il faudra, entre autres, réaffirmer le caractère multiethnique de la Serbie et donc de ses institutions, et ce, sans préjudice de l'avenir du Kosovo. Il faut rendre aux juges serbes et, au-delà d'eux, aux institutions leur dignité. Le mot revient sans arrêt dans leur bouche.

Mais l'isolement dans lequel ils se trouvent, l'absence de tout contact avec leurs collègues des pays environnants les laissent dans un face-à-face inégal et sans espoir avec un pouvoir politique dictatorial et corrompu. Ce mouvement de

juges atteste – avec bien d'autres – qu'une partie de plus en plus grande de la population est lassée par dix années d'isolement, dues autant à la guerre qu'à la dictature, et fatiguée par un discours nationaliste irréel et stérile. Une partie de l'opinion est désormais prête à s'ouvrir à l'Europe en sachant pertinemment qu'une telle ouverture la libérera de l'oppression actuelle mais la contraindra aussi à regarder en face son passé et ses pages les plus sombres.

Ces juges courageux sont bien conscients qu'il leur faudra entrer dans un processus de réconciliation avec leurs voisins, processus qui exigent d'accepter la contradiction, la division sur des sujets tabous comme le Kosovo et leurs responsabilités dans la guerre. Qu'il leur faudra également faire la vérité sur ce qu'a été le régime de Tito, qui n'a pas eu toutes les vertus que l'Occident lui a généreusement prêtées. Travail de vérité qui devra passer par ces juges une fois la démocratie revenue, mais aussi par des juridictions internationales comme le TPI, ce qui,

même parmi eux, n'est pas envisagé avec beaucoup d'enthousiasme. Vérité qui passera aussi par les efforts d'historiens indépendants, bref par un travail de mémoire qui nous est devenu un peu plus familier ces dernières années en Europe de l'Ouest et ailleurs, mais qui n'a toujours pas commencé en Serbie. Ils ont bien conscience que beaucoup attendent en Europe un signe de la société civile serbe elle-même.

Tout cela, ces juges le savent et y travaillent déjà en élaborant et en discutant des textes juridiques, en s'informant des expériences étrangères, notamment sur la manière dont les autres pays communistes ont organisé la transition, tout en admettant que rien ne sera parfaitement transposable, qu'il leur faudra inventer une nouvelle Serbie. Ils doivent repartir de zéro : la culture juridique serbe, jadis une des plus brillantes des Balkans et une des plus proches de la nôtre, a disparu. Il faut reconstruire un pays avec des gens qui n'ont jamais vécu dans une société ouverte et à qui les exemples hongrois et, depuis peu, croate montrent que c'est possible.

Ce que prouvent ces juges, pour la plupart destitués, réduits à vivre dans des conditions parfois difficiles, privés de leur maigre traitement (un juge serbe gagne 200 deutschemarks par mois), menacés, intimidés, rejetés par leur milieu professionnel, c'est qu'on aurait tort d'assimiler tous les Serbes à Milosevic, de croire qu'ils font bloc derrière lui pour rejeter toutes les valeurs démocratiques, de penser qu'ils ont tous irrémédiablement sombré dans un nationalisme violent.

C'est notre devoir de les aider, de renforcer les liens avec la société civile serbe pour lui permettre de préparer, d'ores et déjà, l'après-Milosevic. La Serbie s'ouvrira un jour – le plus prochain possible, espérons-le. Il faut anticiper ce moment. Il ne suffit pas de l'attendre pour apporter le jour venu une aide extérieure massive ; il faut aussi soutenir dès maintenant, à l'intérieur, la société civile. Parce que c'est à cette dernière que reviendra la tâche de reconstruire le pays.

Antoine Garapon est magistrat et président du comité Kosovo.

# L'euro et le politique

par Tommaso Padoa-Schioppa

RESPONSABLES politiques comme banquiers centraux affirment parfois que l'avènement de l'euro marque la séparation définitive entre la monnaie et le politique. Je voudrais dire ici pourquoi je ne partage pas cet avis : l'euro a une relation avec le politique. Cette relation a une composante naturelle que l'euro partage avec toute autre monnaie. Mais elle contient aussi des éléments spécifiques qui découlent du fait que la monnaie européenne est une « *monnaie sans Etat* ».

D'abord, la composante naturelle de la relation entre l'euro et le politique. Le traité de Maastricht confie clairement la responsabilité de l'euro à une institution indépendante, la Banque centrale européenne (BCE), dont la mission prioritaire est de maintenir la stabilité des prix. La responsabilité de la BCE, toutefois, n'est pas exclusive. Comme pour toute autre monnaie, les hommes politiques partagent la responsabilité de l'euro avec les banquiers centraux. Cela tient à deux raisons.

La première est d'ordre économique. S'il est vrai que la stabilité des prix dépend, en dernier ressort, d'une variable qui est sous le contrôle de la politique monétaire, à savoir la quantité de monnaie, la tâche de la Banque centrale sera facilitée ou rendue plus ardue selon le comportement qu'adoptent les autres agents économiques. Or, plusieurs de ces agents appartiennent au système politique ou lui sont étroitement liés. Les Etats et les collectivités locales prennent des décisions qui affectent le volume et la composition de leur budget, la structure de la fiscalité, les augmentations de salaires dans le secteur public ou encore la structure compétitive de l'économie. Chacune de ces décisions peut accroître ou, au contraire, réduire les pressions inflationnistes dans l'économie et, partant, rendre la mission de la Banque centrale plus ou moins difficile. Les responsables politiques ne sont donc pas exonérés de responsabilité vis-à-vis de l'euro.

La seconde raison est d'ordre politique. Dans une société démocratique, le statut d'indépendance d'institutions auxquelles une fonction publique a été confiée – la gestion de la monnaie dans le cas de la Banque centrale – doit être assorti de l'« *obligation de rendre compte* ». Cette obligation – pour laquelle la langue anglaise utilise le terme *accountability* – reconnaît au pouvoir politique le droit de nommer les membres des organes de direction de la Banque centrale, d'être suffisamment informé de leurs activités, de participer à leurs réunions et de les écouter périodiquement.

J'en viens maintenant aux éléments spécifiques de la relation entre l'euro et le politique, ceux qui découlent de son statut de « *monnaie sans Etat* ». Je voudrais en mentionner quatre.

Le premier élément a trait à ce que j'ai appelé la « *solitude* » de la BCE. Traditionnellement, le cadre dans lequel s'exerce l'indépendance d'une banque centrale est celui de l'Etat-nation. Dans un tel cadre, être à l'abri d'interférences politiques ne signifie pas pour la banque centrale absence d'un débat authentique entre elle et les responsables politiques sur leurs actions respectives. Aujourd'hui, au stade actuel de l'intégration européenne, la BCE n'a pas de contrepartie politique dotée d'un profil proprement européen. Cette situation de « *solitude* » est inconfortable. En effet, la BCE, dont le mandat est européen, encourt le risque d'être rendue responsable de situations de l'économie européenne – en particulier, son taux élevé de chômage et son manque de compétitivité – sur lesquelles elle n'a pas de prise. Le soutien de l'opinion publique en faveur de son statut d'indépendance pourrait alors être remis en cause. Si l'indépendance de la BCE est une condition nécessaire à l'accomplissement de son mandat, je ne considère pas que la « *solitude* » institutionnelle dans laquelle elle s'exerce, qui signale une lacune dans le système politique de l'Union européenne, soit une bonne chose.

Le deuxième élément spécifique de la relation entre l'euro et le politique tient à la multiplicité des

acteurs de la politique économique. Si le traité de Maastricht instaure une politique monétaire unique et en confie la responsabilité à une institution supranationale, les compétences pour les autres politiques économiques (dans le domaine de la fiscalité, des dépenses publiques, de l'emploi, de la régulation des marchés) demeurent, en revanche, verticalement réparties sur une pluralité de niveaux de gouvernement : européen, national, local.

Cette construction est conforme au principe de subsidiarité. Elle n'a toutefois pas de précédent et pourrait bien devoir évoluer dans le futur. En effet, l'avènement de l'euro accroît sensiblement le degré d'interdépendance entre les pays de sa zone et leurs choix individuels de politique économique. Gouverner efficacement cette interdépendance nécessite une distribution optimale des responsabilités entre les différentes autorités aussi bien verticalement qu'horizontalement et, là où cela est nécessaire, la mise en place de mécanismes efficaces de consultation, de coordination et de décision. A cet égard, on ne peut que saluer le développement de la coopération entre les ministres de l'économie et des finances dans ce qui est appelé maintenant « *l'Euro-groupe* ».

Le troisième élément concerne la représentation internationale de la zone euro. Ici, la spécificité de la relation entre l'euro et le politique est double. D'une part, le fait que les responsabilités pour la politique économique soient

La zone euro – qui n'est pas un pays – n'est pas, dans l'état actuel de son développement, en condition d'obtenir le statut et de jouer le rôle majeur que l'existence de la monnaie européenne justifierait

réparties entre de multiples acteurs rend la formulation de positions communes dans les instances internationales beaucoup plus difficile pour les Européens que pour les Etats-Unis ou le Japon. D'autre part, dès lors qu'aujourd'hui les participants aux relations internationales sont des pays, la zone euro – qui n'est pas un pays – n'est pas, dans l'état actuel de son développement, en condition d'obtenir le statut et de jouer le rôle majeur que l'existence de la monnaie européenne justifierait.

Cela me conduit au dernier élément, plus fondamental, de la relation spécifique entre l'euro et le politique. Tout au long de l'Histoire, la force et le succès d'une monnaie ont toujours été étroitement liés à la force et à l'efficacité du système économique, social et politique dont elle était l'expression. L'histoire des monnaies européennes avant l'introduction de l'euro en est une illustration. Pour l'euro, cela signifie qu'une poursuite du progrès dans la construction d'une Europe unie ne pourrait que favoriser son succès. En revanche, si le long processus de l'unification de l'Europe, qui dure depuis cinquante ans, devait s'arrêter ou, pis, régresser, la crédibilité et la force de l'euro en seraient inévitablement affectées.

Le statut particulier de « *monnaie sans Etat* » qui caractérise l'euro aujourd'hui n'est soutenable que dans la mesure où il ne représente qu'une étape sur le chemin de l'Union européenne vers une plus forte union politique.

Tommaso Padoa-Schioppa est membre du directoire de la Banque centrale européenne.

# Yougoslavie : l'ultime destruction

par Muhamedin Kullashi

AVEC l'annonce des élections (municipales, législatives et présidentielle) pour le 24 septembre, la situation dans la République fédérale de Yougoslavie devient de plus en plus tendue, aussi bien dans les relations Serbie-Monténégro qu'entre le pouvoir de Belgrade et l'opposition.

Par une procédure accélérée, Milosevic a procédé le 6 juillet à des changements arbitraires de la Constitution fédérale qui lui permettent de briguer le pouvoir pour les huit années à venir et d'annuler le principe d'égalité des deux Républiques de la Fédération, réduisant ainsi le statut du Monténégro à celui d'une région sans aucun poids politique. La modification, quelques jours plus tard, du mode d'élection, en particulier de la Chambre haute, a consacré cette inégalité. La réponse du pouvoir monténégrin ne se fit pas attendre : par une résolution du Parlement du Monténégro, toutes les décisions du Parlement et du gouvernement fédéral sont devenues légalement nulles.

Ces mesures de Belgrade et de Podgorica consomment l'éclatement juridique de la « *troisième Yougoslavie* », fondée le 27 avril 1992. La première conséquence que les partis de la coalition au pouvoir à Podgorica tirent de la résolution adoptée est le refus de participer aux élections fédérales du 24 septembre. Des demandes adressées au gouvernement monténégrin de participer aux élections, qui viennent et de la part de l'opposition en Serbie et des gouvernements occidentaux, deviennent de plus en plus pressantes à l'approche des élections.

Le président du Monténégro, Milo Djukanovic, a fait le tour de quelques capitales européennes pour expliquer sa position : participer à ces élections serait légitimer

« *une violence juridique* » qui a de graves conséquences politiques, mais aussi renforcer le régime de Belgrade. Djukanovic accepte, cependant, le conseil des Occidentaux de reporter le référendum sur l'indépendance, « *afin d'éviter les provocations de Milosevic* ».

L'opposition serbe préconise de faire tout pour sauver l'Etat commun fédéral, promettant, après le départ de Milosevic, de poser sur d'autres bases la relation entre la Serbie et le Monténégro. Si le Parti social-démocrate et le Parti libéral du Monténégro ne croient pas un

## Que reste-t-il aujourd'hui de la troisième Yougoslavie ? Une façade grotesque

mot de cette promesse, le parti de Djukanovic (DPS, Parti démocratique des socialistes) n'exclut pas la possibilité de la construction d'une communauté des deux Etats égaux, mais il entend y procéder après la reconnaissance du Monténégro par la Serbie comme un Etat souverain.

Cependant, le parti le plus important de l'opposition en Serbie, le SPO de Vuk Draskovic, après avoir demandé de boycotter les élections, décide de se présenter indépendamment, brisant ainsi l'unité de l'opposition. Les partis politiques monténégrins, à l'exception du parti de Momir Bulatovic (SNP), d'orientation pro-Milosevic, qui entend se présenter aux élections, accentuent dans leurs discours les différences des identités

monténégrine et serbe. Ils comparent ce « *putsch constitutionnel* » avec celui de 1918, quand le Monténégro, lors de la création de la première Yougoslavie, fut effacé comme unité constitutive grâce aux « *magouilles* » des politiciens de Belgrade.

Ces événements et ces débats politiques, rappellent, toutes proportions gardées, ceux de la fin des années 1980 qui furent marquées par l'éclatement de la deuxième Yougoslavie, composée de 8 unités fédérales (6 républiques et 2 provinces autonomes). Si le Parlement européen condamna en 1990 la suppression de l'autonomie du Kosovo, les gouvernements occidentaux ne réagirent pas, ne se rendant pas compte de la gravité de la situation : en fait, la suppression d'une unité fédérale, rendait juridiquement caduque la fédération yougoslave. Politiquement, le recul à l'intérieur du pays, ainsi que sur la scène politique internationale, donna libre cours à la logique politique d'un régime qui va combiner la violence des armes avec le mépris des lois dans la réalisation de ses buts. Le but affiché, qui permettait la mobilisation des masses en Serbie, était d'abord la Yougoslavie comme Serbie élargie où la Serbie comme République dominante.

En décembre 1992, lors des élections présidentielles et législatives en Serbie, les partis politiques des Albanais du Kosovo, avec en tête le LDK de Rugova, refusèrent de participer. Aux reproches qui leur furent adressés par l'opposition serbe ou des responsables occidentaux, ils avaient répondu en invoquant les mêmes arguments que les dirigeants monténégrins aujourd'hui : participer serait légitimer les changements violents de la constitution et renforcer le pouvoir de Milosevic.

Que reste-t-il aujourd'hui de la

troisième Yougoslavie ? Une façade grotesque, car les élections législatives auront lieu, probablement dans une seule unité fédérale (en Serbie), même si le parti de Bulatovic tente d'organiser des élections non-légales au Monténégro, probablement dans les casernes d'une armée dont les dirigeants ne menagent pas des menaces de plus en plus précises aussi bien envers le pouvoir au Monténégro qu'envers l'opposition en Serbie.

A l'élection du président de la fédération ne vont participer que les citoyens de la Serbie. Milosevic continue à déployer des absurdités juridiques et politiques, combinées avec le cliquetis des armes, dans un pays au bord du précipice. Au début de l'éclatement de la deuxième Yougoslavie, il avait mobilisé les masses en Serbie en canalisant leur ressentiment envers les Albanais du Kosovo qui devaient, par leurs différences « ethniques » représenter la figure la plus propice de l'ennemi. Aujourd'hui, au début de l'effondrement de la troisième Yougoslavie, Milosevic accuse de trahison les dirigeants du Monténégro qu'il a lui-même sciemment poussés vers l'indépendance. La proximité culturelle et historique des Serbes et des Monténégrins n'empêche pas Milosevic de détruire des structures qu'il prétend défendre.

Cependant, le régime de Milosevic n'est pas plus fort qu'il y a un an. Il est sensiblement plus faible : justement parce qu'il sent l'affaiblissement de l'adhésion qui l'a porté et maintenu au pouvoir, il a recours, plus que jamais, à des mesures répressives en Serbie et des menaces vers le Monténégro.

Muhamedin Kullashi est maître de conférence en philosophie à l'université Paris-VIII.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La surprise libanaise

C'EST à peine si la date de ces élections avait retenu l'attention sur le calendrier politique proche-oriental. Ce devait être un scrutin « à la libanaise », une de ces consultations à l'ombre de Damas qui verrait, de manière humiliante et brutale, la Syrie imposer, une fois de plus, un Parlement à sa main en son protectorat libanais. On avait tort. Les élections législatives au Liban, qui se sont achevées dimanche 3 septembre, vont marquer une date dans l'histoire contemporaine du pays. Pour plusieurs raisons, qui, toutes, témoignent d'une évolution dans la bonne direction. Les élections ont d'abord été libres, même si la campagne a été d'une rare vulgarité : argent et attaques personnelles ont joué un rôle prépondérant. Les résultats n'ont pas été manipulés. Enfin, et surtout, ils ont témoigné d'un sentiment de liberté accrue à l'égard du parain syrien. Appelée à Beyrouth par les Libanais eux-mêmes en 1976, pour y contrer l'influence des milices palestiniennes, la Syrie n'a jamais reconnu la pleine indépendance du Liban. Elle y maintient 35 000 hommes et un appareil politico-policière assurant, en principe, que rien ne puisse se faire sans son accord.

Or l'équipe politique que Bachar El Assad avait mise en place au Liban avant même de succéder à son père, Hafez El Assad, à la tête de la Syrie, a subi une cuisante défaite. Elle est battue dans la montagne où l'emporte le chef druze Walid Joublat, qui, tendant la main aux chrétiens, mène une campagne subtilement critique à l'égard de la Syrie. A Bey-

routh, l'échec est encore plus marqué : le très pro-syrien président Emile Lahoud voit son premier ministre Selim El Hoss et ses amis écrasés, laminés par une opposition menée au bulldozer par l'ancien chef du gouvernement, le milliardaire Rafic Hariri.

M. Hariri exploite une situation ambiguë. Il l'emporte du fait de la crise économique que traverse le Liban. S'il entretient de bons contacts à Damas – il n'est en rien antisyrrien –, il bénéficie cependant d'une manière de délégitimation de la présence syrienne au Liban avec le départ des forces israéliennes du sud du pays. Depuis cette date, tout se passe comme si le Liban avait reconquis une certaine marge de respiration vis-à-vis d'un tuteur syrien privé de l'argument « israélien » pour justifier sa présence au pays du Cédre. Et comme si celui-ci, sous le règne de Bachar El Assad, avait l'intelligence de ne plus exiger du Liban une humiliante et absolue soumission. Sans doute y a-t-il d'autres clés à ce scrutin qui a vu les vieilles communautés libanaises – druze et sunnite, notamment – se mobiliser face à la poussée démographique des chiïtes, à Beyrouth et dans le sud du pays.

L'essentiel est ailleurs. Un pas vers la normalisation de la situation au Liban avait été accompli le 24 mai, avec la fin de la présence israélienne. Un autre vient de l'être avec un scrutin qui manifeste la volonté d'une relation différente avec la Syrie. Le « front libanais » s'apaise au Proche-Orient. C'est un argument pour une avancée spectaculaire là où il y a urgence : la paix israélo-palestinienne.

## Boîtes vocales par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'INSTANT D'AVANT, leurs doigts se trico-taient entre les tasses, en terrasse ; leurs regards se dévorait ; il faisait bon les voir s'aimer ; on devinait une faim toute neuve de l'autre, un bonheur que l'autisme des sentiments n'avait pas encore roussi, comme, près de là, les marronniers du Luxembourg...

...Quand tout à coup, sous l'injonction d'un invisible *vibreur* (comme disent les notices), l'amante a collé à sa joue son *portable* dernier cri. Sans explication ni excuse, elle a lâché la main de l'amant, elle s'est levée avec une raideur absente de somnambule, elle a marché vers la rue, au hasard, en chuchotant, happée par un autre présent – un simple rendez-vous de coiffeur, qui sait, mais qu'on eût dit plus important, préférable. Du temps que la jalousie rehaussait l'amour de ses alertes, l'amant aurait blêmi : qui osait ? Un autre ? L'Autre ? Déjà ? Une Lettre à Elise comme en débattaient aux enfants les moulinettes d'autrefois l'a requis de s'évader à son tour du doux instant qui s'offrait. Lui aussi s'est mis à marmonner dans sa paume. Le progrès téléphonique de la mise en *instance* s'imposait d'autorité à la vie des couples. Le *zapping* coupait l'existence en rondelles.

Sacha Guitry avait maudit le téléphone à sa naissance (avant de s'en servir en scène, mieux que personne). Comment applaudir, bougonnait-il, une invention qui permettait à quiconque de le sonner comme un domestique dans les circonstances les plus privées de

sa vie, peut-être les plus extatiques ? Qu'aurait-il dit de la barbarie introduite dans nos échanges par le *cellular* ! En quelques trimestres, la présence réelle d'autrui est devenue un mode d'être aléatoire, effaçable. On ne s'appelle plus, on se *rappelle*. La *Voix humaine* immortalisée par le monologue de Cocteau a été fossilisée en *boîte vocale*.

D'autres façons de vivre et de causer, autant dire d'autres comportements et d'autres morales, se sont installées, cet été 2000, à la vitesse d'un supersonique reliant Roissy à Gonesse. Le verbe *s'écraser*, précisément, a disparu avec l'accident du Concorde, sans même laisser de trace dans les boîtes noires : d'ordre médiatique, on ne dira plus que *se crasher*. Aussi vrai que les spécialistes de l'*écoute* arriveront désormais sur les lieux des catastrophes avant sauveteurs et enquêteurs. D'ordre des « psy », un *état de choc* ça doit d'abord *se dire* ; comme *se gèrent* deuils et ruptures, comme *se repentent* papes et chefs d'Etat empêtrés, comme un coup de Bourse *se vit au quotidien*, et comme passent les modes. La modernité, coco !

Je n'ai pas oublié mes amoureux. Ce sont eux qui se sont envolés, et perdus de vue : partis chacun de son côté, moineaux sautillant dans l'espace-temps. Le progrès, quoi ! J'en étais quitte pour ma stupeur, et pour de suspects nostalgies du genre : « de *notre temps*, on ne se quittait pas comme on change de chaîne télé ; notre ère de tournis technologi-

que n'entraîne-t-elle pas, ne suppose-t-elle pas, un abêtissement implacable ? », quand j'avais la pile des livres à paraître cet automne. D'un coup, l'espoir renaissait. Mieux : je reconnaissais la sorte de confiance émue-tillée dont naissent les résolutions.

Avec son *99 francs* (Grasset), le trublion Beigbender casse le morceau quant aux petits « Goebels » en baskets de la publicité dite créative. Il restera une marge de liberté, un instrument de révolte, tant que demeurera pour tous la faculté d'écrire (*Tous les mots sont adultes*, de François Bon, Fayard). Et si notre sensation d'aridité, d'étouffement, venait du *Trop de réalité* que nous impose un environnement virtuel à base de « pollution lumineuse » ?, suggère Annie Le Brun (Stock). Et si les rages de Rimbaud, Jarry, Breton, Artaud, Crevel, Vaché, Rigaut, avaient conservé leur valeur d'exemple, de dessillement, face aux structuralistes, barthésiens, partisans du « tout s'explique » et autres fossoyeurs de l'imaginaire, de la belle incohérence ? Prôner le rêve rebelle dans un journal tout de rationalité, et avec l'onction académique qui plus est, n'était-ce pas lui couper les ailes ?

Le garçon m'a demandé où étaient passés les amoureux, et de régler leurs cafés restés intacts, rapport à sa caisse. Il a glissé le pourboire dans sa poche de gilet, selon l'usage, et il a retourné la soucoupe, preuve que le monde savait encore tourner rond.

## Le Plus Beau Jour de ma jeunesse

Bernard Faucon, entre 1997 et 2000, a réuni cent jeunes dans vingt pays.

Journées de fête durant lesquelles ils ont photographié leur jeunesse.



LE PLUS BEAU JOUR DE MA JEUNESSE/VU

Angkor, Cambodge. Dans la jungle qui a recouvert l'ancienne ville d'Angkor Thom, les jeunes moines ressemblaient à des apparitions derrière les nuages colorés des fumigènes.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'absolu et le provisoire

SOUS CE TITRE philosophique c'est de l'art qu'il nous faut aujourd'hui parler, et cette incursion sur la plate-bande voisine sera excusée par le fait qu'il s'agit de M. André Malraux et de son troisième volume de la *Psychologie de l'art*, qui, autant que de peinture, traite de l'homme.

La notion du beau est aujourd'hui entièrement périmée, et le mot lui-même si vague, si mou, si général, qu'il est sans prise sur les choses et qu'il faut presque le mettre entre guillemets quand on veut lui donner exceptionnellement, pour la commodité du discours, son sens absolu d'autrefois. Ce beau-là, c'était le beau classique, souverain, dont l'Antiquité gréco-romaine a fourni les canons, retrouvés par la Renaissance, et qui ont refait la loi dans les arts du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du siècle dernier.

Il avait bien fallu entre-temps

s'aviser que l'art du Moyen Age échappait complètement à cette conception du beau, et que nous avons trouvé belles par la suite de très nombreuses catégories d'œuvres à la création desquelles avait présidé un esprit tout à fait différent de celui qui a permis de concevoir et d'admirer Phidias et le Parthénon.

Les arts primitifs, Byzance et Moissac, le khmer et le sumérien, l'art des steppes, les arts africains, les fétiches, les masques polynésiens, tout est devenu bon à notre curiosité, tout a pris sa place dans ce vaste *Musée imaginaire* où André Malraux, esthéticien pathétique, nous a sommés de rassembler idéalement dans tous ses aspects, sous toutes ses formes, l'immense et millénaire création artistique de l'homme.

Emile Henriot  
(6 septembre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## A l'ONU, une révolution tranquille

Suite de la première page

Le premier à souscrire à cette vision du monde a été le président de la chaîne de télévision américaine CNN, Ted Turner. Il s'est engagé à verser un milliard de dollars sur dix ans pour financer des programmes de l'ONU. Le président de Microsoft, Bill Gates, a suivi : il a déjà versé plus de 400 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une des organisations du système de l'ONU pour l'aider à éradiquer la polio. En recueillant des pièces de monnaies étrangères auprès des passagers qui rentrent au pays, British Airways a collecté plus de 20 millions de dollars pour l'Unicef (elle aussi membre de la famille ONU). Générosité bien ordonnée, bien sûr, c'est-à-dire ayant comme contrepartie la notoriété qu'en retirent les dites entreprises.

Ainsi trois ans après ce premier rapport et presque à l'insu des gouvernements, la « révolution tranquille » de Kofi Annan est en route. Ses réformes, même si elles ne sont pas conformes aux idées des Etats membres, ont abouti. La semaine dernière, il a ouvert les portes de l'ONU : plusieurs milliers de personnes les ont franchies. Pour préparer le

« sommet du millénaire », qui s'ouvre mercredi 6 septembre à New York, il a organisé des réunions d'ONG, de responsables religieux, de parlementaires, enfin de dirigeants du secteur privé. Avec, sur la table, ses deux rapports accablants sur le rôle de l'ONU dans de récentes opérations de « maintien de la paix ».

Mais, parallèlement, il y a aussi l'homme qui, sous les pressions politiques, renonce à inviter le dalaï-lama au « sommet des religions » à l'ONU... « Je comprends votre déception, mais je préfère avoir un sommet des religions même sans le dalaï-lama que pas de sommet du tout, déclare-t-il, car le rôle des chefs religieux est indispensable pour le travail des Nations unies. » Il y a l'homme qu'on critique pour une manière de précipitation dans la convocation de milliers d'ONG à New York. « C'est le monde qui va très vite, avance-t-il ; nous essayons simplement de ne pas être à la traîne. »

### « SACRILÈGE »

Le 26 juillet dernier, le secrétaire général a lancé le « Global Compact », une alliance entre l'ONU et plus de 50 sociétés multinationales, telles que DaimlerChrysler, Deutsche Bank, Nike, mais aussi des syndicats et Amnesty International. Le directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT), Juan Somavia, qui a présidé cette réunion extraordinaire du secteur privé, déclare au *Monde* : « Kofi Annan a compris qu'une organisation internationale fermée aux réalités de la société est une

organisation condamnée. » Parlant avec enthousiasme de « Global Compact », le Chilien explique que, côté onusien, participent à cette initiative le secrétaire général, le Fonds de l'ONU pour l'environnement, la commissaire pour les droits de l'homme, l'OIT ; et, côté secteur privé, multinationales, syndicats et ONG. « En acceptant ce pacte, ces sociétés privées s'engagent, individuellement et volontairement, à respecter les principes des droits de l'homme, de la protection de l'environnement et surtout de l'OIT » dont le rôle est « de les aider à le faire ». Syndicats et ONG seront à leur tour des instruments de surveillance de l'application de ces principes : « Si l'initiative marche, on verra des sociétés géantes qui s'engagent dans la voie d'une transparence totale », espère Juan Somavia.

Cette ouverture de l'ONU sur des partenaires qui ne sont plus les seuls Etats ne plaît pas à tout le monde. Son maître d'œuvre, le secrétaire général adjoint, John Ruggie, fait face à l'attitude « très ambivalente » de certains gouvernements pour qui ce partenariat de l'ONU avec le « big business » est « sacrilège ». Cette critique, reconnaît le diplomate américain, est aussi formulée dans le monde des ONG. Au sein même de l'ONU, on entend des doutes, des réserves sur l'épineux sujet des contributions privées au financement de l'ONU. « En échange, qu'est-ce que nous demanderons le secteur privé à terme ? », interroge un diplomate ? Et de donner la réponse : « Je sais ce qu'elles veulent, ces sociétés, le droit d'utiliser le nom de l'ONU pour vendre

leurs produits... ». Conseiller du secrétaire général, l'indien Shashi Tharoor s'étonne : « Telle que vous la présentez, c'est comme si cette ouverture avait pour but de marginaliser les gouvernements, alors qu'au contraire nous encourageons les Etats à travailler de plus près avec la société civile. » Il y a des tâches, selon M. Tharoor, « que seuls les gouvernements peuvent accomplir, comme les opérations de maintien de la paix ; je vois mal le jour où l'on verra à la télévision "la paix en Sierra Leone vous est offerte par Coca-Cola" » – même si certains mauvais langues susurrèrent que les Russes « semblent assez ouverts à cette idée »...

L'ouverture de l'ONU à d'autres interlocuteurs que les Etats est là. L'ambassadeur français à l'ONU, Jean-David Levitte : « Avec sa voix de velours, Kofi Annan nous a pris par la main, il nous a amenés ici, sans même qu'on ne s'en rende compte ; ça, c'est une révolution tranquille. » Que l'on soit pour ou contre.

Afsané Bassir Pour

### PRÉCISION

#### CONCORDE

Dans la retranscription des derniers mots échangés dans le cockpit du Concorde avant la catastrophe (*Le Monde* du 2 septembre), le copilote emploie à plusieurs reprises le mot « badin ». Il s'agit d'un appareil permettant de mesurer la vitesse relative de l'avion par rapport à l'air ambiant.

**BLOCUS** Jean-Claude Gayssot a engagé une véritable course contre la montre avec le patronat du transport routier. ● MARDI 5 SEPTEMBRE dans la matinée, environ 70 bar-

rages bloquaient les raffineries et dépôts de carburant dans toute la France. Même l'Île-de-France était désormais concernée. ● LA RUÉE des automobilistes vers les stations-

services, avant même le début du conflit, a dramatisé la situation. ● FACE À UN DÉBUT DE PÉNURIE, certains préfets ont dû instaurer des mesures de rationnement. ● JEAN-

CLAUDE GAYSSOT devait faire, mardi en milieu de journée, un nouveau geste en proposant qu'une baisse de 21 centimes par litre des taxes sur le gazole - environ 10 000 francs

d'économie annuelle par camion - soit accordée. Les transporteurs réclament au moins 50 centimes de baisse ● LES SYNDICATS de salariés, de leur côté, dénoncent le conflit.

## Le gouvernement propose une aide de 10 000 francs par camion aux routiers

Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, veut rapidement désamorcer le conflit des camionneurs avant qu'il ne s'étende à d'autres professions. Environ 70 barrages étaient en place dans toute la France, mardi 5 septembre, devant les raffineries et dépôts de carburant

**JEAN-CLAUDE GAYSSOT**, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a engagé une véritable course contre la montre avec le patronat du transport routier. Depuis lundi midi, les responsables politiques et administratifs du ministère multiplient les réunions avec les fédérations patronales pour parvenir à débloquer la situation. De leur côté, les représentants des transporteurs routiers maintiennent la pression en multipliant les barrages. Lundi 4 septembre, dans la matinée, on recensait entre cinquante et soixante dépôts de carburants et raffineries bloqués. En fin de journée, le nombre approchait les quatre-vingts. Épargnée dans un premier temps, l'Île-de-France était à son tour concernée, avec le blocage de la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne). La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) estime que 2 000 véhicules environ participent aux opérations. Sur certains barrages, transporteurs routiers, agriculteurs et ambulanciers, trois professions qui jusque-là s'ignoraient, faisaient preuve d'une solidarité nouvelle.

### RUÉE VERS LES STATIONS-SERVICES

Alors que le syndicat patronal à l'origine du mouvement, la FNTR, expliquait que le mode d'action retenu - le blocage des dépôts de carburants et non des routes - avait pour but de laisser du temps à la négociation, la ruée des automobilistes vers les stations-services avant même le début du conflit, a dramatisé la situation. Face à un début de pénurie, certains préfets ont dû instaurer des mesures de



rationnement. C'est en particulier le cas dans le Rhône, le Var et l'Indre-et-Loire. Par ailleurs, le gouvernement veut tenter de désamorcer la colère du patronat routier avant que les autres professions ne prennent vraiment le relais. Dès lundi, une trentaine d'artisans à bord de fourgons ont installé un barrage filtrant sur la quatre-voies Rennes-Laval. Eux aussi protestent contre le prix du carburant.

Après une première entrevue, lundi midi, entre Jean-Claude Gayssot et les présidents des trois fédérations patronales (la FNTR, l'Unostra et la fédération des entreprises de transport et logistique de France, TLF), le directeur des

transports terrestres, Hubert du Mesnil a reçu dans l'après-midi les délégués généraux de ces organisations. Mais ces deux rencontres n'avaient pour objectif que de mieux connaître les revendications des routiers afin de discuter avec le ministère des finances des modalités de sortie de crise. Dans l'entourage de Jean-Claude Gayssot, on ne cache pas que les services du ministère des finances sont directement concernés par la négociation. Celle-ci a véritablement commencé lundi à 22 h 30, autour de M. Gayssot. Après deux heures trente de dialogue, le ministre a donné à nouveau rendez-vous à ses interlocuteurs mardi à 11 h. Ceux-ci réclament que la taxe inté-

rieure sur les produits pétroliers (TIPP), qui est de 2,57centimes par litre de gazole, soit réduite d'au moins 50 centimes pour rejoindre la moyenne communautaire (2,07 francs, selon les routiers, si l'on exclut la Grande-Bretagne).

### MARGE DE MANŒUVRE LIMITÉE

Mais M. Gayssot dispose d'une marge de manœuvre limitée (*Le Monde* du 5 septembre). Fin 1998, le gouvernement a décidé, à la demande de Dominique Voynet, ministre de l'environnement, d'augmenter de 7 centimes par an pendant sept ans la taxe sur le gazole. De son côté, M. Gayssot, a obtenu que les routiers bénéficient d'une ristourne représentant la moitié de cette somme (8,62 centimes en 2000). Jeudi, lors de la présentation du budget 2001, Laurent Fabius a annoncé que l'Etat renonçait l'an prochain aux 7 centimes prévus. Au cours de la table ronde, lundi soir, M. Gayssot a annoncé, selon ses interlocuteurs, que les routiers ne paieraient pas non plus les 7 centimes en 2002. « Etant donné que nous récupérons déjà environ 8 centimes, l'allègement proposé est ramené à 12-16 centimes » a tout de suite calculé René Petit, président de la FNTR. Pour les fédérations patronales contactées mardi matin, le « compte n'y est pas » et il est peu probable que le conflit prenne fin mardi. « Les gens sur les barrages nous appellent en permanence pour nous dire de ne pas céder », explique une porte-parole de la FNTR. En revanche, Jean-Claude Gayssot faisait preuve, mardi matin, d'un réel optimisme. « Je pense

que la situation doit se débloquer dans la journée », a déclaré le ministre sur France-Inter. « Il y a du chemin à faire, mais je crois que la volonté d'aboutir existe », a estimé M. Gayssot, indiquant que, à concurrence de 50 000 litres par camion, une baisse de la TIPP de 21 centimes représentait l'« équivalent de plus de 10 000 FF par camion ». Les fédérations patronales ne contestent pas ces chiffres mais veulent obtenir davantage. « On

CFDT Transports a estimé, lundi, que les patrons du transport routier qui bloquent les dépôts de carburants pour protester contre la hausse du gazole « ne défendent que leurs propres intérêts » et « cherchent à obtenir des aides sans résoudre les problèmes fondamentaux » du secteur.

« Les conditions sociales déplorables, les salaires indignes, les heures travaillées non payées, le non-respect des conditions mini-

### Ambulanciers, déménageurs et taxis aussi

Le mouvement du patronat des transports routiers s'étend à d'autres professions. Ainsi la chambre syndicale des entreprises de déménagement demande au gouvernement des « engagements précis en faveur d'une réduction du taux de la TVA pour les activités de déménagement de particuliers et des allègements significatifs sur les carburants ». Ce syndicat patronal appelle à une mobilisation de la profession le mercredi 20 septembre.

De leur côté, les ambulanciers estiment que « le service aux malades ne doit pas dépendre du prix à la pompe ». C'est pourquoi la chambre syndicale demande « le remboursement de la TIPP ou toutes autres mesures de nature à compenser le surcoût ».

Enfin, dans certaines villes, comme Montpellier, les chauffeurs de taxis se sont joints aux transporteurs routiers.

veut un ballon d'oxygène immédiat et une baisse de la TIPP d'environ 60 centimes par litre », indique Christian Rose, secrétaire national de l'Unostra. M. Gayssot devait faire un nouveau geste en proposant que les 21 centimes, soit 10 000 francs par camion, soient accordés dès l'an 2000. Une mesure symbolique qui devrait, selon lui, satisfaire les représentants patronaux.

De leur côté, les syndicats de salariés ont dénoncé le conflit. La

males de sécurité dans le transport routier ne sont pas nées de l'augmentation du prix du gazole », estime le syndicat dans un communiqué.

Pour sa part, la CGT a indiqué que « les aides financières des pouvoirs publics envers les employeurs ne bénéficient en rien aux salariés ni aux usagers » et que « tout démontre que le marché et la concurrence ne peuvent pas réguler ce secteur ».

Frédéric Lemaître

## « De toute façon, on est déjà morts »

### MARSEILLE

de notre correspondant régional  
Devant la raffinerie BP de Lavera (Bouches-du-Rhône), un semi-remorque frigorifique de 40 tonnes,

### REPORTAGE

« Si vous regardez bien les barrages, vous ne verrez pas les gros transporteurs »

deux camions plateaux de 20 tonnes, un tracteur Mercedes et deux toupies à béton ont pris position depuis lundi, trois heures du matin : on laisse passer les voitures et les cars de salariés, on bloque les transports de pétrole et de produits chimiques, bien peu nombreux à se présenter. Les conducteurs, tous patrons, ont en cette fin d'après-midi visage et veste froissés. Ils ont un peu dormi dans leur bahut, mais ils ont surtout passé la journée à téléphoner à leur entreprise, à leurs clients, et aux trois syndicats qui mènent action et négociations pour eux : la FETLF (Fédération des entreprises de transport et de logistique), la plus récente, l'Unostra, représentant surtout les PME, aux militants très remontés, et la FNTR, la plus ancienne, qui a démarré ici avec un peu de retard.

### UN SOMPTUEUX 40 TONNES

Pour réussir le blocus de tous les dépôts et raffineries de la région, les transporteurs n'ont utilisé qu'un ou deux de leurs véhicules. Leurs autres camions travaillent et ils ont quelques jours de réserve de fioul en cuve : ils se disent donc prêts à un long conflit. Juste descendu d'un somptueux 40 tonnes bâché de bleu, le représentant des établissements Garonne, de Martignes (10 véhicules, 16 salariés), lâche quand même : « Je n'aime pas beaucoup me battre avec mon camion... Parce qu'après, quand les salariés ne sont pas contents, ils utilisent aussi les camions. » Jean Merin Lopez, magnifique accent espagnol, treize toupies et quatre pompes à béton pour une vingtaine de salariés basés à La Fare-les-Oliviers, n'a pas les

mêmes réticences : il est déterminé à aller « jusqu'au bout, parce que de toute façon on est déjà morts. D'ailleurs on devrait être nationalisés parce que c'est l'Etat qui commande ». De surcroît, « on dépend des centrales à béton, les Lafarge ou Omnibéton ». Conclusion : « On n'existe plus. »

Venu seulement avec son Espace car il n'avait pas de camion disponible, le représentant des transports Faciale, à Grans (50 chauffeurs, 55 véhicules), acquiesce mais souligne le paradoxe d'une profession en pleine expansion qui ne trouve pas de main-d'œuvre. Ce qui provoque cette réflexion de Patrick Dutti, qui gère avec son frère 150 véhicules et 180 chauffeurs pour le groupe Berto : « Pour recruter, on passe des petites annonces dans La Voix du Nord et l'Est républicain... »

### DIRIGEANTS DE PME

Si le prix du fioul est la revendication du jour, le poids des salaires, les 35 heures et les charges sociales sont les vraies préoccupations de ces dirigeants de PME, très majoritaires dans le mouvement. Et ces inquiétudes, souvent teintées de la nostalgie du temps où ils conduisaient eux-mêmes leur camion, sont exacerbées par la crainte d'être mangés par un grand groupe. Jean-Pierre Brun, impeccable en jean et chemise de toile bleue, qui a monté en 1978 son entreprise de douze camions et quinze salariés, résume : « Avec les charges sociales, les salaires et le carburant, on arrive à peine à faire quittance » - c'est-à-dire à équilibrer. Et lui qui n'a gardé que deux conducteurs, sur les dix qu'il a « essayés » depuis janvier, explique crûment : « Les jeunes, ils n'ont pas la vocation, ils sont bourrés de social. » Et il ajoute, désabusé : « Si vous regardez bien les barrages, vous ne verrez pas les vrais gros, les Mory et Danzas. Mais après tout, c'est normal car eux ne sont plus des transporteurs : ce sont des logisticiens, comme on dit aujourd'hui. Tenus par des banquiers... Le sale boulot, c'est quand même nous qui le faisons. »

Michel Samson

### LYON

de notre correspondante  
Des abords du port Edouard-Herriot à la raffinerie de Feyzin, en passant par Givors ou Saint-Priest,

### REPORTAGE

« On ne peut pas gérer les hausses sauvages du prix du gazole. C'est aberrant »

les quatre sites du Rhône bloqués depuis la nuit de dimanche à lundi, les transporteurs routiers lancent le même message : « Nous sommes une profession en danger. » Gilles Barbier est un vieux militant de la FNTR. Des actions, il en a mené, pour défendre son entreprise de trente-cinq salariés, mais cette fois, « c'en est trop ». « On a subi des limitations, on a supporté le poids social des trente-cinq heures, on ne peut pas gérer les hausses sauvages du prix du gazole. C'est aberrant. » Avec ses vingt-six véhicules, l'augmentation du prix du carburant représente pour lui un surcoût de 100 000 francs par mois.

Après un début d'année difficile, M. Barbier est déjà allé voir ses clients pour négocier une augmentation de ses tarifs. Désormais, le risque, explique-t-il, est de voir sa clientèle se tourner vers des transporteurs européens employant une main-d'œuvre meilleur marché. « Si la hausse continue au rythme de dix centimes par semaine, je ne sais pas si j'arriverai à passer l'année prochaine », s'interroge-t-il.

### 36 LITRES AUX 100

Gérard Maronne a fait ses calculs : les soixante-quinze véhicules des Transports frigorifiques des monts d'or (TFMO) parcourent 12 000 kilomètres par mois, soit 144 000 kilomètres par an et près de 11 millions pour l'ensemble du parc. Un camion consomme 36 litres aux 100 km, soit 3,9 millions de litres par an pour l'ensemble de son parc. Cette année, en moyenne, il a payé le litre de gazole 4,15 francs hors taxes au lieu de 3,45 francs en 1999. La hausse de

## L'Etat ne pourra pas faire « moins que pour les pêcheurs »

70 centimes du carburant lui coûtera donc 2,7 millions de francs. « Si j'ajoute le coût des trente-cinq heures, soit 500 000 francs pour cette année, je dépasse les trois millions ! » Plus que son résultat net après impôt. Pas question pour lui non plus de demander à ses clients de la grande distribution une hausse des tarifs équivalente à l'augmentation de ses charges. « Il nous reste une solution : limiter nos investissements

en renouvelant moins vite notre matériel. A terme, nous prenons le risque d'être moins compétitifs et de perdre nos marchés. Les entreprises à faible capacité financière ne résisteront pas. » Pour le transporteur lyonnais, le risque est grand, après avoir perdu des marchés internationaux en faveur de concurrents allemands ou espagnols, de reculer sur le marché hexagonal.

En fin de matinée, Gilles Bar-

bier et une poignée de patrons ont profité de l'inauguration du métro lyonnais, qui réunissait une belle fourchette d'élus, pour obtenir un entretien avec le préfet du Rhône, Michel Besse. Ils sont repartis sur leur barrage, persuadés que l'Etat ne pourrait pas faire pour eux « moins que pour les pêcheurs, même si leur profession n'a pas toujours bonne presse ».

Sophie Landrin



Vous êtes chargé des voyages de votre entreprise !

Visitez le plus grand salon des professionnels du tourisme et des voyages !

**TOP RESA 2000**  
DEAUVILLE 21-22-23-24 SEPTEMBRE

Venez rencontrer les principaux acteurs de cette activité :

Agences de voyages, compagnies aériennes, chaînes hôtelières, loueurs de voiture, nouvelles technologies...

Pour faciliter votre visite,

TOP RESA met en place un accueil personnalisé pour chacun d'entre vous : Trains spéciaux Paris/Deauville • Transfert gare/Salon

avec le partenariat exclusif de

**AVIS**  
Transporteur officiel

**FORTE**  
HOTEL GROUP  
Partenaire officiel

Hotline : 01 47 56 24 31  
e-mail : contact@topresa.com

# Pour la première fois, le Trésor français rachète sa dette sur les marchés financiers

Une pratique mise en œuvre aux Etats-Unis depuis six mois

Le Trésor français devait procéder, mardi 5 septembre, à la première opération de rachat de sa dette. Au total, ce sont 10 milliards d'euros que

Bercy s'est engagé à rembourser par anticipation cette année sur ses emprunts négociés sur les marchés financiers. L'exemple d'une poli-

tique de réduction de la dette publique vient des Etats-Unis. Bill Clinton a promis que celle-ci aura totalement disparu d'ici à 2012.

**GRANDE PREMIÈRE**, le Trésor français devait procéder, mardi 5 septembre, à une opération de rachat de sa dette. Au total, il devait racheter pour 2 milliards d'euros d'obligations assimilables du Trésor (OAT), selon une procédure d'adjudication appelée « *adjudication à l'envers* ». Quatre emprunts arrivant à échéance entre 2003 et 2005 étaient visés par cette opération. Celle-ci s'inscrit dans un plan plus vaste de réduction de la dette de l'Etat, que le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a annoncé à l'occasion des rencontres de Paris Europlace, en juillet. Au total, ce sont 10 milliards d'euros que le Trésor s'est engagé à rembourser par anticipation cette année sur ses emprunts négociés sur les marchés financiers. Grâce à des rentrées fiscales plus fortes que prévu et une avance de trésorerie sur l'exercice budgétaire 1999, Bercy va ainsi suivre l'exemple des Etats-Unis et d'autres pays européens comme les Pays-Bas.

## ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Pour procéder au rachat de sa dette, le Trésor a fait appel à ses établissements financiers les plus fidèles, les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) qui l'accompagnent habituellement dans le placement de ses émissions. Ces banques ont répondu à un questionnaire du Trésor en identifiant les obligations susceptibles d'être rachetées sans difficultés. « *Certains emprunts, qui ont été émis il y a longtemps et qui, en raison du niveau élevé des taux d'intérêt de l'époque, délivrent des gros coupons, ont été achetés par des assureurs, qui ne souhaitent pas s'en séparer dans les conditions actuelles du marché* », estime un SVT. Pour les opérateurs, en tout cas, le remboursement de 10 milliards d'euros d'emprunts du Trésor n'est pas sans conséquence sur l'évolution du marché obligataire, qui intègre déjà l'idée d'une raréfaction de l'offre de titres français. La différence de rendement entre les em-

prunts d'Etat français et allemands s'était amenuisée lors de l'annonce du ministre, et certains investisseurs ont fait le plein d'obligations françaises pour parier sur une nouvelle baisse de leur rendement.

L'exemple d'une politique de réduction de la dette publique vient des Etats-Unis, et Bill Clinton, qui est en fin de mandat, aimerait bien y accoler son nom : il a promis que celle-ci aura disparu d'ici à 2012, soit trois ans plus tôt qu'il ne l'avait prévu en 1999. Arrivé au pouvoir en 1993 après douze années d'administration républicaine au cours de laquelle la dette avait quadruplé, il préside à la troisième

est chargé de gérer celle-ci. Bien que fragilisée par de graves problèmes informatiques, le BPD a engagé un rachat graduel des emprunts d'Etat. Les premières obligations ont été récupérées en mars (Le Monde du 13 mars). En même temps, la vente hebdomadaire d'emprunts à trois et six mois a été sensiblement réduite et celle d'emprunts à un an ramenée de treize à quatre fois par an. « *Comme nos besoins d'emprunt diminuent, il est probable que nous étudierons la réduction ou l'élimination de la mise en circulation d'emprunts à un an* », a déclaré en mai le sous-secrétaire aux finances, Gary Gensler. Cette

sourde une inquiétude face à la disparition programmée de ce qui aura longtemps été un élément fondamental de leurs placements.

Ce mouvement, qui semble irrévocable, est devenu un argument incontournable du débat politique. Candidat démocrate à la succession de Bill Clinton, Al Gore a promis de poursuivre dans ce sens, annonçant même que la dette accumulée pendant les deux premiers siècles d'existence des Etats-Unis, de 1776 à 1976, serait remboursée en quatre ans. Son rival, George W. Bush, s'est moins engagé, préférant insister sur son programme de réduction massive d'impôts. Mais les républicains se sont mis à parler davantage, ces derniers jours, de la dette, sentant que celle-ci est, auprès de l'opinion, plus populaire qu'une baisse de la pression fiscale.

Curieusement, ces conservateurs, dont on aurait pu penser qu'ils auraient donné la priorité à une gestion saine qui implique de payer ses dettes, ne s'en sont guère préoccupés au cours des deux dernières décennies. Ce sont les démocrates, longtemps considérés comme de grands dépensiers, qui prèchent cette nouvelle rigueur. Bill Clinton a mieux entendu les oburgations d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, qui plaide en faveur d'une telle réduction, arguant qu'elle ferait baisser les taux d'intérêt et encouragerait l'investissement. « *Ma première priorité serait de permettre d'utiliser au maximum le surplus pour réduire la dette publique (...). D'un point de vue économique, ce serait de loin le meilleur emploi que l'on pourrait en faire (...)*, déclarait-il devant le Sénat en janvier. *Le surplus ne s'évapore pas s'ils servent à rembourser la dette, car on peut toujours emprunter à nouveau.* » Qui paie ses dettes s'enrichit !

Patrice de Beer  
(à Washington)  
et Cécile Prudhomme

## Recul des taux lors de l'émission de bons du Trésor

La direction du Trésor français a émis, lundi 4 septembre, un total de 1,907 milliard d'euros de bons du Trésor (BTF) lors de son adjudication hebdomadaire. Cette opération, la première après le durcissement monétaire d'un quart de point de la Banque centrale européenne (BCE), jeudi 31 août, s'est soldée par une baisse des taux.

Le ministère des finances a indiqué, dans un communiqué, que le taux moyen pondéré de l'emprunt à 13 semaines (arrivant à échéance le 7 décembre 2000) s'est détendu à 4,615 %, contre 4,699 % lors de l'adjudication du 28 août 2000.

Sur le bon à 52 semaines (arrivant à échéance le 6 septembre 2001), le taux moyen pondéré s'est établi également en recul à 5,08 %, contre 5,174 % lors de l'adjudication du 21 août 2000.

année consécutive d'excédent budgétaire, qui a entraîné une réduction parallèle de l'endettement public. Selon le département du Trésor, celui-ci atteindra 221 milliards de dollars (plus de 248 milliards d'euros), soit 5 milliards de plus qu'annoncé le 1<sup>er</sup> mai et 54 milliards de plus qu'en février, augmentation des rentrées budgétaires obligent ; 360 milliards auront ainsi été restitués à la fin de l'année. Le montant de la dette – dont le service absorbe 11 % du budget – est de 3 500 milliards de dollars, soit 5 677 milliards si l'on inclut les créances des fonds de retraite et de couverture médicale ; elle était de 5 776 milliards en décembre 1999. Agence du Trésor, le Bureau de la dette publique (BPD)

politique a, comme on pouvait s'y attendre, conduit à une chute des taux. Par exemple, celui de l'obligation à 30 ans, qui était monté jusqu'à 6,75 % en février, avait chuté à 6,15 % le 10 mars et à 5,66 % le 4 septembre.

## ARGUMENT ÉLECTORAL

Les principales victimes de la raréfaction des titres publics sont les personnes âgées et les retraités, qui ont souvent utilisé les « *T-Bills* », ou bons du Trésor, pour protéger leurs économies. Selon le BPD, 85 % des utilisateurs du système Treasury Direct, qui permet l'achat de ces bons par ordinateur, téléphone ou courrier, sont âgés de plus de cinquante-cinq ans. On sent, chez certains d'entre eux,

## Bercy va recruter dans le privé

Des moyens seront débloqués pour la constitution de l'Agence de la dette

**LA CONCURRENCE** entre les Etats européens sur la vente de leurs obligations, toutes libellées en euros, contraint le Trésor français à améliorer la gestion de sa dette, déjà réputée comme étant la plus sophistiquée d'Europe. Lors des rencontres Paris Europlace, le 11 juillet, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, a donné le coup d'envoi de la modernisation de France Trésor, actuel département de la gestion de la dette française, qui va devenir une « Agence de la dette ».

Pour diriger cette nouvelle entité, le ministre a nommé, le 26 juillet,

Sylvain de Forges, considéré comme l'un des principaux artisans de la modernisation de la dette de l'Etat, qui travaille depuis deux ans et demi à Londres en tant que conseiller financier.

Pour le moment, rien n'est encore précisément fixé concernant les statuts de l'Agence de la dette ; seules les grandes lignes ont été définies. Cette nouvelle structure sera divisée en cinq pôles. D'abord, la *front office* et le *back office*, qui représentent les deux départements essentiels pour faire fonctionner une salle des marchés. Le premier est composé d'opérateurs agissant sur les marchés financiers. Le se-

cond est chargé du traitement des ordres effectués. Trois autres divisions viennent s'y ajouter : la recherche économique, le service international, qui sera chargé d'exporter le modèle français de la dette de l'Etat, et enfin la partie marketing et communication.

## ÉTOFFER LES ÉQUIPES

Pour permettre une telle organisation, les équipes du Trésor chargées du suivi de la dette publique vont s'étoffer. Actuellement, une quinzaine de personnes sont en charge de la dette négociable de l'Etat – qui s'élevait à 599 milliards d'euros (3 929 milliards de francs) au mois de juillet –, l'objectif étant de doubler ces effectifs. Le Trésor devra donc attirer rapidement de nouvelles recrues, puisque la structure sera opérationnelle à la fin du mois de décembre, pour s'occuper du nouveau programme de financement de l'année 2001.

« *Elle disposera de moyens nouveaux et recrutera des professionnels de marché, pour une gestion encore plus active de notre dette* », avait expliqué M. Fabius. Mais combien le Trésor est-il prêt à déboursier pour recruter dans les établissements privés ? En moyenne, les salaires pour un opérateur de marché expérimenté dans une banque peuvent s'échelonnent entre 500 000 et 1 million de francs par an, sans compter commissions et bonus. « *Un budget sera affecté à l'entité, qui permettra d'acquérir des écrans Reuters et d'embaucher* », explique-t-on à Bercy, où certains soulignent que l'obtention du matériel d'information et de suivi de marché est actuellement pratiquée « *parfois avec des bouts de ficelles, grâce à des prêts et des échanges* ». La nouvelle structure devrait donc avoir plus de moyens : une somme de plusieurs dizaines de millions de francs est

# La Bourse de Paris bat un nouveau record et approche les 7 000 points

L'indice CAC 40 a gagné 16 % en huit mois

**C'EST** un nouveau cap historique que pourrait franchir la Bourse de Paris dans les prochains jours. L'indice CAC 40 n'est plus très loin du seuil des 7 000 points, neuf mois après avoir dépassé celui des 6 000 points. Mardi 5 septembre, quelques minutes après le début des transactions, le baromètre du marché parisien affichait 6 923,82 points. Lundi, il a enregistré son douzième record de clôture de l'année à 6 922,33 points, après avoir atteint les 6 944,77 points au cours de la journée. En deux séances, l'indice vedette a bondi de 5 %. Depuis le début de l'année, les valeurs vedettes françaises ont ga-

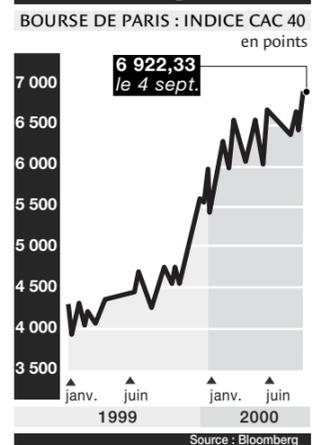
diales, le marché parisien profite également d'un regain d'optimisme des investisseurs, rassurés par les récentes statistiques économiques américaines. Ces chiffres témoignent d'un ralentissement de la croissance outre-Atlantique. « *Cela marque la fin du resserrement monétaire aux Etats-Unis, ce qui est un signal fort pour les Bourses qui devraient entamer une période de hausse* », analyse Alain Bokobza, responsable de la stratégie à la Société générale.

Mais certains observateurs font remarquer que l'enthousiasme des boursiers est peut-être un peu exagéré. « *Il faut être prudent sur le marché français, qui est un des plus chers d'Europe* », souligne Florent Bronès, stratège chez BNP Paribas. Les actions françaises se payent plus de 40 fois les bénéfices attendus en 2000, contre 34 en moyenne en Europe.

Autre bémol, les records enregistrés à Paris s'expliquent en grande partie par une nouvelle frénésie sur les valeurs « *TMT* » (technologies, médias et télécommunications). L'indice du Nouveau Marché, où elles sont particulièrement présentes, est en passe de retrouver les 5 000 points, après avoir gagné 25 % en une dizaine de jours. Les valeurs télécoms, affaiblies après les prix atteints par les licences UMTS de téléphonie mobile de troisième génération en Allemagne qu'il sera très difficile à rentabiliser, tirent le marché. Le titre France Télécom a bondi, lundi, de 6,92 %, à 151,4 euros. Cette hausse explique près de la moitié de la progression de l'indice CAC 40. L'action Alcatel vole de record en record tandis que celle d'Equant poursuit sa remontée. Le rebond des valeurs télécoms « *accentue l'aspect volatil du marché car les conditions économiques du secteur sont en train de changer* », s'inquiète Jean-Pierre Hellebuyck, responsable de la stratégie chez Axa Investment Managers Paris. Outre le haut niveau des licences UMTS, les analystes sont préoccupés par le tassement des marges des grands opérateurs. Déjà, quelques intervenants se préparent à prendre leurs bénéfices sur les valeurs télécoms, si la hausse devait se poursuivre.

Joël Morio

## La hausse se poursuit



La Bourse de Paris proche du seuil des 7 000 points neuf mois après avoir franchi celui des 6 000 points.

gné plus de 16 %. C'est – de loin – la meilleure progression des grands marchés boursiers de la planète.

Cette performance, qui intervient après une hausse de 50 % en 1999, est justifiée, expliquent les spécialistes. Les entreprises publient des résultats semestriels globalement meilleurs qu'attendus, la faiblesse de l'euro favorise les sociétés exportatrices, le chômage décroît plus rapidement que prévu, la croissance française est une des plus soutenues du Vieux Continent et les baisses d'impôts annoncées devraient accroître le pouvoir d'achat des ménages. Comme la plupart des grandes Bourses mon-

## Courir et Go Sport fusionnent

**LES DEUX ENSEIGNES DE DISTRIBUTION** d'articles de sport du groupe Rallye, Go Sport et Courir, ont annoncé, lundi 4 septembre, leur rapprochement. Les conseils d'administration des deux sociétés sont convenus de la fusion-absorption de Go Sport par Courir, avec une « *parité d'échange de 5 actions Courir pour 6 actions Go Sport* ». La nouvelle entité, qui prendra le nom de « *Groupe Go Sport* », comprendra 252 magasins (107 Go Sport, 140 Courir et 5 Moviesport). Elle deviendra, selon ses responsables, le deuxième distributeur d'articles de sports coté en Europe, et le deuxième groupe en France, derrière Décathlon, avec 16 % de parts de marché. Le groupe Rallye en restera « *le principal actionnaire, avec 68,1 % du capital* », et Charles Setboun, directeur général de Courir, en prendra la direction.

## France Télécom généralise ses bornes publiques d'accès à Internet

**FRANCE TÉLÉCOM** envisage de déployer d'ici à la fin 2000 plus de 3 000 bornes publiques d'accès à Internet sur l'ensemble du territoire, a indiqué, lundi 4 septembre, François-René Germain, responsable du projet et directeur du marketing publicophonie et cartes de France Télécom. Quelque 500 de ces bornes « *Netanoo* » ont déjà été mises en place à titre expérimental depuis avril dans des lieux publics. Le principe est comparable à celui d'une cabine publique classique, mais le téléphone est remplacé par l'ordinateur. L'accès à Internet s'y fait au moyen de la même télécarte à tarifs modulés (0,97 franc la minute pour 50 minutes, 0,81 franc la minute pour 2 heures).

## La Bourse de Londres convoitée

**ONZE ACTIONNAIRES** du London Stock Exchange (LSE) ont déclaré, lundi 4 septembre, qu'ils voteraient contre le projet de fusion avec la Deutsche Börse dans sa forme actuelle. Ils demandent aux dirigeants de la Bourse de Londres de négocier avec ceux d'OM Gruppen, opérateur de la Bourse de Stockholm, à propos de l'offre publique d'achat hostile formulée le 29 août par celui-ci sur le LSE. Ces déclarations interviennent alors qu'Euronext, qui doit naître le 22 septembre de la fusion entre les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, pourrait envisager, après sa création, de lancer à son tour une offre sur le LSE. Selon certaines rumeurs, Instinet, la filiale de courtage électronique de Reuters, pourrait être également tenté de déposer une offre sur la Bourse de Londres.

C. Pme

BOAMP

Découvrez un nouveau moyen de faire votre marché

Toutes les annonces de marchés publics sont sur notre site internet :

www.journal-officiel.gouv.fr



Le plus court chemin entre la loi et vous.

Shutterstock - Fotogram Stone, Laurence Dubois

# La BBC adopte les méthodes musclées des télévisions privées

Le recours partiel à la publicité, l'entrée en Bourse et la privatisation de certaines filiales ne sont plus exclus. Sept chaînes thématiques devraient remplacer les deux programmes généralistes

## LONDRES

de notre correspondant à la City  
La nouvelle a ébranlé la Grande-Bretagne. Elle venait d'Edimbourg, où se tenait le Festival international de télévision. « Il faut se poser la question sans états d'âme : certaines solutions à nos problèmes devront être commerciales. » Le monde des médias est tombé des nues lorsque le directeur général de la BBC, Greg Dyke (lire ci-dessous), a lancé, le 25 août, sa petite phrase sur la possible introduction de la publicité à l'antenne du service public. Est-ce le début de la privatisation partielle de la « Tatée Beeb » ?, se sont interrogés les experts. Plus qu'une réforme, un tel projet serait une révolution pour la noble radio-télévision publique anglaise, fondée en 1922. Rappelons que, financée par la redevance, la BBC en tant que telle ne peut avoir d'activités commerciales et ne peut diffuser de spots publicitaires. Une structure à part, BBC Worldwide, regroupant les activités internationales et commerciales de la BBC, se finance, elle, par la publicité, les ventes et le partenariat avec le secteur privé.

## SÉPARATION D'ACTIFS

Greg Dyke n'exclut plus que la BBC puisse prochainement accepter de la publicité sur certains sites

Internet, dont plusieurs programmes très prisés deviendraient de surcroît payants. Par ailleurs, la nouvelle direction entend multiplier les opérations de séparation d'actifs, comme le montrent l'entrée en Bourse de UKTV, une entreprise de câble codétenue avec Telewest, et la vente d'une partie du site de vente en ligne beeb.com à un capital-risqueur américain. BBC Worldwide compte également augmenter les exportations de programmes à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis via sa chaîne câblée BBC America. Une nouvelle filiale Internet, BBC Technology, a été créée en juillet. En échange du renouvellement de la redevance, le gouvernement Blair n'avait-il pas demandé à Greg Dyke de se procurer 1,2 milliard de livres (environ 1,95 milliard d'euros) de revenus supplémentaires sur sept ans ? Dans le cadre de cette réorganisation en profondeur, le nouveau DG de la BBC, qui vient du privé, entend non seulement accroître les recettes tirées des activités commerciales, mais aussi supprimer un millier d'emplois dans les services administratifs.

Six mois après son arrivée à la tête de l'organisation, Greg Dyke joue son va-tout. Il veut propulser la vénérable télévision publique bri-

tannique dans l'ère du numérique en remplaçant les deux chaînes généralistes actuelles, BBC 1 et BBC 2, qui aujourd'hui patinent, par sept chaînes ciblées : BBC 1 (divertissement grand public), BBC 2 (divertissement plus haut de gamme), BBC 3 (musique, jeunes), BBC 4

public passer à la concurrence au cours de ces huit dernières années. Perte, faute d'argent, des droits de retransmission exclusive d'événements sportifs, en particulier les matches en différé de football anglais et la finale de la Coupe d'Angleterre ; pauvreté des émissions de

## Stephen Frears regrette cette évolution

Le cinéaste britannique Stephen Frears, venu présenter au Festival de Deauville son film, *High Fidelity*, a estimé, lundi 4 septembre, que « la BBC doit soutenir des films non commerciaux, et qu'elle ne produit pas assez de films ». « Je viens de terminer *Liam pour la BBC*. Le héros est un docker de Liverpool. Ce n'est pas un film commercial et j'ai préféré le faire dans un environnement non capitaliste, sans avoir besoin d'attirer les spectateurs dans les salles. » (...) « Des cinéastes comme Mike Leigh, Ken Loach et moi-même avons commencé en faisant régulièrement des films pour la BBC. Nous avons ainsi pu faire nos premières armes sans souci du box-office et beaucoup apprendre. Mais la BBC ne soutient plus de la même façon les jeunes réalisateurs : [ils]doivent d'emblée obtenir un succès commercial, c'est beaucoup plus difficile. »

(culture), BBC 5 (enfants en bas âge), BBC 6 (adolescents), BBC 7 (l'actuelle BBC News 24, chaîne d'info en continu). Mais un tel appétit coûte des fortunes ...

## RUER DANS LES BRANCARDS

Rien n'illustre mieux ce défi que l'audience catastrophique de la BBC 1, qui a vu les deux tiers de son

divertissement ; absence de bonnes fictions. Jadis omnipotente, la première chaîne n'est plus que l'ombre d'elle-même. Ainsi, les émissions-stars actuelles de la télévision anglaise – le reality-show « Big Brother », « Who wants to be a millionaire », adapté par TF1, ou encore « Coronation Street » – sont toutes issues du secteur privé.

## Deux chaînes principales, 24 000 employés

● **Organisation** : deux télévisions généralistes : BBC 1, lancée en 1936, et BBC 2, en 1964 ; cinq radios nationales ; des thématiques (BBC Choice, BBC News 24, BBC Parliament, BBC Knowledge, etc.), des chaînes internationales (BBC World, BBC Prime), des filiales (BBC Online,

BBC Education, etc.). La BBC est sous tutelle du conseil des gouverneurs, nommés par la reine. Président : Sir Christopher Bland, nommé en 1966 par John Major. Directeur général : Greg Dyke, nommé en février 2000. ● **Effectif** : 24 000 employés, dont 2 000 journalistes. ● **Budget** : 2,4 milliards de livres (3,9 milliards d'euros). La redevance est facturée 104 livres par an.

Marc Roche

## PROFIL

### UN DIRECTEUR PEU ORTHODOXE

Mi-railleur mi-complice, le personnel de la BBC a surnommé Greg Dyke « le tueur de croissants » (*croissant killer*), en référence à sa première décision, lors de son arrivée aux commandes, en avril, de supprimer les croissants lors des réunions du matin. Malgré l'abolition durement ressentie de cet avantage en nature, Greg Dyke, cinquante-trois ans, vit une histoire d'amour avec les employés de la BBC, qui apprécient son côté chaleureux, sa simplicité et son énergie inentamable. Avec le président de la BBC, Sir Christopher Bland, patricien conservateur de la vieille école, ce supporter de longue date du Labour forme un

de ces couples heureux qui font les sociétés gagnantes. Mais les directeurs administratifs, eux, ont les nerfs à vif devant la volonté de l'ancien patron de Pearson TV et de London Week-End Television de rendre le pouvoir aux concepteurs de programmes et aux créatifs. Et les coûteux consultants en management ragent de se voir évincés par cet homme à la belle indépendance d'esprit et à la vision peu orthodoxe du service public.

Il y a une méthode Dyke, qu'un de ses collaborateurs décrit ainsi : « Greg aime provoquer le débat d'idées, suscitant ainsi des réactions violentes, pour finalement mettre tout le monde d'accord avec une version édulcorée. » Efficacité assurée. Dans le monde feutré de la Broadcasting House, l'arrivée de ce fonceur self-made-man riche comme un choco a choqué les gardiens de

la tradition. L'ancien journaliste, qui déteste les dossiers, a remplacé la culture du long mémo hérité d'« Oxbridge » par les contacts directs. Son refus de diffuser la célébration du centenaire de la reine-mère, l'accent mis sur la commercialisation, son amour déclaré de la radio et sa chasse aux frais généraux irritent la vieille garde de la télévision. Ses contacts avec les parlementaires sont rudes.

Côté verso, ce diplômé de l'université d'York n'est pas réputé pour sa vive intelligence. Et celui qui aimerait gérer la BBC comme une entreprise pousse parfois trop loin sa volonté de compromis. Ses hésitations à se séparer de l'ancien état-major pour installer sa propre équipe de direction soulignent ses réticences à jouer au coupeur de têtes.

M. R.

## L'agence fédérale des télécommunications américaine entendrait bloquer la fusion AOL-Time Warner

ANNONCÉE en fanfare lundi 10 janvier, la fusion entre le premier fournisseur d'accès à Internet, AOL, et le numéro un mondial de la communication, Time Warner, qui doit créer un empire mêlant la Toile, la télévision, le cinéma et la presse, pourrait-elle être bloquée ? (*Le Monde* du 12 janvier). L'hypothèse est sérieusement évoquée aux Etats-Unis où l'agence fédérale des télécommunications (FTC) envisage, selon le *Washington Post* de lundi 4 septembre, d'engager une action en justice pour arrêter la plus grande opération de l'histoire boursière.

Au cours de plusieurs réunions, la FTC a émis de sérieuses réserves sur la légalité de cette transaction au regard des lois anti-trusts américaines. Dans plusieurs villes où Time Warner exploite un réseau câblé, il n'y aurait plus de concurrence possible dans l'accès à l'Internet par le câble. Dans ces conditions, les consommateurs n'auraient pas d'autre choix que de souscrire un abonnement au tandem AOL-Time Warner pour avoir accès à un bouquet de chaînes de télévision et à l'Internet. La FTC pourrait donc obliger le nouveau groupe à ouvrir son réseau câblé aux autres concurrents.

Par ailleurs, la FTC cherche à conserver une saine compétition entre AT & T, qui est devenu le plus important câblo-opérateur américain, et Time Warner Entertainment (filiale de Time Warner). Les avocats de la FTC étudient à la loupe les accords capitalistiques entre les deux concurrents et pourraient obliger AT & T à céder la participation minoritaire qu'il détient chez son rival, précise le *Wall Street Journal* de mardi 5 septembre.

Les négociations entre les deux groupes, les responsables de la FTC et les législateurs vont se poursuivre dans les deux prochains mois. Les deux patrons – Steve Case pour AOL et Gerald Levin pour Time Warner – doivent revenir témoigner un peu avant la fin septembre à la sous-commission de la Chambre des représentants pour la protection des consommateurs, présidée par Billy Tauzin. Ils risquent d'être obligés de faire d'importantes concessions s'ils veulent préserver leur alliance.

## Des critiques dénoncent la menace de concentration dans les médias

Depuis l'annonce de la fusion, des critiques se font jour aux Etats-Unis sur les menaces de concentration dans les médias, qui sont chaque jour davantage contrôlés par un tout petit nombre d'acteurs influents aussi bien dans les contenus que dans les moyens de distribution. D'où l'utilité d'imposer des garde-fous. Les responsables des deux compagnies redoutent quant à eux les dangers d'une intervention gouvernementale hasardeuse dans un marché qui évolue à très vive allure.

Ce dossier prend également un tour plus politique outre-Atlantique : le grand concurrent de Time Warner, Walt Disney, a reçu le soutien de certains sénateurs, comme l'ultra-conservateur Jesse

Helmes (républicain de Caroline du Nord) ou Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts) qui ont demandé une révision plus stricte de la fusion AOL-Time Warner.

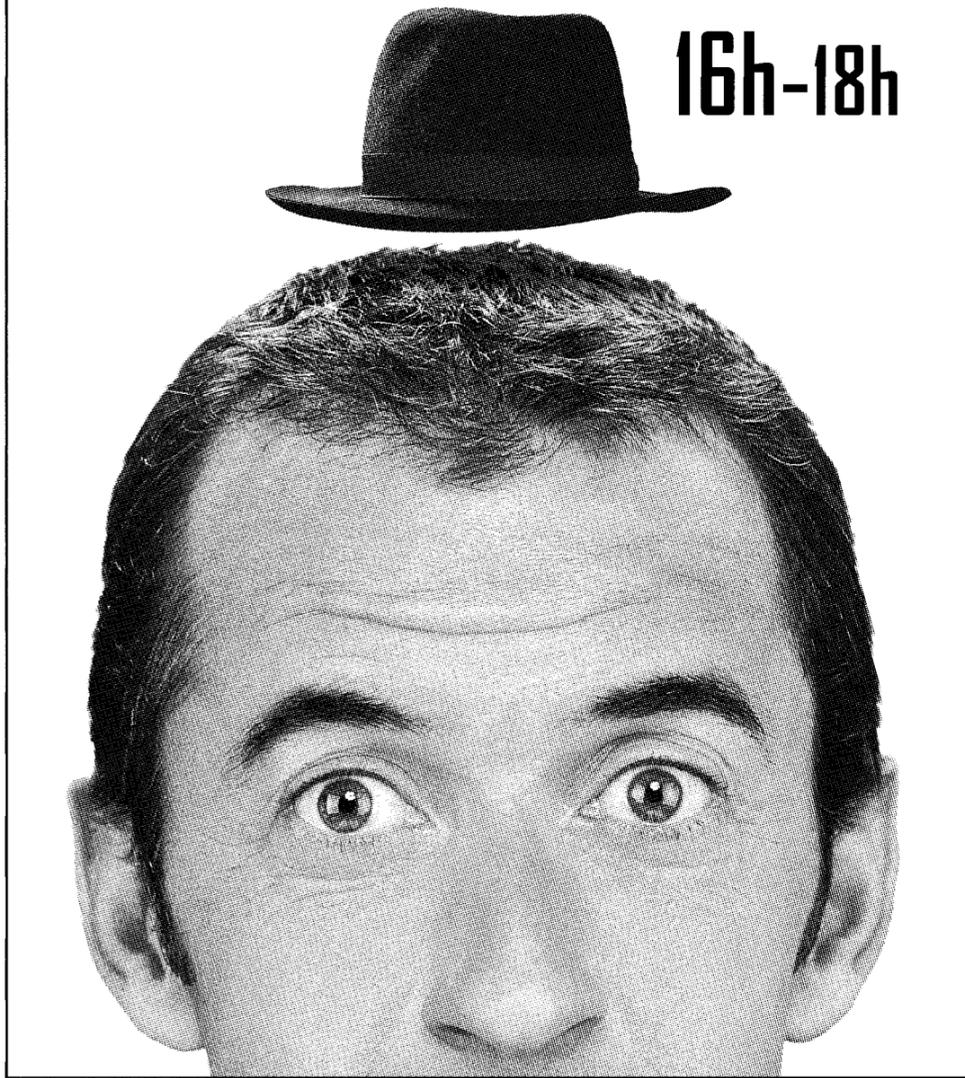
En fin de semaine dernière, un porte-parole d'AOL, également cité par le *Wall Street Journal*, a assuré que l'accord est toujours prévu pour cet automne. Les deux groupes continuent de travailler pour résoudre les problèmes soulevés par la FTC et la Federal Communication Commission, l'autorité de régulation de l'audiovisuel américaine, qui procède parallèlement à sa propre enquête sur la fusion. Selon le quotidien économique américain, les questions juridiques posées à la FCC sur l'accès rapide à Internet sur le câble, par le biais d'un recours déposé auprès d'une Cour fédérale, ne pourront être tranchées avant un délai très long, d'un an au moins. C'est la raison pour laquelle la FTC devrait se prononcer avant d'attendre les conclusions finales de la FCC.

Mercredi à Bruxelles, les groupes AOL et Time Warner devront aussi défendre leur dossier de fusion auprès de la Commission européenne, qui a ouvert une enquête approfondie. Ces groupes n'étant pas fortement impliqués dans le câble en Europe, les discussions avec la Commission européenne porteront sur l'impact de l'opération dans la distribution de l'édition musicale. Les dirigeants devront démontrer qu'EMI et Warner Music ne créeront pas une force dominante sur le marché de l'édition musicale en ligne.

Nicole Vulser

Dechavanne  
à la tête des Grosses Têtes !

16h-18h



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **FIRESTONE : la filiale américaine du groupe japonais Bridgestone** va remplacer 62 000 pneus au Venezuela, à partir de jeudi 7 septembre, a annoncé, lundi, l'Institut national de défense du consommateur (Indecu). Selon des enquêtes de cet institut, les pneus Wilderness sont impliqués dans des accidents de 4 x 4 Ford Explorer. Aux Etats-Unis, 6,5 millions de pneus ont déjà été rappelés par le fabricant.

● **OPEL : la filiale européenne du constructeur automobile américain General Motors envisage de fermer 200 de ses 1 000 concessions en Allemagne** d'ici deux ans. Cette restructuration de son réseau commercial intervient alors qu'Opel a enregistré une perte opérationnelle de 115 millions d'euros en 1999.

● **KLM : la compagnie aérienne néerlandaise, qui envisage de fusionner avec British Airways**, pourrait, dans ce cadre, céder sa filiale Buzz, une compagnie à bas prix, indique, mardi 5 septembre, le quotidien britannique *Financial Times*. KLM et BA pourraient également abandonner certains de leurs vols entre Londres et Amsterdam pour satisfaire aux exigences de la commission européenne.

● **TOTALFINAELF : l'incendie qui s'est déclaré, dimanche soir, à la suite de deux explosions à la raffinerie Total** de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime), près du Havre, était maîtrisé, lundi 4 septembre en fin de matinée. Un feu s'était déclenché, dimanche soir, à 21 h 15, dans une unité de fabrication d'essence dans la zone ouest de l'usine.

● **AVENTIS : le groupe pharmaceutique franco-allemand vendra 67 % de Messer Griesheim**, sixième producteur mondial de gaz industriels, à Allianz Capital Partners (ACP), filiale de l'assureur allemand Allianz, et à la banque américaine Goldman Sachs (GS), affirme mardi le *Financial Times*. Aventis poursuit ainsi sa concentration dans le secteur pharmaceutique.

● **BAYER : le groupe chimique allemand a annoncé, lundi, avoir racheté aux laboratoires**

pharmaceutiques franco-allemand Aventis et japonais Yamanouchi Pharmaceutical le droit de commercialiser l'antibiotique Josacine en France et dans les pays d'Afrique francophone. Bayer table sur un chiffre d'affaires de plus de 25 millions d'euros en 2001.

## SERVICES

● **MANNESMANN ET T-MOBIL : les deux principaux opérateurs de téléphonie mobile sur le marché allemand** ont dépassé les délais pour régler les licences UMTS dont ils se sont portés acquéreurs, a indiqué, lundi, l'autorité de régulation. Les sommes dues par les retardataires, respectivement 8,541 milliards d'euros pour T-Mobile et 8,485 milliards pour Mannesmann, devaient parvenir aux autorités dans la journée.

● **POSTE SUISSE : la Poste suisse a racheté l'entreprise allemande Mail Distribution System (MDS)**, active sur le marché du courrier international, a annoncé, lundi, la Poste suisse dans un communiqué.

● **POSTE NÉERLANDAISE : TNT Post Group (TPG), vient d'acquérir l'américain CTI Logistix** pour 650 millions de dollars. Le groupe néerlandais de messageries, logistique et transport rapide a annoncé, lundi, un bénéfice net, en hausse de 25,1 % au 1<sup>er</sup> semestre 2000, de 229 millions d'euros.

## RÉSULTATS

● **FAURECIA : l'équipementier automobile (groupe PSA Peugeot Citroën) a annoncé, mardi, avoir réalisé au premier semestre 2000 un bénéfice net** par du groupe en recul de 29,1 %, à 126,1 millions d'euros. Cette chute s'explique par « des charges exceptionnelles » liées notamment à la cessation d'activités de coupe/couture de sièges en France et par « un litige fiscal ancien », précise un communiqué.

● **SANOFI-SYNTHÉLABO : le groupe pharmaceutique français a annoncé, mardi, avoir dégagé un bénéfice net de 447 millions d'euros** au premier semestre 2000, en hausse de 58 % par rapport aux six premiers mois de 1999. Le conseil d'administration a mis fin, lundi, au mandat de vice-président et directeur général de M. Hervé Guérin, qui reste administrateur.

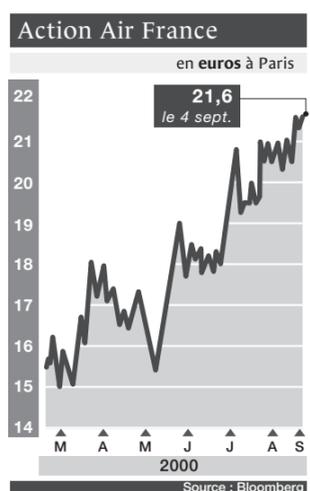
## VALEUR DU JOUR

## Air France décolle

LA COMMISSION des opérations de Bourse a donné son visa, lundi 4 septembre, à un programme de rachat d'actions qu'Air France doit faire approuver le 20 septembre par son assemblée générale. Ce plan, qui pourra porter sur 10 % du capital, permettra de distribuer des actions aux salariés, de procéder à des échanges d'actions avec d'éventuels partenaires, et surtout de réguler le cours de Bourse de la compagnie. Boudée par les investisseurs depuis sa privatisation, en février 1999, l'action Air France commence pourtant à les séduire.

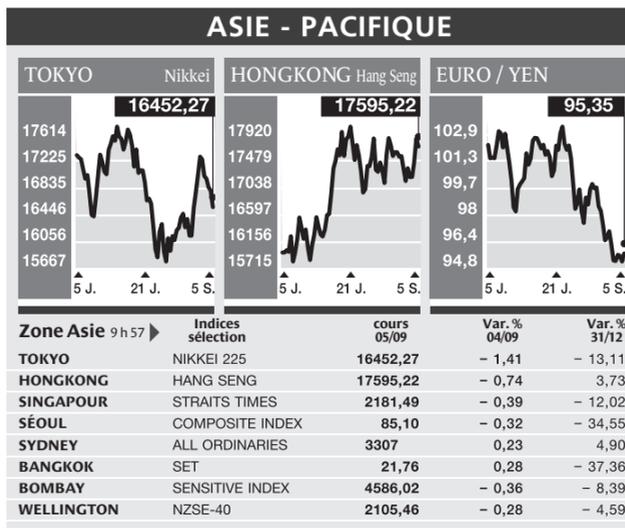
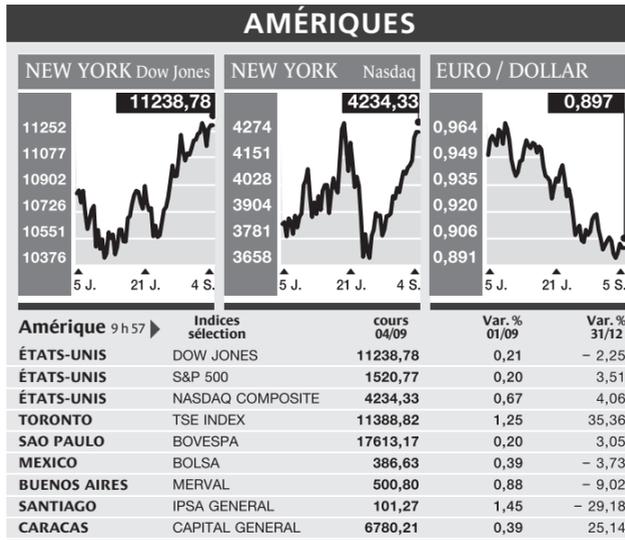
Malgré le drame du Concorde (*lire page 12*), la compagnie bat des records de fréquentation et ne cesse d'améliorer ses performances financières. La publication des résultats du premier trimestre de l'exercice 2000/2001 (avril à juin) a entraîné, mardi, en début de séance, une progression du titre de 2,36 %, à 22,1 euros, qui porte à 16,36 % la hausse depuis le début de l'année.

Le chiffre d'affaires, au cours de ces trois mois, a augmenté de 19,2 %, à 2,99 milliards d'euros. Le fret (303 millions d'euros) et le trafic passagers (2,2 milliards) ont connu une croissance quasi identique. Concernant les voyageurs, ce sont les lignes à destination de l'Amérique du Nord qui ont affiché les meilleures performances (+33 %). Le coefficient d'occupation des sièges s'est amélioré de 3,7 points, pour atteindre un taux de 79,4 %. En dépit de la hausse des carburants, qui a accru la facture pétro-



lière de la compagnie de 145 millions d'euro d'un trimestre sur l'autre, l'excédent brut d'exploitation a augmenté de 20,3 %, à 408 millions d'euros. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 185 millions (contre 153 millions un an plus tôt), et le résultat net a atteint 267 millions (contre 144 millions). Air France a par ailleurs réalisé une plus-value de 89 millions d'euros en cédant sur le marché des titres de la société de réservation électronique Amadeus. Après le lancement de l'alliance SkyTeam, avec Delta Airlines, Korean Air et Aeromexico, Air France serait en discussions avec Alitalia. La compagnie italienne, dont la fusion avec le néerlandais KLM a échoué, est en quête de nouveaux alliés.

Anne-Marie Rocco



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait de 0,73 %, à 6 871,97 points, dans les premiers échanges, mardi 5 septembre. Malgré la fermeture des marchés américains en raison de la Fête du travail, la Bourse de Paris avait terminé, lundi, sur un nouveau record en clôture, à 6 922,33 points, affichant une hausse de 1,59 %. En cours de séance, l'indice CAC 40 avait même atteint 6 944,77 points. Le volume total des transactions était relativement élevé, avec 4,83 milliards d'euros échangés.

## FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX cédait 0,37 %, à 7 418,06 points, mardi matin. La Bourse de Francfort avait terminé en hausse de 1,37 % lundi, l'indice s'établissant à 7 445,56 points.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres gagnait 0,06 %, à 6 802,40 points, mardi matin. La Bourse de Londres avait clôturé, lundi, en très légère hausse dans un marché prudent, à quelques jours de la réunion de la Banque centrale d'Angleterre. L'indice avait affiché un gain de 0,05 %, à 6 798,1 points.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé, mardi, en baisse de 1,4 %, l'indice Nikkei finissant la séance à 16 452,27 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS américains étaient fermés lundi 4 septembre, jour de la Fête du travail (*Labor Day*).

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient quasiment stables en début de matinée, mardi 5 septembre. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat arrivant à échéance dans dix ans en France se situait à 5,35 %, tandis qu'en Allemagne, il était de 5,19 %. Les rendements obligataires dans la zone euro s'étaient légèrement tendus, lundi, par manque d'orientation du marché en raison de la fermeture des places américaines et de l'absence d'indicateurs économiques dans la zone euro.

## MONNAIES

L'EURO se repliait contre le dollar dans les premières transactions sur le marché des changes, mardi. Il se négociait à 0,8960 dollar. Le dollar se redressait contre le yen, mardi en début de matinée. Il s'échangeait à 106,38 yens. Les opérateurs rachetaient le billet vert après avoir pris connaissance de la faiblesse des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis vendredi, en attendant la publication, la semaine prochaine, des statistiques du produit intérieur brut (PIB) japonais pour la période d'avril à juin. La devise américaine a également profité de rumeurs, démenties, de révision imminente à la baisse de la notation de la dette souveraine japonaise. Moody's avait déjà menacé, en février, de rétrograder le Japon.

## ÉCONOMIE

## Jean-Claude Trichet prône la vigilance face à l'inflation

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE, Jean-Claude Trichet, a déclaré, lundi 4 septembre sur Europe 1, qu'il fallait « être vigilant » sur l'évolution de l'inflation dans la zone euro, et a souligné que la devise européenne était « actuellement très sous-estimée par l'ensemble des opérateurs et des marchés ». Evoquant les éléments susceptibles de pousser les prix à la hausse, M. Trichet a indiqué : « Il y a le pétrole qui est à un niveau anormal en ce moment, les effets de hausse de certaines matières premières et des effets propres à l'économie européenne : c'est le résultat d'ensemble qui fait qu'il faut que nous soyons vigilants. »

■ **ZONE EURO : l'excédent du commerce extérieur en juin 2000 s'est élevé à 1,5 milliard d'euros contre 8,4 milliards en juin 1999**, a indiqué lundi l'office européen des statistiques Eurostat, sur la base de premières estimations. Pour l'ensemble de l'Union européenne, les premières estimations font ressortir un déficit de 5,1 milliards d'euros en juin 2000, par rapport à un excédent de 2,4 milliards en juin 1999.

■ **Le système bancaire de la zone euro aura un besoin de liquidités créé par des facteurs autonomes de 111 milliards d'euros** en moyenne par jour du 4 au 12 septembre, a estimé lundi la Banque centrale européenne.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier allemand Gerhard Schröder a prédit**, lundi 4 septembre, lors de la première conférence des ambassadeurs allemands à Berlin, une croissance d'« au moins » 3 % en Allemagne en 2000 et 2001, et promis une baisse du chômage en dessous de 3,5 millions en 2002.

■ **La ministre allemande de la coopération, Heidemarie Wic-zorek-Zeul, a souligné**, lundi à Berlin, que le Vietnam restait « le pays-clé de la coopération allemande » en Asie du Sud-Est. Le Vietnam continuera dans les prochaines années à recevoir de l'Allemagne une aide annuelle au développement d'environ 100 millions de deutschemarks (51,129 millions d'euros environ).

■ **ITALIE : la balance commerciale globale a enregistré une légère amélioration** au mois de juin, avec un petit excédent de 91,9 millions d'euros.

■ **Le nombre de voitures neuves immatriculées en août** en Italie a

progressé de 16,81 % sur douze mois, avec un total de 110 100 autos immatriculées, a annoncé mardi le ministère italien des transports.

■ **ESPAGNE : le taux de demandeurs d'emploi est tombé à son niveau le plus bas depuis décembre 1979**, reculant à 8,86 % de la population active en août, soit 1 487 606 personnes, contre 8,90 % en juillet.

■ **POLOGNE : le déficit de la balance des transactions courantes a enregistré une baisse de 21 %** en juillet à 676 millions de dollars (750 millions d'euros), contre 860 millions de dollars (955 millions d'euros) en juin, a annoncé lundi la Banque centrale de Pologne.

■ **La Pologne doit dépenser environ 30,5 milliards d'euros** sur une douzaine d'années dans des projets liés à l'environnement, pour répondre aux standards de l'Union européenne dans ce domaine, selon les estimations du ministère de l'environnement publiées lundi.

■ **RUSSIE : la hausse des prix à la consommation a atteint 1 %** au mois d'août, portant à 12,6 % l'inflation enregistrée depuis le début de l'année, a annoncé lundi le premier ministre, Mikhaïl Kassianov.

■ **CORÉE DU SUD : la dette extérieure a atteint 142,1 milliards de dollars (157,9 milliards d'euros) fin juillet**, en progression de 1,1 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros) par rapport au mois précédent, selon le ministre de l'économie et des finances sud-coréen. La dette extérieure à court terme a atteint 47,8 milliards de dollars (53,1 milliard d'euros) en juillet.

■ **ARABIE SAOUDITE : la fermeté des prix du pétrole brut, associée à une accélération des réformes économiques, entraîne un net rebond** de la croissance, qui tend vers 5,3 % sur l'année, et un important excédent dans le compte des dépenses publiques courantes, selon un rapport de la Saudi American Bank (Samba) publié lundi.

■ **IRAK/JORDANIE : les échanges entre les deux pays dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » s'élèvent à 1,4 milliard de dollars (1,57 milliard d'euros) depuis son lancement**, selon le ministre irakien du commerce, Mohammad Mehdi Saleh.

■ **ARGENTINE : les prix à la consommation ont baissé de 0,2 %** en août par rapport au mois précédent et de 0,7 % par rapport à août 1999.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	04/09
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4600
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0815
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3950
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,3680
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5632
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3255
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0947
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,62607	DRACHME GRECQUE	337,5500
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS	261,5000
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9300

Cours de change croisés						
05/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours F. S.
DOLLAR.....	.....	0,94096	0,89725	0,13678	1,45585	0,57832
YEN.....	106,27500	.....	95,35500	14,53500	154,69000	61,46500
EURO.....	1,11452	1,04871	.....	1,62260	61,46500	.....
FRANC.....	7,31115	6,87945	6,55957	.....	10,64395	4,22850
LIVRE.....	0,68688	0,64635	0,61630	0,09395	.....	0,39735
FRANC SUISSE.....	1,72915	1,62665	1,55110	0,23650	2,51735	.....

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 04/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 05/09	dernier prix	premier prix
FRANCE.....	4,60	4,65	5,36	5,49	Notionnel 5,5	16758	87,05	87,06
ALLEMAGNE.....	4,54	4,79	5,20	5,36	SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.....	5,56	6,05	5,25	4,55	Euribor 3 mois	NC	NC	NC
ITALIE.....	4,54	4,73	5,56	5,81	SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC
JAPON.....	0,32	0,32	1,93	2,62				
ÉTATS-UNIS.....	6,53	6,26	5,69	5,66				
SUISSE.....	2,90	3,27	3,83	4,22				
PAYS-BAS.....	4,49	4,73	5,37	5,49				

Matières premières			
En dollars	Cours 04/09	Var. % 01/09	
MÉTAUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS.....	1956	+ 0,41	
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1603,80	+ 0,11	

VALEURS FRANÇAISES

● Mardi 5 septembre, quelques minutes après le début des transactions, le titre Bouygues reculait de 0,54 % à 74,1 euros. Le groupe a ramené sa participation dans Bouygues Offshore à 51 % après avoir cédé 9 % du capital de sa filiale parapétrolière entre février et août, selon Les Echos.

● L'action Sanofi-Synthelabo bondissait de 3,71 %, à 58,65 euros, mardi, lors des premiers échanges. Le groupe pharmaceutique a annoncé une hausse de 58 % de son résultat net, part du groupe, au premier semestre 2000, à 447 millions d'euros, un résultat supérieur aux attentes des analystes. Il a, par ailleurs, indiqué que la croissance de son bénéfice avant plus ou moins-values sur l'ensemble de l'exercice devrait être proche de celle connue au premier semestre (+ 52 %). La maison de titres CDC Bourse est passée de « sous-performer » à « sur-performer » et a révisé en hausse ses prévisions de résultats pour 2000, 2001.

● Courir et Go Sport, qui était toujours suspendu mardi, ont annoncé un projet de fusion via une offre publique d'échange pour créer le numéro deux français de la distribution d'articles de sport derrière Décathlon. Les deux filiales du groupe Rallye ont indiqué que leur projet prévoit la fusion-absorption de Go Sport par Courir sur la base de cinq actions Courir pour six Go Sport.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 SEPTEMBRE

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (t)'. Lists various companies like BNP, Renault, and others.

Table of international stock market data with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing various international companies.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing various international companies.

Table titled 'International' showing 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (t)'. Lists companies like American Express, Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 4 SEPTEMBRE

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (t)'. Lists companies like Abel Guillem, Ab Soft, etc.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing various companies.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing various companies.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing various companies.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 septembre

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours'. Lists various investment funds.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment funds.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment funds.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment funds.

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 5 septembre, quelques minutes après le début des transactions, le titre Bouygues reculait de 0,54 % à 74,1 euros. Le groupe a ramené sa participation dans Bouygues Offshore à 51 % après avoir cédé 9 % du capital de sa filiale parapétrolière entre février et août, selon Les Echos.

L'action Sanofi-Synthelabo bondissait de 3,71 %, à 58,65 euros, mardi, lors des premiers échanges. Le groupe pharmaceutique a annoncé une hausse de 58 % de son résultat net, part du groupe, au premier semestre 2000, à 447 millions d'euros, un résultat supérieur aux attentes des analystes. Il a, par ailleurs, indiqué que la croissance de son bénéfice avant plus ou moins-values sur l'ensemble de l'exercice devrait être proche de celle connue au premier semestre (+ 52 %). La maison de titres CDC Bourse est passée de « sous-performer » à « sur-performer » et a révisé en hausse ses prévisions de résultats pour 2000, 2001.

Courir et Go Sport, qui était toujours suspendu mardi, ont annoncé un projet de fusion via une offre publique d'échange pour créer le numéro deux français de la distribution d'articles de sport derrière Décathlon. Les deux filiales du groupe Rallye ont indiqué que leur projet prévoit la fusion-absorption de Go Sport par Courir sur la base de cinq actions Courir pour six Go Sport.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 SEPTEMBRE

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (t)'. Lists various companies like BNP, Renault, and others.

Table of international stock market data with columns for company names and their respective values and changes.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing various international companies.

Table of international stock market data, continuing from the previous table, listing various international companies.

Table titled 'International' showing 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (t)'. Lists companies like American Express, Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 4 SEPTEMBRE

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (t)'. Lists companies like Abel Guillem, Ab Soft, etc.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing various companies.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing various companies.

Table of new market data, continuing from the previous table, listing various companies.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 septembre

Table of SICAV and FCP data including columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours de clôture'. Lists various investment vehicles.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment vehicles.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment vehicles.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table, listing various investment vehicles.

**SCIENCES** Le conseil des ministres du 30 août a désigné Geneviève Berger, biologiste, au poste de directeur général du CNRS en remplacement de Catherine Bréchnac.

● **NOMMÉE** pour trois ans à la tête du plus gros établissement de recherche français, qui regroupe 25 000 agents dont un peu plus de 11 000 chercheurs pour un budget

de 15,8 milliards de francs, Geneviève Berger souhaite rendre le CNRS plus audacieux et plus interdisciplinaire, assure-t-elle dans un entretien au *Monde*. ● **DEUX SEC-**

**TEURS** devraient être renforcés, les sciences de la vie et les technologies de l'information. L'accent sera particulièrement mis sur les jeunes et sur la valorisation des travaux. ● **TROIS**

**DOSSIERS CHAUDS** l'attendent : la réforme partielle des statuts, le budget de l'établissement mis à la diète ces dernières années et le nécessaire rajeunissement de ses effectifs.

## Le CNRS doit devenir plus audacieux et plus interdisciplinaire

Récemment nommée à la tête de l'établissement, Geneviève Berger appelle ses équipes à prendre des risques. Elle promet, dans un entretien au « Monde », d'aider les jeunes en leur donnant moyens et autonomie et invite les chercheurs à ne pas négliger la valorisation de leurs travaux

« Vous venez d'être nommée à la tête du CNRS, le premier organisme de recherche français. Qu'éprouvez-vous ?

– C'est un peu impressionnant, je ne peux pas le cacher.

– Avez-vous hésité longtemps ?

– Non. J'hésite rarement longtemps. Ce n'est pas dans mon tempérament.

– Que pensez-vous du CNRS ? Quel serait le CNRS idéal ?

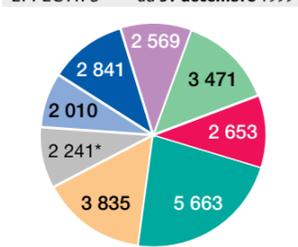
– Le CNRS est un outil formidable pour réaliser une recherche scientifique d'excellente qualité. Il y a une grande et légitime fierté à en faire partie, que j'éprouvais déjà comme directrice de laboratoire. Mais le CNRS idéal, vers lequel il faut tendre, doit avoir plus de réactivité, plus de souplesse, offrir davantage de possibilités d'accueil, d'échanges, de flux.

– Comment y parvenir ?

– Le CNRS doit faire preuve de plus d'audace. Prendre des paris et prendre des risques. S'engager sur des projets dont on ne sait pas précisément ce qu'ils donneront et y aller parce qu'on y croit. Que les fruits de ce travail soient récoltés dans dix ans importe peu si une nouvelle voie est ouverte. C'est à ce prix que le CNRS peut espérer attirer les jeunes dans ses rangs et les garder en leur offrant moyens et autonomie. Ce que je veux, c'est que nous soyons des initiateurs et non des suiveurs. C'est pourquoi je souhaite, même si les idées dans ce domaine seront relayées par les départements thématiques, que la direction générale s'engage sur ce point et accepte un certain pourcentage de risque dans ses programmes.

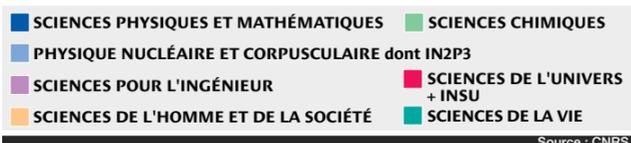
### La répartition des moyens

EFFECTIFS au 31 décembre 1999



TOTAL : 25 283 agents

\* Moyens communs et institut de l'information scientifique et technique



TOTAL : 15,87 milliards de francs

dont moyens communs : 1,953 subvention compensatoire de TVA : 1,906

– Vous êtes à la fois physicienne, biologiste et médecin. Vous croyez donc aux vertus de l'interdisciplinarité...

– Je suis très attachée au développement de l'interdisciplinarité. C'est un atout majeur du CNRS. Vous n'ignorez pas que la plupart des découvertes majeures émergent à l'interface de plusieurs disciplines. Je souhaite engager le CNRS sur une véritable réflexion stratégique concernant l'interdisciplinarité.

– A quels secteurs pensez-vous plus spécialement ?

– Je pense en particulier au croisement entre les sciences de la vie et beaucoup d'autres disciplines, comme l'informatique, les sciences pour l'ingénieur, la

chimie, la physique ou les mathématiques... J'imagine un CNRS matriciel, avec des champs disciplinaires solides et des transversales interdisciplinaires. Déjà, il y a une évolution dans ce sens, notamment chez les jeunes chercheurs. Mais il faut aller plus loin. L'interdisciplinarité doit faire partie de la culture de l'organisme, devenir un état d'esprit et être valorisée. Je désire encourager ces initiatives et faire en sorte qu'elles soient reconnues et prises en compte dans le déroulement et l'évaluation de la carrière.

– Ne faut-il pas concentrer les efforts dans certains domaines ?

– J'ai une double priorité. D'abord, les sciences de la vie, mais en liaison avec l'ensemble

des autres disciplines. Les progrès de la biologie sont souvent venus d'autres domaines, et il faut réfléchir à la meilleure façon de nourrir cet apport. Ensuite, les sciences et technologies de l'information et de la communication. Je suis favorable à la création, au sein du CNRS, d'un nouveau et huitième département qui leur soit consacré.

– Vous étiez précédemment directrice de la technologie au ministère. Or le CNRS est avant tout un organisme de recherche fondamentale...

– Le CNRS est reconnu pour la qualité de sa recherche fondamentale et doit maintenir cette qualité. Mais il n'y a pas d'opposition entre recherche fondamentale et développement technologique. A mon sens, l'évaluation des chercheurs ne doit pas prendre en compte uniquement l'activité classique de recherche, mesurée par les publications. Elle doit concerner également tout ce qui s'y rattache, et notamment l'activité de valorisation...

– Pouvez-vous préciser ?

– Si le CNRS a pour mission d'expliquer les enjeux de la science et de présenter ses retombées, ses chercheurs doivent aussi s'interroger sur la possible valorisation de leurs travaux. Dans mon esprit, il ne s'agit pas de leur imposer une recherche de nature industrielle débouchant sur des produits, mais plus simplement de faire ce que j'appelle une recherche porteuse d'innovation. Ce que je souhaite, c'est que les chercheurs se posent la question de savoir ce qui, aujourd'hui ou demain, peut, dans les travaux de recherche fonda-

mentale qu'ils mènent, donner éventuellement lieu à valorisation et répondre à la demande de la société. Comme il n'y a pas de bon développement ou de bonne valorisation sans un apport solide de la recherche fondamentale, la boucle se bouclera d'elle-même. C'est la mission du CNRS.

« J'ai l'assurance qu'il y aura des moyens supplémentaires, en crédits et surtout en effectifs »

– L'établissement doit-il s'ouvrir davantage ?

– Nous devons développer les partenariats avec les universités, les autres organismes de recherche (par exemple l'Inserm dans le domaine de la santé ou le CEA en physique des particules) et le secteur industriel.

– Aurez-vous les moyens budgétaires de vos ambitions ?

– J'ai l'assurance qu'il y aura des moyens supplémentaires pour le CNRS, en crédits et surtout en effectifs.

– Les crédits consacrés aux très grands équipements ont connu, ces deux dernières années, une baisse substantielle. Quelle sera votre politique à ce sujet ?

– Il n'y a pas de recherche sans très grands équipements. Voyez

les synchrotrons, les grands télescopes ou les sources de neutrons. Cependant, lorsqu'une installation vieillit, il est hors de question de la renouveler pour la renouveler, mais il ne faut la remplacer qu'en fonction de l'identification de nouveaux besoins. De plus, les budgets ne sont pas extensibles, on ne peut tout faire. Aussi j'estime que la décision de lancer la construction de telles grandes infrastructures doit se mener en parallèle d'une réflexion européenne. Il s'agit moins pour moi de s'appuyer sur l'Union européenne que de construire au coup par coup une Europe à géométrie variable où l'Union européenne favoriserait l'accès des petits pays à ces installations. Deux projets me tiennent à cœur aujourd'hui, qui tous deux sont liés aux nouvelles technologies : la mise en place de réseaux de transmission de données à très haut débit et l'édification d'une très grande bibliothèque du vivant qui accueillerait toutes les collections biologiques de l'Europe. L'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques prépare d'ailleurs un rapport sur ce dernier thème.

– S'agissant du synchrotron Soleil, deux sites, l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, sont en compétition. Avez-vous une préférence ?

– Non. D'un point de vue scientifique, les deux sites ont leurs avantages.

– Une réforme des statuts du CNRS est en cours, qui lui accordera davantage d'autonomie et donnera un poids accru au président du conseil d'administration. Comment voyez-vous le partage des rôles ?

– Cette réforme, qui doit être validée par le Conseil d'Etat, donnera effectivement plus d'autonomie à l'organisme, et surtout plus d'indépendance au conseil scientifique. Celui-ci était jusqu'à présent présidé par le directeur général, ce qui entretenait une confusion des genres. Ce ne sera plus le cas, et le conseil scientifique, qui élira lui-même son président et qui sera ouvert à des personnalités extérieures ou étrangères, pourra jouer pleinement son rôle de force de proposition. Quant au président du conseil d'administration, je souhaite former avec lui un couple qui privilégie le travail d'équipe et la discussion. Je souhaite m'appuyer sur une consultation des grands scientifiques français et sur une concertation avec tous les acteurs de la recherche, Comité national de la recherche scientifique et syndicats compris. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

P. L. H.

### 25 000 agents, 15,8 milliards de francs de budget

● **Effectifs.** Un peu plus de 25 000 agents, dont 11 300 chercheurs et 14 000 ingénieurs, techniciens et administratifs.

● **Unités de recherche.** 1 230, dont la majorité en partenariat avec l'enseignement supérieur.

● **Départements.** 7, couvrant toutes les champs disciplinaires : sciences physiques et mathématiques ; physique nucléaire et corpusculaire (dont l'IN2P3, Institut national de physique nucléaire et de physique des particules) ; sciences de l'univers (dont l'INSU, Institut national des sciences de l'univers) ; sciences pour l'ingénieur ; sciences chimiques ; sciences de la vie ; sciences de l'homme et de la société. Un huitième département, des sciences et technologies de l'information, est en projet.

● **Interdisciplinarité :** des actions

de recherches communes sont menées dans cinq domaines : le vivant et ses enjeux, l'environnement, la dynamique de la société, les télécommunications et la cognition, les matériaux et la technologie.

● **Budget.** 15,8 milliards de francs (2,4 milliards d'euros) en 2000 dont plus des trois quarts sont consacrés à la masse salariale. Les ressources propres de l'établissement s'élevaient à 1,77 milliard de francs.

● **Valorisation.** 3 230 brevets actifs, 470 licences et 2 600 contrats industriels en cours ; plus de 220 créations d'entreprises à partir de laboratoires du CNRS.

● **Coopération internationale.** 180 programmes internationaux de coopération scientifique ; 35 laboratoires européens associés et jumelés ; 5 000 stagiaires étrangers accueillis dans les laboratoires.

### PROFIL

#### UNE BATTANTE ÉCLECTIQUE

« Très beau CV », « parcours impressionnant »... Le cursus de la nouvelle directrice du CNRS suscite l'admiration. A quarante-cinq ans, Geneviève Berger possède une carte de visite peu commune, alignant les diplômes et révélant un éclectisme certain : normalienne, agrégée de physique et triple docteur : en sciences physiques, en biologie humaine et en médecine.

Rien d'étonnant à ce que cette chercheuse polyvalente, devenue professeur des universités-praticien hospitalier en biophysique (université de Paris-VI - CHU Broussais - Hôtel-Dieu), fasse aujourd'hui de « l'interdisciplinarité » son credo et la clé de voûte de son projet pour le CNRS. La science, est-elle persuadée, progresse en empruntant des voies « transversales ».

## Trois dossiers chauds : réforme des statuts, budget, rajeunissement

**NI LE MINISTRE** de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, ni la nouvelle directrice, Geneviève Berger, ne prévoient d'engager de grande réforme structurelle du CNRS. La communauté scientifique reste encore échaudée par les projets de Claude Allègre, et la période préélectorale incite à la prudence.

● **Réforme des statuts.** Une réforme partielle des statuts de l'organisme est néanmoins en préparation : elle doit être soumise au Conseil d'Etat fin septembre, en vue d'un décret ministériel qui pourrait être pris mi-octobre. Ce texte, approuvé par la majorité des organisations syndicales, vise à donner une plus grande autonomie au CNRS dans la mise en œuvre de sa politique. Des responsabilités qui relevaient jusqu'à présent du ministère – comme la création de nouveaux départements scientifiques ou d'instituts, ou la nomination des directeurs scientifiques et responsables de

programmes – seront désormais du seul ressort de l'organisme. Le président du conseil d'administration verra son rôle accru et sera chargé de « définir la politique générale » de l'organisme.

La capacité de l'établissement à définir sa politique scientifique sera également renforcée. En effet, le conseil scientifique du CNRS, qui est actuellement présidé par le directeur général et qui compte des membres de droit représentant l'administration du CNRS et le ministère, sera à l'avenir formé de deux collèges : un collège interne de membres élus et de personnalités scientifiques nommées sur proposition du président de l'établissement ; un collège externe de représentants du monde économique et de personnalités étrangères. Ces deux collèges éliront eux-mêmes leur président en leur sein.

En outre, le texte prévoit la création d'un comité d'éthique et celle d'un comité d'évaluation externe,

dans lequel siègeront des personnalités françaises et étrangères.

● **Vote du budget.** Une autre échéance capitale pour le CNRS sera celle du vote du budget de la recherche. L'établissement, qui reçoit environ le quart des crédits de la recherche publique, a été mis ces dernières années à la diète : sa dotation n'a augmenté que de 1,6 % en 1999 et de seulement 1,1 % en 2000. Pour 2001, le ministre promet « un effort qui se manifestera sous forme de moyens financiers et d'emplois ». Plus de 250 créations de postes de chercheurs ou d'ingénieurs devraient être inscrites au prochain budget, au bénéfice notamment du CNRS, de l'Inserm (recherche médicale) et de l'Inria (informatique et automatique).

● **Rajeunissement des effectifs.** A plus long terme, le CNRS doit faire face au vieillissement de ses équipes, dont la moyenne d'âge atteint quarante-sept ans. Cette pyramide des âges déséquilibrée

alourdit le poids de la masse salariale – plus des trois quarts des ressources de l'établissement y sont affectées – et réduit fortement sa marge de manœuvre. Elle fait surtout peser une redoutable menace sur son avenir, puisque la moitié de ses personnels arriveront à l'âge de la retraite au cours de la prochaine décennie.

Pour préparer ces départs et rajeunir les effectifs, une mission parlementaire, conduite par les députés socialistes Pierre Cohen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle), a préconisé « une loi de programmation sur l'emploi scientifique dans la recherche publique ». Roger-Gérard Schwartzberg s'est lui-même dit favorable à « une véritable politique de l'emploi scientifique, fondée sur une gestion pluriannuelle des effectifs » (*Le Monde* du 5 mai). Il reste à savoir si Bercy lui en donnera les moyens.

P. L. H.

**Le Monde**  
**DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire  
du numéro  
de septembre

Une mondialisation  
en quête de règles

Jamais le monde ne se sera aussi bien porté et pourtant jamais il n'aura été aussi contesté. De nombreuses voix s'élèvent et des mouvements s'organisent pour contrer les effets négatifs de la mondialisation. Inégalités, environnement, sécurité alimentaire... : le citoyen planétaire réclame plus de règles

Plus : LES CLÉS DE L'INFO  
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux  
**12F-1,33€**

# La parapentiste Sandie Cochapain rêve de nouveaux sommets

La Française occupe la troisième place de la dernière manche de la Coupe du monde, qui s'achève le 9 septembre, à Chamonix

Si la Française Sandie Cochapain ne peut plus espérer emporter la Coupe du monde de parapente, dont la dernière manche, qui a débuté le 3 septembre, s'achève le 9 septembre, à Chamonix, elle n'en reste pas moins une des

grandes spécialistes de la discipline. A 28 ans, après onze années de pratique, Sandie Cochapain, championne de France en 1995 et 1999, du monde en 1997, d'Europe en 1998 et lauréate de la Coupe du monde 1999, n'a plus

rien à prouver. Si l'aventure des champions du monde 2001 la tente, il lui reste encore beaucoup d'autres horizons à découvrir. La haute montagne la fascine. « Je veux choisir mes conditions de vol et l'ascension vers

les sommets est pour moi un nouveau challenge », dit-elle. Ce choix devrait lui permettre de retrouver la liberté et la sensation pure que la technologie – très présente en compétition – gâte quelque peu.

**TACONNAZ (Haute-Savoie)**  
de notre envoyée spéciale

Les fenêtres du minuscule appartement donnent sur l'aiguille du Midi : une vue qui permet à Sandie Cochapain de ne jamais étouffer même quand les caprices de la météo – qu'elle traque sur Internet – la clouent dans la vallée très encaissée de Chamonix. Car cette jeune femme de vingt-huit ans n'imagine pas vivre sans « voler ». D'ici, lorsque l'aérogologie est favorable, comme souvent au printemps, on peut se laisser pousser jusqu'à Barcelonnette : un « vol d'oiseau » long de cinq à huit heures.

Sandie Cochapain a découvert le parapente en 1989 au hasard d'une journée d'initiation dans un camp d'ados. Cette expérience a fait basculer son existence. Elle a bien « essayé d'être étudiante en langues étrangères appliquées » dans sa Normandie natale mais elle ralliait les Alpes tous les week-ends. Toute son énergie, son argent de poche et son temps libre se consacraient dans cette coûteuse passion. En 1992, un vol du haut des Grands Montets qui surplombent Argen-

tière a scellé son destin. Elle s'est juré de revenir s'installer dans cet « incroyable terrain de jeu » aux dents acérées et glacées.

Après l'été 1993, elle ne rentre pas à Caen. Un travail d'animatrice de classes de neige lui permet de subsister. Elle est repérée par la fédération. Sandie Cochapain l'admet, elle n'a pas alors le niveau de ses coéquipières. Championne de France en 1995 et 1999, du monde en 1997, d'Europe en 1998 et vainqueur de la Coupe du monde 1999, elle les surpasse pourtant vite.

Peu à peu son quotidien s'améliore. Elle devient pilote d'essai pour une marque de voiles et monitrice de parapente. Son joli minois et sa compétence technique lui ouvrent des campagnes ou des spots publicitaires comme mannequin ou doublure. Elle est, depuis un an, l'unique femme d'une équipe de France qui compte quatorze membres dont son compagnon, le Franco-Suisse David Cartelli. Douze femmes pour 125 hommes s'affrontent au niveau international six mois par an. L'hiver, la plupart suivent le soleil pour

s'entraîner dans l'hémisphère Sud. Entre les championnats et les épreuves de Coupe du monde, Sandie Cochapain initie des clients au vol libre comme travailleur indépendant pour le compte de l'école

« Je veux choisir mes conditions de vol, et l'ascension vers les sommets est pour moi un nouveau challenge »

Summits à Chamonix et enseigne aux jeunes de son club, « Les Gratte-Ciel ». Elle les met en garde contre l'ivresse des hauteurs. « Le parapente rend euphorique, dit-elle. Le vol biplace donne une trompeuse impression de facilité au passager totalement pris en charge par le pilote.

La pratique loisir est aussi éloignée de la compétition que la conduite en ville l'est de la formule 1. »

Jusqu'au 9 septembre, Sandie Cochapain dispute, chez elle, à Chamonix, la dernière des cinq épreuves d'une Coupe du monde essentiellement organisée en Europe. Troisième au classement provisoire, elle n'est pourtant plus en course pour la victoire finale. La Danoise Louise Crandal a pris lors de la troisième étape, organisée au Portugal, une sérieuse longueur d'avance. Sandie Cochapain s'était pénalisée en renonçant à la première, au Brésil, pour assurer l'assistance technique d'un vol en parapente de Nicolas Hulot sur le tournage de son émission Ushuaïa Nature au Chili : l'Ojos del Salado, le plus haut volcan du monde (6 885 m). Elle s'est résolue à lever le pied car elle a tout gagné.

Ses titres ont assuré à Sandie Cochapain moins de reconnaissance que ses contributions photographiques ou télévisuelles. En parapente, les victoires et les podiums rapportent souvent à peine de quoi couvrir le prix des frais d'inscrip-

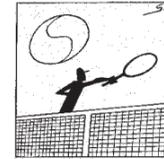
tions. Désormais, forte de son palmarès, elle dit vouloir se tourner vers la haute montagne. « Je veux choisir mes conditions de vol et l'ascension vers les sommets est pour moi un nouveau challenge », dit-elle. Pour s'adonner à cette nouvelle activité « purement contemplative », elle s'est jointe, sans expérience d'alpinisme, à une cordée de jeunes Chamoniards, en 1999. Elle a effectué l'ascension du Dorje Lhakpa (6 966 m) au Népal pour redescendre en parapente du camp II situé à 6 200 mètres, à la stupéfaction de tous. Elle s'étonne d'avoir surpris ses compagnons : « Je suis allée jusqu'au bout de moi-même pour le faire mais, une fois suspendue à ma voile, j'étais soulagée de redescendre dans mon élément et j'ai eu un sentiment de sécurité absolue. »

Cette orientation vise aussi à retrouver la liberté et la sensation pure que la technologie – très présente en compétition – gâte quelque peu. Sandie Cochapain n'a jamais raffolé de l'appareillage électronique coûteux (altimètre, variomètre, etc.) qu'affectionnent de plus en plus ses pairs compétiteurs : « Cela ne remplace pas l'analyse personnelle. » Elle pourrait tout de même se laisser tenter par les Championnats du monde de 2001. Pour le plaisir des yeux. « Ce sera en Sierra Nevada, en Espagne, dit-elle. Le site y est grandiose. »

Patricia Jolly

## Arnaud Clément atteint les quarts de finale de l'US Open

AVERSES orageuses, humidité étouffante et soleil rare : les conditions météorologiques épouvantables qui affligent New York en cette fin d'été ne font pas que des mal-



TENNIS

heureux à l'US Open. Lundi 4 septembre, Arnaud Clément s'est ainsi trouvé un allié de choix dans sa victoire contre Andreï Pavel : le vent. D'abord emprunté, ensuite patient et toujours aussi opiniâtre, le Français a su s'appuyer sur les caprices d'Eole pour se qualifier pour la première fois de sa carrière pour un quart de finale d'un tournoi du Grand Chelem (3-6, 6-2, 6-1, 7-6 [7-5]) : « Je suis habitué au mistral depuis tout petit », a expliqué l'Aixoïse, qui a avoué avoir éprouvé un peu de trac au moment de clore le match et déclaré sa joie et une fierté qu'il n'est pas du genre à dissimuler : « Je ne réalise pas encore que je suis en quarts de finale d'un Grand Chelem. Je trouve cela normal, car je ne pense pas avoir joué en surrégime. »

Agé de 22 ans, aussi fameux pour son bandana coloré et les lunettes de soleil qu'il arbore sur les courts que pour sa ténacité, Arnaud Clément appartient à la jeune garde du tennis français. Ce droitier au petit gabarit (1,73 m, 64 kilos) se distingue par un jeu souvent éclairé. Il prend un malin plaisir à surclasser ses adversaires grâce à de soudaines accélérations. C'est ainsi qu'il avait construit sa retentissante victoire contre l'Américain Andre Agassi, numéro un mondial et tenant du titre, au deuxième tour de l'US Open, le 31 août.

### UNE BELLE SAISON

Arnaud Clément vit une belle saison. Il a été huitième de finaliste aux Internationaux d'Australie et participe désormais régulièrement à l'aventure de la Coupe Davis au sein de l'équipe de France. Il est arrivé à New York auréolé par une demi-finale au tournoi de Long Island, et a d'ailleurs avoué être un peu fatigué par sa récente débauche d'efforts et d'émotions. En quarts de finale, il rencontrera l'Australien Lleyton Hewitt (tête de série n° 9), vainqueur du Suédois Thomas Enqvist (n° 7) (6-3, 6-2, 6-4), un duel qu'il prévoit « physiquement monstrueux, avec beaucoup d'échanges du fond du court ».

Le deuxième quart de finale du haut du tableau opposera Pete Sampras (n° 4) à Richard Krajicek. Lundi, l'Américain a disposé de la sensation de la première semaine, le Sud-Coréen Hyung-taik Lee, issu des qualifications (7-6 [7/4], 6-2, 6-4), et le Néerlandais a éliminé le Slovaque Dominik Hrbaty (7-6 [13/11], 6-4, 6-1). Par ailleurs, en « match en retard » du troisième tour, l'Américain Todd Martin a surclassé Cédric Pioline. Après avoir gagné les deux premières manches, dimanche, et fait le break d'entrée dans la troisième, l'Américain n'a pas été inquiété par le Français (7-6 [7-5], 6-3, 6-2).

Chez les dames, Mary Pierce a quitté l'US Open le cœur gros. La Française, championne de Roland-Garros, a été contrainte à l'abandon en huitièmes de finale, après avoir perdu le premier set contre l'Allemande Anke Huber (6-4). La Française n'est pas remise d'une blessure à l'épaule qui l'a tenue éloignée des courts depuis Wimbledon, en juillet. Anke Huber rencontrera au tour suivante la Russe Elena Dementieva qui a éliminé l'Américaine Lilia Osterloh (6-3, 6-7 [4-7], 7-6 [7-5]).

De son côté, Serena Williams fait toujours forte impression. L'Américaine, tête de série n° 5 et tenante du titre, a battu l'Australienne Jelena Dokic au terme d'une partie spectaculaire (7-6 [9/7], 6-0) : « Tout le monde veut battre l'une des sœurs Williams, cela ne me gêne pas, cela me pousse à mieux jouer », a-t-elle expliqué pour justifier son allant. En quarts de finale, elle rencontrera sa compatriote Lindsay Davenport, qui a prestement disposé de la Belge Justine Hénin (6-0, 6-4). Enfin, Martina Hingis a terminé son match aussi vite qu'elle l'avait commencé dimanche contre Sandrine Testud en prenant le meilleur sur la Française (6-2, 6-1).

Bénédict Mathieu

# Détendez-vous, allez sur [www.3atrade.com](http://www.3atrade.com)

1<sup>er</sup> broker on line à vous offrir un véritable outil d'analyse graphique

- ◆ Tracez vos tendances, supports et résistances
- ◆ Tous les marchés en temps réel
- ◆ Analyses et recommandations quotidiennes
- ◆ News et actualités financières
- ◆ Alertes personnalisables

- ◆ Formation en ligne
- ◆ Assistance téléphonique personnalisée
- ◆ Passez vos ordres sécurisés par internet ou par téléphone
- ◆ Sécurité et disponibilité de vos avoirs (Natexis Banques Populaires)

# 3A TRADE .COM

Le sens des valeurs

Entreprise d'Investissement agréée par la Banque de France

Pour recevoir une documentation, renvoyez-nous ce coupon : 3atrade.com, 13 rue Vivienne 75002 Paris - Fax : 01 70 91 95 98

Nom ..... Prénom .....  
Né le ..... Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Tél. domicile ..... Tél. bureau ..... E-mail .....

# A la bonne friture

## Le merlan, poisson de pauvre, invité dans un restaurant de luxe

**DIT « EN COLÈRE »,** le merlan est présenté se mordant la queue et roulant des yeux à faire peur. Préparé à la Colbert, on le trouve assagi, n'ayant plus aucunement la vocation de défier son mangeur. Dans les deux cas, il aura subi l'épreuve de la friture, bain diabolique tout exprès mis au point pour séparer les bons cuisiniers des grands ratatouilleurs. Et spécialement quand on entreprend d'élever la fragile bestiole au rang des croustillants les plus définitifs.

Sur la friture, les pratiques développées en Asie disent l'essentiel du pire auquel il faut s'attendre. Le riche repasse au moins riche ses bains à peine entamés, qui reflète au moyen des huiles encore tièdes, qui brade sa mixture à plus pauvre que lui, lequel trouve toujours en fin de chaîne quantité d'amateurs pour faire chauffer le wok, la basine essentielle. Si nos fêtes foraines ne pratiquent pas forcément ce commerce établi, soyons sûrs que les frites du train fantôme arrivent souvent de loin, dorées au savoir-faire canaille des saltimbanques de l'à-peu-près. Reste le goût manège ; ferrailles brûlantes et poudre de frissons. Unique.

C'était dans la campagne avancée de Trieste, une trattoria posée là pour piéger les aventureux de retour de la côte dalmate. Pim-pante, tentante ; la fin du régime communautaire d'en face et de ses attentes interminables. Enfin une carte à visage humain : fritto misto, coquillages, poissons grillés, langoustes - langoustes... -, scampi fritti. Grandiose. Avec une poignée de dinars reconvertis en maigres lires, on déjeuna de scam-

pi fritti. Ils nous tiennent encore. Mais sur trente ans d'application à les retrouver, on finira par les rendre plus aériens que le mirage qui nous avait longtemps habité. Métissage raisonnable entre la rêche tempura japonaise (d'origine portugaise) et la pâte à frire d'école italienne, souvent assez lourde. Friture.

### ADOPTÉ PAR ROBUCHON

L'Astor est un hôtel parisien bien-pensant qui, en 1996, confiait à Joël Robuchon la remise aux normes de son restaurant. Sitôt dit, sitôt fait, le doux et coriace numéro un de la table française laissait tomber son gantelet d'acier sur l'aimable palace, offrant à l'un de ses disciples, Eric Lecerf, la charge de premier exécutif testamentaire - l'artiste venait de faire ses adieux à son public préféré et de repasser le bébé de l'avenue Raymond-Poincaré au fameux Ducasse que l'on sait.

Rien à dire d'absolument troublant sinon que, dans l'ombre du parrain tout-puissant, l'Astor allait rapidement décrocher deux étoiles au Michelin, qui lui vont de mieux en mieux. Du luxe pas bégueule, un personnel bien élevé, des prix adaptés au lieu et beaucoup d'application sur les fourneaux. Endroit honnête. Comme le merlan que l'on y propose, sans doute le seul à Paris à être honoré dans un établissement de cette catégorie. Rue de Longchamp, Robuchon en



DESSINS DESCLÉZEAUX

avait inscrit un sur sa carte aux trésors ; vraisemblablement le même.

C'est un cousin pauvre de la morue. Timide, émotif, bon marché. Un poisson élevé à l'Assistance publique. Sa cuisson est toujours délicate. On ne sait jamais quels mots réconfortants avoir pour lui redonner un peu de moral. Là où la sardine gigote et le maquereau s'arque de satisfaction, lui semble baisser les bras devant le travail à venir. D'où le passage aux enfers pour tenter de le rendre moins morose, de lui adjoindre un peu de colère...

Inscrire la créature au plat du jour est un acte de bravoure. On ne le rencontre que dans les brasseries ou les bistrotiers à l'esprit et au courage encore populaires. Là où l'on pourrait, où l'on devrait presque le manger avec les doigts, rôtir à la diable, parce que l'on connaît tout de sa complexion, et

accompagné d'une sauce verte, parce que c'est de cette effronterie qu'il sait le mieux tirer parti. Mais les arêtes sont passées de mode, plus personne aujourd'hui n'a le droit de s'étrangler à table.

Et le merlan frit Colbert, beurre aux herbes (115 francs), d'Eric Lecerf, est évidemment désarçonné jusqu'à l'os. Aucun danger, aucune peine. Du velours. Certains clients arrivent de loin pour déguster la chose, persuadés de bénéficier de l'un des rares et peut-être derniers exercices de style appliqués à la pauvre bête. Gros travail, beaucoup de précision, de tempo dans le service, de précaution. Du bonheur très simple.

Jean-Pierre Quélin

★ L'Astor, 11, rue d'Astorg, 75008 Paris, tél. : 01-53-05-05-20. Menus : 298 F (45,4 €) et 495 F (75,5 €). Carte : 500-600 F (76-91 €).



## La betterave

Sucrière, fourragère ou potagère : la betterave existe en trois modèles. Les Français et les Anglais sont en Europe les plus importants cultivateurs de la betterave dans sa version légume de table. Ils en sont aussi les premiers consommateurs. Chez nous, la Loire sert d'invisible frontière entre les croqueurs de bête et ceux de betterave. Nordistes et sudistes ignorent souvent qu'ils ne dégustent là que deux avatars d'une seule et même plante. La *beta maritima*, plante sauvage des îles Canaries, a en effet donné naissance à deux variétés : l'une cultivée pour ses feuilles, l'autre pour sa racine. Bette et betterave. Les betteraviers ont l'habitude de parler de leur bébé en termes de « fruit ». C'est que la betterave, même potagère, est extrêmement sucrée : entre 80 et 100 grammes de sucre au kilo ! Si ce légume rubicond est disponible

presque toute l'année, c'est cependant en cette période de rentrée qu'il est à son mieux. Pour cette betterave jeune, les producteurs

utilisent des temps de cuisson plus courts qu'à l'habitude. Comptez tout de même entre une heure et une heure trente. Ce légume a en effet la particularité d'être vendu, pour plus des trois quarts, non pas nature mais cuit et emballé sous vide. Une technique apparue dans les années 70, qui permet de le conserver jusqu'à six mois. Dominique Rouard, directeur de l'usine Leblanc à Mondicourt (Pas-de-Calais), explique comment il traite quotidiennement sur son site 60 tonnes de betteraves. « L'enlèvement des fanes et un premier nettoyage sommaire ont été effectués aux champs. A l'usine, les "fruits" sont triés et calibrés. Trop petits ou trop gros, ils servent à l'alimentation du bétail ou sont vendus pour

l'industrie des colorants, notamment teinturiers. Les betteraves sont lavées, cuites et pelées, mises sous vide et stérilisées. Entre les différents tris, le calibrage et les déchets d'épluchage, nous avons une déperdition de 40 % par rapport au produit brut. » Pour limiter la casse, Lunor s'est mis en tête de faire manger aux Français de la mini-betterave. Alors que les sachets de 500 g, les plus vendus, renferment quatre ou cinq betteraves, ils proposent désormais des emballages de 225 g qui contiennent environ six fruits poétiquement rebaptisés « betteraves cerises ». Ces mini-légumes sont aussi bons que les gros. On s'étonne seulement que le producteur prétende se sucrer plus encore que ne le sont ses betteraves en vendant ses petits formats 10 F plus cher au kilo que les gros.

Guillaume Crouzet

★ Betteraves cuites sous vide, marques Vibelle ou Lunor, barquette classique de 500 g : 8 F, 1,2 €, environ.

## BOUTEILLE

### Vin de pays d'Oc



#### Château de la Tuilerie, cuvée « Dîner de chasse »

Le Château de la Tuilerie, propriété familiale de Chantal et Pierre-Yves Comte, comprend 300 hectares de vergers et 70 hectares de vignes qui produisent fruits, huile d'olive, AOC des costières-de-nîmes et vins de pays d'Oc. Un grand domaine qui a été un des acteurs du renouveau de l'appellation, situé sur une terrasse calcaire, dans la partie la plus ancienne de la formation géologique des Costières, faite de cailloutis roulés par la moraine glaciaire alpine. Le millésime 1998, abondant et prometteur, a donné l'occasion d'un assemblage de 60 % de cabernet sauvignon et 40 % de merlot, vinifié après une cuvaison assez brève de façon à obtenir une expression plus fruitée que puissante. Elevé pendant une année en cuve, une fois les tanins assouplis, le vin s'est révélé capable d'accompagner les premiers dîners de chasse, lorsque le gibier sent encore la garrigue. Il développe alors des notes épicées, un parfum de réglisse et pas mal de rondeur. C'est le compagnon des premiers pouillards et autres oiseaux « autorisés », des garennes, rôtis, en cocotte ou en terrines. Son étiquette reproduit une nature morte du Flamand Hiéronymus Galle (XVII<sup>e</sup> siècle) justement appelée *Aux oiseaux et aux lapins*.

★ Prix départ cave : 32 F, 4,9 €, TTC. En vente chez les cavistes. Château de la Tuilerie, route de Saint-Gilles, 30900 Nîmes, Tél. : 04-66-70-07-52.

## TOQUES EN POINTE

### Bistrot de campagne

#### AUBERGE DE LA ROUGE

Aux abords de Fécamp, où les falaises, le port, l'abbatiale et la fameuse distillerie de la Bénédicte dressent un paysage urbain contrasté, une petite auberge de campagne à l'ancienne, charmante, entourée d'un agréable jardin, vient d'être reprise par un jeune chef, Thierry Enderlin, un Lorrain passé par Paris, ancien du Kiosque, place de Mexico. Il met ici en pratique une cuisine aromatique et parfumée, sans toutefois bousculer les habitudes de cette auberge, dont la première cuisinière avait les cheveux roux, d'où son nom. La salade tiède d'aile de raie à l'andouille de Vire, câpres et herbes fraîches, et le tronçon de gros turbot rôti au jus de viande, ou encore le soufflé chaud à la benédicte, sont les points de repère de sa carte, les incontournables. Mais il faut aussi compter avec un délicieux canard sauvageon de la ferme du Canardier, étouffé, cuit à la commande, la carcasse pressée et le jus lié au foie gras, pomme de terre farcie. Une parfaite réussite. Accueil charmant. Menus à 105 F (16 €) et 198 F (30,2 €). A la carte, compter 280 F (42,7 €).

★ Route du Havre, Saint-Léonard, 76400 Fécamp, tél. : 02-35-28-07-59. Fermé dimanche soir et lundi.

## Gastronomie

#### RELAIS SAINTE-JEANNE

Installé depuis trente ans dans un village préservé du Vexin, Gérard Cagna cultive un jardin secret : une recherche savante sur les grandes ruptures de l'Antiquité auxquelles il applique ses intuitions fulgurantes. Un personnage complexe, historien atypique et cuisinier attachant. Sa dernière intuition, sur fond de sécurité alimentaire, est un menu « homard et bœuf ». Homard « européen », c'est-à-dire bleu de mer froide, breton ou irlandais. Il est poché, décortiqué, servi tiède sur une julienne de navets confits au miel et au vinaigre, lamelles de melon brodé assaisonnées de ciboulette, une fine tranche de saumon d'Ecosse, et petit salpicon de légumes en garniture d'un vestige de la carapace. Un plat acidulé, délicieux, qui appellerait un jurançon de grand caractère. Le bœuf est un faux-filet de race wagyu, importé des plaines orientales d'Australie où il n'a connu que de somptueux pâturages, à l'exclusion de toute farine animale. Les wagyu sont des animaux de traits d'Asie centrale, venus de Corée au Japon, où depuis l'ère Meiji ils sont jalousement protégés. C'est la race du bœuf de Kobé. Acclimatés en Australie, leur viande délicatement persillée est d'une succulence absolument sans pareille. Gérard Cagna la présente croustée de poivre noir et de sel gris de Guérande, poêlée, servie avec un gratin dauphinois et des carottes de la Manche confites au cumin. Un amiral de beycheville 1995, second vin du château, est convié à la cérémonie. Menu « homard et bœuf » (pour deux) : 580 F (88,4 €) par personne. Menu-carte : 450 F (68,6 €).

★ Départementale 915 (à la sortie du village), 95830 Cormeilles-en-Vexin, tél. : 01-34-66-61-56. Fermé le lundi et les dimanche et mardi soirs.

Jean-Claude Ribaut

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince  
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L. jusqu'à 0h30  
<http://www.lebarahuitres.com>

**RESTAURANTS DE HAUTE MER**

*le bar à huitres*

EUROPE, le menu "Homard Bleu" 209 F 31,86€  
AFRIQUE, les Gambas sauvages  
ILE D'OLÉRON, les Fines de Claires

MONT-PARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92  
<http://www.lebarahuitres.com>

**les Huitres de Bretagne!**

4 Huitres plates Belon n°3  
4 Fines de Bretagne n°3  
4 Creuses de pleine mer n°3  
1 Huitre royale  
**148 F. 22.56 €**

L'Arbuci 25 rue de Bucy  
Charlot 12 place de Clichy  
Chez Jenny 39 bld du Temple  
La Taverne 24 bld des Italiens  
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes  
Le Procope 13 rue de l'Ancienne-Comédie

Ouvert Jour & Nuit  
L'Alsace 39 Champs-Élysées  
Le Grand Café 4 bld des Capucines  
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**Vagenende**  
Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 7<sup>e</sup>**

**LES MINISTÈRES**  
Depuis 1919 au cœur du quartier des anti-quinaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...  
Un service courtis et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp.  
Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.  
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37  
**LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE**

**PARIS 8<sup>e</sup>**

**SHOZAN**  
Fusion Franco Japonaise  
«Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France»  
JP Quelin  
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F  
Dîner : 400 F Carte : 320 F  
11, rue de la Tremouille  
M° Alma Marceau  
Résa : 01 47 23 37 32  
Fax : 01 47 23 67 30  
Fermé Samedi midi et dimanche

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**LA CREOLE**  
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12  
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.  
122, boulevard du Montparnasse

**L'AMI DU VIN**

**RIEDEL**  
L'ORIGINAL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE,  
GALERIE ROYALE, ENTRÉES : 9, RUE ROYALE ET 8 BIS, RUE BOISSY-D'ANGLAS,  
75008 PARIS. Tél. : 01 42 66 59 21 - Fax : 01 40 17 01 07

**Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",**  
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63  
Fax : 01.42.17.39.25

# Retour des nuages au nord

L'ANTICYCLONE s'affaisse au niveau de la France. Une perturbation atlantique rentre sur la moitié Nord, apportant une couverture nuageuse qui sera plus dense près de la Manche. Les températures ont tendance à monter (arrêt de l'écoulement de Nord). Une poussée estivale se prépare pour vendredi et samedi.

**Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel va rester très chargé, avec parfois de petites pluies de la Bretagne à la Normandie. Au niveau du Val de Loire, le ciel autorise de timides éclaircies. Températures de 19 à 22 degrés. Vent de sud-ouest à 50 km/h en mer.

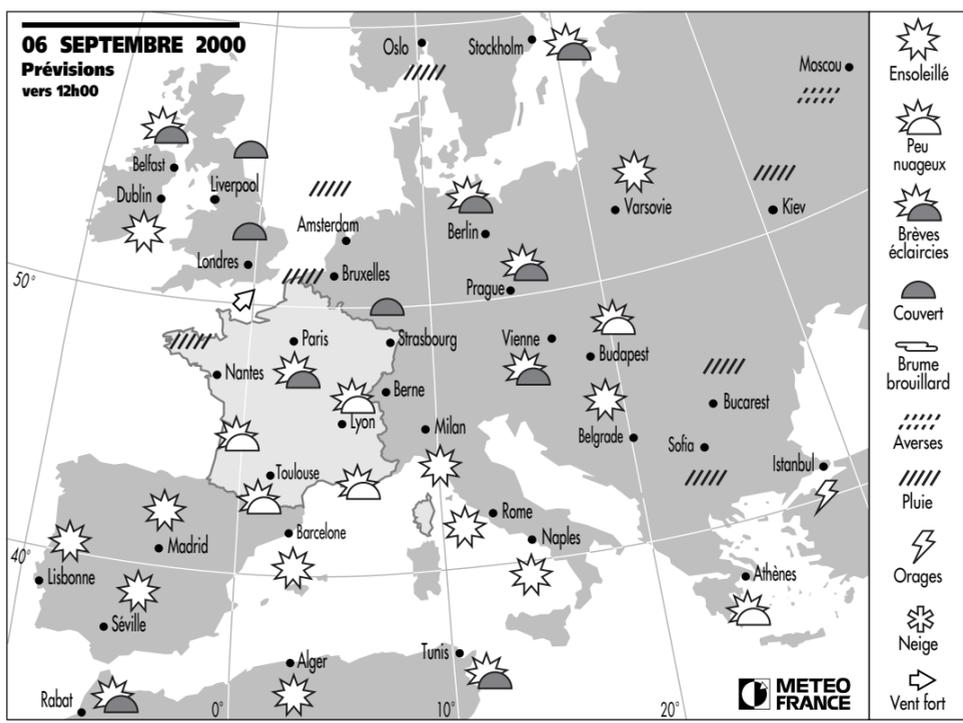
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les paquets nuageux défilent en rangs serrés de la frontière belge au nord du Bassin parisien, se déchargeant de quelques ondées. La grisaille est moins compacte vers la Touraine, les trouées se dessinent du côté du Berry. Le vent de sud-ouest atteint 60 km/h sur la côte. Il fait de 18 à 21 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Beaucoup de nuages. Seul le nord de la Champagne et de la Lorraine voit les nuées s'épaissir dans l'après-midi. Il fait de 18 à 20 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le soleil dissipe vite les brumes dans la vallée de la Garonne. Il s'impose dans les plaines du Sud-Ouest et sur les crêtes pyrénéennes, alors qu'il doit composer avec des passages nuageux dans le Poitou. Il fait de 22 à 25 degrés du Nord au Sud.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Malgré la présence d'une voile nuageuse, notamment au nord de ces contrées, c'est l'impression de beau temps qui prévaut. Les températures s'échelonnent de 20 à 22 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Des filaments nuageux n'empêchent pas le soleil de briller. Le vent tombe et permet de bien profiter de températures de 25 à 27 degrés.



Vous passez l'été 2000 en ville? Partez en Septembre avec ebookers.fr

Vous êtes déjà là-bas

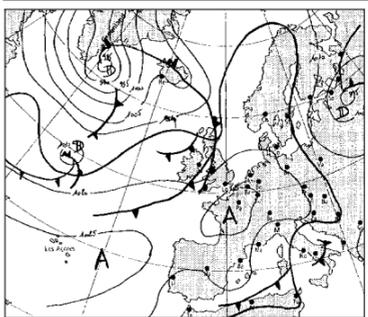
ADL, tout est possible. © 2000 ebookers.com par Licence L'Édition

## PRÉVISIONS POUR LE 06 SEPTEMBRE 2000

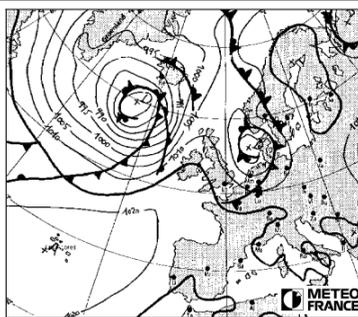
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	13/24 S	NANCY	10/20 N
BIARRITZ	12/22 S	NANTES	13/22 N
BORDEAUX	11/25 S	NICE	17/25 S
BOURGES	9/21 N	PARIS	14/20 N
BREST	14/19 P	PAU	11/23 S
CAEN	14/20 P	PERPIGNAN	15/26 S
CHERBOURG	13/20 P	RENNES	14/21 N
CLERMONT-F.	8/22 N	ST-ETIENNE	8/23 S
DIJON	9/21 N	STRASBOURG	10/20 N
GRENOBLE	8/23 S	TOULOUSE	9/24 S
LILLE	13/19 P	TOURS	12/21 N
LIMOGES	10/20 S	CAYENNE	23/32 S
LYON	11/23 S	FORT-DE-FR.	25/32 S
MARSEILLE	15/26 S	NOUMEA	17/22 S

PAPEETE	22/28 S	KIEV	11/18 P	VENISE	15/23 S	LE CAIRE	23/35 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	17/32 S	VIENNE	10/18 N	NAIROBI	14/28 S
ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	13/18 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	14/28 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	13/19 C	BRASILIA	17/25 S	RABAT	19/28 N
AMSTERDAM	13/16 P	LUXEMBOURG	10/18 C	BUENOS AIR.	8/22 S	TUNIS	21/28 N
ATHENES	22/27 S	MADRID	13/30 S	CARACAS	26/31 S	<b>ASIE-OcéANIE</b>	
BARCELONE	17/24 S	MILAN	14/24 S	CHICAGO	12/22 S	BANGKOK	26/30 P
BELFAST	12/15 N	MOSCOW	11/17 P	LIMA	14/18 C	BEYROUTH	25/30 N
BELGRADE	11/19 S	MUNICH	8/18 N	LOS ANGELES	17/25 S	BOMBAY	25/29 C
BERLIN	10/19 N	NAPLES	16/24 S	MEXICO	11/22 S	DIJAKARTA	26/31 S
BERNE	9/20 N	OSLO	7/11 P	MONTREAL	5/19 S	DUBAI	28/37 S
BRUXELLES	13/17 P	PALMA DE M.	16/27 S	NEW YORK	14/21 S	HANOI	25/34 S
BUCAREST	11/19 P	PRAGUE	7/18 N	SAN FRANCIS.	14/22 S	HONGKONG	25/31 S
BUDAPEST	10/19 S	ROME	12/24 S	SANTIAGO/CHI	5/18 C	JERUSALEM	23/31 N
COPENHAGUE	12/15 P	SEVILLE	21/36 S	TORONTO	12/19 S	NEW DEHLI	27/33 P
DUBLIN	11/16 S	SOFIA	9/16 P	WASHINGTON	13/21 S	PEKIN	13/24 S
FRANCFORT	11/19 C	ST-PETERSB.	7/13 S	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	21/25 C
GENEVE	11/20 N	STOCKHOLM	8/17 N	ALGER	15/28 S	SINGAPOUR	27/30 C
HELSINKI	3/14 S	TENERIFE	17/24 S	DAKAR	28/30 S	SYDNEY	10/19 S
ISTANBUL	18/20 P	VARSOVIE	7/16 S	KINSHASA	21/32 C	TOKYO	25/31 S



Situation le 5 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 7 septembre à 0 heure TU

## PRATIQUE

# La scolarisation des enfants handicapés

« À LA DIFFÉRENCE des autres parents, explique Marie, mère d'un petit Antoine, déficient visuel, quand nous nous présentons à la porte d'une école, nous ne pouvons pas nous contenter d'inscrire, simplement, notre enfant, il nous faut aussi l'intégrer. » Malgré la politique menée pour améliorer la scolarisation des enfants et adolescents handicapés en milieu ordinaire, celle-ci reste largement subordonnée à la bonne volonté des chefs d'établissement ou des enseignants, et donc toujours susceptible d'être remise en cause. En outre, les jeunes ne trouvent pas forcément dans leur région des dispositifs d'accompagnement susceptibles de faciliter leur intégration.

La nature et le degré du handicap ont, bien sûr, une incidence sur les possibilités de scolarisation d'un enfant, et tous ne pourront pas s'épanouir en milieu ordinaire. Cependant, estime le docteur Catherine Cousergue, administratrice du Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP), avant d'orienter un jeune handicapé vers un établissement spécialisé, il convient toujours d'envisager son entrée dans

une structure scolaire traditionnelle, « le meilleur moyen pour l'intéressé de préparer sa future intégration dans la société et, pour ses camarades valides, de découvrir la solidarité ».

### NOMBREUX OBSTACLES

Les familles décidées à emprunter cette voie doivent s'attendre à affronter de nombreux obstacles. Dans un rapport récent, les inspecteurs généraux de l'éducation nationale et des affaires sociales soulignent que « l'intégration scolaire s'apparente à une sorte de loterie, dans laquelle les enfants et les parents sont bien souvent les perdants », même si la réglementation précise que « l'intégration demandée ne pourra pas recevoir de refus de principe ».

L'intégration peut s'effectuer à temps partiel ou complet, avec ou sans soutien particulier aux élèves, selon deux formules : l'insertion individuelle dans une classe ordinaire, ou bien l'intégration collective dans une classe spéciale implantée à l'intérieur d'une structure scolaire classique. Très rares en maternelle, ces classes d'intégration scolaire (CLIS) accueillent dans le primaire de petits effectifs

d'écoliers de six à douze ans. Regroupés selon le type de handicap (déficience mentale, auditive, visuelle ou motrice), les élèves bénéficient d'un enseignement adapté. Ils sont censés partager avec les autres enfants de l'établissement un certain nombre d'activités, mais cet objectif n'est pas toujours réalisé.

Dans les collèges, il existe aussi, depuis 1995, des classes spécialisées, les unités pédagogiques d'intégration (UPI), mais en nombre insuffisant et uniquement pour les

11-16 ans ayant un handicap mental. Parmi ces derniers, ceux qui peuvent bénéficier d'une intégration individuelle sont orientés dans les Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), qui scolarisent également des collégiens en grande difficulté scolaire. C'est aussi vers une Segpa que sont parfois dirigés des adolescents handicapés sur le plan sensoriel ou moteur, ne pouvant suivre le cursus d'une classe ordinaire. Faute d'UPI - dont les premières seront ouvertes à la rentrée 2001 -, il

n'existe pas actuellement pour eux de dispositif d'accueil collectif spécifique dans le secondaire, en dehors de quelques classes expérimentales.

### POSSIBILITÉS DE RECOURS

« Ainsi, à l'issue d'un parcours très satisfaisant d'Henri en CLIS, nous nous sommes retrouvés en septembre 1999 avec un gamin de douze ans complètement déscolarisé, car il n'y avait pas de place non plus dans le seul centre spécialisé de Montpellier pour l'accueil d'enfants handicapés moteurs », déplore sa mère. Évaluant à près de 10 000 le nombre d'enfants handicapés qui seraient dans ce cas, l'Association nationale des communautés éducatives a récemment attiré l'attention des pouvoirs publics sur ce problème.

La scolarisation des élèves handicapés est du ressort de la commission départementale de l'éducation spécialisée (CDES) ou des commissions de circonscription de l'éducation nationale : CCPE pour l'enseignement préélémentaire et élémentaire, CCSD pour le second degré. Mais leur fonctionnement laisse lui aussi à désirer : « Certaines orientations sont décidées en fonction des places disponibles et

non des besoins de l'enfant », notent les inspecteurs généraux. En outre, les parents, qui doivent impérativement être conviés aux réunions de la commission, ne le sont pas toujours, si bien que des décisions lourdes de conséquences se prennent en leur absence.

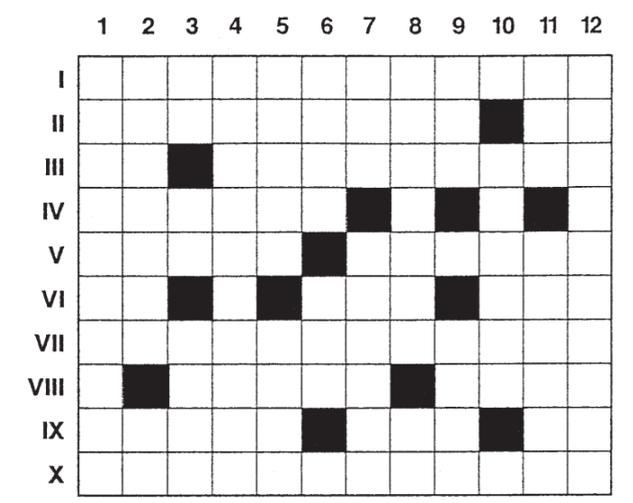
Les familles ignorent souvent qu'elles peuvent se faire assister ou représenter aux auditions de la commission par une personne de leur choix : membre d'une association de parents d'enfants handicapés, psychologue, orthophoniste, médecin d'un centre de rééducation... Elles ont aussi la faculté de saisir la CDES pour faire réexaminer la situation de leur enfant. Enfin, en cas de désaccord, il existe des possibilités de recours (gracieux et/ou contentieux) et d'appel. Il est également utile de contacter l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation et de l'intégration scolaire, l'inspection académique, et de faire remonter les dysfonctionnements constatés auprès de la cellule nationale d'écoute Handiscol', qui disposera bientôt d'antennes départementales.

Caroline Helfter

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 213

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



- 7. Aux Pays-Bas. Difficile à trouver. - 8. Fait son trou. Nouveau après la révolution. - 9. Trouvées dans une cosse. Déterminé. - 10. Transformas en arc-en-ciel. - 11. Associé, il apporte du nouveau. Assure une bonne relation. - 12. Consommateur et producteur d'énergie.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 212

#### HORIZONTALEMENT

I. Enchérisseur. - II. Couac. Moucha. - III. Habillai. ULM. - IV. Aie. Aime. Rap. - V. NL. Kir. Sténo. - VI. Claires. Rr. - VII. Reflétera. On. - VIII. Usa. Etreinte. - IX. Ruser. Rata. - X. Esse. Sapajou.

#### VERTICALEMENT

1. Echancrure. - 2. Noailles. - 3. Cube. Afars. - 4. Haï. Kil. Ue. - 5. Eclairées. - 6. Lirettes. - 7. Imam. Serra. - 8. Soies. Ré. - 9. Su. Traira. - 10. Ecurer. Naj (jan). - 11. Uhlan. Otto. - 12. Ramponneau.

#### HORIZONTALEMENT

I. Armes entre les mains de nos ancêtres. - II. L'huître et les autres au pied avorté. Au bout de la jetée. - III. Dans les traditions. Retourne de situation. - IV. Très convenable. - V. Comme un cœur qui a déjà affronté des situations difficiles. Fournisseur du PS depuis Epinay. - VI. Prépotion. Gâterie bretonne. Station belge. - VII. Exécuteurait. - VIII. Prend la situation en mains. Point de suspension. - IX. Eplucha son œuf. Calligraphie ou sale-

#### VERTICALEMENT

tés urbaines. A moitié sûre. - X. Eviter le pire.

1. Plus à leur aise en grandes pompes. - 2. Quand la structure est apparente. Démonstratif. - 3. Dans la gamme. De l'argon. Pars en tous sens. - 4. A la haute main sur les collégiens. - 5. Exprimé avec force quand il est bien. Orignal au Canada, commun en Scandinavie. - 6. Accompagne poétiquement la bonne bouteille. Venus des Brigades internationales, ils furent intégrés aux FFI.

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 190

# Longtemps je me suis couché de bonheur

### 1. Tirage : A F I I P R T

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres en deux endroits différents pour 80 et 91 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez 5 mots de huit lettres, en le complétant avec 5 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N. B. : Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

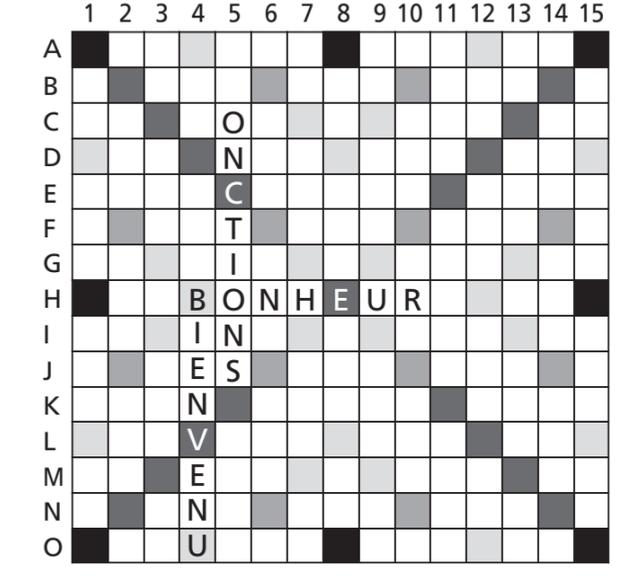
### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) B E I M R S U. Trouvez deux sept-lettres. Ce tirage scrabble sur les lettres A L N T. Trouvez les 4 huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 13 septembre

### Solutions du problème paru dans Le Monde du 30 août

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre.



Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) W (H)ARF, 4 D, 32, ou FATW (A) en 4 H - WAGO (N), 6 F, 34 - WATER (Z)OI, plat flamand à base de poulet ou de poisson, 8 E, 67.

b) EVANOUIR, F 6, 65. c) FAYOT, 4 H, 34 - ZYGOTE, œuf fécondé, produit de l'union des gamètes, 6 A, 45. d) INVENDUE-NEUVAIN-BIEN- VENU-VENUSIEN.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corro 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

## CINÉMA

Si *Space Cowboys* est désormais visible par tous, dans les salles, Clint Eastwood, son réalisateur, s'est fait voler la vedette en venant le présenter au Festival du film américain de Deauville, après sa projection en ouverture de la 57<sup>e</sup> Mostra de Venise (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> septembre). Toutes les stars de Deauville ont en effet été prises de court par une étrange histoire, autour d'un film mystérieux. Et aussi par une programmation de réalisations qui alimentent le débat entre cinéastes, puisqu'elles ont pour sujet le cinéma, comme *Time Code*, de l'Anglais Mike Figgis, et *State and Main*, le nouveau David Mamet. A Venise, pendant ce temps, on projetait des films de jeunes réalisateurs se repliant sur des sujets familiaux. Les cinéphiles qui doivent se contenter des sorties de la semaine pourront néanmoins se faire une rentrée des plus variées. Après un tour dans l'espace avec Eastwood, pourquoi pas une plongée avec *U-571*, du nom d'un sous-marin allemand convoité par les Alliés pendant la deuxième guerre mondiale? Les spectateurs plus pacifiques iront plus volontiers du côté de *Fast Food, Fast Women*, d'Amos Kollek, avec Anna Thomson, excellente. Les plus curieux partiront à la découverte de *Sauve-moi*, de Christian Vincent, né d'un travail d'écriture collective avec des chômeurs de Roubaix.

## Faux mélo, vraie actrice

**FAST FOOD, FAST WOMEN.** Film américain d'Amos Kollek. Avec Anna Thomson, Jamie Harris, Louise Lasser, Robert Modica, Lonette McKee, Victor Argo. (1 h 38.)

Lorsque Anna Thomson, après avoir chahuté sur ses talons roses, s'allonge volontairement en travers d'une rue de New York, on se dit que le réalisateur de *Sue perdue dans Manhattan* et de *Fionna* a retrouvé son interprète favorite pour une troisième variation sur la solitude d'une femme dans la grande ville. Lorsque Bella explique à l'automobiliste qu'elle a contraint à piler en se couchant devant ses roues qu'elle met ainsi de l'animation dans ses dimanches, on devine que cette nouvelle approche sera plus souriante que les précédentes. Et c'est exactement ce qui arrivera.

Bella est la serveuse vedette du diner où elle travaille, lieu où se croisent les destinées des divers personnages. Ceux-ci sont autant de jouets d'un scénario-deus ex machina qui a choisi une tonalité résolument enjouée pour évoquer l'éternelle quête de l'amour. Durant son déroulement, *Fast Food, Fast Women* est un divertissement tendre et un peu trop sucré. Ce ne

sera qu'après la projection que cet entrecroisement de contes, avec fées sentimentales, apparaîtra comme composé sur ce mode rhétorique particulier qu'on nomme l'antiphrase. Le film complète ainsi la troublante douleur qui émanait du premier titre de la trilogie, sis-

## ZOOM

## Un entrecroisement de contes composé sur le mode de l'antiphrase

mographe ultrasensible d'une détresse à la frontière de l'aphasie, et la brutale audace du deuxième, qui injectait un violent sérum de fiction dans les tissus pourris d'une réalité infernale.

Par deux fois, c'était le corps étrange d'Anna Thomson, dont la beauté, d'artifice et de vérité, suscite le malaise, qui condensait la volontaire impureté du projet. C'est à nouveau lui qui, à la fois, porte et contredit le récit, tandis que se met en place un gentil qui-proquo de comédie où l'improbable maman de Bella la met en

contact avec l'homme de sa vie. Tout comme le titre du film est aussi le nom d'une chaîne de restaurants chics et glaciaux, nés d'un coup de baguette magique de 8,9 millions de dollars. Pervers détournement du dogme du happy end, frôlant le burlesque avec la construction de son éden de pacotille. Cette fin remet à leur juste place l'issue de la romance de Bella avec son chauffeur de taxi-écrivain, comme les idylles annexes que connaissent deux clients du diner.

Même si le mauvais goût des couleurs et le simplisme de la définition des caractères attestent de ce qu'Amos Kollek pense de tout cela, le réalisateur ne paraît pas toujours mesurer combien le désir d'une belle et gentille histoire peut être fort, combien il est difficile d'y échapper quand les images ont perdu tout régime de référence et que les signes peuvent s'inverser indéfiniment. Face à ce défi, il ne reste plus, effectivement, qu'à se coucher en travers de la route pour voir si, comme le tente bravement *Fast Food, Fast Women*, on peut encore tenter d'arrêter le flux des bons sentiments. Même un dimanche.

J.-M. F.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

## RENCONTRE

## Luciano Barisone, cinéophile transalpin

« Outre la revue de cinéma *Panoramiche*, dont vous êtes le rédacteur en chef, vous venez de codiriger un imposant ouvrage collectif, en italien, consacré à Clint Eastwood, à l'occasion de l'hommage que lui rend la Mostra de Venise. Comment avez-vous conçu ce projet ?

– Nous avons pensé, comme il en va dans ses films, partir de son regard pour s'en éloigner au fur et à mesure. L'ouvrage est donc constitué de textes d'Eastwood lui-même, d'une longue interview réalisée par les critiques français Serge Toubiana et Nicolas Saada (*Cahiers du cinéma* n° 549), de contributions de cinéastes ou de techniciens qui ont travaillé avec lui, et enfin d'analyses signées par des critiques. Nous avons délibérément évité les spécialistes et privilégié la fraîcheur du regard et le désir d'écrire sur cette œuvre. Avec notre bibliographie, la plus complète publiée à ce jour, la dimension polyphonique de l'ouvrage, qui permet d'aborder Eastwood sous toutes ses facettes, est ce qui fait sa réelle spécificité. On y trouvera des rééditions de textes qui vont d'Orson Welles et Norman Mailer à Don Siegel, en passant par une interview de Michael Cimino ou des textes inédits des critiques japonais Shigehiko Hasumi et Yamane Sadao.

– Vous avez également participé à une rencontre publique avec le cinéaste, durant le festival. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

– D'abord, le sérieux et la disponibilité avec lesquels il s'est prêté, durant deux heures et sous un feu roulant de questions pointilleuses, à ce petit jeu. Ce n'est pas si fréquent. Ensuite, son pragmatisme, si typiquement américain. La tendance de la critique européenne à la théorisation ne marche pas avec Eastwood. C'est un cinéaste qui a appris à faire du cinéma de façon empirique. Sa philosophie du cinéma se déduit toujours de l'observation de la réalité et d'exemples concrets.

– Un exemple concret, justement ?

– La façon dont il prépare ses personnages, chez Leone comme dans ses propres films, en privilégiant toujours la soustraction à l'accentuation. S'il lui faut interpréter un personnage qui boite, il aura plutôt tendance à l'interpréter sans souligner la claudication. Tout simplement parce que dans la réalité un boiteux aura lui aussi tendance à la dissimuler. Le reste est à l'avenant. »

## Drôles de surprises à Deauville

Pour le premier week-end du Festival du film américain, les stars se sont fait voler la vedette par une étrange histoire

## DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Le premier week-end du Festival du film américain de Deauville a donné lieu à une surprise. Clint Eastwood, venu présenter *Space Cowboys*, et Paul Verhoeven, dont *The Hollow Man* ouvrait le festival, se sont fait voler la vedette par un film qui n'était même pas programmé... Chaque festivalier a reçu dans sa chambre d'hôtel un dépliant publicitaire lui proposant d'acheter les droits d'un film intitulé *In the Sky*. Une proposition appuyée par la présence d'un camion arborant deux affiches géantes du film et sillonnant la ville du matin au soir. *In the Sky* constitue tout un programme. En l'an 2000, un juif américain est accusé du meurtre de trente-huit néonazis, est-il écrit sur le dépliant publicitaire, alors qu'un dessin montre une étoile de David plantée dans un casque de soldat nazi. Ce film, produit par une compagnie inconnue nommée Zeus Films Corporation, s'impose, selon ses producteurs, comme « une histoire originale et inhabituelle qui vous secouera, vous dérangera et vous étonnera comme jamais auparavant ». Le film est réalisé par un débutant, Jeff Espagnol, « un jeune metteur en scène anarchiste », selon ses producteurs. On pourrait croire à une blague, mais Zeus Films Corporation a ouvert un bureau durant toute la durée du Festival à l'Hôtel Normandy. Cette compagnie est la première à prendre une telle initiative. Deauville n'étant pas Cannes et n'organisant pas de marché du film, il n'y a pas d'acheteurs pour *In the Sky*.

Sans le vouloir, cette histoire a donné le ton à un premier week-end très cohérent dans sa programmation, avec des films prenant pour su-



Quatre plans racontent la même histoire avec des ramifications différentes.

jet le cinéma. On passera sur *RKO 281*, de Benjamin Ross, une évocation intéressante de la bataille qui eut lieu autour de la sortie de *Citizen Kane* mais qui reste prisonnière d'une mise en scène trop télévisuelle. En revanche, *Time Code*, de l'Anglais Mike Figgis, et *State and Main*, le nouveau film de David Mamet, sur les tribulations d'une équipe de film pensant trouver le confort et la tranquillité nécessaires dans une petite ville de la Nouvelle-

Angleterre, apportaient une densité bienvenue.

Un peu avant le dénouement de *Time Code*, une jeune réalisatrice européenne expose son nouveau projet à une assemblée de producteurs hollywoodiens. L'ère du montage eisensteinien est révolue, déclare-t-elle, proposant à la place un film tourné en numérique, composé de quatre longs plans-séquences qui seraient projetés simultanément sur un seul écran. « C'est la plus grosse

connerie que j'aie jamais entendue de ma vie », s'exclame l'un des producteurs présents dans la salle. Il s'agit pourtant du film mis en scène par Mike Figgis. Les quatre plans de *Time Code* projetés sur un écran divisé racontent la même histoire avec des ramifications différentes. Le film de Mike Figgis est d'une telle rigueur narrative qu'on en vient à oublier rapidement le principe même de son expérimentation. Il est à rapprocher notamment de *La Corde*,

d'Hitchcock, c'est-à-dire de films qui mettent leur audace technique exclusivement au service du récit. Tous les personnages de *Time Code* se chevauchent sur l'écran divisé avant de se retrouver dans une maison de production baptisée Red Mullet (comme celle de Mike Figgis). Le film commence avec Emma (Saffron Burrows) en train de donner à son psychanalyste les détails de sa relation tumultueuse avec un producteur (Stellan Skarsgård), pendant que Rose (Salma Hayek), une comédienne, et son amante (Jeanne Tripplehorn) se rendent à Red Mullet pour une audition. Peu de temps après, un réalisateur, sans doute inspiré d'Abel Ferrara, perd de vue le scénario de son film, ainsi que le contrôle de ses nerfs.

*Time code* ne s'inscrit pas dans la galaxie du « Dogme » de Lars von Trier, qui semble avoir confisqué tout ce que le cinéma compte d'expérimentation. Il ressemble davantage à une cascade spectaculaire qui ne pourra jamais être réalisée de nouveau. A l'heure qu'il est, Sony/Columbia, son producteur, n'a aucune intention de le sortir en France, désarçonné par cette œuvre impossible à sous-titrer. Pourtant, les nouvelles caméras numériques Sony ne pourraient rêver d'un meilleur support publicitaire.

Le réalisateur surexcité et débordé de *State and Main* aurait sûrement rêvé d'un tournage comme celui de *Time Code*. Les qualités du film de

David Mamet ne sont pas à chercher dans l'innovation, mais dans un goût prononcé pour les « *screwball comedies* » des années 30, dont il est le brillant héritier.

## UN TEMPS DE RETARD

Le scénariste David Mamet (*Les Incorruptibles*, *Le Facteur sonne toujours deux fois*) n'est jamais aussi bon que lorsqu'il écrit pour lui et que ses dialogues se trouvent au service de son sujet de prédilection : la duplicité. Une direction d'acteurs impeccable (Philip Seymour Hoffman en scénariste soucieux de ne pas galvauder le sujet de son film sur une femme en quête de pureté, Alec Baldwin en star pédophile, William H. Macy en réalisateur manipulateur, sont remarquables) et un sens de l'absurde intelligemment exploité font de *State and Main* une réussite. David Mamet exploite plusieurs situations attendues de la part d'une équipe de tournage à la dérive (décors qui disparaissent, stars capricieuses...) mais les insère à l'intérieur d'une réflexion sur le mensonge et la manipulation qui prend constamment de court le spectateur. « Il y a toujours plusieurs manières de regarder un film », affirme un producteur dans le film – une manière explicite de pointer que dans *State and Main* le spectateur, chose rare aujourd'hui, possède toujours un temps de retard sur les personnages.

Samuel Blumenfeld

## Des jeunes cinéastes déclinent de vilaines histoires de famille

## VENISE

de notre envoyé spécial

Il est assez curieux de constater – si l'on s'en tient à l'échantillon que propose la 57<sup>e</sup> Mostra – que plus les cinéastes sont jeunes, plus ils sont attachés à l'idée de famille.

A l'autre extrémité du bain d'acide chocolaté dans lequel le septuagénaire Claude Chabrol (*Le Monde* du 5 septembre) plonge le couple et la filiation, on trouve la vision souriante et un peu lénifiante que propose le cinéaste argentin (né en 1973) Daniel Boorman dans *Esperando al Mesias* (« En attendant le Messie »), chronique du passage à l'âge d'homme d'un jeune juif argentin qui ne trouve de réconfort que dans sa communauté et sa parentèle immédiate.

Un peu plus acerbe, le deuxième long métrage de Lukas Moodyson (né en 1969), le réalisateur suédois récemment remarqué de *Fucking Amal*. *Tillasamans* (« Ensemble ») montre une femme battue et ses deux enfants qui se réfugient dans une communauté où coexistent hippies, gauchistes et féministes à Stockholm, du temps où Olof Palme était encore premier ministre. Si Moodyson ne détourne pas son regard des déflagrations affectives que déclenche l'expérimentation, et s'il jette sur l'époque un regard dépourvu de nostalgie, il se replie vite sur le ressassement du même message : rien n'est pire que d'être seul.

C'est à un règlement de comptes avec les années 70 que se livre le quadragénaire allemand Christian Petzold avec *Die innere Sicherheit* (« La Sécurité intérieure »). Il montre la famille la

plus dysfonctionnelle que l'on puisse imaginer : un couple d'anciens de la Fraction armée rouge, en cavale depuis si longtemps qu'il a eu le temps de procréer et de voir grandir sa fille. Jeanne a quinze ans et tombe amoureuse d'un garçon sur la plage du Portugal où ses parents attendent de pouvoir fuir vers le Brésil. Mais le plan échoue et la famille repart en cavale. Christian Petzold filme cette fuite sèchement, avec un sens très sûr du suspense. Mais il ménage assez d'espace pour que l'on puisse voir vivre ce trio : ces quadragénaires qui ont perdu leur cause et veulent garder leur enfant, qui, elle, veut fuir la fuite...

Ces trois films étaient présentés dans la section Cinema del Presente. Plus loin dans le temps – pendant la Grande Dépression –, Stephen Frears revient en Angleterre (dans l'East End londonien) après un long séjour aux

Etats-Unis. Produit par la BBC, *Liam* (en compétition) se présente d'abord comme une de ces chroniques familiales auxquelles ont sacrifié la plupart des cinéastes britanniques. Frears se sert de l'irrésistible bouillie de son très jeune héros (Anthony Borrows) pour attendrir les cœurs ; mais il ne s'agit pas de réconforter, plutôt de faire baisser la garde pour que le coup porte mieux.

Sans jamais quitter les oripeaux de la joliesse et du comique familial (le film est situé dans les milieux ouvriers catholiques, et l'école paroissiale est montrée sans grande charité), Frears glisse vers l'horreur. Ici la famille est le lieu où s'exercent toutes les pressions, une espèce de Cocotte-Minute qui finit par exploser sous les forces combinées de ses membres et du monde extérieur.

Thomas Sotinel

PREMIERES (-50%) du 25 août au 8 septembre

THÉÂTRE MONTPARNASSE  
Location 01 43 22 77 74

Niels ARESTRUP  
Emmanuelle SEIGNER

Fernando Krapp  
m'a écrit cette lettre

de Tankred DORST  
mise en scène Bernard MURAT  
avec Jacques BRUNET • Stéphane HÖHN

LE FIGARO PREMIERE FIGARO 4000 LE FIGARO 4000

AU RESTAURANT DU 1<sup>er</sup> ETAGE, FORMULE DINER-SPECTACLE 340 F

# Dino de Laurentiis, le dernier condottiere

VENISE

de notre envoyé spécial  
« Je suis unique au monde, il n'y a pas d'autre producteur comme moi. » Revenu dans son élément

## PORTRAIT

« Je suis unique, parce que j'ai acheté les droits du livre avec mon propre argent »

originel – un palace du Lido vénitien, en pleine Mostra – Dino de Laurentiis, quatre-vingt-deux ans, se comporte comme s'il était immortel. Soixante ans et au moins cent vingt films après ses débuts, plus de trente ans après avoir quitté l'Europe pour les Etats-Unis, Fellini pour Sidney Pollack, le producteur italien est à Venise pour promouvoir *U-571*, le film de Jonathan Mostow, présenté hors compétition. Mais il préfère encore parler de son prochain film, *Hannibal*, la suite du *Silence des agneaux*, dont le tournage vient de s'achever.

« Je suis unique, parce que j'ai acheté les droits du livre avec mon propre argent. C'est moi qui ai payé l'écriture du scénario. Ensuite, je suis allé trouver le studio avec un package, réalisateur (Ridley Scott) et acteurs, et j'ai pu mener la production comme je l'entendais. » Justement, la distribution a posé quelques problèmes puisque Jo-

die Foster n'a pas voulu reprendre le rôle de l'agent du FBI Clarice Starling, même si Anthony Hopkins reste Hannibal Lecter, le psychiatre cannibale. « Je savais que Jodie Foster ne jouerait pas la suite, et je suis content qu'elle n'ait pas voulu. » Martha de Laurentiis, la blonde et américaine épouse et partenaire de Dino manque de s'étrangler. « Enfin Dino, il ne faut pas dire ça, s'il vous plaît, ne l'écrivez pas... », implore-t-elle. « Si, si pourquoi pas. Julianne Moore sera beaucoup mieux », poursuit le producteur des *Nuits de Cabiria*, qui revient sur la genèse du projet. « Depuis *Red Dragon* (le premier roman de Thomas Harris dans lequel apparaît Hannibal Lecter), nous sommes propriétaires du personnage de Hannibal, et nous avons la priorité sur l'achat des droits des romans de Harris dans lesquels il apparaît. Du coup, si nous refusons d'acheter un livre, ceux qui le feront après nous pourront en tirer un film mais sans Hannibal, ce qui fait perdre de l'intérêt à la chose », dit-il en riant.

## SUCCÈS COMMERCIAUX

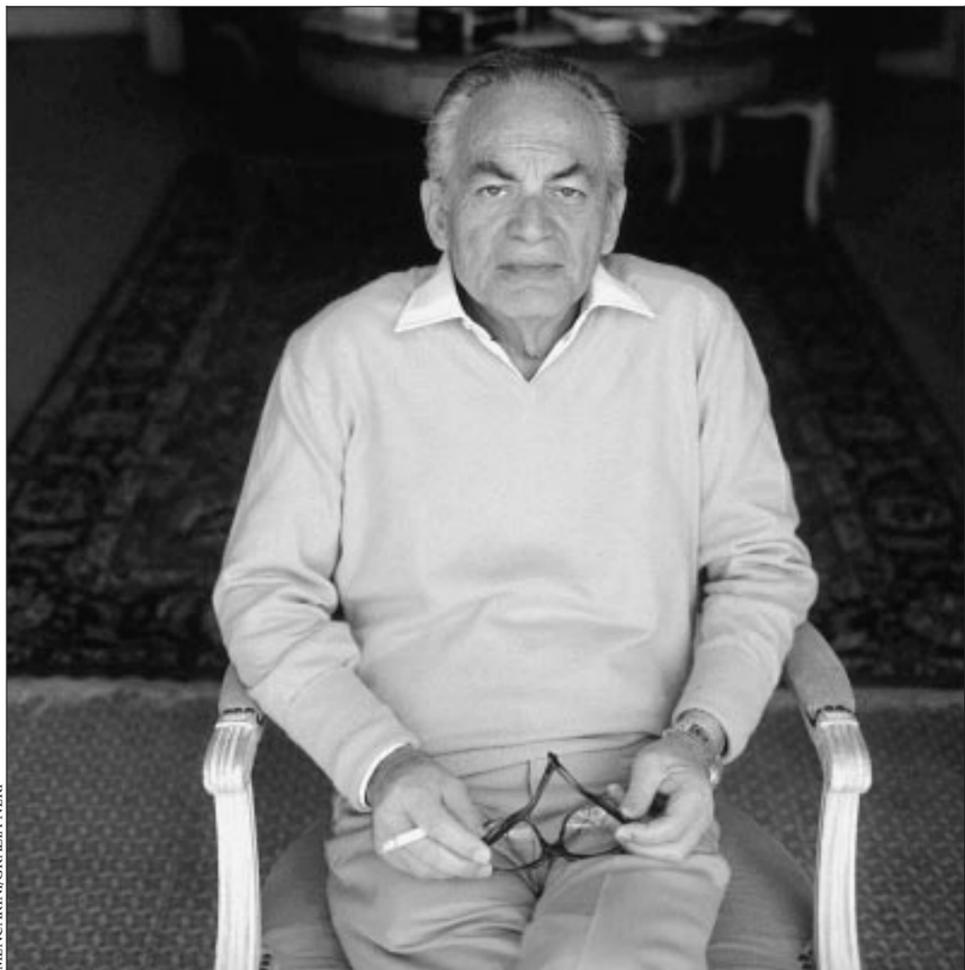
Pour ce film, le producteur de *Maciste contre les vampires* a dû également changer de réalisateur, Jonathan Demme, qui avait dirigé *Le Silence des agneaux*, s'étant récusé. « Nous tournions *U-571* à Malte, et sur le plateau voisin, *Ridley Scott* était en plein *Gladiator*.

Un matin, il est venu prendre le café. Dans la journée, j'ai appris que Jonathan Demme ne ferait pas le film. Je suis allé voir Ridley, je lui ai proposé Hannibal et il m'a répondu "Dino, je vais finir *Gladiator*, ce n'est pas pour me lancer dans la traversée des Alpes à dos d'éléphant". Le livre de Harris n'était pas encore sorti, et il croyait que je voulais refaire un *peplum*. »

Parce qu'il garde les yeux rivés sur le box-office américain, le producteur de *Blue Velvet* ne croit plus à l'Europe. « Les marchés nationaux sont trop petits. Les Américains ne veulent ni sous-titres, ni films doublés. A quelques exceptions près, *La Vie est belle*, *Le Facteur*, les films italiens ne s'exportent pas. Du temps où j'étais en Italie, j'avais fait voter une loi qui permettait les coproductions internationales, *Barrabas*, *Guerre et paix*. Nous tournions en anglais et, en ce temps-là, le cinéma italien rivalisait avec Hollywood. »

C'est après avoir usé ce système jusqu'à la corde que le producteur du remake de *King Kong* est parti aux Etats-Unis où ses tentatives d'établir un studio à part entière ont échoué. Mais il a accumulé suffisamment de succès commerciaux pour rester l'un des seuls, et sûrement l'un des derniers producteurs vraiment indépendants encore en activité à Hollywood.

T. S.



MENCARINI/GRAZIA NERI

Cent vingt films après ses débuts, le producteur italien est à Venise pour promouvoir *U-571*.

## Une distrayante falsification

**U-571.** Avec brio, mais sans conviction, Hollywood attribue aux Etats-Unis la victoire dans la bataille de l'Atlantique

Film américain de Jonathan Mostow. Avec Matthew McConaughey, Bill Paxton, Harvey Keitel. (1 h 56.)

La première qualité de *U-571* est son extrême confort. On parle ici du film, et surtout de son scénario, plutôt que du sous-marin allemand de la deuxième guerre mondiale qui lui donne son nom. Quel plaisir de voir ces sous-marins américains en permission rappelés d'urgence un jour de 1942. On pourra sauter les lignes qui suivent si l'on veut absolument préserver la virginité de ce scénario. Mais *U-571* fonctionne sans fausse honte sur des schémas vieux d'un demi-siècle, et le plaisir que procure le film résulte plutôt de leur accomplissement dans les règles de l'art que d'innovations ou de détournements.

Lorsque l'on découvre que la vedette Matthew McConaughey incarne Andrew Tyler, un brillant second qui vient de se voir refuser un commandement sur la recommandation de son commandant, le capitaine Mike Dahlgren, joué par Bill Paxton, et que les deux hommes doivent embarquer, que dire sinon : pauvre Bill Paxton, qui ne verra pas le mot « Fin » illuminer l'écran, heureux Matthew McConaughey, qui va prouver qu'il était digne de ce commandement.

Et c'est avec la même sensation de familiarité qu'on découvre l'équipage, le quartier-maître rude et franc (Harvey Keitel, qui prend son rôle très au sérieux), et aussi la tête brûlée et le sympathique steward d'origine africaine. Les temps ont un peu changé puisque ce dernier ne mourra pas.

La mission du capitaine Dahlgren et de ses hommes est d'aborder un sous-marin allemand, afin d'y capturer une machine Enigma, un encodeur-décodeur qui permet à l'amirauté allemande d'organiser la chasse aux convois alliés dans l'Atlantique nord. Dans la fiction anglo-saxonne, Enigma est à la mode. Parce que les recherches qui ont conduit à la victoire alliée dans la guerre des codes sont à l'origine de l'informatique moderne (voir l'excellent roman de Neal Stephenson, *Cryptonomicon*), parce qu'elle a été menée par des personnages fascinants, comme le mathématicien britannique Alan Turing (voir *Enigma*, de Robert Harris), et que cette gigantesque bataille intellectuelle s'est accompagnée de hauts faits d'armes de la marine britannique et a débouché sur la victoire dans l'Atlantique nord, rendant ainsi pos-

sible le débarquement en Normandie. On rappelle ces quelques éléments car *U-571* opère un audacieux kidnapping en attribuant la capture des machines Enigma à l'US Navy. Lors de la sortie du film aux Etats-Unis, les Britanniques ont bruyamment manifesté leur mécontentement. Du coup, la projection s'achève sur un carton très stalinien, dédiant *U-571* aux marins alliés qui ont capturé des machines Enigma, britanniques en 1942, américains en 1944, oubliant de préciser qu'en 1944 la flotte sous-marine allemande était depuis longtemps neutralisée (voir la page consacrée à Enigma dans *Le Monde* daté 25-26 juin).

## LES GENTILS ET LES MÉCHANTS

Mais, à l'écran, Matthew McConaughey et ses hommes n'ont cure de ces querelles. Mâchoires serrées, œil collé au périscope, ils s'aboient réciproquement au visage avec vigueur, passant à travers les grenades, grugeant les Allemands, se disputant et se réconciliant au bon moment. Il y a dans la manière de montrer tout cela assez de savoir-faire pour éviter le ridicule, pour préserver l'impression d'énergie. Mais si l'on repense aux modèles des années 40 et 50, on voit bien ce qu'il manque à *U-571* pour être autre chose qu'un divertissement : une conviction et une star. Aujourd'hui que le souvenir direct de la seconde guerre mondiale s'efface, certains postulats s'estompent. C'est pourquoi les scénaristes de *U-571* ont jugé nécessaire que les marins allemands commentent une atrocité dès les débuts du film, moins pour dénoncer la barbarie nazie – dont il n'est jamais question par ailleurs dans le film – que pour situer clairement de quel côté se trouvent les méchants. La certitude patriotique qui emportait les films hollywoodiens tournés pendant et juste après la guerre a disparu. Tout comme a disparu une certaine manière de jouer les héros, faite d'une certitude d'incarner le bien, renforcée par l'adoration du public.

C'est peut-être ce qui manque à Matthew McConaughey et à ses collègues pour faire complètement oublier qu'ils ne sont pas des hommes coincés dans une boîte de fer pour défendre leur pays, mais de jeunes cadres du cinéma outrageusement bien payés. Le seul à se jouer des clichés en se les appropriant avec un appétit féroce est d'ailleurs le plus vieux marin de l'équipage, l'excellent Harvey Keitel.

T. S.

## Avec des bons sentiments, le souffle de la fiction

Sauve-moi. Cinéaste, scénaristes et acteurs transforment un pamphlet social en film chaleureux et tonique

Film français de Christian Vincent. Avec Roschdy Zem, Rona Hartner, Karole Rocher, Jean-Roger Milo, Olivier Gourmet, Pierre Berriau, Philippe Fretun. (1 h 40.)

Voici un film qui part de très loin. Il part du fond de cette France profonde, celle de la misère dont on ne parle pas, celle du RMI, du travail au noir et d'une longue tradition de solidarité qui ne sait plus selon quels repères fonctionner. Il part des quartiers et des rues de Roubaix. Il part d'une initiative d'écriture collective menée par Ricardo Montserrat avec des chômeurs (*Le Monde* du 22 septembre 1999), qui engendra d'abord un livre, publié par la « Série noire », *Ne crie pas* (« Le Monde des livres » du 5 mai). Estimable entreprise, donc, qui semblait promise à devenir une nouvelle illustration de l'adage selon lequel on ne fait pas d'art avec des bons sentiments. L'inquiétude était encore accrue par la présence à la mise en scène de Christian Vincent, dont les trois derniers films n'avaient pas tenu les promesses de *La Discrète*.

Lorsque *Sauve-moi* commence, on découvre un nouvel obstacle, venu s'ajouter à ceux qu'on pouvait redouter : la présence des acteurs. Non qu'ils soient mauvais, bien au contraire. Mais ce sont des acteurs. Des gens qui, de toute évidence, font leur métier, jouent un rôle, prononcent leurs répliques, dans ce qui se donne

pourant – image « sale », absence d'éclairage artificiel, caméra portée – comme naturaliste, quasiment documentaire. Bref, on se retrouve en plein reality-show, avec illustration bourrée de bonne volonté d'un dossier social gros comme ça, dont on voit apparaître les signets : chômage, insuffisance des équipements sanitaires, grossesses subies, immigration clandestine, travail au noir, précarité du logement, absence de couverture sociale, instabilité familiale et affective, surexploitation de ceux qui obtiennent un emploi, etc. Avec même, en arrière-plan, la guerre dans les Balkans et l'effondrement de l'Europe de l'Est.

## SALUTAIRE DÉSTABILISATION

Tandis que Roschdy Zem tourne dans les rues des quartiers pauvres de Roubaix au volant de son taxi clandestin, puis recueille Rona Hartner en Roumaine sans-papiers débarquée sur la foi des promesses d'un médecin sans frontière et sans cœur, puis que se mobilise un réseau de copains pour venir en aide à l'esseulée venue du froid, on se demande comment le film pourra bien trouver un point de rencontre entre sa liste de thèmes, qui ressemble à une impossible liste des commissions de la bonne conscience, et l'appareillage de la fiction audiovisuelle. En guise de question subsidiaire, on se demande aussi ce que signifie exactement le titre. D'autant que personne, dans le film, ne réclame d'aide. Ni le jeune beur

débrouillard et tendu, ni la belle étrangère, ni la jeune zonarde arc-boutée sur sa propre existence, ni le magasinier taciturne et sûr des limites qui ne doivent pas être franchies, ni le Portugais qui construit sa cambuse avec les matériaux qui passaient par-là et les bras des potes...

On en vient à penser que cette demande de sauvetage ne peut émaner que du film lui-même, menacé par tout ce qu'on a dit. Et, aussi improbable que cela paraisse, *Sauve-moi* sera sauvé. Sauvé par une certaine manière de passer son temps à ne pas accomplir le programme prévu, à ne pas achever les situations suggérées, à ne pas soumettre les relations (sociales, générationnelles, sensuelles, ethniques, etc.) à leur accomplissement prévisible.

Tout conspire à cette salutare déstabilisation, à commencer par le scénario, qui a le bon goût de ne pas boucler les scènes, de ne pas justifier les apparitions et disparitions des protagonistes ni expliciter leurs motivations. Ni déterminisme sociologique ni machinerie psychologique ne viennent soutenir (comme la corde le pendu) le film. Du coup, celui-ci ne cesse de s'ouvrir aux vents de la fiction, comme autant de paris sur du possible.

Ainsi, il rend une place légitime à ces comédiens, qu'on était embarrassé de voir mimer ces existences qui ne sont pas les leurs. D'autant mieux qu'ils sont excellents, ces comédiens : Roschdy Zem, qui ne cesse de se bonifier,

Karole Rocher, étonnante de justesse violente, à la fois gourmande et dure, Jean-Roger Milo, impressionnant, et Rona Hartner, qui dépasse cette exagération d'elle-même qui semblait être son seul registre pour atteindre à une douceur de fantôme irrémédiablement de passage.

## SE JOUER DES PIÈGES

Le film passe à travers les citations, les références – Ken Loach, bien sûr, auquel la débrouille prolétaire et la brutalité des privés recouvreurs de dettes fait songer, ou *La Promesse*, des frères Dardenne, plutôt que *Ça commence aujourd'hui*, de Tavernier, tourné dans la même région et le même cadre social, mais qui était tombé dans tous les pièges que Christian Vincent évite comme en s'en jouant.

Il suffit de songer à cette étrange séquence d'une balade en forêt qui réunit et sépare tous les personnages, à son côté à la fois décousu et intense, mystérieux comme aux franges d'un conte un peu effrayant, tissé d'éclats, de signes et de mouvements comme une danse. Quelque chose qui n'appartient qu'au cinéma a permis au film, en le déliant de sa « mission », de finalement et paradoxalement l'accomplir. Aussi improbablement que la riieuse scène avec flics, tout droit sortis du burlesque (et sans doute d'observations réelles), par laquelle se clot l'histoire.

Jean-Michel Frodon

# Apple expo

PARIS EXPO, PORTE DE VERSAILLES - HALL 4

**Keynote**  
Conférence inaugurale.  
Mercredi 13 Septembre  
Palais des Congrès  
Navettes gratuites entre Porte Maillot et Porte de Versailles.  
Inscription obligatoire : [www.apple.com/euro/appleexpo](http://www.apple.com/euro/appleexpo)

**Comment se rendre au Salon?**  
Dates : du 13 au 17 septembre  
Horaires : 10h-19h  
Lieu : Paris expo, Porte de Versailles - Hall 4  
Métro : ligne 12, station Porte de Versailles  
ligne 8, station Balard  
Bus : Lignes 39, 49, 80, PC.  
Parking : C

Apple expo 2000

**L'événement Apple en Europe**  
Ne le manquez pas !

Cette année plus que jamais, tous les partenaires du monde Macintosh seront présents à cette nouvelle édition européenne d'Apple expo 2000. **Villages thématiques, conférences, démonstrations**, animeront pendant 5 jours l'un des salons Apple les plus innovants jamais organisés en Europe.

**Badge d'accès gratuit et programme complet :**  
[www.apple.com/euro/appleexpo](http://www.apple.com/euro/appleexpo)

**Les Conférences**  
Cinq jours de conférences et de rencontres autour de thèmes dédiés aux nouvelles technologies et à leurs applications : Vidéo & Internet, Architecture, Création Musicale...  
Programme complet des conférences sur internet : [www.apple.com/euro/appleexpo](http://www.apple.com/euro/appleexpo)

**Le Village Musique**  
Des démonstrations de DJ de Paris et de Londres et jeux-concours font découvrir aux visiteurs toute l'offre Macintosh appliquée à la création musicale.

**Le Cybercafé**  
Débutants ou internautes confirmés, les visiteurs partent à la découverte d'internet ou surfent librement, guidés et conseillés par des animateurs d'Aol.

Un badge d'accès vous sera remis gratuitement à l'entrée du salon sur présentation de ce numéro du Monde.

2<sup>ème</sup> FORUM  
FRANCO-ALLEMAND

Etudier & Travailler  
sans Frontière !

20-21 OCTOBRE 2000  
OKTOBER

SARREBRÜCK

• Lieu du Forum SAARMESSE

Informations :  
Forum Franco-Allemand  
Deutsch-Französisches Forum  
Tél. 0049 (0) 681 501 13 48  
Fax 0049 (0) 681 501 13 53

Inscrivez-vous  
sur internet!  
[www.forum-franco-allemand.org](http://www.forum-franco-allemand.org)

Les candidats  
pre-sélectionnés pour les  
entretiens seront logés  
gratuitement.

## HORS CHAMP

■ **Tonie Marshall prépare deux films**, une histoire d'amour «fantasmagique» où Catherine Deneuve est sous l'influence de *Elle et lui*, le film de Leo McCarey, et une comédie sur le téléachat, «qui me fascine, dit-elle. Ce style hors norme, très lent, répétitif, presque hypnotique, ces plans qui durent des heures, le tout pour vendre des objets invraisemblables. [...] Il existe un véritable art conceptuel du téléachat !», selon la réalisatrice de *Venus beauté* Institut.

■ **Tomb Raider, le film, sera bientôt tourné à Angkor Vat**. Le temple cambodgien va servir de décor au tournage du film inspiré du jeu vidéo et son héroïne, Lara Croft, sera interprétée par Angelina Jolie. Une équipe de 250 personnes de Paramount est attendue en septembre sur place.

■ **Le cinéma sud-coréen se mobilise contre le monopole de Hollywood** et se bat pour conserver son système de quotas. Ses représentants ont lancé un appel à la Mostra de Venise afin de protéger «la diversité culturelle. L'industrie du cinéma dans de nombreux pays est en faillite en raison de l'offensive menée par Hollywood, avec ses capitaux, sa technologie et ses réseaux de diffusion. Hollywood [...] refuse d'accepter les exceptions culturelles prévues par les accords multilatéraux», rappelle la pétition qui demande la reconnaissance de l'exception culturelle dans le cadre de l'OMC et appelle à la création d'un mouvement international.

## Les nouveaux débouchés des ressorties en salles

Rediffuser un film pour accompagner sa commercialisation en vidéo

**LES DISTRIBUTEURS** américains redécouvrent les vertus des ressorties en salles, mais on peut difficilement y voir un retour de la cinéphilie. Aux Etats-Unis, les spectateurs avaient le choix, cet été, entre une nouvelle version de *Blood Simple*, des frères Coen (en juillet en France, dans la foulée), *Shampoo*, de Hal Ashby, avec Warren Beatty, la version originale du *Grand Bleu* de Luc Besson, et *Ran*, d'Akira Kurosawa, dans une copie neuve. L'automne s'annonce encore plus ambitieux avec, sur plus de cinq cents écrans, une version longue de *L'Exorciste*, de William Friedkin, *This is Spinal Tap*, de Rob Reiner, inédit en salles en France (sortie le 1<sup>er</sup> novembre), *Quatre garçons dans le vent*, de Richard Lester, et une version de *2001 : l'Odyssée de l'espace*, de Stanley Kubrick, avec une nouvelle musique, choisie par le réalisateur avant sa mort.

Lorsque *La Guerre des étoiles* réapparut dans les salles en 1997, les recettes, de 138 millions de dollars – une surprise –, suscitérent une nouvelle dynamique chez les distributeurs. Une telle opération est assez peu onéreuse puisqu'elle se limite à des frais de copie et de publicité. Mais la perspective d'un profit rapide n'est plus l'objectif des distributeurs, comme lorsque ressortaient régu-

lièrement les grands classiques.

Ce changement de perspective s'inscrit plutôt dans une utilisation particulière de la salle de cinéma, comme si, sa fonction étant pervertie, elle servait désormais à vendre autre chose que des tickets d'entrée. L'exploitation ne semble plus là pour réaliser des bénéfices mais pour permettre aux divisions vidéo des grands groupes de communication d'en engranger. Une ressortie augure le plus souvent d'une distribution importante en DVD quelques mois plus tard. La découverte inopinée de quelques scènes coupées dans un film et susceptibles d'être incorporées au montage d'origine suffit à justifier une nouvelle projection.

## UN PRODUIT D'APPEL

*This is Spinal Tap* en est l'exemple caricatural. Longtemps indisponible en vidéo pour des problèmes de droits, le film a été doté d'une nouvelle bande-son : sa diffusion en salles quelques jours avant sa commercialisation en DVD s'apparente à une campagne publicitaire qui ne dit pas son nom.

Le cas de *L'Exorciste* est différent. Le succès inattendu du *Projet Blair Witch* en 1999 a relancé le cinéma d'horreur. Après avoir effectué plusieurs projec-

tions-tests, la Warner s'est aperçu que le film gardait un impact très fort sur le public et restait inconnu des adolescents. Mais la nouvelle version, supervisée par son metteur en scène, offre la perspective de lancer ses ventes vidéo et DVD. Warner prévoyait également de ressortir *Blade Runner*, de Ridley Scott, dans les salles IMAX, qui pourraient, grâce à leur format particulier, relancer le marché de la ressortie.

Le raisonnement des compagnies indépendantes, qui ne possèdent pas, à la différence des majors, de catalogue de films sur lequel s'appuyer, obéit pourtant à une logique similaire. La compagnie Winstar Cinema possède des droits vidéo de *Ran*. Elle a ressorti en août le film de Kurosawa en salles, acquérant les droits d'exploitation du film auprès de Canal+. Bien qu'honorable, l'exploitation n'a pas, comme prévu, dégagé de bénéfices, mais elle a relancé les ventes vidéo du film. Winstar a même proposé des cartes à jouer inspirées de *Ran* dans des boutiques spécialisées très prisées par les fans de films de samouraïs. Une autre manière, après la vidéo et la confiserie, d'utiliser la salle comme un produit d'appel.

S. Bd.

## Petit réquisitoire illustré contre l'instabilité amoureuse

High Fidelity. Une adaptation moralisatrice du roman de l'écrivain britannique Nick Hornby

**Film américain de Stephen Frears. Avec John Cusack, Iben Hjejle, Jack Black, Louisa Bonet, Catherine Zeta-Jones. (1 h 44.)**

L'écrivain britannique Nick Hornby a fait de l'étude des caractères sexuels secondaires masculins un fonds de commerce extrêmement profitable. Après le football (*Carton jaune*), il s'est intéressé, dans *Haute Fidélité*, au rock'n'roll, tel que l'écoutent, le vivent et le rêvent les mâles occidentaux. L'acteur américain John Cusack s'est entiché du livre au point d'en commander l'adaptation (qu'il a coécrite), de transposer l'action de Londres à Chicago tout en en confiant la réalisation à l'Anglais Stephen Frears, et enfin de se donner le premier rôle, un travail qui inclut de longs monologues tirés *verbatim* de l'œuvre de Nick Hornby et énoncés face à la caméra.

Rob (John Cusack), trentenaire, possède une boutique de disques rares (on y trouve plus de vinyles que de CD) et loue un appartement aux murs tapissés de disques 30 cm. Lorsque sa petite amie le quitte, son premier réflexe est de réarranger sa collection de LP's, abandonnant le classement thé-



Rob (John Cusack) abandonne le classement thématique de sa collection de disques pour l'autobiographique.

matique pour l'autobiographique : à chaque période de la vie de Rob correspondra une étagère.

La manie du classement avait déjà fait l'objet d'une très belle scène dans *Diner*, de Barry Levinson, où la pauvre Ellen Barkin se faisait plaquer parce qu'elle avait classé James Brown au rayon rock'n'roll. La manière dont Hornby dissèque cette obsession des étiquettes, des listes (les cinq meilleures chansons dont le personnage principal vient de mourir, les

cinq meilleurs premiers albums, etc.), est d'une grande justesse. C'est le genre de matériau dont Stephen Frears – maître ès observations ironiques – se saisit avec une extrême facilité.

Ce versant satirique du film est le plus plaisant, acéré sans être agressif, accumulant les scènes réussies. Mais la haute fidélité du titre évoque, outre la reproduction du son, celle de l'espèce humaine. Après avoir énuméré ses chansons tristes favorites, Rob fait le bilan

de sa vie sentimentale. Ce réquisitoire illustré contre l'instabilité amoureuse prenait, dans le livre de Nick Hornby, la forme d'une succession de tableaux bien observés dont le but – ouvertement moralisateur – était d'attirer l'attention du lecteur sur les dangers de la prolongation de l'adolescence au-delà de la date de péremption, jusqu'à culminer en une scène d'épiphanie au cours de laquelle le héros, dans un dîner en ville, s'apercevait que l'on pouvait écouter Phil Collins et Simply Red tout en restant humain, et qu'il ne pouvait gouverner sa vie amoureuse et sociale au gré des goûts musicaux de ses partenaires. Dans le film, la scène a sauté, mais le ton moralisateur surgit de ci de là, au gré des monologues de John Cusack.

On sait (*Sammy et Rosie s'en-voient en l'air* ou *Les Liaisons dangereuses*) que Stephen Frears est capable de donner aux jeux de l'amour une image plus cruelle et plus fine, qu'il est obligé ici de remiser. Ce qui ne laisse qu'un film aussi sympathique que frustrant, où l'on retrouve les talents du directeur d'acteurs, du narrateur, mais d'où s'est absenté l'auteur ironique.

T. S.

## NOUVEAUX FILMS

## RETOUR À LA VIE

■ Une scène récurrente traverse ce film. Celle d'une femme qui attend, chaque soir, le retour de son mari, pour le meilleur quand il se montre un homme doux et attentionné, et pour le pire quand il la prend pour objet de ses pulsions sadiques. A partir de cette situation centrale, Pascal Baümmler construit son premier long métrage comme un thriller qui instille le doute sur la réalité de ce que voit le spectateur, en lui suggérant deux hypothèses antagonistes : le délire de persécution de la femme ou le dédoublement de personnalité du mari. Un univers luxueux au design moderne, une mise en scène léchée mais sans inspiration, ainsi qu'une héroïne sourde-muette (interprétée par Emmanuelle Laborit), assurément plus maltraitée par l'auteur que par son mari, achèvent le tableau qui, entre suspense complaisant et sous-titrage pour malentendants, relève essentiellement du tape-à-l'œil.

J. M. *Film français de Pascal Baümmler. Avec Emmanuelle Laborit, Alain Bashung, Marisa Berenson. (1 h 30.)*

## PAS DE CAFÉ, PAS DE TÉLÉ, PAS DE SEXE

■ Cela ressemble à une variation contemporaine, mais hélas fort peu convaincante, de *Jules et Jim*

en Suisse romande. Soit Arno, un jeune squatter genevois, qui accepte de contracter un mariage blanc avec la jolie Française Nina, pour rendre service à son vieil ami Maurizio, de retour au pays. Ce qui doit arriver arrive, Arno tombe amoureux de Nina, qui le lui rend bien, sans cesser pour autant de chérir Maurizio. Sur fond de critique sociale sans grande conséquence (l'habitat collectif contre l'individualisme helvétique...), la lutte larvée à laquelle se livrent les deux garçons, faute de rythme, de profondeur et d'idée de mise en scène, regarde davantage du côté de la sitcom que de François Truffaut. D'autant plus que toute cette histoire, logiquement, finit par rentrer dans l'ordre.

J. M. *Film suisse de Romed Wyder. Avec Vincent Coppey, Alexandra Tiedemann, Pietro Musillo. (1 h 27.)*

## SPACE COWBOYS

■ Clint Eastwood s'intéresse décemment au troisième âge – c'est-à-dire à celui dans lequel il est entré. Avec *Space Cowboys*, il continue la rédaction d'une sorte de manuel de savoir-vivre à l'usage des hommes un peu mûrs, commencé dans *Sur la route de Madison*, puis dans *Les Pleins Pouvoirs*. Comment mieux passer sa retraite que dans l'espace, entre copains ? Avec ses trois partenaires – interprétés par

James Garner, Donald Sutherland et Tommy Lee Jones –, Frank Corvin (le beau Clint) a été rappelé d'urgence par la NASA. Anciens pilotes d'essai de l'armée américaine, ils avaient été mis au rancart par la nouvelle génération, celle des fringants astronautes. Mais voilà : seul Corvin est capable de reprogrammer un satellite russe devenu fou... Certes, le scénario est cousu de quelques ficelles et Eastwood mélange assez allègrement l'ironie et la flatterie à l'égard de ce nouveau créneau démographique. Mais le rythme détaché du film, un beau jeu d'acteurs – Donald Sutherland notamment, se livrant à une parodie des personnages de séducteurs qu'il incarna dans les années 70 – et le refus efficace du metteur en

scène de se laisser enfermer dans l'exploitation des effets spéciaux font de *Space Cowboys* une œuvre au charme aussi facile que réjouissant.

(La critique de ce film a paru dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> septembre, à l'occasion de sa présentation en ouverture du Festival de Venise.)

## SAUVE-MOI

Lire la critique page 32.

## FAST FOOD, FAST WOMEN

Lire la critique page 31.

## U-571

Lire la critique page 32.

## HIGH FIDELITY

Lire la critique ci-dessus.

## AÏE, SUPERNOVA

## et LES INITIÉS

La critique de ces films paraîtra dans une de nos prochaines éditions.

**BOUFFES PARISIENS**

Philippe TORRETON  
Pierre CASSIGNARD

On ne refait pas l'avenir

avec  
Carole RICHERT  
Anne LOIRET  
Serge MAILLAT

écrit et mis en scène par  
Anne-Marie ETIENNE

LOC. : 01 42 96 92 42

-50% du 5 au 17 sept.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie	
1	60 secondes chrono	2	510 552	569	▼ -33 %	1 475 000
2	O'Brother	1	366 489	371	—	366 489
3	La Famille Foldingue	1	281 304	496	—	281 304
4	Harry, un ami qui...	3	267 924	411	▼ -3 %	1 003 436
5	X-Men	3	239 937	562	▼ -17 %	1 480 266
6	Mission impossible 2	6	158 373	471	▼ -14 %	3 814 643
7	En pleine tempête	4	104 394	428	▼ -28 %	1 289 149
8	Sade	2	94 368	251	▼ -25%	257 102
9	Nurse Betty	1	62 370	212	—	62 370
10	Gladiator	12	54 944	184	▼ -16 %	4 496 171

\* Période du mercredi 30 août au dimanche 3 septembre inclus

La rentrée cinématographique reconduit, peu ou prou, la donne estivale, avec une nette domination des films hollywoodiens au détriment du reste de la production mondiale. Parmi les entrées de mercredi 30 août, trois films américains se placent ainsi en tête : *O'Brother* des frères Coen, qui fait un démarrage en force, *La Famille Foldingue* de Peter Segal et *Nurse Betty* de Neil LaBute. En rejoignant en tête du classement *Gladiator* et autres *Mission Impossible 2*, qui avoisinent les 4 millions d'entrées, ils ne laissent guère de chance aux autres sorties de la semaine. Pourtant, *Les Autres Filles*, le film français de Caroline Vignal a réussi à attirer, sur quarante-huit écrans, plus de huit mille spectateurs. Avec le cap du million d'entrées franchi, c'est donc *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll, qui continue de porter haut la bannière du cinéma français, avec *Les Destinées Sentimentales* d'Olivier Assayas et *Sade* de Benoît Jacquot, évitant ainsi la catastrophe à la production nationale.

Source : "Ecran total"

## SORTIR

## TOULOUSE

## Piano aux Jacobins

Depuis le 5 septembre, le cloître des Jacobins accueille le XXI<sup>e</sup> Festival international de piano aux Jacobins. Fidèle à sa tradition, la manifestation présente des jeunes talents aux côtés d'artistes internationalement connus. Le public se réjouira de retrouver ou de découvrir dix artistes dont : Richard Goode (le 7 septembre), Bruno Leonardo Gelber (le 15 septembre), Nelson Freire (le 21 septembre), Gianluca Cascioli (le 8 septembre)... Aucun thème n'est imposé, le pianiste est libre de son interprétation.

Le répertoire reflète donc la personnalité de chacun. Une exception, cependant, Martin Matalon a créé à la demande du Festival une œuvre, *Dos formas del tiempo*, qui sera interprétée par Sergio Daniel Tiempo, le 22 septembre, lors du concert de clôture.

*Cloître des Jacobins. Rens. : bureau du Festival, 61, rue de la Pomme, Toulouse (31). Tél. : 05-61-2-40-05. Office du tourisme, Donjon du Capitole, par tél. 05-61-21-09-00. Du 5 au 22 septembre, 20 h 30. De 60 F. à 180 F. Abonnements : 1 400 F /festival : 650 F. /concerts : 350 F. /étudiant. Web : www.pianojacobins.com*

## GUIDE

## FESTIVALS CINÉMA

## Aux alentours de la folie

*Images de la folie* (Enrico Fulchignoni, 1951), *Couleurs folie* (Abraham Segal, 1986), *Aloïse* (Liliane de Kermadec, 1974). Le 6 septembre, 12 h 30 et 20 heures.

*Centre Pompidou, salle cinéma 2 (niveau -1), rue Saint-Martin, Paris 4<sup>e</sup>. 15 F et 20 F. Tél. : 01-44-78-12-64.*

*Clint Eastwood, une carrière en or* *The Champ*, 51, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. A partir du 6 septembre.

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

## Mireille au soleil

Mise en scène de Jean-Paul Viot. *Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14<sup>e</sup>. Lundi, mercredi et vendredi, 19 heures. Entrée 80 F et 100 F. Lundi tarif unique 80 F. Rel. les 15 septembre et 11 octobre. Jusqu'au 10 novembre. Tél. : 01-43-27-88-1.*

## Antoine et Catherine

de Sylvie Blotnikas, mise en scène de Julien Rochefort.

*Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6<sup>e</sup>. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 140 F.*

## Commentaire d'amour

de Jean-Marie Besset, mise en scène de Jean-Marie Besset et Gilbert Desveaux.

*Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8<sup>e</sup>. Du lundi au samedi, 21 heures. De 70 F à 200 F. Tél. : 01-45-22-08-40.*

*Michael Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano). « Lettre à une musicienne », de Rilke. Œuvres de Brahms, Chopin, Mahler. Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4<sup>e</sup>. Du 6 au 9 septembre, 21 heures ; le 10 septembre,*

*17 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.*

## Stefan Pente, Xavier Le Roy

*Extensions Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14<sup>e</sup>. Les 6, 7 et 8 septembre, 17 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F.*

## Jérôme Barde Group

*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 6 et 7 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*

## No Jazz

*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 6 et 7 septembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

*Michel Graillier invite Xavier Richard*

## deau

*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1<sup>er</sup>. Le 6 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*

## Ween

*La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>. Le 6 septembre, 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.*

## Tancrede (20 heures) et D'Elph

*(22 heures) Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2<sup>e</sup>. Le 6 septembre. 50 F. 11 concert, 80 F. 12 concerts (soirée complète). Tél. : 01-42-61-89-96.*

*Alain Giroux, Jean-Louis Mahjun Utopia, 79, rue de l'Ouest, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pernety. Le 6 septembre, 22 heures. Tél. : 01-43-22-79-66.*

## Les Portugaises ensablées

*Guinguette Pirate, 11, quai François-Mauriac, Paris 13<sup>e</sup>. Au pied de la BNF. Le 6 septembre, 20 heures, 30 F. Tél. : 01-56-29-10-20.*

## Joël Favreau

*Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4<sup>e</sup>. 20 heures. Jusqu'au 8 septembre. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F.*

## Wally

*Le Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18<sup>e</sup>. 20 h 30. Jusqu'au 30 septembre. Location Fnac. De 110 F à 130 F. Tél. : 0-803-815-803.*

## RÉGIONS

## Compagnie Androphonye

*Magali Poulet et Pierre Johann-Suc. Le Colisée, 64 Biarritz. Le 6 septembre, 19 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. 90 F.*

## Compagnie Paul les oiseaux

*Calerio, 64 Biarritz. Le 6 septembre, 21 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. 90 F.*

## EN VUE

■ Après deux heures d'entretien infructueux sur la restitution des îles Kouriles revendiquées depuis 55 ans par le Japon, le premier ministre **Yoshiro Mori** a offert, lundi 4 septembre à Tokyo, à **Vladimir Poutine** le petit chien robotisé **Pouti**.

■ Dès la mi-septembre, les Britanniques trouveront dans les kiosques *New Era* (Une ère nouvelle) et *Divorce Magazine*, publications « répondant à un besoin criant de la société moderne », réservées aux divorcés et aux couples battant de l'aile.

■ Lundi 4 septembre, ni la vie de l'épouse, concierge, atteinte de quatre balles de petit calibre la veille à Paris, ni les jours du mari qui, après son acte, s'était enfui pour se tirer une balle dans la tête devant la tombe de son père, à Souto do Brejo, au Portugal, n'étaient plus en danger.

■ « Il a été aidé pour surmonter les moments les plus difficiles de son pontificat par un remarquable sens de l'humour », a déclaré **Jean Paul II**, lundi 4 septembre, devant des pèlerins, à propos du bienheureux **Pie IX**, pape antisémite – il traitait les juifs de chiens –, fossoyeur en 1849 de la République romaine, infatigable adversaire des patriotes italiens dont plusieurs furent guillotins.

■ Etant donné le coût des élections partielles pour cause de décès, les candidats devraient être soumis à un test obligatoire du sida, estime la Conférence pastorale zambienne, opposée à l'usage du préservatif.

■ **Yaniv Baruchim**, juif ultra orthodoxe, qui pour combattre la débauche, à l'instar de **Pinhas** fils d'**Aaron**, mettait le feu aux maisons de passe et aux sex-shops de la ville, allant jusqu'à violer pour accomplir sa mission purificatrice l'interdit religieux de rouler en voiture le samedi, a été placé, lundi 4 septembre, « sous observation psychiatrique » par le tribunal de Tel Aviv.

■ La majorité des femmes soldats consultées par le ministère canadien de la défense s'oppose au port des soutiens-gorge fournis par l'armée.

■ Le docteur **Monika Mahal** a obtenu d'un tribunal du Nouveau-Mexique qu'**Anamarie Martinez**, trois ans, 54 kilos, soit retirée à ses parents, malgré la mère qui pleure et jure : « Non, je ne l'ai pas bourrée en cachette de chips et de sodas ! »

■ « C'est la première fois qu'un vol d'une telle ampleur est constaté », confirme la police de Torshavn, capitale des îles Féroé, après la disparition, dans la nuit de samedi 2 à dimanche 3 septembre, de soixante baleines à bec entreposées sur une plage par des pêcheurs de l'archipel.

Christian Colombani

## Etranges recettes pédagogiques en Biélorussie

Il ne fait pas bon vivre dans cette république ex-soviétique, dirigée de main de fer par un ancien président de kolkhoze. Des écoliers « turbulents », conviés à des visites de prisons – passage obligé de l'éducation –, en ont fait l'amère expérience

## The Moscow Times

L'histoire commence au printemps de cette année lorsque trente-cinq adolescents de l'école numéro 10 de Bobrouisk – une ville de 250 000 habitants dans la partie orientale de la Biélorussie – sont conviés à visiter une prison juvénile « afin de leur montrer que le crime ne paie pas ».

## CAUCHEMAR

Mais rapidement la « tournée pédagogique » va tourner au cauchemar. A peine entré dans la prison, le directeur de l'établissement demande à l'accompagnatrice des enfants, Alexandra Graj, de dési-

gner du doigt « les plus turbulents ». Celle-ci s'étant exécutée, quatre adolescents sont emmenés dans la cour de la prison. Après avoir été fouillés puis dépouillés de leurs objets personnels (notamment l'argent liquide) par les gardiens, les infortunés visiteurs sont battus... « comme de vrais prisonniers ». Une des victimes, Alexandre Iakoubenko, quinze ans, racontera par la suite : « Ils ont tapé si fort qu'ils m'ont cassé une matraque sur le dos. »

Furieux, les parents des adolescents maltraités ont bien tenté de protester mais la police refusa

alors d'enregistrer leur plainte. Ça n'est que quelques mois plus tard, en août, qu'un article narrant la triste aventure fut publié dans l'édition biélorusse du quotidien *Komsomolskaïa Pravda*. Mais la « conseillère d'éducation » Alexandra Graj qui accompagnait les enfants n'a jamais été inquiétée et continue d'occuper à l'école numéro 10 de Bobrouisk. Or selon les adolescents, celle-ci aurait « encouragé les gardiens à les battre et à les humilier ».

Un des écoliers maltraités s'en plaint à la journaliste du *Moscow Times*, Oksana Iablokova : « Le renvoi [de la conseillère d'éducation] eut été juste après toutes les humiliations que nous avons dû endurer ». « J'ai compris en tout cas qu'il valait mieux ne pas aller en pri-

son », conclut-il... Le journal rappelle que les visites de prisons (nombreuses dans cette région) sont un passage obligé de l'éducation « à la biélorusse ».

Dans un autre genre, la journaliste du *Moscow Times* fait état d'une autre « bavure » mais dans une école dite « de survie » toujours dans la région de Bobrouisk en Biélorussie. Ce type d'école (privée), très en vogue dans tout l'espace postsoviétique, propose des stages « de survie » à des jeunes en quête de sensations fortes. Cela peut être un « lâcher » d'adolescents en forêt, où ceux-ci, démunis de tout, doivent effectuer seuls un parcours de plusieurs jours affrontant la faim, la soif, la solitude...

A court d'idées, Anatoli Selivontchik, l'éducateur d'un de ces établissements, n'a rien trouvé de mieux qu'organiser une expédition punitive vers un village voisin, Nikolaevka, situé à quelques dizaines de kilomètres de là. « Habillés de noir, munis de bombes lacrymogènes et de carabines à air comprimé », les adolescents ont, pendant plusieurs heures, terrorisé les habitants de Nikolaevka : « Ceux qui résistaient furent battus puis saucissonnés ou menottés. »

Mais, à la différence du voyage pédagogique en prison, l'éducateur a été jugé et condamné à trois ans de prison. Lors de son procès, il se disculpa en affirmant avoir essayé d'enseigner à ses élèves « le patriotisme, le courage et les bonnes valeurs ».

Marie Jégo

## DANS LA PRESSE

## LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Ceux qui s'emploient ces jours-ci à bouchonner la distribution de carburant automobile jouent un classique du répertoire. La relative aisance fiscale que traverse le gouvernement suscite certes bien des convoitises. Rien ne laisse pour autant penser qu'en l'absence de tout plan Fabius, les choses se seraient passées autrement, tant l'habitude est prise de négocier seulement à chaud. Le résultat en est connu d'avance : un compromis tel qu'une concertation raisonnable aurait pu le déga-

ger en s'épargnant les frissons du grand bazar et des cuves vides.

## LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ La stratégie du gouvernement peut d'ailleurs laisser perplexe. En répondant favorablement à celles des marins pêcheurs, il indiquait la marche à suivre à d'autres professionnels qui voient s'alourdir leurs dépenses en carburant. N'aurait-il pas été possible de désamorcer la grogne perceptible depuis plusieurs mois dans le transport en présentant la semaine dernière, dans le plan Fabius, des mesures adaptées ? La suppression de la vignette, que finalement personne ne réclamait mais infiniment plus populaire lorsqu'il s'agira de dresser un bilan, prive par son coût le gouvernement Jospin de marges de manœuvre. Les routiers l'ont

ainsi perçu, qui estiment maintenant avoir été traités par le mépris.

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Pour compréhensibles et légitimes que soient ces revendications diverses, elles doivent être chaque fois resituées dans une appréciation globale du bien commun que l'Etat a charge de défendre. Si l'Etat ne sait céder à ceux qui crient le plus fort et se montrent les plus violents, il manque à son rôle essentiel de gestion équitable et négociée du bien commun. A l'heure où le premier ministre célèbre la « république moderne », admettre que celle-ci ne fonctionne qu'à l'aune de la violence

corporatiste est quelque peu archaïque !

## RTL

Alain Duhamel

■ Le référendum n'est pas imaginaire mais il est introuvable. A dix-neuf jours du vote, qui en parle, qui s'en occupe, qui s'y intéresse ? Les partis politiques font le service minimum, les leaders annoncent des participations symboliques, la presse ne fait pas de zèle et les citoyens, eux, s'apprêtent à bouder le scrutin (...). Pourtant, l'idée est bonne et la méthode est logique : le quinquennat est populaire, depuis longtemps. (...) Résultat, le risque est grand d'avoir un « oui » obèse et une participation squelettique.

## www.tout-toulouse.com

Une expérience inédite de dialogue avec les futurs lecteurs d'un magazine encore en préparation



des courriers électroniques, s'abonner à une liste de diffusion et répondre à des sondages et à des questionnaires en ligne. Afin d'amorcer le débat, le site propose une série de questions préliminaires : « Qu'attendez-vous de cet hebdo ? Qu'aimeriez-vous y trouver ?

Quelles informations, quels sujets, quelles rubriques ? Qu'est-ce qui vous intéresse ? Qu'est-ce qui vous préoccupe ? Comment voyez-vous votre hebdo ? »

Au fil des semaines, l'équipe du projet étoffera le site pour expliquer plus en détail son approche

éditoriale et faire régulièrement le point sur l'avancement du projet, puis demandera aux internautes de réagir : « Nous attendons des suggestions précises, des critiques, des recommandations. Je peux garantir que nous serons vraiment à l'écoute, et que nous tiendrons compte des contributions des Toulousains pour affiner notre formule, ou même la modifier. Cela dit, il faut bien comprendre que nous ne pourrions pas tout dévoiler à l'avance, car la concurrence est rude par ici : pour contrer notre arrivée sur ses terres, La Dépêche du Midi vient de lancer son propre city magazine sur Toulouse. »

A partir du 11 octobre, *Tout Toulouse* sera publié gratuitement sur le Web le jour même de la parution en kiosque, chaque mercredi. Parallèlement, Jean-Paul Besset souhaite que l'expérience de consultation des lecteurs se poursuive, pour accompagner l'évolution de l'hebdomadaire pendant toute la phase de lancement, et même au-delà.

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## ASSURLAND

■ Le site de la société Assurland permet de comparer les tarifs pratiqués par seize grandes compagnies d'assurances opérant en France sur le marché des particuliers (auto, moto, habitation, santé, etc.) et de souscrire une police directement en ligne. [www.assurland.com](http://www.assurland.com)

## CANNABIS

■ Deux Américains, installés à Amsterdam, ont annoncé l'ouverture prochaine d'un service de vente de marijuana via Internet ou un téléphone portable. La livraison se ferait à domicile et les paiements (10 euros la dose) seraient anonymes. Ils espèrent mettre en place un réseau de vente international. Mais les autorités néerlandaises, pourtant très libérales dans ce domaine, sont assez réticentes. Un porte-parole du ministère de la justice a estimé qu'il serait beaucoup plus difficile de contrôler le fonctionnement d'une boutique électronique que celui des fameuses « coffee-shops » qui vendent du cannabis à Amsterdam. Les deux hommes d'affaires américains ont reconnu qu'ils redoutaient une « confrontation » avec les revendeurs locaux, inquiets de cette nouvelle forme de concurrence. – (AP)

## Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : .....

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Gérard Departout

par Luc Rosenzweig

VOILÀ, arrivée juste à temps et zéro défaut, la nouvelle machine de TF1 à faire de l'audience avec bonne conscience, *Les Misérables* version Decoin, Dayan, Depardieu. Le feuilleton qualité française tiré d'un chef-d'œuvre de la littérature populaire est un genre en soi, qui va comme un gant à la télévision.

On le sait depuis *Jacquou le croquant*, et aujourd'hui, on en connaît bien la recette. De l'argent, beaucoup d'argent. Des acteurs connus, très connus. Plus ils sont connus, mieux c'est. L'adaptation et la réalisation n'ont plus qu'à être confiées à des artisans honnêtes et expérimentés de la place de Paris, et l'affaire est dans le sac.

Le peuple aime cela (en jargon télé on dit « c'est bougrement fédérateur »), et cela permet à MM. Le Lay et Mougeotte d'aller faire les beaux dans les colloques en cloutant le bec aux aigris qui

doutent de la vocation culturelle de la filiale de Bouygues. Au vu du premier épisode, *Les Misérables* répondent tout à fait au cahier des charges exposé ci-dessus. Sauf que... Comment dire... C'est délicat... Il y a Gérard Depardieu et...

Prenons notre courage à deux mains et, pour parler de cela, les précautions oratoires d'un pont de PS traitant le cas Chevènement. Donc, nous aimons beaucoup Gérard. Premier point. Important, parce que l'homme est populaire, et qu'il vient d'être gravement malade. Mais, deuxième point, le Comte de Ponté-Christo, comme l'appellent affectueusement ses amis, n'en fait-il pas un peu trop ? Trop de films, à trop peu d'intervalle, incarnant coup sur coup les personnages les plus divers. On a comme la désagréable impression que ce n'est plus l'acteur qui se met au service des héros de la littérature et de l'His-

toire, mais l'inverse. Quel est le personnage qui aura l'insigne honneur d'être incarné par le vigneron d'Anjou ? Telle est la question qui hante, paraît-il, le panthéon des grands hommes réels et imaginaires. On dit même que Toulouse-Lautrec se prend à espérer.

Comment s'étonner alors que l'on ressent confusément un sentiment de lassitude, que le réel talent de ce grand acteur ne suffit plus à étouffer dans l'œuf ? Encore lui... on connaît par cœur les expressions de son visage et son comportement gestuel, hier pour faire le colonel Chabert, aujourd'hui pour faire le Jean Valjean. Ce que nous en disons, c'est pour son bien, et pour la défense de la moralité publique. Il se trouve en effet que le natif de Châteauroux est poursuivi, dans le film, par un Javert époustouflant sous les traits de John Malkovich, et il n'est jamais sain que le bon soit éclipsé par le méchant.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Égypte, de la royauté à la république. **Forum**
- 22.00** Sport, les femmes aussi... Invités : Anne-Sophie de Kristoffy; Sandrine Roux; Lilian Halls-French; Christine Caron; Marie-Christine Debourse. **Forum**
- 23.00** Carte blanche à... Yitzhak Shamir. **Forum**

## MAGAZINES

- 18.50** Nulle part ailleurs. Paul Verhoeven; Frédéric Beigbeder. **Canal +**
- 20.50** E = M 6 découverte. Les dangers de la mer. **M 6**
- 21.00** Les Grands Débats du Gai Savoir. Faut-il brûler Sartre? Invités : Bernard-Henri Lévy; Claude Imbert; Alain Renaut; Benny Lévy; Serge July. **Paris Première**
- 22.15** Ça se discute. Femmes battues : comment briser la loi du silence? **TV 5**
- 0.25** Zone interdite. L'éché de la jet set. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 17.45** Sur la terre des dinosaures. [2/6]. L'ère des géants. **France 3**
- 19.15** Maya, une histoire millénaire. **Planète**
- 20.00** Les Grands Parcs canadiens. Parcs de la baie de Fundy. **Odyssee**
- 20.15** 360°, le reportage GEO. Erika, la mer en deuil. **Arte**

Le Monde  
TELEVISION

## CARTOON NETWORK

**18.25** **Angela Anaconda**  
Grand Prix du Festival d'Annecy 2000, cette série en dessin animé, qui raconte les (mé)aventures d'une fillette de huit ans, Angela Anaconda, a enthousiasmé le public par l'originalité de sa forme et la fantaisie des scénarios. Les personnages, qui évoluent dans des décors en 2 D et en images de synthèse, ont été composés à partir de photos en noir et blanc d'enfants sélectionnés par casting.

- 20.30** GI Bill. La loi qui changea l'Amérique. **Planète**
- 20.45** La Vie en face. La Mère du soldat inconnu. **Arte**
- 21.25** Le Rêve américain. [2/5]. De grands espoirs. **Odyssee**
- 21.30** Farouk, le dernier pharaon. **Planète**
- 21.40** Thema. Proust vivant. **Arte**
- 22.00** Claude Lévi-Strauss. **Histoire**
- 22.15** Le père Noël est-il chinois? **Odyssee**
- 22.35** Jeunes interprètes. Fazil Say. **Muzzik**
- 22.50** Somalie, le prix du sang versé. **Planète**
- 23.30** Guerre et paix en Irlande. **Histoire**
- 23.45** California Visions. [5<sup>e</sup> volet]. **Canal Jimmy**

## SPORTS EN DIRECT

- 19.30** et **1.30** Tennis. US Open (9<sup>e</sup> jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
- 20.45** Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 6<sup>e</sup> journée: Monaco - Marseille. **Canal +**

## MUSIQUE

- 19.30** Concert de pibroch' à Lorient 1994. **Muzzik**
- 20.05** Musiques métisses 1999. Avec Oumou Sangaré, chant. **Muzzik**
- 20.10** Debussy. Préludes n° 6, 7 et 8. Avec Michel Beroff, piano. **Mezzo**

- 20.20** Ravel. Ondine. Avec Alain Marinaro, piano. **Mezzo**
- 21.00** Soirée Spéciale. Nicholas Carthy, Alicia de Larrocha et Nicholas Carthy. Avec l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Nicholas Carthy. **Muzzik**
- 22.35** Liszt. Fantaisie et fugue sur le nom de Bach. Avec Jean Guillou, orgue. **Mezzo**
- 23.00** Mozart. L'Enlèvement au sérail. Par l'Orchestre de l'opéra d'Etat de Bavière, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
- 23.10** Ray Gelato Giants. Montréal 1999. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.30** Le Coup du lapin. Didier Grousset. **Festival**
- 20.50** Le Grand Tremblement de terre de Los Angeles. Larry Elikann [1/2]. **○** Téva
- 20.50** Le Piège Birman. Michael Carson. **○** 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.15** Chaudemanche, père et fils. Joël Seria. **○** Festival
- 22.30** L'Ombre de la mort. Richard Engel. **○** Téva
- 22.45** Le Masque du tueur. Thomas Berger. **○** France 2
- 22.45** La Coupable idéale. Timothy Bond. **○** M 6

## SÉRIES

- 20.45** Le Caméléon. [2/2]. Instinct naturel. **○** Série Club
- 21.30** That 70's Show. Cat Fight Club. **○** Canal Jimmy
- 23.55** 3<sup>e</sup> planète après le Soleil. When Aliens Camp (v.o.). **○** Série Club

## FILMS

- 17.05** Vampyr ■■■ Carl Theodor Dreyer (Fr.- All., 1932, N., v.o., 75 min) **○** Ciné Classics
- 17.30** Ligne rouge 7 000 ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1965, 115 min) **○** Cinétoile
- 18.25** Impitoyable ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) **○** Ciné Cinémas 3
- 20.30** L'Expédition du Fort King ■■■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, 85 min) **○** Ciné Cinémas 1
- 20.45** Police fédérale Los Angeles ■■■ William Friedkin (Etats-Unis, 1985, 115 min) **○** Cinéfaz
- 20.55** L'Épée enchantée ■ Bert I. Gordon (Etats-Unis, 1962, 85 min) **○** TMC
- 21.10** La Grande Attaque du train d'or ■■■ Michael Crichton (GB, 1979, 110 min) **○** Cinétoile
- 21.55** Nous avons gagné ce soir ■■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 75 min) **○** Ciné Classics
- 22.30** Les Proies ■■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, 105 min) **○** Paris Première
- 22.35** Invenit Victim ■■■ Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 90 min) **○** Ciné Cinémas 2
- 22.35** Les Gens de la nuit ■■■ Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min) **○** Ciné Cinémas 3
- 23.05** Céleste ■■■ Percy Adlon (All., 1981, 105 min). **Arte**
- 0.40** L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1997, v.o., 135 min) **○** Cinéstar 2



- 0.50** Parfum de femme ■■ Dino Risi. Avec Vittorio Gassman, Alessandro Mono (Italie, 1974, v.o., 100 min). **France 2**
- 0.50** La Bête humaine ■■■ Jean Renoir (France, 1938, N., 100 min) **○** Ciné Classics

## MERCREDI 6 SEPTEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Cachemire, la poudrière. **Forum**
- 22.00** Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
- 23.00** Les Risques nucléaires et la santé publique. **Forum**

## MAGAZINES

- 13.55** La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Médecine : la génétique. **La Cinquième**
- 14.15** La Vie à l'endroit. Best of des trois ans. **TV 5**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Alain Barrière. **Paris Première**
- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Robert Badinter; Matthew McConaughey. **Canal +**
- 20.00** Courts particuliers. Invité : Vincent Elbaz. **Paris Première**
- 20.05** Passe-moi les jumelles. Australie : Travelling Blues. **TSR**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Tito-Staline : L'exception et la règle. **Arte**
- 20.55** Combien ça coûte? Argent d'été, argent caché. Invitée : Véronique Genest. **TF 1**
- 21.05** L'Hebdo. Franco fait son cirque. **TV 5**
- 22.40** Ça se discute. L'amour est-il plus fort que les tabous? **France 2**
- 23.10** Le Droit de savoir. Trafic auto : sur la route des escrocs. **TF 1**
- 0.30** E = M 6 découverte. Les dangers de la mer. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 17.20** L'Œil des cyclones. [3/3]. **Planète**
- 17.45** Sur la terre des dinosaures. [3/6]. Mers cruelles. **France 3**
- 18.00** L'Actors Studio. Tommy Lee Jones. **Paris Première**
- 18.05** Scandale à Valdez, anatomie d'un accident. **La Cinquième**
- 18.35** Au-delà de l'horizon. [8/9]. Vasco de Gama : les trésors de l'Inde. **Histoire**
- 18.40** Vols de guerre. [9/11]. Le bombardier d'assaut. **Planète**
- 19.00** Connaissance. Les Jeux à travers le monde : Vovinam au Vietnam; Glima en Islande. **Arte**
- 19.05** Le Rêve américain. [2/5]. De grands espoirs. **Odyssee**
- 19.30** Repose en paix. Une biographie de Joe Coleman. **Planète**
- 19.30** Ethique, bioéthique : état des lieux. **Histoire**
- 19.35** Birdland. [4/7]. Julian Joseph et Branford Marsalis. **Muzzik**

Le Monde  
TELEVISION

## FRANCE-MUSIQUES

**12.35** C'était hier : Sviatoslav Richter  
Du lundi au vendredi, retrouvailles, dans l'émission de Georges Boyer et François Castang, de Sviatoslav Richter, ce pur musicien qui avait acquis la maîtrise de son clavier, sans jamais faire de gammes. Un vaste panorama, à partir d'extraits de concerts qu'il donna, des œuvres de Mozart, Beethoven ou Liszt. Avec la magie de son toucher poétique.

- 20.10** Birdland. [7/7]. Courtney Pine. **Muzzik**
- 20.15** 360°, le reportage GEO. Boire l'eau de mer? **Arte**
- 20.30** Les Voix d'Israël. **Planète**
- 21.05** Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. La RAF contre les missiles V. **Histoire**
- 21.30** Le Grand Jeu. URSS / USA : 1917-1991. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisons de la colère. **Planète**
- 21.30** Maurice Béjart. Choregraphy in the Making. Malraux or the Metamorphosis of the Gods. **Muzzik**
- 21.45** Musica. Musiques tziganes, une histoire de famille. Portrait de Schnuckenack Reinhardt. **Arte**
- 21.45** Carl Dreyer, sculpteur de lumières. **Ciné Classics**
- 22.00** Le Siècle de Jorge Semprun. [1/2]. **Histoire**
- 22.15** La Dernière Montagne d'Alison. **Odyssee**
- 22.50** Cachemire, le désespoir des vallées. **Planète**
- 23.15** Man Ray. Prophète de l'avant-garde. **Arte**
- 23.20** La Route Jacques Cœur. **Odyssee**
- 23.30** Portrait de Manu Chao. **Paris Première**
- 23.35** L'Aventure en canopée. **Planète**
- 0.00** GI Bill. La loi qui changea l'Amérique. **Planète**
- 0.15** La Lucarne. Le Jour du pain. **Arte**
- 0.45** Dansons les claquettes. **Muzzik**

## SPORTS EN DIRECT

- 19.30** et **1.30** Tennis. US Open (9<sup>e</sup> jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
- 20.45** Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 6<sup>e</sup> journée: Monaco - Marseille. **Canal +**

## RADIO CLASSIQUE

**20.40** **John Eliot Gardiner**  
Révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner n'a jamais cessé de surprendre. Il a voulu accomplir à l'occasion de l'an 2000 un pèlerinage musical à travers l'Europe en même temps qu'un retour aux sources : à la tête du Monteverdi Choir et des English Baroque Soloists, il s'est lancé dans une intégrale des cantates de Bach qu'il dirige chaque dimanche dans un lieu différent.

## FRANCE 2

**0.50** **Parfum de femme** ■■ Un grand film de Dino Risi sous forme de voyage initiatique. Fausto, capitaine d'infanterie, victime d'un accident au cours d'une manœuvre, devient aveugle et infirme. Refusant la pitié, il tourne son jeune ordonnance Ciccio par ses caprices. Dans ce film où la méchanceté n'est qu'un masque, le jeune Ciccio, souffredouleur, va, à sa manière, réapprendre la vie à Fausto.

## MERCREDI 6 SEPTEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Cachemire, la poudrière. **Forum**
- 22.00** Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
- 23.00** Les Risques nucléaires et la santé publique. **Forum**

## MAGAZINES

- 13.55** La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Médecine : la génétique. **La Cinquième**
- 14.15** La Vie à l'endroit. Best of des trois ans. **TV 5**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Alain Barrière. **Paris Première**
- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Robert Badinter; Matthew McConaughey. **Canal +**
- 20.00** Courts particuliers. Invité : Vincent Elbaz. **Paris Première**
- 20.05** Passe-moi les jumelles. Australie : Travelling Blues. **TSR**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Tito-Staline : L'exception et la règle. **Arte**
- 20.55** Combien ça coûte? Argent d'été, argent caché. Invitée : Véronique Genest. **TF 1**
- 21.05** L'Hebdo. Franco fait son cirque. **TV 5**
- 22.40** Ça se discute. L'amour est-il plus fort que les tabous? **France 2**
- 23.10** Le Droit de savoir. Trafic auto : sur la route des escrocs. **TF 1**
- 0.30** E = M 6 découverte. Les dangers de la mer. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 17.20** L'Œil des cyclones. [3/3]. **Planète**
- 17.45** Sur la terre des dinosaures. [3/6]. Mers cruelles. **France 3**
- 18.00** L'Actors Studio. Tommy Lee Jones. **Paris Première**
- 18.05** Scandale à Valdez, anatomie d'un accident. **La Cinquième**
- 18.35** Au-delà de l'horizon. [8/9]. Vasco de Gama : les trésors de l'Inde. **Histoire**
- 18.40** Vols de guerre. [9/11]. Le bombardier d'assaut. **Planète**
- 19.00** Connaissance. Les Jeux à travers le monde : Vovinam au Vietnam; Glima en Islande. **Arte**
- 19.05** Le Rêve américain. [2/5]. De grands espoirs. **Odyssee**
- 19.30** Repose en paix. Une biographie de Joe Coleman. **Planète**
- 19.30** Ethique, bioéthique : état des lieux. **Histoire**
- 19.35** Birdland. [4/7]. Julian Joseph et Branford Marsalis. **Muzzik**

Le Monde  
TELEVISION

## FRANCE-MUSIQUES

**12.35** C'était hier : Sviatoslav Richter  
Du lundi au vendredi, retrouvailles, dans l'émission de Georges Boyer et François Castang, de Sviatoslav Richter, ce pur musicien qui avait acquis la maîtrise de son clavier, sans jamais faire de gammes. Un vaste panorama, à partir d'extraits de concerts qu'il donna, des œuvres de Mozart, Beethoven ou Liszt. Avec la magie de son toucher poétique.

- 20.10** Birdland. [7/7]. Courtney Pine. **Muzzik**
- 20.15** 360°, le reportage GEO. Boire l'eau de mer? **Arte**
- 20.30** Les Voix d'Israël. **Planète**
- 21.05** Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. La RAF contre les missiles V. **Histoire**
- 21.30** Le Grand Jeu. URSS / USA : 1917-1991. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisons de la colère. **Planète**
- 21.30** Maurice Béjart. Choregraphy in the Making. Malraux or the Metamorphosis of the Gods. **Muzzik**
- 21.45** Musica. Musiques tziganes, une histoire de famille. Portrait de Schnuckenack Reinhardt. **Arte**
- 21.45** Carl Dreyer, sculpteur de lumières. **Ciné Classics**
- 22.00** Le Siècle de Jorge Semprun. [1/2]. **Histoire**
- 22.15** La Dernière Montagne d'Alison. **Odyssee**
- 22.50** Cachemire, le désespoir des vallées. **Planète**
- 23.15** Man Ray. Prophète de l'avant-garde. **Arte**
- 23.20** La Route Jacques Cœur. **Odyssee**
- 23.30** Portrait de Manu Chao. **Paris Première**
- 23.35** L'Aventure en canopée. **Planète**
- 0.00** GI Bill. La loi qui changea l'Amérique. **Planète**
- 0.15** La Lucarne. Le Jour du pain. **Arte**
- 0.45** Dansons les claquettes. **Muzzik**

## SPORTS EN DIRECT

- 19.30** et **1.30** Tennis. US Open (9<sup>e</sup> jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
- 20.45** Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 6<sup>e</sup> journée: Monaco - Marseille. **Canal +**

## RADIO CLASSIQUE

**20.40** **John Eliot Gardiner**  
Révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner n'a jamais cessé de surprendre. Il a voulu accomplir à l'occasion de l'an 2000 un pèlerinage musical à travers l'Europe en même temps qu'un retour aux sources : à la tête du Monteverdi Choir et des English Baroque Soloists, il s'est lancé dans une intégrale des cantates de Bach qu'il dirige chaque dimanche dans un lieu différent.

## FRANCE 2

**0.50** **Parfum de femme** ■■ Un grand film de Dino Risi sous forme de voyage initiatique. Fausto, capitaine d'infanterie, victime d'un accident au cours d'une manœuvre, devient aveugle et infirme. Refusant la pitié, il tourne son jeune ordonnance Ciccio par ses caprices. Dans ce film où la méchanceté n'est qu'un masque, le jeune Ciccio, souffredouleur, va, à sa manière, réapprendre la vie à Fausto.

## MERCREDI 6 SEPTEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Cachemire, la poudrière. **Forum**
- 22.00** Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
- 23.00** Les Risques nucléaires et la santé publique. **Forum**

## MAGAZINES

- 13.55** La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Médecine : la génétique. **La Cinquième**
- 14.15** La Vie à l'endroit. Best of des trois ans. **TV 5**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Alain Barrière. **Paris Première**
- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Robert Badinter; Matthew McConaughey. **Canal +**
- 20.00** Courts particuliers. Invité : Vincent Elbaz. **Paris Première**
- 20.05** Passe-moi les jumelles. Australie : Travelling Blues. **TSR**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Tito-Staline : L'exception et la règle. **Arte**
- 20.55** Combien ça coûte? Argent d'été, argent caché. Invitée : Véronique Genest. **TF 1**
- 21.05** L'Hebdo. Franco fait son cirque. **TV 5**
- 22.40** Ça se discute. L'amour est-il plus fort que les tabous? **France 2**
- 23.10** Le Droit de savoir. Trafic auto : sur la route des escrocs. **TF 1**
- 0.30** E = M 6 découverte. Les dangers de la mer. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 17.20** L'Œil des cyclones. [3/3]. **Planète**
- 17.45** Sur la terre des dinosaures. [3/6]. Mers cruelles. **France 3**
- 18.00** L'Actors Studio. Tommy Lee Jones. **Paris Première**
- 18.05** Scandale à Valdez, anatomie d'un accident. **La Cinquième**
- 18.35** Au-delà de l'horizon. [8/9]. Vasco de Gama : les trésors de l'Inde. **Histoire**
- 18.40** Vols de guerre. [9/11]. Le bombardier d'assaut. **Planète**
- 19.00** Connaissance. Les Jeux à travers le monde : Vovinam au Vietnam; Glima en Islande. **Arte**
- 19.05** Le Rêve américain. [2/5]. De grands espoirs. **Odyssee**
- 19.30** Repose en paix. Une biographie de Joe Coleman. **Planète**
- 19.30** Ethique, bioéthique : état des lieux. **Histoire**
- 19.35** Birdland. [4/7]. Julian Joseph et Branford Marsalis. **Muzzik**

Le Monde  
TELEVISION

## FRANCE-MUSIQUES

**12.35** C'était hier : Sviatoslav Richter  
Du lundi au vendredi, retrouvailles, dans l'émission de Georges Boyer et François Castang, de Sviatoslav Richter, ce pur musicien qui avait acquis la maîtrise de son clavier, sans jamais faire de gammes. Un vaste panorama, à partir d'extraits de concerts qu'il donna, des œuvres de Mozart, Beethoven ou Liszt. Avec la magie de son toucher poétique.

- 20.10** Birdland. [7/7]. Courtney Pine. **Muzzik**
- 20.15** 360°, le reportage GEO. Boire l'eau de mer? **Arte**
- 20.30** Les Voix d'Israël. **Planète**
- 21.05** Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. La RAF contre les missiles V. **Histoire**
- 21.30** Le Grand Jeu. URSS / USA : 1917-1991. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisons de la colère. **Planète**
- 21.30** Maurice Béjart. Choregraphy in the Making. Malraux or the Metamorphosis of the Gods. **Muzzik**
- 21.45** Musica. Musiques tziganes, une histoire de famille. Portrait de Schnuckenack Reinhardt. **Arte**
- 21.45** Carl Dreyer, sculpteur de lumières. **Ciné Classics**
- 22.00** Le Siècle de Jorge Semprun. [1/2]. **Histoire**
- 22.15** La Dernière Montagne d'Alison. **Odyssee**
- 22.50** Cachemire, le désespoir des vallées. **Planète**
- 23.15** Man Ray. Prophète de l'avant-garde. **Arte**
- 23.20** La Route Jacques Cœur. **Odyssee**
- 23.30** Portrait de Manu Chao. **Paris Première**
- 23.35** L'Aventure en canopée. **Planète**
- 0.00** GI Bill. La loi qui changea l'Amérique. **Planète**
- 0.15** La Lucarne. Le Jour du pain. **Arte**
- 0.45** Dansons les claquettes. **Muzzik**

## SPORTS EN DIRECT

- 19.30** et **1.30** Tennis. US Open (9<sup>e</sup> jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
- 20.45** Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 6<sup>e</sup> journée: Monaco - Marseille. **Canal +**

## RADIO CLASSIQUE

**20.40** **John Eliot Gardiner**  
Révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner n'a jamais cessé de surprendre. Il a voulu accomplir à l'occasion de l'an 2000 un pèlerinage musical à travers l'Europe en même temps qu'un retour aux sources : à la tête du Monteverdi Choir et des English Baroque Soloists, il s'est lancé dans une intégrale des cantates de Bach qu'il dirige chaque dimanche dans un lieu différent.

## FRANCE 2

**0.50** **Parfum de femme** ■■ Un grand film de Dino Risi sous forme de voyage initiatique. Fausto, capitaine d'infanterie, victime d'un accident au cours d'une manœuvre, devient aveugle et infirme. Refusant la pitié, il tourne son jeune ordonnance Ciccio par ses caprices. Dans ce film où la méchanceté n'est qu'un masque, le jeune Ciccio, souffredouleur, va, à sa manière, réapprendre la vie à Fausto.

## MERCREDI 6 SEPTEMBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Cachemire, la poudrière. **Forum**
- 22.00** Musique brésilienne, musique métisse. **Forum**
- 23.00** Les Risques nucléaires et la santé publique. **Forum**

## MAGAZINES

- 13.55** La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Médecine : la génétique. **La Cinquième**
- 14.15** La Vie à l'endroit. Best of des trois ans. **TV 5**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Alain Barrière. **Paris Première**
- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Robert Badinter; Matthew McConaughey. **Canal +**
- 20.00** Courts particuliers. Invité : Vincent Elbaz. **Paris Première**
- 20.05** Passe-moi les jumelles. Australie : Travelling

## L'effet cagnotte par Pierre Georges

ET ILS POMPAIENT, ils pompaient ! Du moins dans les soutes de l'Erika pour lui arracher, et cela se termine, les derniers hectolitres d'un liquide visqueux qui fit, des mois durant, l'actualité nationale et le désespoir des communes côtières. L'épave du pétrolier sera bientôt vide, « inerte » selon le mot d'usage, hors d'état de polluer. Et le silence des mers se refermera sur le catastrophique naufrage. Avant les procès et le prochain épisode, le prochain rafiot présumé tanker.

Et ils pompaient. Sauf aux pompes, puisque aussi bien la route des pompes à essence est coupée. Pour un jour, pour deux, pour une semaine ? Qui sait, ce sera selon négociations, détachements, strangulation, accord, non-accord. La route des pompes à essence, pompes à finances, est coupée et rudement par une grande coalition de professionnels des routes et des champs, des taxis et des services privés ambulanciers et infirmiers. Avec procurations silencieuses et tacites de la multitude des sans-grades de la route, des simples usagers, des gens qui, allant ou revenant de leurs vacances ou de leur travail en voiture, ont pu se demander parfois si la station-service n'était pas devenue la forme la plus contemporaine de l'auberge rouge.

Car c'est un fait. L'été fut meurtrier aux pompes. Et vécu comme tel par beaucoup, dans l'emballage constant et presque en accéléré, comme dessin animé, des cadrans des pompes. Cours du pétrole, taxes, ils tournent, tournent, les chiffres. Un peu trop vite côté francs, un peu trop lentement côté litres. Si bien que l'affaire a fini par alerter sur ce phénomène des vases communicants consistant à faire le plein des réservoirs par le vide

des portefeuilles. C'est que la pompe à essence, fût-elle en libre-service, - doux euphémisme -, est bien l'engin de torture fiscale le plus connu, le plus familier et le plus nécessaire de l'automobiliste. Nous avons avec ladite pompe des rapports fréquents. Tarifés, dispendieux, certes, mais indispensables.

Que serait la vie en l'an 2000 sans ces rendez-vous ponctuels d'haine-amour avec le frivole engin et ses sulfureuses odeurs d'essence et de liberté. A oser, on dirait que la phrase, déjà indiciaire, « je vais faire le plein » est devenue plus indispensable au moral des ménages que le désuet prix de la baguette. La pompe à essence est notre phare des désirs et des prix. Elle reste dans la mémoire des moins jeunes cet absolu engin de tendresse, ces anti-ques vraies pompes à bras, où l'essence de couleur ambre montait et descendait dans des réservoirs de verre - et ils pompaient, ils pompaient ! Mais, tout cela fait très Nationale 7 et Charles Trenet. Aujourd'hui, l'engin est beaucoup plus anonyme, fonctionnel, utilitaire et définitivement féroce. La pompe pompe. C'est tout. Et c'est trop !

L'essence, quelle qu'en soit l'appellation ou la nature, est devenue trop chère. Plus chère qu'hier ? Qu'en 1985, par exemple, en francs constants, et alors que les progrès des constructeurs ont depuis singulièrement limité la gourmandise des moteurs ? Ce n'est pas sûr. Mais trop chère, cela est certain puisque vécu par l'immense majorité des consommateurs comme la version actuelle de la gabelle et de l'octroi. L'essence paiera ! Notamment pour la fameuse cagnotte fiscale contemporaine de l'Erika, mais non « inerte », elle, dans les mémoires !

## Les opérations de pompage de l'« Erika » se terminent

LE MINISTRE DES TRANSPORTS, Jean-Claude Gayssot, engagé dans les négociations avec les routiers qui bloquent les dépôts pétroliers (lire page 19) a annulé le déplacement qu'il devait effectuer, mardi 5 septembre, sur le chantier de pompage du pétrolier maltais Erika. Quelque 6 500 tonnes de pétrole ont été extraites de l'épave avant, où les travaux sont achevés depuis la fin juillet. Près de 4 800 tonnes avaient été retirées, mardi matin, de la partie arrière. « Il ne nous reste que trois cuves à nettoyer », explique-t-on à TotalFinalElf. Des nutriments seront ensuite déposés à l'intérieur des épaves afin d'accélérer la biodégradabilité des résidus collés sur les parois. La fin des opérations « devrait intervenir dans les tout prochains jours », estime la compagnie pétrolière. L'Etat lui donnera alors quitus.

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le Conseil supérieur des messageries de presse a confié à son vice-président, Yves de Chaisemartin, par ailleurs président de la Socpresse, la mission d'organiser « dans les plus brefs délais » une table-ronde sur l'avenir de la distribution de la presse en France. Réuni lundi 4 septembre, cet organisme de contrôle a décidé de reporter jusqu'au 31 décembre « au plus tard » l'élection de son président après la démission collective du bureau (Le Monde du 1<sup>er</sup> juin).

■ **Hachette Filippachi media (HFM) a conclu un accord avec la filiale française du groupe suédois Bonnier**. Une société commune à 50-50, B. H. Publications, reprendra l'exploitation de trois titres édités par Bonnier : le Journal de la maison (146 019 exemplaires de diffusion payée), Mon jardin ma maison (137 899 ex.) et Campagne Décoration.

■ **Marc-Noël Vigier, 65 ans, a quitté ses fonctions de président de Havas Business Informations (Vivendi) et de président du groupe Moniteur**, dont il était PDG depuis 1979 après être entré, en 1972 comme directeur de cet hebdomadaire du bâtiment et des travaux publics. Il est remplacé à la tête du groupe Moniteur par Jacques Guy, actuel directeur général, et par Fabrice Fries, directeur général adjoint d'Havas à la présidence d'HBI, la branche des publications professionnelles du groupe de presse.

■ **INDUSTRIES MUSICALES** : le géant allemand des médias Bertelsmann a confirmé le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à New York le rachat de CDNow, qui devient une filiale de la division e-Commerce Group, récemment créée par Bertelsmann. CDNow est un des leaders de la vente de musique en ligne avec un catalogue de plus de 500 000 CD, cassettes, disques et téléchargements. La société compte près de 4 millions de clients et plus de 700 000 utilisateurs par jour.

Réalisé par André LUCAS

Vivre le droit aujourd'hui

Tirage du Monde daté mardi 5 septembre 2000 : 511 549 exemplaires. 1-3

# Le Medef, la CFDT et la CFTC renoncent à doter l'Unedic d'un pouvoir de sanction

Cette nouvelle concession va être présentée cette semaine à Martine Aubry

**PLACE** au pragmatisme ! Les signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage qui se sont réunis, lundi 4 septembre, continuent à défendre coûte que coûte leur texte. Pour autant, le patronat, la CFDT et la CFTC s'apprêtent à faire des concessions sur le dispositif du PARE, le plan d'aide au retour à l'emploi, afin de sauver ce premier chantier de la « refondation sociale ». Désormais, l'important est de ne pas paraître céder. Il convient donc de ne pas parler de « renégociation », mais d'« ouvertures » et de « discussions ». Celles-ci pourraient débiter jeudi 7 septembre avec Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui rencontrera le même jour les non-signataires.

Lundi, au terme de la rencontre, Ernest-Antoine Seillière, Nicole Notat et Alain Deleu ont réaffirmé leur attachement au PARE. « Il n'y a aucune raison de repartir à la case départ et de renégocier », a insisté la secrétaire générale de la CFDT. « L'accord a été signé, les dispositions sont bonnes », a renchéri le numéro un du Medef.

Dans un texte commun envoyé à M<sup>me</sup> Aubry et qui devait être communiqué aux non-signataires, ils confirment leur volonté d'ouvrir « sans délai » des pourparlers avec les pouvoirs publics sur quatre points : la clarification des relations financières avec l'Etat, l'articulation des relations avec l'ANPE, la répartition des rôles entre l'ANPE, les services de l'Etat et l'Unedic et « les conditions d'accès au PARE pour les demandeurs d'emploi relevant du régime de solidarité ». Cette dernière proposition vise à répondre à la crainte, exprimée par M<sup>me</sup> Aubry, d'un système à double vitesse.

### SUBTIL DISTINGO

Cette déclaration conjointe laisse deviner la tactique retenue par les signataires pour ne pas donner le sentiment de paraître reculer. Elle établit en effet un subtil distingo entre l'accord, conclu le 14 juin, et la convention soumise à agrément, ratifiée le 29 juin. Les signataires ne toucheront pas une virgule du premier document, « coulé dans le marbre » selon De-

nis Kessler, vice-président du Medef, document qui a valeur d'accord politique et qui contient, aussi, les nouveaux contrats de travail à cinq ans ; la convention, en revanche, sera amendée ou complétée par des annexes. Le Medef mesure le danger qu'il y a à rester trop rigide, explique-t-on à la CFTC. Sur quels points précis portent les concessions « secrètes » ? « Après tellement de correspondances, il est bon de réserver la primeur de nos propositions aux pouvoirs publics », a plaidé M<sup>me</sup> Notat.

Des amendements semblent néanmoins acquis. La baisse des cotisations sera différée (Le Monde du 2 septembre), tout comme pourrait l'être la suppression de la surcotisation des cadres. Par ailleurs, les signataires renoncent à confier le pouvoir de sanctionner les chômeurs à l'Unedic. Un responsable patronal confie anonymement que, même si ce n'est pas encore avoué, le régime d'assurance-chômage ne disposera pas de ce pouvoir, qui pourtant, selon lui, fondait le PARE. Dès lors, pour

l'un des négociateurs syndicaux, la question du volontariat, réclamée par les organisations non-signataires, perd de sa force. Ainsi, pour les signataires, l'Etat serait chargé des contrôles, l'Unedic lui signalant les cas litigieux ; libre à lui, ensuite, d'appliquer ou pas les pénalités. Selon un syndicaliste, le patronat, la CFDT et la CFTC souhaiteraient que ce pouvoir de contrôle soit confié aux directions départementales du travail et de l'emploi.

Il reste, aussi, la délicate question de la clause d'exclusion des non-signataires de la gestion du régime paritaire qui figurera dans les discussions avec FO, la CGT et la CGC, que comptent désormais engager les signataires, parallèlement aux rencontres avec le gouvernement. Enfin, le patronat s'est gardé une carte symbolique en mains, celle du retrait de ses recours auprès du Conseil d'Etat, qu'il doit confirmer d'ici la date-limite du 23 septembre.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

## La Commission de Bruxelles s'inquiète de la vulnérabilité de l'Europe face à la politique de l'OPEP

### BRUXELLES

de notre Bureau européen

Les mouvements de protestation contre le prix des carburants, qui se développent en France et en Espagne, confèrent une particulière actualité à la communication que Loyola de Palacio, commissaire européen chargée des transports et de l'énergie, devait faire, mercredi 6 septembre, devant la Commission européenne, réunie à Strasbourg. Le 23 août, M<sup>me</sup> de Palacio avait pris contact avec le président en exercice de l'OPEP, Ali Rodríguez, ministre vénézuélien de l'énergie, pour lui faire part de la profonde préoccupation des Européens devant la hausse continue du prix du pétrole, qui a atteint plus de 32 dollars le baril. Elle avait insisté sur les dangers que ce renchérissement du coût de l'énergie fait courir à l'économie mondiale en général, aux pays européens et aux pays en développement en particulier.

Face à cette dépendance accrue envers les pays producteurs de l'OPEP, l'Europe est aujourd'hui largement désorganisée et désemparée. Il est temps, estime l'exécutif de Bruxelles, d'envisager une réflexion, voire une action commune. Tel est le thème de la communication que M<sup>me</sup> de Palacio doit faire devant le collège européen, et celui d'une note d'information qu'elle a préparé pour l'occasion. Dans une première version, la

commissaire envisageait une action vigoureuse des Quinze : « Même si non souhaitables, des mesures de rétorsion sont également techniquement envisageables [de la part] des pays importateurs de pétrole à l'égard de pratiques anticoncurrentielles. Même s'il faut d'abord relever que le droit anti-cartel ne s'applique pas aux Etats souverains, la possibilité technique d'une action juridique dans le cadre de l'OMC [Organisation mondiale du commerce] mérite une analyse détaillée ». Pour prudente qu'elle apparaisse, cette éventualité a été jugée trop polémique, et elle ne figure plus dans la note que M<sup>me</sup> de Palacio devait fournir mercredi à ses collègues.

### RESTRICTIONS DE PRODUCTION

Le constat reste cependant le même : la cause principale du quasi-triplement des prix du pétrole au cours de l'année 1999 doit être recherchée, estime M<sup>me</sup> de Palacio, dans les restrictions de production décidées et mises en œuvre par le groupe de pays producteurs : « le comportement cohésif de l'OPEP en tant que cartel, démentait à cette occasion une opinion largement répandue depuis le milieu des années 80, à savoir que l'OPEP n'avait du cartel que le nom et que nous étions rentrés dans une phase de prix stables et bas », écrit la commissaire. Or depuis mars 2000, indique M<sup>me</sup> de Palacio, on constate une « déconnexion »

entre le prix de l'essence et celui du brut, le premier ayant évolué plus défavorablement au cours du printemps 2000 : « très récemment, les marges de raffinage ont atteint des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis la guerre du Golfe ».

Rappelant que la dépendance de l'Union européenne à l'égard des importations de pétrole - déjà très élevée, puisqu'elle se situe en 2000 à 75 % -, devrait encore augmenter pour atteindre plus de 85 % en 2020, M<sup>me</sup> de Palacio critique un « schéma irrationnel de gestion des ressources naturelles au niveau de la planète » et insiste sur la nécessité « d'initier un dialogue constructif » avec les pays producteurs à propos d'une « meilleure transparence et fonctionnement du marché ». Elle recommande qu'un « vrai débat de fond », ait lieu lors de la prochaine rencontre des ministres européens des finances, le 29 septembre, et souligne in fine : « il ne faut pas négliger l'impact de la hausse du prix du pétrole sur les professions qui sont frappées de plein fouet et notamment par les chauffeurs routiers (...). Une baisse provisoire de la fiscalité des carburants pour ces professions pourrait être envisagée par un certain nombre d'Etats membres. La Commission devra se prononcer sur ces éventuelles exonérations ou réductions d'accises ».

Laurent Zecchini

## L'ONU autorise la tenue des élections yougoslaves au Kosovo

L'ONU, qui administre le Kosovo, n'interdira pas la tenue, dans la province, des élections fédérales yougoslaves du 24 septembre, mais elle ne participera pas à leur organisation. C'est ce qu'a annoncé, lundi 4 septembre, lors d'une conférence de presse à Pristina, le chef de la Mission des Nations unies au Kosovo (Minuk), Bernard Kouchner, rappelant que le Kosovo restait sous la souveraineté de Belgrade. « Je suis désolé de répéter ça, mais en vertu de la résolution 1244, le Kosovo fait partie de la République fédérale de Yougoslavie », a-t-il déclaré.

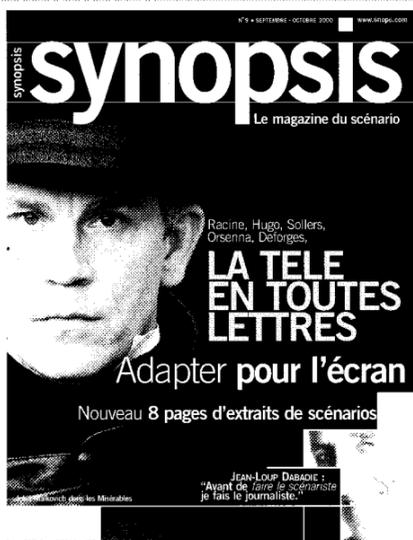
La résolution 1244 du Conseil de sécurité, adoptée le 10 juin 1999, au lendemain des bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, a doté le Kosovo d'une « autonomie substantielle » au sein de la RFY (Serbie et Monténégro). « Selon la 1244, ils [les habitants du Kosovo] ont le droit de voter » pour les élections présidentielle et législatives en RFY, a estimé M. Kouchner. Mais il a qualifié ce scrutin de « provocation » et de « farce ». Le vote organisé par Belgrade « ne répond à aucun standard international », a estimé M. Kouchner n'a pas précisé s'il permettrait aux hommes politiques serbes de mener campagne au Kosovo. Quatre responsables du Parti socialiste (SPS) du président yougoslave Slobodan Milosevic ont effectué la semaine dernière une visite surprise au Kosovo,

annonçant l'ouverture de « centaines » de bureaux de vote. Cette annonce, dénoncée par la population albanaise comme une ingérence, a en outre plongé dans l'embarras M. Kouchner qui a attendu cinq jours pour y répondre.

Le leader albanaise de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), Ibrahim Rugova, a affirmé, lundi, qu'il comprenait la décision du chef de la Minuk, mais qu'il ne reconnaîtrait pas le scrutin. « Nous ne reconnaitrons aucune élection que les Serbes ont l'intention d'organiser au Kosovo », a renchéri le président du Parti démocratique du Kosovo, Hashim Thaci, chef politique de l'ex-guérilla albanaise (UCK). Les leaders serbes du Kosovo, pour la plupart opposés au régime de Belgrade, ont dénoncé la tenue d'un scrutin dans une province où la sécurité des minorités n'est pas assurée.

La tenue au Kosovo des élections yougoslaves ne devrait déboucher que sur une faible participation, les Serbes n'étant plus que quelques dizaines de milliers dans la province. Mais les critiques de Slobodan Milosevic soulignent que cela lui permettra de falsifier, comme par le passé, les résultats du vote au Kosovo. « Milosevic risque de perdre les élections, a commenté un représentant des Serbes dans la province, le Père Sava Janjic, il va donc produire de nombreux faux bulletins pour gagner. » - (AFP, AP)

## Le magazine du scénario N°9



Cinéma  
Télévision  
Ecriture  
Livres  
Multimédia

Le guide pratique du scénariste

www.6nop6.com

**NOUVELLE FORMULE**  
En vente chez votre marchand de journaux



**PORTRAIT**  
Artiste excentrique, Miguel Chevalier fait danser les pixels de ses œuvres numériques.  
**P. IV**

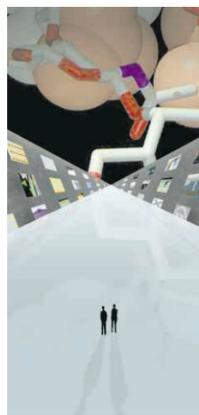
## CYBERCULTURE

Les forums de discussion (newsgroups) permettent à des millions de personnes de communiquer publiquement et librement.  
**P. VII**



## TECHNIQUES

Des centaines, voire des millions, de PC interconnectés grâce à Internet peuvent totaliser la même puissance de calcul qu'un supercalculateur.  
**P. V**



## ENTREPRISES

Cette rentrée s'annonce difficile pour les start-up françaises. Les capitaux ne sont plus aussi faciles à lever qu'en début d'année.  
**P. VI**

## MÉTIERS

Selon le Bipe, le secteur high-tech devrait permettre la création de 145 000 emplois dans les trois ans à venir.  
**P. VIII**

# 145 000

ENQUÊTE

# Le sport dans la course à la technologie

Pour se dépasser et programmer leurs exploits, les sportifs font appel aux dernières découvertes scientifiques

**S'IL POUVAIT** s'installer dans les tribunes du dôme de Dunc Gray Velodrome, à Bankstone, dans la banlieue de Sydney, Paul Masson se frotterait les yeux pour y croire. Et même... l'un des premiers champions olympiques modernes de cyclisme sur piste ne reconnaîtrait sans doute pas la discipline qui fit son éphémère gloire en 1896. Pour qui pourrait-il donc bien prendre ces mutants bodybuildés, engoncés dans des combinaisons ultramoulantes et coiffés de casques souples volantes? Que lui suggérerait la vue de ces hommes-machines faisant corps avec leurs étranges engins asymétriques et enchaînant les tours de piste à une vitesse vertigineuse sans laisser transparaître le moindre signe de fatigue?

C'est un fait : en plus de cent ans d'olympisme, le sport a bien changé. Certes, le professionnalisme est passé par là. Bien sûr, le dopage repousse sans cesse les barrières du possible. Mais, aujourd'hui plus qu'hier, la quête de la performance passe par la course aux progrès technologiques. Les champions et leurs entraîneurs ont toujours su s'approprier les innovations et découvertes scientifiques pour aller toujours plus vite et plus haut, comme le leur intime la devise olympique. Trop vite, trop haut, trop fort? Il faut, en tout cas, l'admettre : cette course effrénée s'est emballée ces dernières années. Au point que les Jeux de Sydney pourraient fort bien être ceux de la technologie. En fait, méthodes d'entraînement, préparation

physique et psychologique, matériels, n'ont fait que calquer leurs cadences sur celle, très soutenue, des évolutions technologiques. Il suffit d'aller faire un tour du côté du bois de Vincennes, derrière les grands bâtiments en brique rouge de l'Insep, l'Institut national du sport et de l'éducation physique, pour constater que l'ordinateur s'est fait une place obligée à côté des instruments plus classiques de l'entraînement du champion. L'informatique est capable de relever, d'analyser, de comparer, compiler, modéliser tous les paramètres de l'effort, y compris les plus microscopiques, les plus anodins en apparence. Rien n'échappe à son verdict. Ni la dilatation de la pupille du tireur à l'arc, ni le coefficient de torsion de la semelle du coureur, ni la texture de la peau et du maillot du nageur.

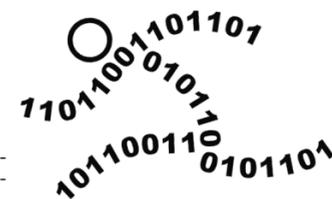
Le principe est aujourd'hui de programmer pour gagner. « Grâce aux progrès technologiques, on peut aujourd'hui programmer des entraînements sur mesure de façon à amener un athlète au top de sa forme pour le jour J de la finale du 100 mètres », analyse Antoine Vayer, responsable d'une cellule d'aide et de recherche à l'entraînement des sportifs de haut niveau.

Et nous n'en sommes qu'au début. Pourquoi ne pas imaginer que, dans quelques années, les Jeux du stade pourraient tourner à un affrontement entre super-athlètes désincarnés, déshumanisés, insensibles au stress comme à la douleur? Science-fiction? Pas si sûr. Appliquées au sport, les nanotechnologies pourraient sonner l'avènement du cyber-athlète. « Avec les progrès de la miniaturisation, on peut envisager que les athlètes de demain se grefferont des puces électroniques pour doper leurs qualités physiques, comme ils s'injectent aujourd'hui des produits avec une seringue », annonce Antoine Vayer. « Le cyber-athlète n'est plus de la science-fiction, arguë le professeur Kevin Warwick, premier humain à s'être greffé une puce dans le corps. Aujourd'hui, on peut contrôler ses mouvements à distance, et demain on pourra programmer un athlète pour obtenir une performance parfaite. » Plus près de nous, la médecine permet déjà d'intervenir sur les cellules vivantes pour améliorer la masse musculaire, la récupération ou les capacités d'oxygénation d'un sportif. Et, avec les perspectives ouvertes par le clonage humain et la manipulation génétique, rien n'interdit de penser que demain les champions se créeront in vitro. Après les OGM

(organismes génétiquement modifiés), les AGM (athlètes génétiquement modifiés)!

L'idée fait froid dans le dos. Restera-t-il encore une place au hasard, à cette glorieuse incertitude qui fait toute la force émotionnelle du sport? « Dans le monde du sport de haut niveau, la tentation est forte de tout contrôler, de tout rationaliser, du geste aux états psychologiques, constate Philippe Fleurance, psychologue à l'Insep, et on va continuer à développer des outils pour y parvenir. » Reste qu'à Sydney, malgré sa préparation ultramoderne et sa combinaison high-tech, la star du sprint mondial, Marion Jones, ne parviendra peut-être pas à décrocher les quatre médailles d'or qu'elle vise. Parce qu'il restera toujours un grain de sable pour venir gripper la belle mécanique de l'athlète, si bien programmée soit-elle.

Stéphane Mandard  
et Olivier Zilbertin



## BIOTECHNOLOGIES

La thérapie génique permettra-t-elle d'améliorer ou de planifier la performance?

Lire page II



Les Jeux olympiques de Sydney seront marqués par l'innovation technique. En France, à l'Institut national du sport et de l'éducation physique, l'ordinateur est devenu l'auxiliaire des entraîneurs et des athlètes.

PUBLICITÉ



# Dans les laboratoires de l'or olympique

**A l'Insep, le département des sciences du sport dissèque la performance**

DES JEUNES GENS en short tournent sur une piste d'athlétisme. Rien de surprenant. Moins nombreux qu'à l'accoutumée. Rien de très déconcertant non plus. Dans une dizaine de jours débiteront les Jeux olympiques de Sydney; une bonne partie des résidents de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) ont déjà rejoint l'Australie. Caché dans le bois de Vincennes, à quelques foulées du cœur de Paris, l'institut fournit près du tiers des 341 athlètes qui représenteront la France lors des derniers Jeux du millénaire et constitue avec les Galfione, Douillet, Rousseau et autres, ses principales chances de victoires.

Christian Miller, Jean-François Stein et Philippe Fleurance, eux, n'ont pas été sélectionnés. Pourtant, ils ne sont pas étrangers aux bonnes performances des athlètes de l'institut (20 médailles lors des derniers Jeux d'Atlanta). Travailleurs de l'ombre, ils appartiennent au département le plus méconnu de l'Insep, celui des sciences du sport (DSS), bâtiment H, entre la cafétéria et le service médical. « Notre place n'est pas à Sydney, reconnaît sa responsable, Chantalle Mathieu. Pendant la compétition, il n'y a plus de questions à se poser. » Des questions, la trentaine de cher-

cheurs du DDS s'en posent beaucoup, mais en amont. Avec le même objectif: améliorer les performances des athlètes. Les réponses, elles, sont à trouver du côté des quatre laboratoires (biomécanique et physiologie, mouvement action et performance, psychologie, et sociologie) et des deux unités (informatique et mécanique appliquées au sport) du département.

Au laboratoire de biomécanique et physiologie, c'est le muscle qui est au centre de toutes les attentions. Dans un hangar austère, une dizaine d'ordinateurs cohabitent avec des tapis roulants, bancs de musculation et autres engins de torture maison, vestiges d'une époque où le sport et l'informatique ne faisaient pas encore bon ménage. Au centre de la salle, une plate-forme dynamométrique, sorte de pèse-personne géant relié à un PC, permet de mesurer et de visualiser, en temps réel et en trois dimensions, les forces qui s'exercent au niveau de l'appui au sol lors d'une impulsion. Le dispositif a été intégré à la piste couverte du centre pour que sprinteurs et sauteurs de haies, notamment, perfectionnent leur placement au sol.

« L'informatique a révolutionné notre travail », confirme Christian Miller, qui dirige le laboratoire. « Il y a encore une dizaine d'années, on devait créer des situations artificielles avec des appareillages très lourds et très contraignants pour l'athlète, se rappelle ce docteur en sciences de la vie; grâce à la miniaturisation de l'électronique et à la télémetrie, on peut désormais tester l'athlète sur le terrain, et donc se rapprocher des conditions de compétition. » Un appareil portable de 800 grammes permet ainsi de mesurer simultanément l'activité de huit muscles pendant la course d'un athlète. A partir



DIMITRI IUNDTI / CORBIS / TEMPORISPORT



de ces observations, Christian Miller a mis au point avec son équipe un logiciel de musculation baptisé Rhéa 2000. Les athlètes peuvent programmer leurs séances d'entraînement en fonction de multiples paramètres, parmi lesquels leur discipline de prédilection (vingt-trois au choix), leur niveau d'expertise, leur âge ou encore le temps qui les sépare de la prochaine et de la dernière compétition. « C'est un logiciel créé pour aider les entraîneurs et en aucun cas pour se substituer à eux », prévient Christian Miller. Ces derniers en semblent convaincus puisqu'ils l'ont, pour la plupart, utilisé dans la préparation olympique de leurs athlètes.

Reste que le muscle n'explique pas à lui seul la performance. D'autres éléments entrent en compte, à commencer par le geste. Caché dans le sous-sol du bâtiment H, le laboratoire mouvement action et performance, qui dirige Jean-François Stein, bûche plus particulièrement sur les mécanismes d'apprentissage et d'optimisation des habiletés motrices. Ici, pas d'appareillages spectaculaires, juste quelques ordinateurs sur lesquels défilent des images de gestes sportifs (un saut, un lancer, une course) reconstitués en trois dimensions. Ainsi, un lanceur de marteau peut se voir sous toutes les coutures, connaître à un instant la vitesse de rotation de son centre de gravité ou l'angle de son pied d'appui avec le sol. Autant de renseignements précieux pour corriger sa technique gestuelle. Mais le dispositif pour

obtenir ces images (une batterie de caméras à infrarouges filmant des marqueurs lumino-réfléchissants placés sur le corps de l'athlète) représente un investissement très important. Surtout pour un département doté d'un budget de fonctionnement pour le moins serré (150 000 à 300 000 francs selon les années), comme en témoigne l'obsolescence de certains équipements. « Nous sommes en retard sur la plupart des pays européens », se plaint Chantalle Mathieu, qui en appelle à davantage de générosité de la part du ministère de la jeunesse et des sports.

A priori, le Laboratoire de psychologie du sport ne connaît pas les mêmes problèmes, car il est moins consommateur de technologies. A priori seulement. Son équipe a mis au point un logiciel qui permet aux athlètes de s'entraîner mentalement. Car ce qui fera la différence entre la deuxième et la première marche du podium à Sydney ne rélevra pas tant de la forme physique que du mental. Le principe du logiciel: des images de mouvements sportifs sont digitalisées et répertoriées par séquences. Une fois que l'athlète les a regardées, il doit les mémoriser et les restituer par une série de tests interactifs.

Dans son bureau exigu aux murs tapissés d'ouvrages de psycho, le responsable du laboratoire, Philippe Fleurance, explique: « Ce travail sur l'imagerie mentale a pour but de faire répéter à l'athlète des gestes dans sa tête pour mieux les restituer ensuite sur le terrain. » Un autre as-

pect sur lequel l'apport de la psychologie peut être déterminant: la gestion du stress. « On peut entraîner un athlète à contrôler ses états psychologiques, à maîtriser ses différentes émotions », affirme Philippe Fleurance.

A Sydney, les sportifs français auront la possibilité d'évaluer leurs émotions en ligne grâce à un test que vient d'élaborer le laboratoire. « Ces renseignements peuvent être utiles à l'athlète pour mieux appréhender le stress de la compétition, pense le psychologue, qui ne se fait toutefois pas d'illusions. On va continuer à développer des outils technologiques pour contrôler la performance sportive de A à Z, mais il restera toujours des incertitudes pour empêcher que l'athlète ne devienne une machine. » La glorieuse incertitude du sport est sauve!

Stéphane Mandard

www.insep.fr

« On va continuer à développer des outils technologiques pour contrôler la performance sportive de A à Z, mais il restera toujours des incertitudes pour empêcher que l'athlète ne devienne une machine. » Philippe Fleurance, du Laboratoire de psychologie du sport.

## L'ordinateur est dans la pédale

Antoine Vayer, responsable d'AlternatiV, une cellule d'aide et de recherche à l'entraînement des sportifs de haut niveau, suivra depuis la France les résultats aux JO de ses poulains, aux premiers rangs desquels Laurence Leboucher, championne d'Europe de VTT. Depuis quelques années, ce technophile convaincu expérimente un pédalier mis au point par le chercheur allemand Uli Schoberer. Ordinateur miniature, le pédalier permet de recueillir, sous forme de fichiers informatiques, la puissance dégagée par le cycliste, sa cadence de pédalage ou encore sa fréquence cardiaque. Grâce à Internet, Antoine Vayer recevra les précieux fichiers un quart d'heure après la course de sa protégée: « C'est une application technologique extraordinaire. Elle permet à l'athlète de savoir exactement ce qu'il fait!, s'enthousiasme l'entraîneur. Or savoir ce que l'on est en train de faire est un facteur essentiel de la performance. » Lance Armstrong et Marco Pantani semblent l'avoir compris puisqu'ils utiliseront le fameux pédalier pour décrocher l'or à Sydney.

## Des athlètes dopés aux biotechnologies

Si le clonage des champions n'est pas à l'ordre du jour, les biotechnologies font déjà partie de leur quotidien

La performance est-elle génétiquement programmable ou améliorable? On s'est enthousiasmé à l'annonce de la fin du décryptage du génome humain, de la réussite d'une thérapie génique qui allait permettre à des enfants de sortir de leur bulle et de la possible reprogrammation des cellules qui rend envisageable la réparation d'organes fati-

gués ou déficients. Mais s'est-on vraiment penché sur les réalisations annexes que les technologies mises en œuvre dans ces projets avaient pu engendrer, notamment dans le domaine du sport?

Selon Gérard Dine, responsable du service d'hématologie à l'hôpital de Troyes (Aube) et président de l'Institut biotechnologique de cette ville, le dévoilement des nouvelles techniques biologiques ne serait pourtant pas si neuf. L'érythropoïétine (EPO) en serait la plus frappante illustration, puisque cette hormone est disponible dans une version « recombinante », c'est-à-dire obtenue par génie génétique, depuis 1988. Le principe en est simple: il suffit de transférer le gène correspondant dans le patrimoine génétique d'une bactérie. La bactérie se multipliant très vite, on obtient rapidement et à peu de frais une quantité importante de l'hormone désirée.

De la routine. La maîtrise que l'on a aujourd'hui de l'ingénierie cellulaire et la connaissance d'un grand nombre de gènes commandant la synthèse des protéines musculaires laissent augurer de dérives plus importantes. Si l'on sait reprogrammer des cellules, on peut en effet facilement cultiver en éprouvette du muscle, du tendon ou du cartilage. Il suffirait d'utiliser le bon facteur de croissance, celui qui va orienter la différenciation de cellules souches que l'on pourrait tout simplement récupérer dans le sang. Et, s'il est possible de trafiquer l'ADN d'une bactérie, on doit pouvoir faire de même avec ces cellules. C'est le principe de la thérapie génique.

Or certains gènes ont un intérêt particulier. Comme le gène ACE, dont l'enzyme correspondante joue un rôle important dans la régulation de la pression artérielle et la croissance de certains muscles comme le cœur. Une de ses formes serait avan-

tageuse pour gravir des sommets. Autre exemple, une mutation très rare du récepteur de l'EPO le rendrait sensible. L'organisme réagirait alors par une surproduction de cellules sanguines pour un taux normal de l'hormone. Les effets de l'EPO sans l'EPO, en quelque sorte.

Et les possibilités ne s'arrêtent pas là. Gérard Dine explique par quels moyens on peut court-circuiter les effets négatifs d'un entraînement intensif. L'organisme fonctionne en effet grâce à des signaux cellulaires. Les molécules qui jouent le rôle de messenger, les cytokines, sont des protéines qui viennent s'accrocher à des récepteurs. Si on connaît leur rôle, leur forme et leur composition, on peut les utiliser pour activer certaines fonctions, bloquer leur récepteur avec un analogue, ou les neutraliser. C'est alors toute la physiologie de l'individu qui change.

Corinne Manoury

### Les accessoires de la performance

Dans toutes les disciplines, y compris non olympiques, les équipementiers

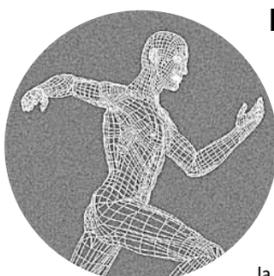
**Le casque de pistard** ultraléger améliore l'aérodynamisme du coureur cycliste

**La montre cardiofréquence** mesure le rythme cardiaque de l'athlète, qui peut ainsi mieux gérer son effort

**La combinaison de natation** hydrophobe et anatomique améliore l'efficacité de chaque mouvement

rivalisent d'imagination, pour améliorer les performances. Le champion reste la meilleure vitrine des fabricants. Quelques exemples d'accessoires... que l'on ne verra pas forcément à Sydney.

### Clés



#### Pieds nus

Aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, des athlètes comoriens dont la fédération n'avait pas les moyens de leur offrir les dernières chaussures de sprint qui équipaient leurs adversaires ont couru pieds nus pour protester contre la « course à l'armement ».

« Si les technologies sont utilisées à bon escient, avec un encadrement sérieux, ce sera un progrès dans la lutte contre le dopage. »

Antoine Vayer, responsable d'AlternatiV, cellule d'aide et de recherche à l'entraînement pour les athlètes de haut niveau.

#### 134 cm

L'utilisation de la fibre de verre dans la composition des perches a permis, au-delà des progrès accomplis dans le geste sportif et dans l'entraînement, d'améliorer de 134 cm le record du monde de cette spécialité en l'espace de vingt-huit ans. (Source: Cité des sciences.)

PUBLICITÉ

# Le marathon des marques

« **CITIUS. ALTIUS. FORTIUS.** » (plus vite, plus haut, plus fort). La belle devise olympique demeure depuis plus d'un siècle un symbole de modernité. Mais, aujourd'hui, son écho résonne surtout comme un slogan publicitaire. Les Jeux olympiques ne sont plus seulement le plus grand rendez-vous des athlètes, c'est aussi celui des fabricants, dont les produits doivent soutenir et accompagner les champions jusque sur le podium, et surtout devant les caméras.

« **Incontournables** », c'est ainsi que sont définis les Jeux olympiques par les équipementiers. Jean-Christophe Collet, responsable du service produit de Look, constructeur de cadres de vélo, explique: « *Une fois tous les quatre ans, nos vélos occupent le devant de la scène médiatique, et nous ne pouvons nous permettre d'être absents. Pour rester numéro un, nous investissons constamment, améliorons nos produits et gardons ainsi une longueur d'avance sur nos concurrents.* »

Recherches, résultats sportifs, retombées médiatiques puis économiques, la boucle est bouclée. Pourtant la corrélation entre la recherche technologique et les résultats sportifs n'est pas évidente dans la plupart des disciplines olympiques.

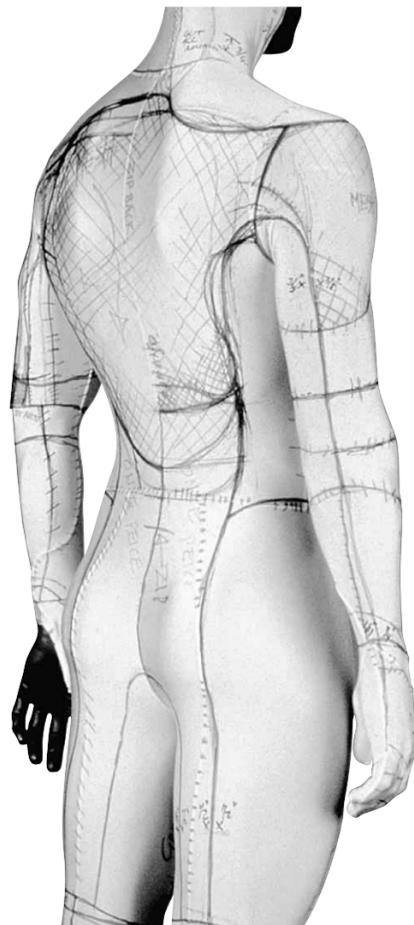
En athlétisme, les différents objets qui permettent aux fabricants de mettre en avant leur savoir-faire technologique sont plus limités qu'en cyclisme. Il n'empêche: la course n'en est pas moins disputée et indécise entre les principaux concurrents. Adidas, qui constatait, à l'issue des jeux d'Atlanta, que l'américain Nike bénéficiait d'une meilleure image en matière de niveau technologique, fait le forcing pour rattraper son retard. Le fabricant multiplie les trouvailles « révolutionnaires » pour chacun des éléments de la panoplie du champion: semelles en carbone, nouveau de-

## Les JO sont devenus l'une des plus importantes vitrines planétaires

sign de crampons, combinaison aérodynamique...

Parallèlement, Adidas se lie avec de nombreuses fédérations sportives: en tout, 3500 athlètes porteront des vêtements aux trois bandes. De quoi largement assurer la représentation de la marque au sein des stades olympiques, où seuls les logos présents sur les vêtements des athlètes seront visibles pour le public. Pourtant, aucune des pointes portées par les champions ne figurera dans les rayons des magasins. « *Ces produits sont destinés aux sportifs de haut niveau, pas à la distribution* », révèle Odile Lesage, responsable marketing chez Nike France. « *Nous répercutons davantage l'image technologique de la marque sur l'ensemble de la gamme qui sera en vente, sans forcément répercuter la technologie utilisée au plus niveau par les athlètes* », confirme Philippe Dardelet, directeur marketing de Reebok France.

« **Image technologique** », un stade que les équipementiers ont du mal à dépasser. Apporter une importante valeur ajoutée dans des disciplines où les éléments physiques et psychologiques sont quasi exclusifs relève de la mission impossible. « *Au niveau des performances, les chaussures de sprint se valent toutes, elles ont les mêmes caractéristiques, et les fabricants se copient les uns les autres* », estime Marc Raquil, coureur de 400 mètres et sélectionné olympique.



La combinaison Swift, conçue par Nike et portée par la sprinteuse américaine Marion Jones

Dans le domaine de la natation, sont apparus lunettes profilées, bonnets et combinaisons hydrophobes. Alexandre Popov, le nageur le plus rapide du monde, estime pourtant que rien ne remplace le contact de la peau avec l'eau. Selon Jean-Paul Cléménçon, directeur technique national de la Fédération française de natation (FFN), « *les combinaisons jouent peut-être un rôle psychologique sur certains nageurs; mais, sur le plan physique, rien n'a été prouvé encore. Toutefois, dans cette époque de professionnalisation, les*

*combinaisons représentent un bon support pour des sponsors* ». Confirmation de Philippe Dardelet: « *Dans les épreuves reines en matière d'image, l'impact de la marque sur le client potentiel a une importance déterminante. Il est capital que nous soyons présents en bonne place.* »

Les jeux sont ainsi devenus une vitrine planétaire où les fabricants valorisent leur image technologique. Mais la véritable performance, elle, reste humaine.

Eric Nunès

## Le top des réseaux



### Projet Savoir-Sport [www.savoir-sport.org](http://www.savoir-sport.org)

Le projet Savoir-Sport a pour but de fournir aux entraîneurs de sportifs des fiches pratiques sur des thèmes en relation avec l'amélioration des performances. Le site est en libre accès. Il est enrichi régulièrement par les entraîneurs. Les fiches sont classées en cinq catégories: analyse de la performance, préparation à la performance, gestion de la compétition, technologies appliquées à la performance sportive, et santé de l'athlète.

### La Cité des sciences

[www.cite-sciences.fr/webmag/juilletaout/](http://www.cite-sciences.fr/webmag/juilletaout/)

Le magazine de la Cité des Sciences de La Villette, à Paris, propose dans son édition de juillet-août un dossier complet sur le sport: ses pratiques, ses dérivés, son évolution, ses acteurs. Au menu, des données chiffrées, des interviews vidéo, des actualités nationales et internationales, pour faire le point à quelques jours de Jeux olympiques de Sydney.

### Sportlogiciel [www.sportlogiciel.com](http://www.sportlogiciel.com)

Créé par Patrick Dupuy, un ancien chercheur de l'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique), ce site est consacré à l'informatique appliquée aux sports. Plus précisément, à tous les logiciels qui permettent de mesurer et d'améliorer les performances des sportifs, à l'image de Cardlog, qui fournit des analyses sur la fréquence cardiaque. Présents aussi sur ce site des informations sur l'usage des technologies dans le sport, des présentations de matériels, ainsi qu'un forum de discussion.

### Mavic [www.mavic.com/fre/home.htm](http://www.mavic.com/fre/home.htm)

Depuis l'invention du dérailleur, le cyclisme fait bon ménage avec la technologie. Le constructeur de pièces détachées pour vélos Mavic est un bon exemple de ces entreprises qui cherchent constamment à optimiser les performances des cyclistes. Pour les passionnés, il présente sur la Toile ses dernières innovations avec photos et explications à la clé.

Une sélection établie par Guillaume Fraissard

## Trois questions à...

### Patrick Trabal

**1 En tant que sociologue au laboratoire sport et culture de l'université Paris-X - Nanterre, pensez-vous que le recours aux technologies améliorent objectivement la performance des sportifs?**

Cette question est difficile, car elle renvoie au problème de l'appréciation et du jugement d'une performance sportive, qui dépend certes de l'exploit du champion mais aussi de la forme physique et psychologique des adversaires, ainsi que d'éléments extérieurs. Certes, il existe des instruments de mesure permettant d'évaluer la performance. Mais, même lorsque l'on fait intervenir un chronomètre, toutes les conditions ne sont jamais identiques. Comment alors apprécier la part qui revient à la technologie? Nous ne sommes jamais dans la situation rêvée, celle du laboratoire, où l'on ne peut faire varier qu'un seul paramètre, seul principe qui permette de valider le gain d'un procédé sur un autre.

**2 Pourtant, ne semble-t-il pas que l'évolution du sport et celle des progrès technologiques soient étroitement corrélées?**

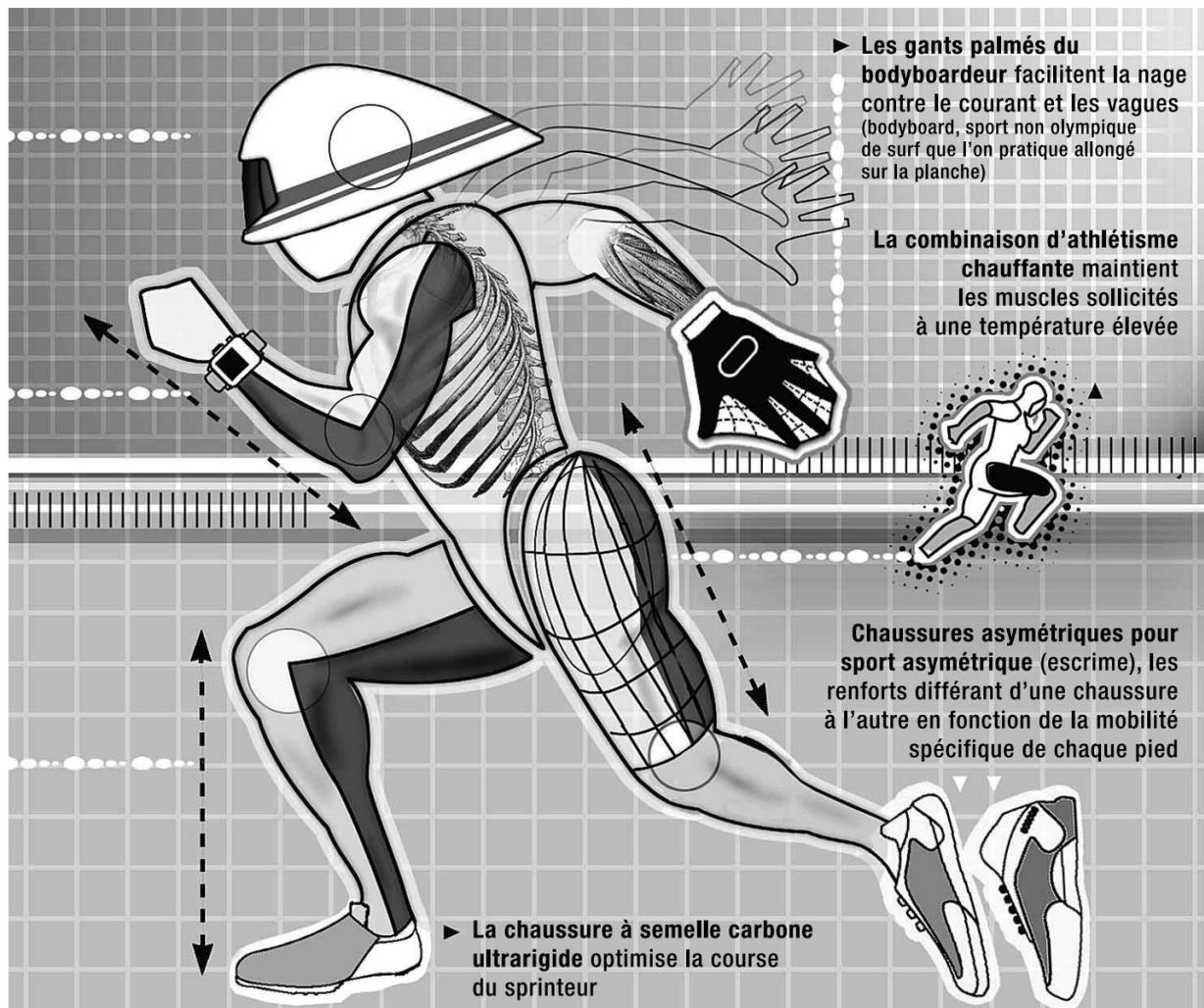
Le sport moderne s'est développé à la fois avec et contre la technologie. D'une part, il a bien fallu créer des instruments (des perches, des raquettes, des ballons) avec des propriétés particulières, liées notamment à l'histoire de la standardisation et de la réglementation. Mais, d'autre part, le recours à la technologie apparaît comme une ruse réduisant l'égalité des chances, une filouterie permettant de pallier les faiblesses physiques du sportif. Ainsi, le dérailleur, outil formidable inventé au XIX<sup>e</sup> siècle permettant de changer de vitesse sur un vélo, ne fut autorisé qu'en 1937 sur la Grande Boucle. Henri Desgranges, directeur du Tour de France, lui reprochait de n'être qu'une ruse déloyale permettant d'économiser sa force en fonction du profil du terrain. Même chose avec l'aviron à portants mobiles [procédé qui, contrairement aux embarcations classiques, permet de garder le siège fixe en faisant coulisser l'ensemble portants/rames], introduit au début des années 80 en Allemagne. Aussitôt, toutes les autres équipes ont saisi la Fédération internationale pour en demander l'interdiction.

**3 Les Jeux olympiques de Sydney seront-ils le théâtre de nouvelles expériences technologiques?**

Une polémique risque d'éclater à Sydney autour des nouveaux vélos utilisés par les pistards. L'Union cycliste internationale (UCI) pourrait décider de stopper la course à l'armement. Le principal argument invoqué est que, si la technologie continue à évoluer à cette cadence, le cyclisme ressemblera de plus en plus à de la formule 1, excluant les pays les plus démunis et violant des règles élémentaires du sport comme le mérite. Dans ce but, l'UCI a mis au point une commission « matériel » pour définir ce que doit être un vélo. J'ai connaissance de quelques innovations, que l'on devrait voir apparaître lors des prochains JO. Il y en a sans doute beaucoup d'autres. Mais, comme dans l'industrie, le monde sportif tient à ne pas divulguer les produits des innovateurs avant le jour J.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

ENTRETIEN INTÉGRAL SUR [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

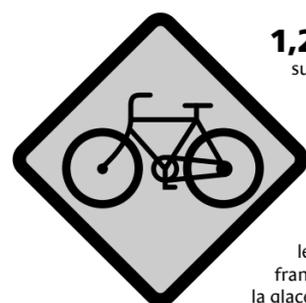


► **Les gants palmés du bodyboarder facilitent la nage contre le courant et les vagues (bodyboard, sport non olympique de surf que l'on pratique allongé sur la planche)**

**La combinaison d'athlétisme chauffante maintient les muscles sollicités à une température élevée**

**Chaussures asymétriques pour sport asymétrique (escrime), les renforts différenciant d'une chaussure à l'autre en fonction de la mobilité spécifique de chaque pied**

► **La chaussure à semelle carbone ultrarigide optimise la course du sprinteur**



**1,250 kg** C'est le poids du cadre des vélos qu'utiliseront les cyclistes sur piste français à Sydney. Soit 200 g de moins que les vélos des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Le poids d'un vélo de compétition avoisine aujourd'hui les 8 kg, contre une vingtaine au début du siècle.

### Une seconde au kilomètre

Ce serait le gain de temps réalisé par les cyclistes sur piste qui fardent leur combinaison, selon Pierre Ribot, responsable de Sporetex, société française spécialisée dans la diminution des frottements dans l'eau, l'air, sur la glace et la neige des matériaux utilisés par les athlètes de haut niveau.

**15%** C'est, selon les fabricants, le gain de vitesse obtenu avec les nouvelles combinaisons de bain des nageurs. Tissées avec des fibres synthétiques high-tech, elles ont une texture proche celle de la peau des dauphins et offrent une résistance à l'eau inférieure de 4,8% par rapport à la peau de l'homme.

PUBLICITÉ

## Carnet interactif

### Intershop

**Bernhard Marbach**, 41 ans, jusqu'alors vice-président des ventes Europe et Asie, est nommé président Europe d'Intershop, fournisseur de logiciels d'e-commerce. Il prend la responsabilité générale de toute l'organisation européenne d'Intershop, soit onze bureaux dans huit pays.

### Ilog

**Michel Alard**, fondateur et président de Wavecom, est nommé membre du conseil d'administration d'Ilog, fournisseur mondial de composants logiciels, en remplacement de Jean-François Abramatic, qui accède au poste de vice-président, chargé de la recherche et du développement.

### Spray France

**Marie-Laure Griffet**, 32 ans, rejoint Spray France en qualité de responsable des comptes-clés. Présent en France, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Finlande, en Allemagne, en Italie et dans la République tchèque, Spray est l'un des principaux portails en Europe. Marie-Laure Griffet était auparavant directrice clientèle chez Interdeco.

## Agenda

### Les rendez-vous des nouvelles technologies

#### Du 7 au 17 septembre

##### Festival @rt outsiders

Le premier festival international d'art numérique consacré à la création artistique assistée par ordinateur. Des expositions, des débats et des conférences, les réalisations d'œuvres retransmises en direct sur Internet... A Paris, plusieurs sites : la Maison européenne de la photographie, Centre Georges-Pompidou, Adac (Centre multimédia de Paris), Web Bar, Cybercafé Vivendi, Batofar, galeries d'art Patricia Dorfmann, Nelson, Yvonamor Palix.

■ Renseignements : 01-44-78-75-20.

■ www.art-outsidiers.com

#### Du 11 au 13 septembre

##### Nîmes TIC 2000

Conférence internationale consacrée à l'ingénierie de systèmes et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Parc scientifique Georges-Besse, Nîmes.

■ Renseignements : 04-66-38-70-02.

■ www.site-eerie.ema.fr/LGI2P/NIMESTIC/nimestic.htm

#### Les 12 et 13 septembre

##### Stockage 2000

Cette manifestation propose, dans le seul domaine du stockage informatique, une large exposition industrielle ainsi qu'un programme d'une cinquantaine de conférences.

■ Palais des congrès, Paris.

■ www.stockage2000.com

#### Du 13 au 15 septembre

##### Web Commerce Europe

Pour avoir une vision globale des solutions de commerce électronique, de Web marketing et de Web advertising (Web/EDI, EDI/EFI, sécurité, Internet/extranet, messagerie, e-logistiques, paiement online...).

■ CNIT, Paris-la Défense.

■ Renseignements : 01-44-39-85-00.

■ www.groupe-solutions.com

##### E-decisions

Salon consacré aux nouvelles technologies d'aide à la décision, e-decisions s'adresse aux directeurs généraux, directeurs des systèmes d'information, tous impliqués dans le choix des plates-formes et solutions de leurs futurs systèmes d'aide à la décision.

■ CNIT, Paris-la Défense.

■ Renseignements : 01-44-39-85-00.

■ www.groupe-solutions.com

#### Du 13 au 17 septembre

##### Apple Expo 2000

Cette manifestation permet de découvrir les logiciels et périphériques les plus récents de la firme dirigée par Steve Jobs et d'assister à des ateliers de formation ainsi qu'à des conférences et des séminaires.

■ Paris Expo, porte de Versailles, Paris.

■ www.apple.com/euro/appleexpo/fr

#### Le 14 septembre

##### E.biz Europe

Rendez-vous des grands acteurs européens et américains du commerce électronique organisé par *Business Week*. Une journée de conférences avec l'intervention de grandes personnalités comme Nicholas Negroponte (MIT).

■ Centre de conférences Queen Elizabeth II, Londres.

■ Renseignements : 00-44 (0)-207-493-2228.

#### Du 19 au 21 septembre

##### La Semaine des télécoms & des réseaux 2000

Pour connaître les tendances du marché, les applications et les nouvelles technologies appliquées aux télécommunications.

■ Paris Expo, porte de Versailles, Paris.

■ Renseignements : 01-53-62-62-67.

■ www.sircom.com

#### Du 20 au 22 septembre

##### Monnet-Monaco Net show

Première conférence exposition consacrée au marché méditerranéen des fournisseurs d'accès (Internet Service Providers [ISP]). Parmi les thèmes abordés : les nouvelles orientations concernant la sécurité informatique, les opportunités de financement pour les petits et moyens ISP...

■ Grimaldi Forum, Monaco.

■ Renseignements : 377-97-77-83-21.

■ www.monnetexpo.com

Une sélection de Sylvie Fomarty

# La grande danse des pixels

**DE DRÔLES** de lunettes rouges : c'est la première chose que l'on remarque chez Miguel Chevalier. Un accessoire anodin qui en dit long sur le personnage. A 41 ans, l'artiste revendique fièrement son excentricité. Même audace dans la décoration de son loft parisien du XV<sup>e</sup> arrondissement, où se mêlent dans un joyeux désordre livres et ordinateur, sérigraphies de Warhol et œuvres personnelles. Ses premiers tableaux sont posés à même le sol, et Miguel Chevalier en parle avec une certaine affection comme l'on aime à se rappeler les bons souvenirs. Car, si aujourd'hui ses œuvres sont reconnues – il présente en septembre au Palais des congrès, à Paris, une installation interactive monumentale (*Habiter les réseaux*) et expose également son *Digital World* à l'Espace Paul-Ricard (9, rue Royale, à Paris) à partir du 14 septembre –, il n'en a pas toujours été ainsi.

Dans les années 80, quand l'artiste, fraîchement sorti des Beaux-Arts, décide de se mettre à l'heure du numérique, il est un des rares à emprunter ce chemin. Et pour cause : à cette période, on préférerait régénérer un propos pictural perdu avec la décennie précédente et l'art conceptuel, que se lancer dans les nouvelles technologies. On revenait en fait à des techniques de peinture classiques. Mais, pour le jeune artiste, l'envie de transgresser prend le dessus. Transgresser une tradition peut-être, mais surtout se libérer, comme il l'explique : « *le temps différé de la peinture pour tenter de retranscrire le temps réel* ». Miguel Chevalier avait la conviction que les avant-gardes avaient « *exploré tous les champs possibles de la création picturale* ».

C'est à New York, au Pratt Institute, en 1983, qu'il a accès pour la première fois à un logiciel de dessin. L'œuvre qui apparaissait sur l'écran était retransmise de sa main, et, parce que l'imprimante couleur n'était pas encore généralisée, ses œuvres étaient produites sur des panneaux en bois aggloméré. Puis, sa main a disparu et un « robot à peindre », c'est-à-dire une technique de projection pilotée par ordinateur, se substitua à elle : « *En abolissant la pratique mécaniste de reproduction de l'image, je passais directement à l'ère de sa reproductibilité mécanique* ».

Avec l'informatique, c'est tout « *un dictionnaire de formes et de couleurs qui fait éclater l'image, la modifie et la régénère* » qui s'est offert à lui. Pionnier d'un nouveau langage, Miguel Chevalier veut recréer un monde en accord avec la société actuelle, en perpétuelle transformation.

Mais il serait faux de réduire son travail à celui d'un outsider. Il s'inscrit dans l'histoire de l'art en se réclamant des théories du peintre pointilliste Seurat et de Chevreul (chimiste du XIX<sup>e</sup> à qui l'on doit une théorie des couleurs dont s'inspirèrent les néo-impressionnistes).



## Avec l'aide de l'ordinateur, Miguel Chevalier veut créer un monde en accord avec son siècle, en perpétuelle transformation

Miguel Chevalier se passionne également pour des artistes de tout bord : de Goya à Yves Klein en passant par Matisse (dont il reprit la fameuse *Danse sur Internet*). Sans oublier non plus la philosophie avec laquelle son œuvre est intimement liée.

Avec Deleuze, par exemple, Miguel Chevalier partage le concept de « *machines désirantes* », pour montrer « *comme l'homme fait pièce avec la machine, ou fait pièce avec autre chose pour constituer une machine* ». C'est bien cette osmose que l'on perçoit face à des pièces comme *Le Grand Verre/Nature liquide* (1976), où l'image ondule en harmonie avec les mouvements du spectateur.

Et c'est précisément cette relation qui a pris de l'ampleur dans son œuvre : après les fleurs, les serres, c'est la ville qui sert désormais de référent ; des métacités pensées comme des espaces vivants en mouvement. La pièce *Aller/Retour Tokyo-Kyoto* est un gigantesque travelling entre les deux villes réalisé de la fenêtre d'un Shinkansen (train à grande vitesse). Les images d'une ville sans fin défilent et se superposent à contrario ; le spectateur, placé dans un espace circulaire, a une vue panoramique de cette ville infinie.

Au Japon, à Fukuoka, il a également élaboré une œuvre sur l'eau de plus de 10 000 m<sup>2</sup>, constituée de 2 500 cylindres gonflables dont l'ensemble fait figure de gigantesque ordinateur flottant. Lors de l'inauguration, un idéogramme en kanji signifiant le mot *kigo* (signe) apparaissait sur l'écran géant. Pièce magique, apparaissant comme une surface lumineuse, dégageant d'autant plus de magie, explique son auteur que, « *ses éléments sont translucides, alors que le port et la mer tout autour restent dans l'obscurité* ».

A l'image de certaines de ses œuvres, Miguel Chevalier aime la nature double des choses : double attache géographique d'abord d'un homme qui a passé son enfance entre la France et le Mexique,

comme en témoigne l'association de son prénom hispanique et d'un nom de famille bien français. De ses voyages, il a gardé la vivacité des couleurs et quelques maîtres : des artistes muralistes comme Alfred Siqueiros ou Rufino Tamayo, ou encore le réalisateur Luis Bunuel, qui était venu projeter chez ses parents *Le Chien andalou*. Double nature de ses travaux ensuite, entre classique et baroque, double grille de lecture de ses œuvres, parfois de ses titres, comme celui de ces fleurs de pixels intitulées *Pensée numérique* (1987). Enfin et fondamentalement, binarité du matériau lui-même : le numérique, comme association de 0 et de 1.

Et il semble bien que ce soit encore une double voie, avec et contre le courant, qu'il continuera de suivre. « *Je veux être à l'écoute de mon siècle, quand bien même celui-ci bouscule nos idées reçues* ». Les pixels n'ont pas fini de danser.

Sylvie Chayette

★ Une monographie de l'œuvre de Miguel Chevalier vient de paraître chez Flammarion.

Œuvres sur le Web :  
 ■ www.metafort.org/101dalmatiens/index.html  
 ■ www.artcom.tm.fr/artistes/miguel%20chevalier/demo.htm

### A bon droit

## Référencement exclusif et concurrence

**FACE** à la croissance exponentielle des sites Internet, l'internaute a besoin des moteurs de recherche pour s'y retrouver. Ces moteurs utilisent des critères de tri qui permettent d'accéder, en fonction de la requête, à une liste de sites correspondant à cette sélection. Chaque mot clé renvoie à un ensemble de sites que le moteur de recherche aura sélectionnés et qui sont présentés selon un ordre particulier. De leur côté, les sites ont tout intérêt à sortir du lot, en adoptant un nom de domaine susceptible de leur donner une plus grande visibilité. L'enjeu de ces questions est tel qu'il a donné lieu à un contentieux devant le Conseil de la concurrence.

Une société, Concurrence, avait saisi cette juridiction de deux types de difficultés. Tout d'abord, elle se plaignait de s'être vu refuser par l'Afnic (Association française pour le nommage Internet en coopération) la réservation du nom de domaine « concurrence.fr », ce qui constituait, selon la plaignante, un abus de position dominante. L'Afnic a justifié ce refus par le fait qu'il ne pouvait être admis que « *le site de la société Concurrence soit*

*inscrit à la fois au premier niveau de l'arborescence constituée par le domaine ".fr" et sous le nom générique de "concurrence", dans la mesure où, ce nom faisant référence à un ensemble d'activités exercées par toute une catégorie d'opérateurs, ceux-ci auraient pu se trouver lésés par une telle appropriation* ».

L'Afnic rappelait néanmoins que des noms de domaine tels que « concurrence-sa.fr » ou « concurrence-tm.fr » auraient pu être acceptés. Sur ce premier reproche, le Conseil de la concurrence, dans sa décision du 9 juin 2000, a rejeté l'argumentation de la plaignante, en relevant qu'elle n'apportait aucun élément susceptible de laisser supposer l'existence d'un abus de position dominante de la part de l'Afnic.

En second lieu, la société Concurrence avait aussi dirigé ses griefs contre plusieurs annuaires et moteurs de recherche de sites sur Internet, auxquels elle reprochait de tromper les utilisateurs, « *d'une part, faute d'être informés du caractère sélectif des listes de sites qui leur sont présentées et des critères de tri ayant défini l'ordre dans lequel ces sites sont affichés et, d'autre part, en*

*raison de la manipulation de codes secrets appelés "métatags" à laquelle se livraient les sociétés gestionnaires des annuaires et moteurs de recherche pour mettre en valeur les sites ouverts par certains agents économiques dont elles obtiendraient rémunération ou avantage* ». Pour la société plaignante, de tels agissements constituent un abus de position dominante ou une entente anticoncurrentielle.

Le Conseil de la concurrence a retenu les arguments avancés en défense par les annuaires et moteurs de recherche poursuivis. Il a d'abord souligné « *que le développement rapide d'Internet a entraîné la multiplication des articles de presse et de périodiques spécialisés, d'annuaires sur supports papier ou sur CD-ROM offrant au public des sélections plus ou moins vastes d'adresses de sites Web (...); que l'Afnic indique établir un annuaire diffusé sur Internet sous le nom d'HarmoNic, qui recense les sites inscrits dans le domaine ".fr"* ». Le Conseil en déduit que « *la fonction d'annuaire ou moteur de recherche sur Internet ne peut être tenue pour indispensable à la rencontre de la demande émanant*

*du consommateur et l'offre de produits et services vendus sur Internet* ».

Ensuite, le Conseil a retenu que les annuaires et moteurs exerçaient une fonction de guide, par essence subjective, et qu'à ce titre ils ne pouvaient être tenus à une obligation d'exhaustivité ou d'objectivité. Le grief d'abus de position dominante a donc là aussi été rejeté.

Quant à la question d'une entente entre les moteurs de recherche et les sites favorisés, le Conseil n'en écarte pas le principe, en rappelant que « *les annuaires et moteurs de recherche n'en demeurent pas moins soumis au respect des prescriptions posées par les articles 7 et 8 de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 1986* », mais considère qu'aucune preuve de l'existence d'une telle entente n'est rapportée. Cette affaire a le mérite de mettre le doigt sur la pratique du référencement exclusif moyennant finances et d'admettre qu'elle est susceptible d'être prohibée.

Alain Hazan  
 Avocat à la cour

■ www.droit-technologie.org  
 ■ www.e-juris.org

PUBLICITÉ

**A quoi servent encore les supercalculateurs ?** Des PC reliés par Internet et équipés du logiciel ad hoc sont maintenant capables de totaliser la même puissance que les immenses calculateurs. Mais cette approche reste encore limitée à quelques applications.



## Des bataillons de PC à l'assaut des supercalculateurs

**Calcul**  
Des centaines de PC reliés travaillent aussi vite qu'un seul supercalculateur

**MIS EN RÉSEAU**, de simples ordinateurs pourraient-ils un jour sérieusement concurrencer les supercalculateurs, ces machines capables d'effectuer jusqu'à plusieurs milliers de milliards d'opérations par seconde ? Incongrue au premier abord, la question prend une autre dimension une fois mesurée à l'aune de quelques récents exploits. Début juillet, une équipe de quatre chercheurs de l'université de l'Iowa et du Laboratoire national d'Argonne, près de Chicago, annonçait la résolution d'un problème mathématique complexe, le Nug 30, grâce à un millier d'ordinateurs reliés par Internet. Le calcul, qui aurait pris « dix ans sur un PC dernier cri », selon Jean-Pierre Goux, l'un des scientifiques impliqués, a ainsi pu être effectué en seulement sept jours.

Autre exemple, le projet SETI@home, dont l'objectif est de détecter une présence extraterrestre, dispose aujourd'hui d'un parc de plus de 2 millions de PC disséminés aux quatre coins de la planète pour analyser les quelque 50 milliards d'octets collectés chaque jour par le radiotélescope d'Are-

cibo, à Porto Rico. L'ensemble représenterait une puissance de calcul de 12 téraflops, soit 12 000 milliards d'opérations par seconde. Or cette capacité de calcul est précisément celle d'un des supercalculateurs les plus performants, l'ASCI White d'IBM, dont l'implantation dans un laboratoire du ministère de l'énergie américain a débuté cet été.

Si la puissance est équivalente, qu'est-ce qui peut alors justifier l'achat d'une coûteuse et encombrante machine, surtout lorsque son plan de construction ne diffère pas vraiment de celui d'un système distribué ? « On n'oppose pas supercalculateur et calcul distribué », expliquent Ahmed Mouldahia et Jean-Marie Verdun, chez Compaq. Ils prennent pour exemple le supercalculateur que le constructeur vient de vendre au ministère de l'énergie américain. Ses 12 000 processeurs seront répartis sur 375 machines dites multiprocesseurs, elles-mêmes réunies en 32 machines « massivement parallèles ». Et, si les premières coopèrent en se répartissant le travail, les secondes effectuent de façon indépendante la part de calcul qui leur a été attribuée. Elles disposent en effet de leurs propres éléments (processeur, mémoire, disque dur) et ne les partagent pas. Qu'elles soient côte à côte ou distantes et reliées par un réseau revient pratiquement au même.

Mais c'est bien la nature du réseau qu'il faut considérer : ouvert ou fermé, rapide ou au débit plus aléatoire. Si la confidentialité des données exclut l'utilisation d'Internet pour les applications stratégiques, militaires ou commerciales,

la vitesse de communication entre les processeurs et la constance du temps de réponse ont également leur importance. « Les machines parallèles modernes ont des structures de communication très sophistiquées, qui permettent à chacun des processeurs de communiquer très vite avec les autres », explique Jean-Pierre Goux. Cet élément est fondamental dans de nombreuses applications. » Il cite celles qui consistent à résoudre des équations aux dérivées partielles comme les problèmes d'écoulement de fluide, qui interviennent dans des domaines aussi divers que le design de profils d'ailes d'avion et de voiture, l'analyse de turbulences ou la simulation d'explosions nucléaires.

« Les plates-formes de calcul distribué conviennent plus à l'analyse de données indépendantes ou aux applications qui ne réclament que des communications limitées entre les machines », poursuit Jean-Pierre Goux. Ce n'est pas le cas des simulations, qui font intervenir un grand nombre de variables, dépendants les uns des autres, et qui réclament un dialogue constant entre les différentes unités de calcul. Les algorithmes qui les gouvernent procéderaient en effet par division de la zone d'étude en cellules avant d'assigner le traitement de chacune à un processeur.

Le problème du temps de réponse se comprend aussi dans le cadre de la simulation. Il a besoin d'y être garanti. Un météorologue, par exemple, doit savoir dans quel délai il peut formuler ses prévisions et pouvoir compter sur la reproductibilité de ses calculs. Or, dans un système réparti et hétérogène,

« c'est le maillon le plus faible qui dicte la performance », remarque Pascal Nicolle chez IBM, qui met l'accent sur la qualité du protocole de communication entre les machines élémentaires et la capacité de débit des canaux qui les relient dans les supercalculateurs. Jean-Pierre Goux note cependant que, sur ce terrain, certains parcs de machines administrés avec des systèmes comme Linux ou Windows NT commencent à concurrencer les calculateurs massivement parallèles.

Reste alors la question du stockage des données, qu'évoque Victor Alessandrini, directeur de l'Ildris, l'Institut du développement et des ressources en informatique scientifique du CNRS. « Lorsqu'on ne produit pas ou [lorsqu'on produit] peu de données, comme dans le cas du calcul des nombres premiers, on peut répartir la tâche sur 200 à 300 PC, dit-il. Mais les quelque 500 projets scientifiques qui utilisent les ressources de l'Ildris produisent jusqu'à plusieurs centaines de gigaoctets par jour. » Pour cette raison, il ne croit pas à une informatique totalement distribuée sur de petites machines. L'évolution, il la voit plutôt dans le sens d'un calcul réparti sur des ressources complémentaires, un mariage de machines douées pour la rapidité, la visualisation des données ou le stockage. « D'ailleurs, remarque-t-il, le problème n'est plus matériel, mais logiciel et humain. Les logiciels ne sont pas à la hauteur. Et, plus on répartit, plus il faut d'informaticiens pour faire tourner le système. »

Corinne Manoury

## La biologie, nouvel eldorado ?

**Décryptage**  
La puissance de calcul ne suffit pas. C'est la pertinence du logiciel qui importe

**LE 25 JUIN DERNIER**, Craig Venter, président de la société américaine Celera Genomics, annonçait, avec les responsables du Human Genome Project, consortium de laboratoires publics internationaux, la fin du décryptage des trois milliards de paires de bases qui constituent le génome humain. A cette occasion, l'homme qui avait contraint l'ensemble de la communauté scientifique à s'aligner sur sa vitesse, aurait brandi un petit objet : un processeur Alpha. L'un des six cents qui auraient permis à Celera de développer une puissance de calcul de plus de 1 000 milliards d'opérations par seconde.

Six mois auparavant, c'était « Big Blue » qui annonçait le démarrage d'un projet colossal, la conception d'un gigantesque supercalculateur destiné à la modélisation du repliement des protéines. Une activité stratégique pour les biologistes, qui tirent de la structure de ces molécules des informations pour la conception de nouveaux médicaments. Pour les assister, IBM exprimait son intention de construire dans les cinq ans à venir l'ordinateur le plus puissant qui ait jamais existé. Blue Gene, une machine capable d'effectuer 100 milliards d'opérations par seconde, soit 1 pétaflop.

La biologie serait-elle le nouvel eldorado des constructeurs, l'un des rares domaines où la performance des supercalculateurs pourrait seule assurer la qualité des ré-

sultats ? Antoine Danchin, directeur du centre de recherche HKU Pasteur de Hongkong et membre du consortium Geno\* de bioinformatique, qui implique également l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique) et quelques start-up, n'est pas de cet avis. « La modélisation des protéines est une activité ancienne, qui demande en effet de gros moyens de calcul, dit-il. Mais on peut la programmer sur un supercalculateur comme sur un système distribué. Le vrai problème est qu'elle repose soit sur l'idée absurde qu'on peut calculer la forme d'une protéine ab initio, soit sur des modèles préétablis. C'est alors plus la pertinence du modèle que le mode de calcul qui compte. »

Pour l'analyse des génomes, le recours à un supercalculateur ne serait pas plus nécessaire. La comparaison des « textes » de la molécule d'ADN pourrait tout aussi bien se faire sur des systèmes distribués ou dédiés (des machines spécialement construites pour ce travail). Seul l'assemblage des séquences – les fragments d'ADN qui constituent les gènes – réclamerait un peu plus d'« intelligence ». Mais, là encore, ce serait plus le génie du logiciel qui assurerait le succès de l'entreprise.

Comme pour donner raison à Antoine Danchin, Jean-Michel Claverie, directeur de recherche dans une unité mixte CNRS/Aventis, vante les mérites de la « ferme » de 125 PC que son laboratoire a construite et exploite. « Contrairement à une idée répandue, explique-t-il, l'interprétation des génomes n'est pas limitée par la puissance des calculateurs, mais par une insuffisance intrinsèque dans notre compréhension de la nature des signaux que nous sommes supposés y trouver. » Centralisée ou distribuée, la puissance de calcul ne fait pas tout.

Co. M.

## Le calcul distribué s'organise

**Plates-formes**  
A partir d'un parc de machines existant, le partage du travail se met en place

« BIENVENUE à toutes les espèces. » En apposant ce message à la porte du laboratoire des sciences spatiales de l'université de Californie à Berkeley, les concepteurs du projet SETI@home – la plus importante plate-forme de calcul distribué entre les ordinateurs d'internautes – pensaient-ils aux extraterrestres susceptibles de venir un jour frapper ou à l'hétérogénéité des ressources qu'ils souhaitaient mettre à contribution pour trouver le signal d'une vie dans la Voie lactée ? Leur idée, qui consiste à « fédérer » de simples machines de bureau pour multiplier la puissance de calcul, s'est répandue comme une traînée de poudre de l'autre côté de l'Atlantique. Pour

participer, il suffit de télécharger un logiciel pour se voir attribuer une part de calcul que la machine effectue quand son utilisateur cesse de s'en servir.

Pourquoi ce tel engouement ? « Parce que de telles plates-formes de calcul distribué présentent un certain nombre d'avantages », explique Jean-Pierre Goux, chercheur au Laboratoire national d'Argonne (Illinois). Leur prix d'achat est nul puisque l'idée est de fédérer des ressources existantes et sous-utilisées. Leur entretien et leur mise à jour demandent à peine plus de savoir-faire que celui requis pour gérer un réseau. Elles ne coûtent rien puisque la plate-forme bénéficie automatiquement des mises à jour des ordinateurs individuels. Enfin, le nombre de processeurs est facilement plus important que dans un supercalculateur puisqu'on peut fédérer tous les postes d'une entreprise et passer des alliances. Au final, ce sont donc des systèmes très disponibles. »

Au Laboratoire d'Argonne, ce Français travaille sur le projet MetaNEOS financé par la National Science Foundation (NSF). Un projet qui vise justement à utiliser un réseau d'ordinateurs hétérogènes

pour résoudre des problèmes complexes comme on se sert aujourd'hui du réseau électrique pour faire fonctionner n'importe quel appareil. Ce qu'on appelle en anglais un *grid computer* et en français une grille de calcul. L'essentiel du travail consiste alors à mettre au point des programmes robustes et intelligents pour orchestrer le fonctionnement de l'ensemble des machines connectées.

Un sujet sur lequel planchent aussi les Européens. Le CNRS est en effet impliqué dans deux projets financés par la Communauté européenne et respectivement baptisés Eurogrid et Data-Grid. Si le premier cherche surtout à « mutualiser » d'importantes machines pour les utiliser au mieux de leur performance, le second a clairement l'ambition d'appliquer le modèle de grille de calcul à bon nombre de secteurs de recherche. Le traitement des données satellites, la bioinformatique, l'étude du génome, la climatologie et l'imagerie médicale n'en seraient que quelques exemples. D'ailleurs, c'est au département de physique des particules du CNRS que revient la charge de tester la pertinence du modèle. Une

première grille aura en effet pour mission d'analyser les données produites au CERN (Genève) par le LHC (Large Hadron Collider), le tout dernier collisionneur de hadrons. « Pour nous, il n'y a pas de différence entre un supercalculateur et plusieurs calculateurs », explique Guy Wormser, directeur adjoint de l'IN2P3, l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules. Nous avons beaucoup d'événements à traiter mais chacun est indépendant. La grille, que nous avons conçue à plusieurs étages – centres régionaux et nationaux, universités, bureaux des physiciens – va nous permettre de multiplier par cinq notre puissance. »

La recherche de nouvelles particules s'ajoute donc à la liste des sujets scientifiques utilisant le calcul distribué : la recherche de grands nombres premiers, le passage de clés cryptographiques ou la recherche de solutions optimales pour des problèmes complexes, tel ce Nug30 dont le but était d'assigner trente services à trente lieux de telle façon que la logistique pour déplacer le matériel soit la moins coûteuse possible.

Co. M.

PUBLICITÉ

# Dure rentrée pour les start-up françaises

L'ÉTÉ a définitivement enterré la période euphorique des start-up françaises. Alors que, pendant l'hiver et le printemps derniers, on les voyait lever des millions à un rythme frénétique, juillet et août furent pauvres en bouclages de tours de table (une dizaine tout au plus), annonces de créations de filiales étrangères ou de prochaines entrées en Bourse. Les vacances y furent, certes, pour quelque chose, mais bien davantage parce que, sous le figuier ou dans Paris déserté, chez les investisseurs ou les porteurs de projets, le constat a été le même: l'argent n'est plus aussi facile à lever qu'au début de l'année, les valorisations des jeunes pousses et leurs espoirs de succès rapides sont rien moins qu'évidents. L'heure est au doute: l'âge d'or des start-up aurait-il déjà sonné?

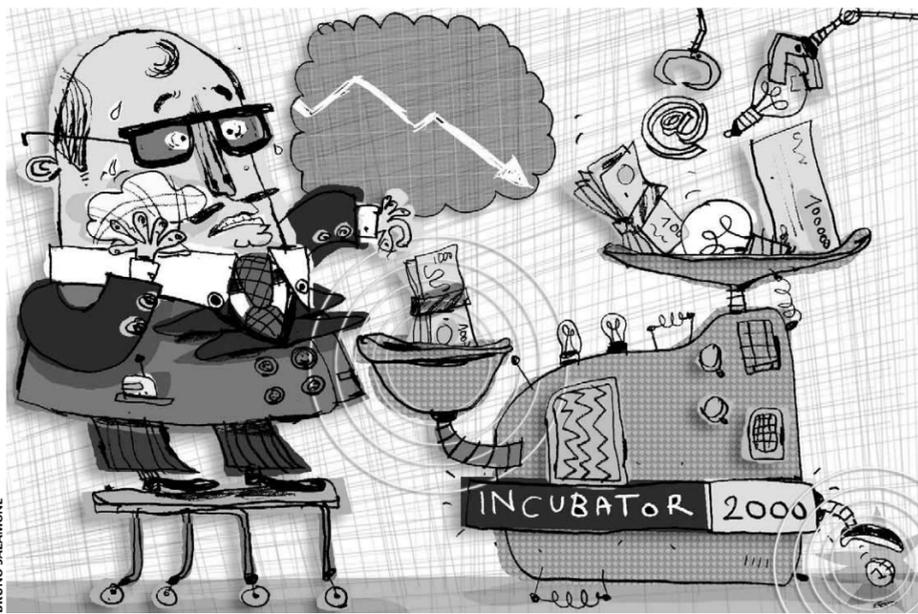
## UNE SITUATION CRITIQUE

Le retournement de tendance, la perte de confiance des investisseurs dans les projets liés à Internet, datent de la mi-mars de cette année aux Etats-Unis. Il est perceptible, selon les acteurs français du secteur, dès fin avril-début mai en France, suite aux premières faillites de sociétés, dont celles du cybermarchand Boo.com, en mai, de l'américain Living.com, du français Alidoo, portail pour animaux de compagnie, ou du britannique Clickmango en août. «Il en meure

## Conjoncture Les jeunes pousses doivent désormais être profitables pour plaire aux investisseurs

aujourd'hui des dizaines aux Etats-Unis, qui avaient levé des millions de dollars et qui arrivent à la fin de leur trésorerie», assure Alexandre Mars, gérant du fonds de capital-risque Mars Capital, qui a investi dans quelques projets outre-Atlantique. Or la situation est critique aujourd'hui pour la majorité des sociétés nées au cours des dix-huit derniers mois, qui ont consacré les millions levés à conquérir des clients sans pour autant gagner de l'argent et qui ont à nouveau besoin de liquidités.

Car «le capital a repris le pas sur les porteurs d'idées», ajoute Alexandre Mars. Emmanuel Libaudière, président de Capital-IT, Salon des start-up en France, reconnaît également que «les capitaux-risqueurs exigent un chiffre d'affaires et une rentabilité». Les valorisations des jeunes entreprises sont également plus raisonnables, «de cinq à dix fois le chiffre d'affaires attendu pour l'an-



née en cours, sur des sociétés qui ont des clients et déjà un chiffre d'affaires», précise Jean-Luc Rivoire, qui, avec son équipe de l'incubateur Tocamak, a passé l'été à convaincre les investisseurs pour que certaines de ses jeunes pousses passent le cap de la rentrée.

Pour autant, «les fonds de capital-risque ont levé de nouveaux fonds en l'an 2000 et vont devoir les investir sans pouvoir attendre des années», précise Alain Levy, PDG de l'incubateur Startup Avenue. Mais ils les placeront dans des projets moins risqués, plus aboutis. Quelques start-up survivront donc à leur premier tour de table si elles remplissent les conditions d'une rentabilité rapide, avec un fort contenu technologique, et presque obligatoirement pour le marché des entreprises, clients solvables point trop gourmands en dépenses publicitaires. Des secteurs comme les télécoms, l'édition de logiciels ou les services sont bien vus des investisseurs. «Les sociétés qui vendront les services dont ont besoin les grands sites de commerce électronique lancés par les acteurs traditionnels pour fidéliser leurs internautes sortiront leur épingle du jeu», note Alexandre Mars.

C'est le cas d'Esual, qui a levé, ce mois-ci, 23 millions de francs, pour continuer à vendre ses logiciels «améliorateurs de sites» aux

concepteurs de sites marchands. C'est aussi le cas de Netsize, éditeur d'applications WAP, SMS et GPRS pour les opérateurs de télécoms et les entreprises, qui a récolté 50 millions de francs en août. Des sociétés moins avancées, sans clients encore, auront peut-être aussi l'heure de plaire, si, telle Baobaz, elles présentent un modèle économique ciblé sur une niche et ne demandant pas une force commerciale et logistique gigantesque. Baobaz propose en effet aux sites de commerce en ligne la mise en place et la gestion de leurs «avis des consommateurs», un marché de 2000 clients potentiels en France, selon ses fondateurs.

## L'AVENIR EST AUSSI À LA MODESTIE

L'avenir peut aussi sourire aux modestes, même positionnés sur le créneau du B to C (Business to Consumer, activité tournée vers le grand public). Ainsi, de Super Secrétaire, site d'information et de services pour les secrétaires, qui a aujourd'hui dix-huit mois d'existence et douze employés. «Nous n'avons jamais eu la prétention d'entrer en Bourse. Nous allons doucement pour construire des barrières à l'entrée, en fidélisant nos employés et en investissant dans notre service aux clients. Nous n'en avons encore que cent cinquante, mais leur taux de fidélité est de 98% et nous sommes à l'équilibre

à 40 000 francs près», explique Grégoire Cusin-Berche, son PDG.

Finie donc, l'«exception start-up», qui a consisté à valoriser ces sociétés sans qu'elles aient de clients ou de chiffre d'affaires. Elles doivent désormais accepter leur destin de PME. Et donc leur mortalité de PME: selon l'édition 2000 de *L'Economie française* (Insee, juin 2000), il disparaît autant de PME qu'il ne s'en crée par an en France. Mais, alors que la rentrée approche et que les acteurs anticipent un «automne saignant», ils craignent aussi que l'on en fasse soudain trop dans l'autre sens, celui de la catastrophe, du «blues» des start-up, alors que la situation est seulement redevenue normale. Certains craignent que l'enthousiasme entrepreneurial qui a saisi la France ces dix-huit derniers mois ne s'évanouisse. Alain Levy, PDG de l'incubateur Startup Avenue est de ceux-là: «Il y a encore plein de projets à lancer dans le B to B [Business to Business, commerce interentreprise] et le B to C. La France compte à peine dix projets de places de marché électroniques!»

Cécile Ducourtieux

★ Lire également «Start-up: les illusions perdues», en page VIII de ce numéro.

## Start-up



## Nouvo.com Les enfants de la télé en ligne

Chez Nouvo.com, un rez-de-chaussée et un sous-sol dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tout est calme en cette fin de mois d'août. La trentaine de salariés de la Web TV y préparent pourtant activement la grille de rentrée. Comme beaucoup d'autres start-up de l'Internet français, la société entre dans une phase décisive de son développement: elle doit prouver sa rentabilité. En plus des émissions ou des derniers épisodes du websitcom Comme des sardines dans l'espace, Nouvo.com concocte notamment un programme de courts et de longs métrages. Et ce pour un quart en production propre, ce qui devrait achever de créer la différence avec ses concurrentes, CanalWeb, qui multiplie à tout va les canaux thématiques, ou Clivision.com, plutôt orientée vers les ados. Il s'agit d'appâter les «enfants de la télé», ceux qui sont nés quand elle commençait à conquérir les foyers français et qui aujourd'hui, la trentaine tout juste franchie ou en passe de l'être, en reviennent d'égus. Eric Clin, président de Nouvo, mise sur l'humour. «Parce que, sur Internet, on ne parle que de commerce en ligne alors que, ce qui scotchera les internautes sur leur PC, ce sera le divertissement», affirme ce fondateur de 31 ans, l'âge de sa cible, qui compte à son actif la création d'une société de production de cyber-reportages au Canada. Il semble que le modèle économique commence à fonctionner. Principale composante du possible décollage: l'arrivée, sur le marché, des communications à haut débit, que marque le succès des offres ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), connexions à 256 Kbit/s d'environ 400 francs par mois qui permettent de mieux recevoir de la vidéo sur la prise téléphonique. Le service ADSL proposé par France Télécom, lancé en novembre 1999, a déjà séduit 35 000 personnes (chiffres du mois d'août), sans compter les abonnés aux offres de ses concurrents. Eric Clin compte aussi sur le frémissement du marché du câble: «Ce mode d'accès semble prendre du poil de la bête et compte 10 millions de clients.»

Nouvo décompte déjà plus de 10 000 visiteurs uniques par semaine, et Eric Clin espère bien atteindre les 100 000 visiteurs uniques par mois à la fin de l'année. A ce taux d'audience, la société devrait parvenir à l'équilibre, au dire de son président. A condition toutefois de faire payer les «webpectateurs», car, pour l'instant, la télé en ligne ne vit que du sponsoring et de la vente d'espaces publicitaires. Eric Clin croit au modèle payant, se fondant sur le succès de Canal+. La start-up ne s'est pas encore décidée entre le forfait de 50 ou de 100 francs par mois ou l'achat de programmes au coup par coup. Elle compte aussi sur un développement hors frontières pour élargir sa base de clients. «La France est plutôt en avance en matière de Web TV», assure Eric Clin, qui table sur l'ouverture d'une filiale au Royaume-Uni dans les mois qui viennent et au Canada, dès octobre. Il espère bien que ses investisseurs, dont le groupe de presse d'origine britannique Emap (Télé Star, Télé Poche, etc.), qui s'est engagé à hauteur de 6 millions, l'aideront à monter ces filiales plus vite.

Cécile Ducourtieux

## Les incubateurs en question

Les incubateurs français apparus au début de l'année ont mangé leur pain blanc. Contre une participation au capital de la société dès sa création, ces «hôtels» à start-up offrent des locaux et du conseil, pariant sur la facilité avec laquelle ils revendraient leurs bébés, en multipliant la mise de départ. Ils voient leurs perspectives s'évanouir avec le ralentissement de la création des jeunes pousses et les premières faillites. Il n'est déjà plus temps de se lancer sur ce créneau, même si la France ne compte qu'une dizaine d'incubateurs, dix fois moins que les Etats-Unis. «Les investisseurs n'accepteront plus de les suivre», assure Jean-Luc Rivoire, président de Tocamak, le plus important des incubateurs parisiens, installé depuis le début de l'année sur 5000 mètres carrés, dans le Sentier. Lui comme ses concurrents - BusinessSpace, Kangaroo Village, Republic Alley et autres - devront avoir les reins solides pour supporter quelques faillites chez leurs locataires, tout en patientant plus que prévu afin de leur trouver des repreneurs (de dix-huit mois à trois ans, selon Jean-Luc Rivoire). Tocamak, qui veut accueillir jusqu'à vingt sociétés cette année, peut espérer que le succès des unes lisseront l'échec des autres. Startup Avenue n'exclut pas de s'adosser à un groupe industriel pour limiter les risques en lançant des sociétés communes.

## Le troisième âge fleurit sur le Web

### Seniors

Les sites qui leur sont consacrés se multiplient. Mais ils tiennent à ne pas se faire enfermer dans leur classe d'âge

tions de vie (Credoc), cette catégorie d'âge n'a jamais été aussi riche qu'à l'heure actuelle, où elle représente pas moins de 45% du pouvoir d'achat disponible national.

Certaines entreprises du Net ont par conséquent vite compris qu'il ne fallait pas se cantonner à la cible par trop privilégiée des 15-35 ans. Un déluge de sites spécifiques seniors déferle sur le Web. Et ceux-ci ne manquent pas de visiteurs. Car, selon le Credoc, «on observe, dans ces classes d'âge, l'apparition d'un nouvel état d'esprit, moins frileux et plus autonome».

La génération des «quinquas» et des «sexas» semble très réactive face à la nouveauté technologique, comme le souligne Olivier Delecombe, responsable des services multimédias chez Médiamétrie: «Antennes paraboliques, téléviseurs 16/9, bouquets numériques, micro-ordinateurs: les mieux équipés sont les 50-59 ans et non les 18-24 ans.»

Pas question d'être dépassé! D'après l'étude de l'organisme de mesure d'audience NetValue réalisée en juin dernier, les plus de 50 ans représentent la plus forte crois-

sance de fréquentation du Net français ces derniers mois, avec un million de «seniornautes», soit plus de 18% des utilisateurs. «Dans un premier temps, on a cru cette révolution réservée aux très jeunes. Mais les seniors sont en train de devenir des internautes passionnés. Ils disposent de deux atouts précieux: le temps et la curiosité», note Christiane Collange, directrice éditoriale du site Seniorplanet, qui, lancé officiellement en mars dernier avec une campagne publicitaire de 17 millions de francs, revendique quelque 300 000 pages vues à la fin du mois de juin.

### UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Outre les grands classiques - rubriques santé, argent, loisirs, voyages, généalogie... -, la plupart des sites seniors attirent l'internaute avec des thématiques bien particulières. Par exemple, sur Seniorplanet.fr, une rubrique indique la marche à suivre pour reprendre une activité rémunérée avec reportages, forums et tests à l'appui. Le tout dans un langage simple et pédagogique. Jean-Paul Tréguer, le PDG, le rappelle: «Si Internet opère un tri sélectif en attirant les plus éduqués, parmi les seniors beaucoup n'ont que le certificat d'études.»

Ces sites comptent sur l'esprit communautaire de leur clientèle, qu'ils cherchent à fidéliser en insistant sur la notion de club. Comme l'explique Djilali Sahi, consultant chez Novatris, un cabinet d'études, «cette tranche d'âge qui découvre Internet veut se rassurer: elle accorde donc une importance toute particulière à la réputation d'un site et aux conseils. Les seniors sont plus difficiles à séduire au départ, mais ils sont aussi bien plus fidèles ensuite.»

Né en avril dernier, Cmaintenant.com, qui revendique quelque 140 000 pages vues par mois, mise ainsi sur une forte interactivité, plus que sur l'aspect rédactionnel. Ce sont les «seniornautes» qui sont invités à faire l'information et à échanger des expériences. De même Cyberpapy.com, qui jette un pont entre générations en leur proposant de corriger les devoirs des enfants en ligne. Le site mise donc sur le principe de l'accompagnement scolaire.

Pourtant, face à des sites qui misent sur le nouveau média et cherchent à se démarquer de la culture presse senior classique, Robert Rochefort, directeur général du Credoc, reste sceptique. Pour lui, «seuls les sites seniors qui jouent la carte de la complémentarité avec des publications déjà existantes ou émanant d'associations et clubs bien implantés sont viables.»

Ainsi, le site du mensuel *Pleine vie*, que le groupe Emap lance à la rentrée, espère capter les habitués du magazine. Pour Antoine Adam, PDG de *Pleine vie*, la véritable offre, sur Internet, consiste à aider les 55-70 ans à se former et à s'équiper. Si beaucoup de sites présentent déjà des versions en gros caractères ainsi que des formations en ligne, il faut aller plus loin: surtout ne pas utiliser de termes anglais, proposer des claviers plus gros, une nouvelle forme de souris, etc.

Après les considérations de contenu et de forme, viennent les questions de ton. Globalement, les sites seniors américains, comme ThirdAge.com ou Aarp.com, semblent adopter un ton plus direct que les sites français pour aborder de front les questions de santé et de vieillissement, en proposant des réponses à des problèmes précis.

Vieux, retraités, personnes âgées. Quel vocabulaire utiliser? Certains sites affichent leur cible quand d'autres tournent autour du pot. C'est que la clientèle est complexe. Car il y a peu de choses en commun entre le senior de 50 ans et celui de 65 ou 80 ans. Toute la difficulté est donc de donner des réponses appropriées à cette population sans pour autant la cataloguer.

### RESTER JEUNE

Les vieux veulent désormais rester jeunes, ce qu'a entériné, il y a trois ans, le magazine *Le Temps retrouvé*, concurrent de *Notre temps*, en choisissant de se défaire d'une image vieillotte et d'adopter un nom plus dynamique, *Pleine vie*. Sur la couverture du magazine, qui dépasse aujourd'hui le million d'exemplaires, on trouve un mannequin, la trentaine avenante.

«Le Temps retrouvé s'adressait à des gens âgés, fatigués, avec peu de ressources. Aujourd'hui, la population des seniors a changé», explique Antoine Adam, le PDG du magazine. «Et le principe est d'autant plus vrai sur le Web: en allant sur Internet, le senior a le sentiment de faire un véritable effort de modernité pour rester dans le coup. Il ne se reconnaît pas dans un site qui l'enferme dans une catégorie d'âge», poursuit-il.

S'adresser aux seniors sans faire vieux, un véritable défi. Mais la mine d'or que représente le marché des plus de 50 ans vaut bien quelques efforts de marketing.

Anaïs Jouvancy

■ www.seniorplanet.fr  
■ www.cyberpapy.com  
■ www.club50.fr  
■ www.cmaintenant.com

## PUBLICITÉ

POUR EN SAVOIR PLUS  
interactif.lemonde.fr

# Du bon usage des newsgroups

**LA DÉCOUVERTE** d'Internet passe, le plus souvent, par les sites qui affichent une interface graphique conviviale et facile d'accès. Vient ensuite le courrier électro-



nique, pour communiquer rapidement et à moindres frais avec le reste du monde. Mais un pan entier du Réseau demeure encore inconnu du grand public: Usenet, abréviation de User Network, le réseau des forums de discussion thématiques (newsgroups). Des dizaines de milliers de tableaux blancs virtuels sur lesquels des millions de personnes débattent publiquement et librement.

Né aux Etats-Unis à la fin des années 70, Usenet faisait appel au protocole de communication UUCP (Unix-to-Unix Copy Protocol) pour transférer des données entre des universités américaines. C'est au milieu des années 80 que les administrateurs des newsgroups ont adopté le NNTP (Network News Transport Protocol), compatible avec l'IP (Internet Protocol). Les puristes aiment, toutefois, rappeler que Usenet n'est pas Internet, puisqu'il est techniquement possible d'accéder aux forums de discussion en n'utilisant pas le protocole IP.

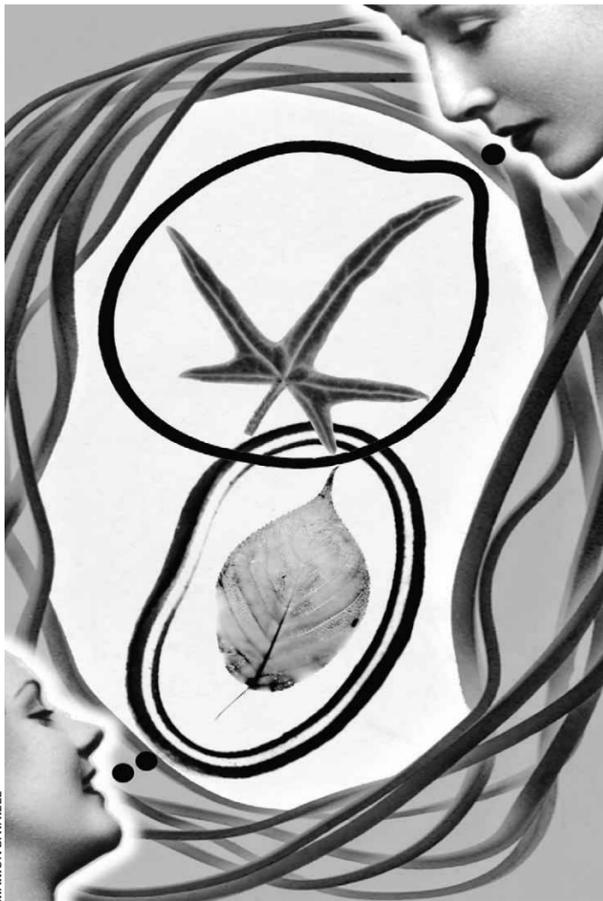
La création d'un nouveau forum proposé par un « usenote » est soumis au vote. Un ou plusieurs modérateurs – des bénévoles et « usenotes » de longue date – recueillent les suffrages, puis publient la liste des votants et les résultats. Si la proposition recueille 80 « oui » de plus que de « non » et que les « oui » représentent plus des trois quarts des suffrages exprimés, le nouveau forum est validé et hébergé sur un serveur. La distribution des messages dudit forum se fait d'un serveur à un autre pour se répandre en temps réel dans le monde entier.

## Tout s'explique Les forums de discussion permettent à des individus de se rassembler en communautés et de communiquer

Pour accéder aux newsgroups, il est préférable d'avoir une connexion Internet. Les fournisseurs d'accès Internet, sans exception, proposent, avec leur kit de connexion, un accès à un serveur Usenet. Comme logiciel de lecture, utilisez Outlook Express ou Netscape Messenger, les logiciels de courrier électronique fournis avec les navigateurs Internet Explorer et Netscape Communicator, qui permettent également de « poster » sur les forums de discussion. Les initiés préféreront Forté Free Agent, qui permet de télécharger en ligne les messages selon des critères prédéfinis et de les lire hors connexion.

### ENTRE ANARCHIE ET ORDRE

De l'avis des « usenotes », ce n'est pas tant l'accès aux newsgroups qui est difficile, mais leur utilisation. « *Quand on est utilisateur chevronné d'Usenet, on n'apprécie pas d'être mêlé au vulgum pecus du monde réel ou d'Internet. Usenet est un monde à part, avec des règles à part, un balancement incertain entre l'anarchie et l'ordre, entre la démocratie et l'autocratie, entre la rigueur et le laisser-aller, entre le commerce et le bénévolat, entre le réel et l'irréel...* », commente Michel Guillou, coordinateur académique à Versailles et l'un des modérateurs de fr.usenet.forums.annonces, où sont annoncés les résultats des votes de création de nouveaux forums.



MARION BATAILLE

Facilement identifiable par son nom, un forum est un espace mis à disposition pour discuter d'un sujet particulier. N'y lancez pas une discussion sur un tout autre sujet. En cas de doute, il existe dans chaque forum une FAQ (Frequently Asked Questions ou foire aux questions) récapitulant toutes les informations indispensables avant de commencer toute discussion. A l'origine, les forums étaient constitués

de huit hiérarchies, auxquelles se sont ajoutées des milliers de sous-hiérarchies. Les huit principales hiérarchies sont « comp. » pour l'informatique, « rec. » pour les loisirs, « sci. » pour les sciences, « soc. » pour les discussions sur la société, « talk. » pour les débats, « news. » pour les informations sur Usenet, « humanities. » sur les arts et les lettres et « misc. » pour divers. La hiérarchie secondaire « fr. » en-

globe aujourd'hui quelque 300 forums francophones. La plus consultée et aussi la plus controversée des hiérarchies secondaires est « alt. », réservée aux sujets alternatifs.

### RESPECTER LA NETIQUETTE

Reste à connaître la netiquette, les règles de comportement et d'écriture pour s'exprimer sur Usenet. « *Suivre ces règles et ces conseils, que l'usage a établis, augmente la qualité des échanges et, ainsi, consolide la coopération entre les contributeurs* », rappellent les modérateurs Corinne Gaçon et Philippe Ladame dans un document sur fr.usenet.reponses. Vous voilà mis en garde: le moindre faux pas, et Usenet devient très vite hostile! Le titre de votre article doit être suffisamment explicite afin que les autres « usenotes » se décident à télécharger votre article... Il est recommandé d'éviter les caractères accentués dans les sujets des messages, à cause d'éventuelles incompatibilités avec les logiciels de lecture anglophones.

Pour répondre, utilisez l'option « Répondre au groupe » de manière que la contribution vienne s'insérer dans le « fil » de la conversation, c'est-à-dire l'empilement des messages. N'écrivez jamais en lettres capitales! Cela équivaut à crier lors d'une conversation. N'attachez pas de fichier joint à votre message, sauf sur les alt.binaries, où les fichiers image et son sont autorisés. Le tutoiement est courant sur Usenet, le vouvoiement peut y être interprété comme un signe de défiance. La communauté utilise aussi les trombones (« smileys »), indiquant que le propos en question doit être pris au second degré. Sur Usenet, la plus courante des trombones est :-). Le sourire convivial. A vous de contribuer sur les quelque 50 000 forums de la planète.

Hai Nguyen

- fr.bienvue
- fr.bienvue.questions
- fr.usenet.reponses

## Sabir cyber



### Version

**Il faut s'y faire**, nous n'achetons plus des choses mais des versions de choses. Nous croyons être propriétaire de ce téléphone portable, mais ne nous y attachons pas, l'objet n'est pas pérenne. Bien qu'objet concret, il sera le sarcophage d'une technologie dépassée, d'un service qui n'est plus fourni. Le phénomène touche les micro-ordinateurs, les appareils photo, demain les téléviseurs et les voitures.

**Nous vivons** dans un monde de versions. La cause en est évidente: il y a des logiciels partout. Or, là où il y a un logiciel, il y a des versions. Le mot était déjà très utilisé par les fabricants d'automobiles. Mais il a changé d'axe. Les voitures faisaient semblant de durer si longtemps que le seul axe des versions était l'espace social. Du bas de gamme (souvent ironiquement baptisé *luxe*) au haut de gamme (*grand tourisme, GTI, 5*). Les versions s'exprimaient en lettres.

Désormais, l'axe, c'est le temps. Et le numérique n'aime que les numéros. Tout commence donc avec la *version 1.0*. Pour les programmeurs, c'est l'aristocratie. La version 1.0, c'est celle où l'on invente. Après s'escrimer la piétaille des correcteurs de bugs, les suceurs de roue de la concurrence. Le héros, c'est celui qui a participé à une 1.0. En anglo-américain, on dit *release (lancement)*, et une des plus grandes étoiles de la nomenclature cyber, Esther Dyson, a titré sa prestigieuse lettre spécialisée *Release 1.0*. Passeport pour un e-dîner en ville: « *Release 1.0 est à Wired ce que Le Monde est à Paris-Match.* »

**Ce prestige** de la version 1.0, la sagesse du consommateur le fuit comme la peste. Plus le numéro de la version est gros, plus le programme sera, en toute logique, au point. A tel point que les rusés du marketing sortent parfois des 1.0 qui s'appellent 2.25 ou quelque chose comme ça; c'est plus rassurant. Naît ainsi, chez le paysan du cyber, une culture de la version. Il faut décoder: une 3.11b est sans doute une 3.11 corrigée d'un gros bug. Une 4.01 a des chances de faire marcher tout ce qui ne marchait pas dans la 3.11b, mais aura ajouté plusieurs choses qui ne marchent pas encore.

**Aujourd'hui**, le Web a popularisé aussi les *bêta*, versions sans garantie de fonctionnement, dont la plus célèbre (non, ce n'est pas Windows!) est aujourd'hui Napster: le programme qui met en émoi l'industrie musicale s'appelle en ce moment *version 2.0 bêta 7*. Les plus pointus iront dénicher le numéro de compilation du programme. Microsoft utilise le terme de *release candidate (RC)* pour désigner une version bêta prête à être commercialisée. Mais, comme pour les voitures et le vin, ce qui s'impose est le millésime, avec cette simple trace de l'accélération des temps: ici l'année et même le mois sont des unités trop imprécises.

Cléo CANALPLUS.FR

★ Cette page est réalisée par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

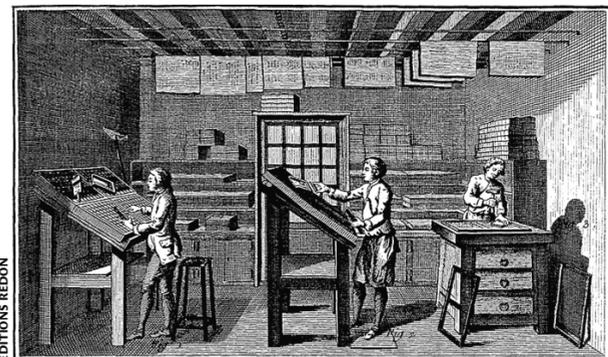
## Eloge de l'éclectisme encyclopédique

« **POUR PEU** que l'on ait réfléchi sur la liaison que les découvertes ont entre elles, il est facile de s'apercevoir que les sciences et les arts se prêtent mutuellement des secours, et qu'il y a par conséquent une chaîne qui les unit. » Edité par Redon, ce DVD-ROM parachève le projet formé par Diderot et ses collaborateurs: montrer la chaîne des connaissances et la mettre à disposition du plus grand nombre.

Reproduits dans leur intégralité, les textes et les planches de l'édition originale (17 volumes de texte, 4 volumes de suppléments, 2 volumes de tables, 2 800 planches, 50 000 articles) forment un paysage dans lequel chaque lecteur invente sa promenade.

Chaque article cultive le désir de s'interroger: une « fontaine », est-il écrit, a l'apparence d'une « quantité d'eau recueillie dans un petit bassin ». Mais d'où vient cette eau? se demande aussitôt l'auteur, qui interroge bien sûr les savants mais également les philosophes, les légendes, et nous rend curieux par contamination. A cet instant, le mariage de l'*Encyclopédie* et de l'informatique se révèle un bonheur: aussi bien peut-on surligner « Bernard Palissy », « élément », que « tube », ou « aruspice ».

L'étendue encyclopédique va sans accroc du monde concret à celui des notions, de la raison à la sen-



EDITIONS REDON

**ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT**  
Support : CD-ROM  
ou DVD-ROM pour PC  
Editeur : Editions Redon  
Prix : 690 francs (105,2 euros)

sation, et la « fontaine » laisse aussi bien ses eaux nous conduire vers les lois de l'attraction qu'au cœur d'une querelle théologique sur la nature de l'âme.

C'est alors qu'au-delà des liens prévus par les encyclopédistes, on découvre qu'en fait tous les mots du texte sont pareillement indexés. Ainsi, la promenade n'est plus seulement celle qui est suggérée par une logique de la connaissance mais tout autant par celle du caprice: marivauder avec la connaissance, quelle meilleure expérience d'un sentiment d'époque? C'est là sans doute que la présence des planches (que l'on agrandit selon son désir) achève de convaincre du bien-fondé de la numérisation. Consultées dans leur contexte ou agrandies selon le désir (ou la vue) de chacun, elles ont parfois la valeur d'œuvres en soi. Du coup, les anatomies de Vésale, les courbes mathématiques du calcul différentiel ou les principes d'horlogerie excitent un plaisir esthétique indissociable du goût de connaître.

Le lecteur le plus probable reste cependant le professeur ou l'étudiant, et l'essentiel des outils de recherche le montre précisément. Aux moteurs classiques, par mots, groupes de mots, avec opérateurs booléens (*et, ou, sans, sauf*), d'autres sont ajoutés, spécifiquement adaptés à l'ouvrage: par auteurs, par exemple... Finalement, on découvre que les plus célèbres, Voltaire, Diderot ou Rousseau, sont loin d'être les plus prodigieux. Pour preuve, les 365 définitions proposées par Rousseau semblent bien peu de chose au regard des 14087 rédigées par le chevalier de Jaucourt. Mieux encore, le nom de chaque auteur s'affiche avec, en regard, l'ensemble des articles qu'il a signés.

L'amateur d'esprit peut alors choisir une plume particulière et s'amuser de voir un Diderot qui s'attache avec la même exigence à expliquer l'usage des « bretelles », le sens de la « chrétienté » et, dans une sorte d'autoportrait de l'encyclopédiste au travail, le mot « éclectisme »: « *L'éclectique est un homme qui ne reconnaît point de maître* », rappelle-t-il, et cette édition numérique est avant tout une « invention de la liberté » inséparable d'une conscience véritable.

Patrick Longuet CANALPLUS.FR

## Jouer avec le diable et le monde entier

**DIABLO 2**  
Editeur : Havas Interactive  
Support : CD-ROM sur PC et Mac  
Prix : 379 francs (57,8 euros)

TROIS ANS après la sortie de Diablo, la suite tant attendue est enfin disponible. Diablo 2 reprend le principe du premier: un mélange de jeu de rôle et d'aventures en temps réel. Une recette qui a fait ses preuves auprès du grand public.

Développé par Blizzard, qui a également à son actif les jeux à succès Warcraft et Starcraft, édité par Havas Interactive, le jeu a été conçu pour plaire au plus grand nombre. Diablo 2 n'est pas aussi complexe qu'un véritable jeu de rôle et risque de décevoir les amateurs de Donjons & Dragons, mais intègre suffisamment d'éléments du genre (quêtes, puzzles, personnages secondaires) pour impliquer le joueur dans la partie. Parallèlement, les combats en temps réel entretiennent le rythme, en assez grand nombre pour captiver les habitués des jeux d'action. Enfin, l'interface du jeu est intuitive, toutes les commandes s'effectuant par de simples clics de souris.

Diablo 2 se déroule dans un monde moyenâgeux où le diable et ses créatures tentent d'asservir l'humanité. Pour combattre l'incarnation du mal, le joueur a le choix entre cinq personnages: l'Amazone, le Barbare, le Néromancien, le Paladin et l'Enchanteresse, avec leurs propres armes et compétences. A chacun ses préférences: le Barbare, fort et résistant, est un adepte du corps-à-corps; le Néromancien réveille les morts, qui se battent à sa place... Une fois le personnage choisi et baptisé, il devra parcourir des contrées mystérieuses, des labyrinthes peuplés de créatures aussi répugnantes que dangereuses, afin de parvenir au cœur de l'enfer.

Pour profiter pleinement de Diablo 2, il faut jouer avec d'autres personnes sur le Réseau. Battle.net, la

plate-forme de jeu de Blizzard, est un véritable piège à nuits blanches. Au-delà du ludique, Battle.net est un outil de communication où se retrouvent des milliers de joueurs de différentes nationalités. Un lieu virtuel où ils partagent leur expérience du jeu, mais discutent aussi de tout et de rien. Une fois engagés dans une partie, les joueurs peuvent former une coterie pour progresser ensemble, ou faire bande à part tout en conservant la possibilité de commercer avec les autres en leur proposant des objets magiques rares ou des armes puissantes.

Pour le lancement de Diablo 2, Blizzard a ajouté un serveur européen à son réseau Battle.net, afin que les Européens bénéficient d'un accès relativement rapide aux jeux en ligne. Surtout, les développeurs ont été sensibles aux critiques et fait un effort contre la tricherie et autres abus qui avaient gâché le mode multijoueur du premier Diablo. Avec Diablo 2, il n'est plus possible de modifier son personnage en le dotant d'inépuisables points de vie ou d'armes puissantes. Désormais, lors des parties sur Battle.net, les personnages sont enregistrés et conservés sur un serveur de Blizzard. La seule voie pour tricher est alors de pirater le serveur de Blizzard, mais celui-ci est bien protégé.

H. Ng.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

# Start-up: les illusions perdues

**Ils sont partis tout fringants travailler dans des jeunes pousses. Certains en reviennent désenchantés, mais rarement amers**

**TRAVAILLER** dans une start-up n'est plus un sort enviable. Si l'on en croit un récent sondage Ifop, trois quarts des personnes interrogées préféreraient voir leurs enfants se caser dans une entreprise traditionnelle. Réalistes, les parents ?

De plus en plus de salariés qui avaient cru trouver dans les jeunes pousses un nouvel eldorado commencent à reconsidérer leur choix. Aux Etats-Unis, les salariés du Net refluent vers l'ancienne économie s'appellent désormais des *boomerangers*. En France, on en est encore loin, mais les « start-uppers » sont de plus en plus nombreux à avoir perdu leurs illusions.

Eric, 29 ans, Sup de Co, est resté deux ans dans une agence Web jusqu'au jour où il en a eu « ras le bol ». Assez du manque d'organisation, du flou artistique qui a entouré son

poste, du manque de moyens. « Au début, l'ambiance familiale nous faisait accepter pas mal de choses; mais, à partir du moment où les trois fondateurs ont commencé à ne plus s'entendre, c'est devenu invivable », raconte-t-il.

Au fil des mois, l'aventure a pris un goût amer. Les stock-options ? « On nous en avait parlé, mais on n'en a jamais vu la couleur. » La déception est surtout venue de l'attitude des dirigeants. « Ils flambaient. Un jour, on les a vus arriver avec trois voitures de sport mises à la disposition soi-disant de tous les salariés. On n'a jamais pu les utiliser. »

Anne, 32 ans, a enchaîné pendant plusieurs mois les journées à rallonge, les nuits blanches et les week-ends dans sa start-up. En retour, elle n'a rien eu ou presque. « Les dirigeants ne rataient pas une occasion d'ironiser sur l'épaisseur de tel ou tel rapport de travail. On nous mettait la pression sans cesse. Mais, ce qui était le plus dur, c'était le manque de reconnaissance, alors que nous ne ménagions pas notre peine. » Aujourd'hui, elle est revenue dans une entreprise « classique ». « C'est moins affectif, plus carré, mais au moins on sait à quoi s'en tenir. »

Certains, au contraire, partent parce qu'ils regrettent l'euphorie des débuts. Pour ces start-uppers inconditionnels, l'arrivée du DAF (directeur administratif et financier) sonne souvent le glas de l'aventure. « La période la plus critique en termes de turn-over, explique Nicolas Salet, directeur France de la start-up Mondus, se situe autour des phases de financement, car c'est à ce moment-là que ces entreprises procèdent de nouveaux recrutements et que l'on réorganise la société. »

Quelques anciens vivent mal le fait de se voir déposséder des multiples casquettes qu'ils avaient à leurs débuts. « Il faut accepter de ne plus être à la fois, par exemple, responsable commercial et marketing quand les budgets prennent de l'importance », souligne Nicolas Salet. Karine Brancher, DRH de Multimania, pense que c'est l'introduction en Bourse de sa société qui a déclenché le départ de deux anciens : « Cela a sonné sans doute un peu, pour eux, comme la fin d'une époque. »

Nostalgiques ou échaudés, les anciens des start-up ne repartent pas toujours immédiatement vers l'ancienne économie. Beaucoup se donnent une seconde chance dans une autre start-up. C'est le cas d'Olivier, 31 ans, démissionnaire d'un site de vente aux enchères, qui a replongé parce que « la proposition [qu'il avait] émanait d'une



start-up déjà bien établie, qui avait une vraie stratégie et [qu'on lui] proposait un poste bien défini ».

Dans ces conditions, difficile de ne pas être tenté, d'autant qu'Olivier avoue avoir bénéficié au passage d'une augmentation de 50% de son salaire. « Les candidats passés par les start-up regrettent souvent le manque d'organisation », observe Christine Blache, directrice du cabinet de recrutement 9A+. « Cela ne les rend pas forcément allergiques aux start-up. »

Même Eric, qui, un an et demi après sa première expérience, est de nouveau démissionnaire, n'exprime le moindre remords. « Si j'ai connu deux expériences mi-figue, mi-raisin, je ne regrette rien. J'ai appris beaucoup et surtout cela m'a permis de mettre le pied à l'étrier. Si l'on veut travailler dans le domaine d'Internet, passer par une start-up,

c'est un peu incontournable. » Après trois ans et demi du régime jeunes pousses, Eric vient d'être embauché dans une start-up du groupe France Télécom. « C'est un premier pas vers une entreprise plus traditionnelle », remarque-t-il.

Passage obligé pour nombre de jeunes salariés, les start-up connaissent beaucoup de déçus, mais finalement assez peu de mécontents. Au pis, on y laisse quelques plumes; au mieux, on s'en sert comme tremplin de carrière. « Rares sont ceux qui peuvent tourner au régime start-up toute leur vie », estime Eric. Ce n'est pourtant pas une raison pour y être malheureux, au contraire. Et de conclure : « L'avantage avec les start-up, c'est qu'actuellement on peut en sortir aussi vite qu'on y est rentré. »

Catherine Rollot

## Les nouveaux clients des avocats

**Vos stock-options ne valent plus rien depuis le krach Internet du printemps dernier? Au lieu de vous lamenter devant vos chances perdues de devenir multimillionnaire, faites comme de plus en plus de salariés américains, prenez un avocat. Pour la plus grande joie des grands cabinets spécialisés dans le droit du travail, les salariés des start-up demandent de plus en plus de comptes à leurs employeurs, les accusant d'un manque à gagner considérable depuis l'écroulement du marché. De leur côté, les employeurs n'hésitent pas à accuser leurs anciens employés de s'être survendus et donc d'avoir indirectement nuï aux performances de l'entreprise et à ses résultats boursiers. Dans cette guerre entre employés et employeurs, peu d'affaires aboutissent, la plupart des plaignants démissionnaires ayant déjà retrouvé du travail avant même le début des audiences et ce souvent dans une autre start-up, ce qui discrédite leurs actions en justice.**

## La high-tech, grand recruteur

**ON S'EN DOUTAIT**, les chiffres le confirment. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) insufflent de la productivité et de l'innovation dans tous les domaines de l'économie. Elles auraient également un effet bénéfique en termes d'emplois.

Dans un rapport commandé par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie au Bipe (Bureau d'informations et de prévisions économiques), il ressort que ce secteur représente 5,3% de la production totale en 1998. Depuis 1996, le taux de croissance des NTIC a atteint 10% par an, un rythme toujours supérieur à l'ensemble de l'économie. Selon le Bipe, elles auraient contribué pour 20% à la croissance de la production sur les quatre dernières années. Un bon chiffre, en deçà des données américaines, toutefois, avec près de 30%.

En termes d'emplois, l'impact des NTIC sur l'ensemble de l'économie est globalement favorable. Toujours selon le Bipe, plus de 100 000 emplois ont été créés dans ce secteur depuis 1994, dont la moitié en 1998. A la fin de cette année-là, quelque 660 000 personnes, soit 2,9% de la population active, y travaillaient. Depuis dix ans, le marché du travail dans les NTIC suit, mais de manière amplifiée, l'évolution de l'emploi total. Pour l'institut de conjoncture, qui s'appuie sur l'exemple américain, le poids désormais acquis par le secteur de la high-tech devrait permettre de maintenir une progression des emplois, même en cas de récession économique.

**Le Bipe, institut de conjoncture, estime que les nouvelles technologies auront un impact favorable sur l'emploi**

L'optimisme du Bipe se fonde sur les résultats de scénarios élaborés pour évaluer l'impact d'une diffusion des NTIC dans les autres secteurs de l'économie. D'après une hypothèse basse, celles-ci devraient contribuer à hauteur de 0,6% en points de croissance annuelle et permettre la création sur trois ans de 74 000 emplois par an. D'après une hypothèse haute, l'impact des NTIC à la croissance serait de 1,6 point par an, et 190 000 postes par an seraient créés. L'hypothèse la plus probable se situant autour de 145 000 emplois. Quelle que soit l'hypothèse retenue, 85% des créations d'emplois seront concentrées dans cinq branches: les services aux entreprises; les biens intermédiaires; le commerce; les biens d'équipement, et l'automobile et la construction.

C. Ro.

POUR EN SAVOIR PLUS  
[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

PUBLICITÉ

Le Monde  
**INTERACTIF**

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97. E-mail: [hitech@lemonde.fr](mailto:hitech@lemonde.fr)

Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.

Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.

Chef d'édition Web: Nicolas Bourcier.

Rédaction: Pierre Bouvier, Sylvie Chayette, Cécile Ducourteux, Marlène Duret, Guillaume Fraissard, Gaëlle Macke, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunès, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilbertin.

Édition: Olivier Herviaux.

Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision: Christiane Tricoit.

Webmasters: Olivier Dumons, Claire Corbière.

Ont collaboré à ce numéro: Marion Bataille, Judith Darmont, Fabrice Gayot, Frank Colombani, Vincent Fagot, Sylvie Fonmarty, Alain Hazan, Anaïs Jouancy, PK, Bruno Salamone, Wahib.

Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corré.

Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).

Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).

Impression: Le Monde Imprimerie.